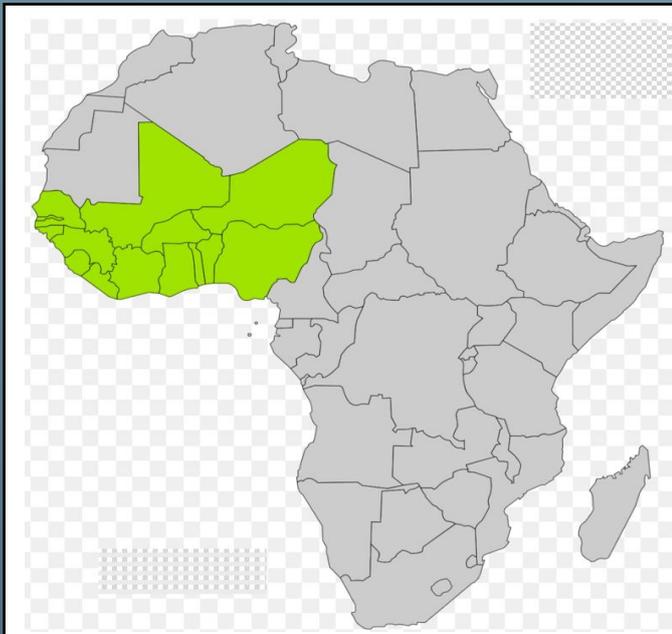




INDICATEURS RÉGIONAUX SUR LA MIGRATION

Édition 2018



RAPPORT SUR LES INDICATEURS RÉGIONAUX DE LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST EN 2018

Décembre 2019

Commission de la Communauté Économique
des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Abuja, Nigéria



Mot du Président de la Commission de la CEDEAO

Remerciements de la Commission de la CEDEAO à travers cette première édition de rapport régional sur les indicateurs de la migration en Afrique de l'Ouest pour renouveler sa gratitude à l'endroit des États membres pour la mise à disposition des informations détaillées sur la migration internationale en Afrique de l'Ouest. Elle adresse ses remerciements à ses partenaires, en particulier la Coopération Suédoise, l'OIM, OIT pour leur soutien constant aux efforts d'approfondissement de la compréhension de la migration et du développement en Afrique de l'Ouest. En particulier, ce soutien permet à la Commission et aux États membres de renforcer le système de collecte, de gestion et de diffusion des données régionales et nationales relatives aux statistiques de la migration internationale et d'établir des bases de données afin de disposer d'informations plus récentes et fiables.

Ce premier exercice d'élaboration de rapport régional sur les indicateurs de la migration est assez appréciable, car permet surtout d'établir les bases d'analyse des tendances de la gestion de la migration dans l'espace CEDEAO.

Avant-propos

Le premier Rapport sur les indicateurs régionaux de la migration fournit la situation au niveau des États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la gestion des questions liées à la migration. Les données proviennent des Instituts Nationaux des Statistiques, des systèmes de collecte de la police des frontières, des Ministères responsables des nationaux vivant à l'étranger, des Ministères responsables du Travail et quelquefois des bases de données statistiques de l'Organisation Internationale pour les Migrations et de la Banque Mondiale. Ce rapport a traité des données reçues des États Membres en réponse au questionnaire qui leur a été envoyé ; ainsi que les résultats des récents recensements et enquêtes nationaux sur les ménages complétés des estimations ou des imputations sur la base des caractéristiques des populations pour combler les principales insuffisances.

La première édition du rapport a traité plusieurs aspects de la migration en Afrique de l'Ouest dont ceux relatifs au travail, à l'éducation, au secteur social et culturel, à la démographie, à la maltraitance et au trafic humain. Ainsi, il couvre un large spectre de statistiques et d'indicateurs appartenant à plusieurs domaines thématiques liés au développement socioéconomique. Il sert de guide de référence pour les Autorités de la CEDEAO, les responsables politiques des États Membres et les analystes, les chercheurs et autres utilisateurs potentiels des données sur la migration.

Bien que l'Afrique de l'Ouest soit la première région du Continent à avoir édité pour la première fois un rapport sur la migration en général, il faut noter que ce Rapport a tenu compte des besoins fondamentaux des utilisateurs régionaux, internationaux et nationaux que nous remercions chaleureusement. Les données ont été réorganisées de sorte à permettre des comparaisons internationales, et à apprécier les efforts de gestion des questions de migration des États membres et de la région dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Ce Rapport régional sur les indicateurs de la migration élaboré dans les trois langues officielles de la Communauté (le Français, l'Anglais et le Portugais) comprend un résumé exécutif, un glossaire des concepts utilisés dans les Lignes Directrices de collecte et de gestion des données sur la migration et une liste des principaux acteurs par pays.

En présentant cette publication, la Direction de la Recherche et de la Statistique de la Commission de la CEDEAO tient à saluer les efforts combinés des Ponts focaux de tous les pays membres du Groupe de Travail Thématique, Données sur la Migration du Dialogue sur les Migrations en Afrique de l'Ouest (MIDWA), Experts Nationaux en collecte et gestion des statistiques sur la migration, des experts des institutions internationales et régionales en l'occurrence l'Organisation Internationale pour les Migrations à travers le projet FMM Afrique de l'Ouest, et Statistics Sweden à travers le projet de renforcement des capacités sur les statistiques de la migration financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi, et surtout les professionnels de la Commission de la CEDEAO, qui ont rendu cette publication possible. La contribution de ces institutions et de ces personnes, ainsi que celle des professionnels de la Direction de la Recherche et de la Statistique, mérite nos remerciements les plus sincères.

Directeur de la Recherche et de la Statistique

TABLE DES MATIÈRES

Contents

Chapitre I	122
Contexte général d'analyse du phénomène migratoire	123
1.1 Contexte démographique	133
1.1.1 Évolution de la population de la CEDEAO de 2009 à 2018	133
1.1.2 Répartition régionale et densités de la population	144
1.2 Contexte Socioéconomique	16
1.3 Contexte politique et institutionnel	177
1.4 Contexte socioculturel de l'Afrique de l'Ouest	198
1.5 Application du protocole du 29/5/79 sur la libre circulation des personnes	222
1.6 Action de coopération et d'assistance	233
Chapitre II	244
Démarche méthodologique pour la rédaction	245
2.1 Revue documentaire	255
2.2 Sources de données	255
2.3 Collecte des données sur la migration	266
2.3.1 Outil de collecte (questionnaire)	265
2.3.2 Méthode de collecte des données	277
2.4 Évaluation de la qualité des données	288
2.4.1 Taux de complétude des variables	288
2.4.2 Cohérence des données	288
2.5 Estimation et analyse des données	299
2.5.1 Méthode d'estimation des indicateurs	299
2.5.2 Méthodologie de l'analyse	299
2.6 Démarche d'élaboration du rapport	30
2.6.1 Coordination régionale de la collecte et de la gestion des données sur la migration	30
2.6.2 Sélection des analystes	30
2.6.3 Différentes réunions techniques	311
2.7 Définition des concepts clés de la migration en Afrique de l'Ouest	311
Chapitre III	388
Analyse des principaux indicateurs de la Migration en Afrique de l'Ouest	389
3.1 Flux de la migration régulière	399
3.1.1 Mouvements migratoires	399
3.1.2 Flux sortant de la l'espace CEDEAO : Émigration	399
3.1.3 Catégorisation des flux sortants de la CEDEAO	399
3.1.4 Flux entrant des migrants dans l'espace CEDEAO : Immigration	433
3.1.1 Catégorisation du flux entrant en Zone CEDEAO	433
3.1.5 Le solde migratoire	477
3.2 Migration régulière (Stock)	488
3.2.1 Stock global des migrants de l'Afrique de l'Ouest	488
3.2.2 Caractéristique des migrants internationaux ayant quitté l'Afrique de l'Ouest	499
3.2.3 Caractéristique des émigrants de la région CEDEAO	50
3.2.4 Caractéristique des immigrants internationaux à destination de l'Afrique de l'Ouest	555
3.2.5 Caractéristique des immigrants de la région CEDEAO	566
3.3 Raisons-Spécifiques de la migration (Éducation, Réunification familiale, santé, autres)	622
3.3.1 Raisons spécifiques de l'émigration	622
3.3.2 Raisons spécifiques de l'immigration	644
3.4 Population immigrante par sexe, pays et région selon le niveau d'éducation	688
3.5 Migration de main d'œuvre par sexe, âge, éducation et emploi	711
3.6 Transfert de fonds par source et volume	744
3.6.1 Sources de données	744
3.6.2 Transferts de fonds des migrants intra et extra-communautaires de la CEDEAO	755
3.6.3 Transferts de fonds reçus et envoyés par la zone CEDEAO	755
3.6.4 Transfert de fonds reçus par les pays de la CEDEAO en provenance des autres grandes régions du monde	766
3.6.5 Les transferts de fonds envoyés par les pays de la CEDEAO vers les autres grandes régions du monde	777
3.6.6 Transferts de fonds au niveau des pays de la CEDEAO	788
3.6.7 Analyse des transferts de fonds entre les pays de la CEDEAO et ceux de l'Afrique hors CEDEAO	799
3.6.8 Limites	80
3.7 Diaspora par âge et sexe	822
3.7.1 Définition et cause de la Diaspora	822
3.7.2 Analyse de la diaspora	833
3.8 Stock de demandeurs d'asile - Moyenne des demandes et des réponses de réfugiés	864
3.8.1 Caractéristiques des demandeurs d'asile ressortissants de la CEDEAO	866
3.8.2 Statut de résidence par nationalité des demandeurs d'asile ouest-africains en 2018	877
3.8.3 Structure par État des droits d'asile accordés dans les régions	888
3.9 Stock de réfugiés - Catégories d'âge et dispositions de retour	90
3.9.1 Grands pays d'accueil des réfugiés en zone CEDEAO	90
3.9.2 Classification des pays par proportion de réfugiés issus de la région CEDEAO	90
3.9.3 Présentation des pays les plus représentés dans le stock de réfugiés par pays	911
3.10 Cas de traite des personnes enregistrés	933
3.11 Aide au retour volontaire et à la réintégration par pays et par région	944
3.11.1 Retours volontaires par région de provenance et par pays de retour	943

3.11.2	Profil des retours volontaires selon l'âge et le sexe	977
3.12	Déportation en situation de migrations irrégulières	988
3.12.1	Pays de destination et région de provenance des déportés	988
3.12.2	Profil des déportés	999
Chapitre IV	1011
Analyses d'indicateurs secondaires	1012
4.1	Migration et éducation	1022
4.1.1	Éducation comme facteur de migration internationale	1022
4.1.2	Migration de la main-d'œuvre et éducation	1022
4.2	Implication de la diaspora	1034
4.3	Gouvernance des frontières de la CEDEAO	1045
4.3.1	Fonction des frontières	1045
4.3.2	Une gouvernance frontalière efficace	1055
4.3.3	Personnel chargé de la gestion des frontières	1056
4.3.4	Fonctions des corps présents aux frontières	1056
4.3.5	Réseaux de coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest	1067
4.3.6	États membres de la CEDEAO et conventions internationales	1078
4.3.7	Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, résidence et établissement	1078
4.4	Migration irrégulière	10910
4.5	Déplacement forcé	10910
4.6	Migration interne	1101
4.6.1	Flux d'immigrants réguliers	1101
4.6.2	Flux d'émigrants réguliers	1111
4.6.3	Stock d'immigrants réguliers	1123
4.6.4	Stock d'émigrants réguliers	1134
4.7	Migration et le commerce	1145
Chapitre V	1156
Défis et contraintes liées à l'analyse de la migration	1157
5.1	Situation de la collecte des données sur la migration	1167
5.2	Processus harmonisation des méthodes de collecte des données	1167
5.3	Gouvernance de la gestion des données sur la migration	1178
5.3.1	Difficultés rencontrées par les acteurs nationaux lors de la collecte des données : Cas du Libéria & Nigéria	1178
5.3.2	Difficultés rencontrées par les acteurs régionaux lors de la collecte des données	1189
Chapitre VI	11920
Conclusion & Recommandations/Perspectives	11920
BIBLIOGRAPHIE :	131

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de fécondité global 2018	13
Graphique 2 : Croissance du PIB de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest.....	17
<i>Graphique 3 : Répartition des flux sortants de la zone CEDEAO.....</i>	39
Graphique 4 : Présentation des poids par pays dans l'ensemble des émigrants	40
Graphique 5 : Présentation des proportions du flux sortant vers la CEDEAO par pays	40
Graphique 6 : Présentation des proportions de flux sortant vers le reste de l'Afrique par pays	41
<i>Graphique 7 : Proportions du flux sortant vers l'Union européenne par pays</i>	41
Graphique 8 : Présentation des proportions du flux sortant vers l'Amérique du Nord par pays	42
Graphique 9 : Présentation des proportions du flux sortant vers les autres régions	42
Graphique 10 : Répartition des flux entrants en zone CEDEAO	43
Graphique 11 : Présentation des poids reçus par pays dans l'ensemble des immigrants	43
<i>Graphique 12 : Proportions relatives des flux entrants de la CEDEAO par pays.....</i>	44
Graphique 13 : Présentation des proportions du flux entrant hors CEDEAO d'Afrique par pays	45
Graphique 14 : Présentation des proportions du flux entrant de l'Union européenne par pays	45
GRAPHIQUE 15 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX ENTRANT DE L'AMERIQUE DU NORD PAR PAYS	46
Graphique 16 : Présentation des proportions du flux entrant des autres régions par pays	46
Graphique 17 : Proportion des Migrants par sexe	48
Graphique 18 : Émigrants globaux de la CEDEAO	49
<i>Graphique 19 : Émigrants de la CEDEAO par tranche d'âge.....</i>	49
<i>Graphique 20 : Intra Emigrants dans la CEDEAO par pays et par tranche d'âges</i>	50
<i>Graphique 21 : Émigrants CEDEAO vers l'Afrique hors CEDEAO par pays et par tranche d'âges.....</i>	51
Graphique 22 : Émigrants CEDEAO vers l'UE par pays et par tranche d'âges	52
<i>Graphique 23 : Émigrants de la CEDEAO vers l'Amérique du Nord.....</i>	53
<i>Graphique 24 : Émigrants de la CEDEAO vers les autres régions par pays et par tranche d'âges.....</i>	53
<i>Graphique 25 : Poids des régions dans les Émigrants de chaque État de la CEDEAO</i>	54
<i>Graphique 26 : Immigrants globaux par État.....</i>	55
<i>Graphique 27 : Immigrants dans l'espace CEDEAO par tranche d'âges.....</i>	56
<i>Graphique 28 : Intra Immigrants de la CEDEAO par pays et par tranche d'âges t.....</i>	57
<i>Graphique 29 : Immigrants en provenance de l'Afrique hors CEDEAO par pays et par tranche d'âges</i>	57
<i>Graphique 30 : Immigrants en provenance de l'UE par pays et par tranche d'âges</i>	58
<i>Graphique 31 : Immigrants en provenance de l'Amérique du Nord par pays et par tranche d'âges</i>	59
<i>Graphique 32 : Immigrants en provenance des Autres régions par pays et tranche d'âges.....</i>	60
<i>Graphique 33 : Proportion des immigrants par pays en provenance des régions.....</i>	60
Graphique 34 : Répartition par sexe des émigrants suivant les raisons spécifique	62
<i>Graphique 35 : Répartition (%) des émigrés par région de destination selon le motif de l'émigration</i>	62
<i>Graphique 36 : Émigrés dans l'Afrique de l'Ouest par pays selon le motif de l'émigration</i>	63
<i>Graphique 37 : Proportion des émigrés selon le motif de l'émigration par région.....</i>	64
<i>Graphique 38 : Répartition par sexe des immigrants suivant les raisons spécifique.....</i>	64
Graphique 39 : Répartition (%) des immigrés par région de provenance selon le motif de l'immigration	65
<i>Graphique 40 : Émigrés de l'Afrique de l'Ouest par pays selon le motif de l'émigration.....</i>	66
<i>Graphique 41 : Proportion des immigrés selon le motif de l'immigration par région</i>	67
<i>Graphique 42 : Immigrants suivant les niveaux d'éducation et sexe.....</i>	68
<i>Graphique 43 : Immigrants par région et niveau d'éducation</i>	68
<i>Graphique 44 : Intra immigrants de l'Afrique de l'Ouest par pays selon le niveau d'éducation</i>	69
<i>Graphique 45 : Répartition (%) de la population immigrante par région de provenance selon le niveau d'éducation</i>	70
<i>Graphique 46 : Répartition (%) du nombre de travailleurs migrants internationaux selon le sexe</i>	71
<i>Graphique 47 : Répartition en (%) des travailleurs migrants internationaux sans niveau d'éducation selon le sexe.....</i>	72
<i>Graphique 48 : Répartition en (%) des travailleurs migrants internationaux de niveau primaire selon le sexe</i>	72
<i>Graphique 49 : Répartition en (%) des travailleurs migrants internationaux de niveau primaire selon le sexe</i>	73
Graphique 50 : Répartition en (%) des travailleurs migrants internationaux de niveau supérieur selon le sexe	73
<i>Graphique 51 : répartition des transferts de fonds (en millions de dollars américains) de la région de la CEDEAO en 2018.....</i>	75
<i>Graphique 52 : Transferts de fonds reçus dans la zone CEDEAO par les grandes régions du monde et ceux envoyés par la zone CEDEAO dans les grandes régions du monde</i>	75
<i>Graphique 53 : Transferts de fonds reçus par les pays de la CEDEAO en provenance des autres grandes régions</i>	76
<i>Graphique 54 : Transferts de fonds effectués par les pays de la CEDEAO vers les autres grandes régions.....</i>	78
<i>Graphique 55 : Transferts de fonds, en provenance de la CEDEAO et reçus par les pays de ladite zone</i>	78
<i>Graphique 56 : Transferts de fonds envoyés par les pays de la CEDEAO dans ledit espace</i>	79
<i>Graphique 57 : Transferts de fonds entre les pays de la CEDEAO et ceux de l'Afrique hors CEDEAO</i>	80
Graphique 58 : Pyramide des âges de la Diaspora de la CEDEAO 2018/19	83
Graphique 59 : Diaspora de la CEDEAO en Afrique hors CEDEAO suivant l'Âge et le sexe.....	84
Graphique 60 : Répartition de la diaspora de l'UE suivant l'Âge et le sexe.....	84
Graphique 61 : Répartition de la Diaspora de l'Amérique du Nord suivant l'Âge et le sexe.....	85
Graphique 62 : Personnes ayant soumis des demandes d'obtention de statut de résident permanent légal.....	86
Graphique 63 : Personnes obtenant le statut de résident permanent légal par nationalité et par sexe dans la région de la CEDEAO 2018.....	86
Graphique 64 : Proportion par État membre des droits d'asile accordés	87
Graphique 65 : Proportion par État et par statut de résidence des demandeurs d'asile.....	87
<i>Graphique 66 : Personnes qui se sont vu refuser l'asile par nationalité et par sexe dans la région de la CEDEAO 2018.....</i>	88
Graphique 67 : Proportion par État dans les régions des droits de résidence accordés aux demandeurs d'asile	88
<i>Graphique 68 : Répartition du stock de réfugiés par pays d'accueil</i>	90
GRAPHIQUE 69: PROPORTIONS RELATIVES DE STOCK DE REFUGIES DE LA CEDEAO PAR PAYS	91
<i>Graphique 70 : Répartition des retours volontaires par région de provenance</i>	95
<i>Graphique 71 : Retours volontaires par État membre de la CEDEAO</i>	96
Graphique 72 : Retours volontaires selon le pays et par région de provenance.....	96
Graphique 73 : Répartition des retours volontaires par groupe d'âges spécifiques des migrants.....	97

Graphique 74 : Répartition des retours volontaires selon le sexe	98
Graphique 75 : Répartition des déportés selon le pays	99
Graphique 76 : Répartition des déportés selon la région de provenance	99
Graphique 77 : Répartition des déportés selon le sexe	100
Graphique 78 : Répartition des déportés selon la citoyenneté	100
Graphique 79 : Flux migratoire régulier par pays membre de la CEDEAO	112
Graphique 80 : Stock migratoire régulier par pays membre de la CEDEAO	114

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolutions des populations pour les pays membres de la CEDEAO de 2009 à 2018	14
Tableau 2 : Estimations passées et projections pour les pays membres de la CEDEAO (millions d'habitants) (%)	14
Tableau 3 : Dispersion de la population dans les États membres de la CEDEAO	15
Tableau 4 : PIB CEDEAO par Secteur d'Activités aux Prix Constants de 2010 (Million \$)	16
Tableau 5 : Définition des concepts	32
Tableau 6 : Matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intracommunautaires de la CEDEAO en 2018 (en millions de dollars américains)	74
Tableau 7 : Flux d'immigrants réguliers dans l'espace CEDEAO	110
Tableau 8 : Flux d'émigrants réguliers dans l'espace CEDEAO	111
Tableau 9 : Stock d'immigrants réguliers dans l'espace CEDEAO	113
Tableau 10 : Stock d'émigrants réguliers dans l'espace CEDEAO	113

Équipe de rédaction, de révision et de production

Rédacteurs

Sommaire du rapport	Nom & Prénom
1. Contexte général de l'analyse du phénomène migratoire	Silvère A. Houénou
2. Démarche méthodologique	Sawadogo Soumaila - Abdoulaye Idrissa – Silvere A. Houénou
3. Analyse des principaux indicateurs	Silvère A. Houénou - Dago Aime - Awa Cissoko - Daouda Fané - Daniel Kingsley - Koupogbe Senah
4. Analyses d'indicateurs secondaires	Awa Cissoko - Daniel Kingsley - Ogbonna Vero - Sawadogo Soumaila - Abdoulaye Idrissa - Koupogbe Senah
5. Défis liés à la collecte et à l'analyse des données	Silvere A. Houénou - Abdoulaye Idrissa - Sawadogo Soumaila
6. Conclusion & Recommandations/Perspectives	Awa Cissoko

Relecture du rapport

Dr Siméon Koffi, Yacouba Diallo, Jean-Pierre Ntezimana, Fofana Félix Nzue & Silvère A. Houénou

Validation du rapport

Tous les Points focaux avec l'appui des partenaires, OIM, Statistics Sweden, BIT, UA/STATAFRIC,

Superviseur, Coordinateur de l'élaboration du rapport

DRS, Yahaya Mahamadou

Finalisation du rapport

Silvère A. Houénou

Traduction en anglais

Experts en migration de l'OIM

Partenaires Techniques et Financiers de la CEDEAO

OIM & Statistics Sweden, OIT regional

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ARVR	Aide au Retour Volontaire et à la Réinsertion
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIDC	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CES	Conseil Économique et Social
CJC	Cour de Justice de la Communauté
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DRS	Directeur de la Recherche et de la Statistique
ECOWAS	Economic Community of West Africa States
ECOMOG	Economic Community of West Africa States Monitoring Group
EEE	Espace Économique Européen
GIABA	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
HCR	Haut-Commissariat des Réfugiés
ILO	International Labour Organization
INS	Institut National de la Statistique
KM	Kilomètre
MIDWA	Migration Dialogue for West Africa, Dialogue sur la Migration en Afrique de l'Ouest
NUHCR	Nations Unies, Haut-Commissariat des Réfugiés
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OOAS	Organisation Ouest-Africaine de la santé
PC	Parlement de la Communauté
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
SCB	Statistics Sweden
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNDESA	United Nations-Department of Economic and Social Affairs
USD	United States Dollar

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport régional est le premier exercice conduit par la commission de la CEDEAO dans le domaine de la migration. Il répond à un besoin permanent de données exprimé par les acteurs régionaux chargé de la gestion de la migration en Afrique de l'Ouest lors des grandes instances régionales et internationales pour efficacement prendre des décisions adéquates dans le domaine de la migration. Pour ce rapport, trois principaux objectifs peuvent être identifiés à savoir : fournir les premiers éléments pour constituer progressivement une base de données de série temporelle sur la migration en Afrique de l'Ouest ; présenter les premières statistiques sur les indicateurs régionaux de la migration et enfin contribuer de façon efficiente au développement des politiques pertinentes basées sur des données probantes. Bien que cette base de données se concentrera sur la migration, son actualisation envisagera d'intégrer d'autres différents aspects de la migration interne ainsi que le profile migratoire de l'Afrique de l'Ouest.

Les grandes étapes qui ont abouti à ce rapport pourraient se résumer comme suit :

- En 2017, la mise en place au niveau régional d'un Groupe Thématique de Travail sur les Données sur la Migration, constitué de points focaux désignés par les INS comme recommandé par les lignes directrices de collecte et de gestion des données sur la migration de la CEDEAO ;
- Le développement des outils de collecte mis à la disposition des points focaux pour inventorier les données nationales disponibles suivant les standards régionaux de la migration ;
- La conduite de la collecte, avec à l'issue le traitement des données, le calcul et l'analyse des indicateurs régionaux, la mise en place de la Taskforce pour élaborer le draft de rapport.

Au total, 12 indicateurs régionaux et 11 indicateurs secondaires ont été analysés dans ce rapport. Ils portent sur les mouvements migratoires et les stocks de migrants en 2018.

Premièrement, le nombre de migrants internationaux ayant franchi les frontières des États membres de la CEDEAO, quel que soit leur pays de provenance ou de destinations est de 2,12 millions au cours de l'année 2018. Cet indicateur est encore appelé mouvement migratoire. La proportion des hommes est de 67,87 % alors que pour les femmes, elle est de 32,13 %. Ces flux d'entrées et de sorties ont établi le nombre d'immigrants en Afrique de l'Ouest à 5,46 millions et d'émigrants à 4,70 millions. Le stock de la migration intra régionale représente 83,70 % des immigrants et 64,70 % des émigrants.

Les principales raisons évoquées lors de la migration sont fonction du sexe et des régions de provenance. À l'émigration comme l'immigration, la principale raison évoquée par les hommes est le travail (52,43 % des émigrants et 43,80 % des immigrants) tandis que les femmes sont plus préoccupées par la réunification familiale (35,88 % des émigrantes et 52,85 % des immigrantes). S'agissant des immigrants, 64,43 % sont sans niveau d'instruction et proviennent essentiellement de la région CEDEAO et de l'Afrique en général. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion est resserrée. Ainsi, les migrants ayant un niveau supérieur ne représentent que 7,66 %.

S'agissant de l'analyse de la migration de la main d'œuvre, il faut noter que l'Afrique en 2018 comptait 2,202 millions de travailleurs migrants majoritairement des hommes (64,93 %). Comme la structure des immigrants, les travailleurs migrants sont essentiellement sans niveau d'instruction et très peu ont atteint un niveau supérieur d'éducation.

Deuxièmement, les transferts de fonds des migrants reçus par la CEDEAO s'élèvent à 33 976,2 millions USD contre 9 123,2 millions USD d'envoi. Plus de 28 % des fonds reçus proviennent de l'Amérique du Nord tandis que les envois vont majoritairement vers les pays de l'espace communautaire. Dans ces transferts de fonds de migrants, la diaspora joue un grand rôle.

Cette diaspora encore active en 2018 a pour effectif 989 044 migrants internationaux en grande partie âgés de 25 à 30 ans.

Des consultations internationales, il en ressort que 18 540 ressortissants des États membres de la CEDEAO avaient soumis des demandes d'asile dans leur pays d'accueil et 93,20 % ont été acceptés. Dans la même lignée, le stock des réfugiés ressortissants de la CEDEAO en 2018 est de 329 328. 78,45 % d'entre eux se trouvent dans les host post des réfugiés de l'Afrique de l'Ouest. Certains de ces réfugiés (22 451 migrants) ont bénéficié des aides au retour volontaire et à la réinsertion de la part de l'OIM. Cependant, 14 449 migrants qui étaient en situation irrégulière dans les pays d'accueil ont été déportés en destination de l'espace CEDEAO.

À la suite d'une flambée des flux migratoires en 2018, un durcissement des attitudes à l'égard des migrants a été constaté en particulier des migrants peu qualifiés ou irréguliers. Pourtant ces mesures restrictives n'ont pas empêché la vague des migrants clandestins.

De l'analyse de la gestion de la migration intra régionale, l'étape de la libre circulation des personnes et d'établissement de droit de résidence aux ressortissants de la région n'est pas encore achevée dans la mise en œuvre du protocole de la CEDEAO. En effet, plusieurs migrants intra régionaux continuent de s'installer de manière irrégulière pour éviter les tracasseries sur les corridors régionaux et les difficultés de remplir les formalités administratives. Ainsi, plusieurs difficultés ont été rencontrées pour estimer leur nombre et faciliter l'évaluation du protocole de la libre circulation.

Également, plusieurs difficultés ont été rencontrées par les États membres lors du remplissage du questionnaire de la CEDEAO sur les données de la migration. Entre autres difficultés, il faut citer la panoplie des sources de données ainsi que des concepts et définitions utilisés lors de la collecte des données nationales sur la migration souvent différentes de ceux utilisés au niveau international. De plus, la gestion des données de la migration est à des stades différents dans les États membres de la CEDEAO. Mais pour la plupart des États, les recensements et enquêtes nationales portaient sur les étrangers vivants déjà sur le territoire national. Il en résulte que c'est la notion *Durée-de-vie qui* a été utilisée pour recenser les migrants internationaux.

Par ailleurs, au niveau des États il faut noter l'absence de données récentes sur les statistiques migratoires et le niveau de désagrégation des variables avec les données existantes qui ne répond pas aux besoins d'informations au niveau régional et international. Les méthodes de traitement et d'analyse utilisées dans le rapport ont permis d'avoir une idée estimative des indicateurs régionaux. Pour les éditions à venir, l'accent particulier sera mis sur :

- L'harmonisation de la collecte et des outils de gestion avec les normes internationales sur les données migratoires ;
- L'amélioration de la qualité des données migratoires et des procédures de production des données ;
- La poursuite du recyclage des acteurs nationaux sur les concepts et standards régionaux.

Les éditions à venir vont certes aborder plus les aspects liés à la migration de la main d'œuvre et au genre. Mais en amont, la Commission de la CEDEAO doit établir et maintenir des systèmes efficaces pour la collecte, la gestion et l'analyse des données migratoires et renforcer le cadre de concertation régional entre tous les acteurs chargés des questions de migration au niveau régional afin d'assurer une amélioration de la qualité et de la disponibilité à temps réel des données sur tous les indicateurs régionaux de la migration et surtout sur les principaux aspects.

Chapitre I

Contexte général d'analyse du phénomène migratoire

1.1 Contexte démographique

1.1.1 Évolution de la population de la CEDEAO de 2009 à 2018

La population ouest-africaine est en perpétuelle augmentation et cette tendance devrait durer jusqu'au milieu du 21^e siècle. Sur les ¾ de siècle passé, la population d'Afrique de l'Ouest a plus que doublé, avec un taux d'accroissement annuel de 2,7 %. Traduit en termes absolus, cela représente une progression de 180,5 millions d'habitants en 1950 à 377,12 millions en 2018. Selon les projections de l'UNDESA, réalisées en 2019, la population régionale pourrait atteindre 516,32 millions en 2030 et 796,464 millions en 2050.

Les politiques démographiques dans les États Membres de la CEDEAO n'ont pas encore connu de résultats tangibles quant à la maîtrise de la croissance démographique pour le développement de la Communauté. En effet, en 1974, lors de la conférence mondiale sur la population de Bucarest, les pays africains s'étaient alignés sur une position commune suggérant que le développement devait régler l'ensemble des problèmes socioéconomiques du continent. Au cours des décennies suivantes, cette position a évolué et les États ont procédé à l'adoption des programmes de planification familiale pour maîtriser la croissance démographique.

La cible de la CEDEAO devrait être la réduction de moitié du taux de fécondité, qui avoisinait une moyenne régionale de 5,6 enfants par femme sur la période 2010-2015. Les mesures nécessaires pour accélérer une transition démographique ont été concentrées sur la baisse rapide du taux de fécondité en vue d'obtenir un changement de la structure par âge de la population, indispensable à la capture du dividende démographique. Mais la maîtrise souhaitée de la croissance de la population dans les États ouest-africains n'a pas encore porté ses fruits puisque celle-ci risque de poursuivre sa forte accélération au cours des prochaines décennies. En effet, le Taux de fécondité global de l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est plutôt établi à 5,1 pour une espérance de vie à la naissance de 57 ans selon les estimations du Fonds des Nations Unies pour la Population (Cf. FNUAP, Rapport sur l'état de la population mondiale en 2018).

Déjà, les taux de croissance du PIB sont très variables en 2018 selon les pays, allant de 2,3 % par an pour le Cabo Verde, qui s'était engagé dans la transition démographique combinée à une émigration massive, à 7,1 % au Niger, suivis du Mali (6,3 %) et du Nigéria (5,4 %).

Suivant les Perspectives de la Population Mondiale de l'UNDESA, 2019 (The 2019 Revision. Medium variant), la population ouest-africaine est majoritairement jeune avec plus de 44 % d'individus de moins de 15 ans. Cette situation impose un besoin considérable de création d'emplois pour les années à venir, étant donné que les 108 millions de jeunes gens âgés de 5 à 14 ans arriveront sur le marché du travail lors de la prochaine décennie. À l'ère de la mondialisation et d'une exposition accrue aux médias numériques, la jeunesse rurale nourrit

Encadré 1 *Dividende Démographique*

On entend par dividende démographique le potentiel de croissance économique résultant de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'un pays, caractérisée par une part de la population en âge de travailler plus importante que celle de la population n'ayant pas l'âge de travailler. Cette évolution se produit quand le taux de mortalité commence à baisser, mais quand les taux de fécondité restent élevés, ce qui entraîne une population très importante de jeunes, à la fois en termes absolus et relatifs par rapport au nombre de personnes âgées. À mesure que ces jeunes atteignent l'âge de travailler, le pourcentage élevé d'adultes actifs par rapport aux personnes dépendantes peut aider les économies à stimuler la croissance, de manière temporaire, mais significative (Lee et Mason, 2006).



d'autres ambitions et estime l'agriculture traditionnelle moins attrayante, car trop pénible, peu rentable et très risquée à leurs yeux. Ils affluent vers d'autres points de résidence à la recherche d'emplois.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES POPULATIONS POUR LES PAYS MEMBRES DE LA CEDEAO DE 2009 A 2018

Country/Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1. Bénin	8 778 648	9 067 076	9 364 619	10 008 749	10 303 637	10 605 996	10 915 375	11 231 549	11 554 473
2. Burkina Faso	15 730 977	16 248 558	16 779 200	17 322,796	17 880,386	18,450,494	19,034,397	19 662 532	20 291 733
3. Cabo Verde	494 040	499 929	505 983	512 173	518 467	524 800	531 200	537 574	544 025
4. Côte d'Ivoire	20 474 854	21 001 771	21 543 206	22 099 581	22 671 331	23 334 439	23 950 475	24 571 000	25 195 540
5. Gambie	1 725 482	1 778 972	1 833 230	1 857 000	1 913 639	1 972 004	2 032 151	2 147 677	2 166 097
6. Ghana	24 658 823	25 235 000	25 825 000	26 428 000	27 043 000	27 670 000	28 308 000	28 916 622	29 538 329
7. Guinée	9 643 000	9 855 146	10 071 959	10 293 542	10 520 000	10 825 080	11 233 038	11 553 180	11 784 244
8. Guinée-Bissau	1 481 100	1 513 700	1 547 000	1 581 100	1 615 884	1 651 434	1 687 765	1 724 896	1 762 844
9. Libéria	3 627 144	3 704 838	3 784 197	3 865 256	3 946 315	4 030 064	4 115 590	4 202 018	4 290 260
10. Mali	15 053 915	15 595 856	16 157 306	16 738 969	17 339 014	17 963 219	18 609 894	19 279 851	19 973 925
11. Niger	15 661 268	16 313 820	16 993 563	17 679 758	18 389 162	19 124 882	19 865 066	20 651 070	21 466 862
12. Nigéria	159 500 688	164 272 861	169 087 829	173 876 409	178 604 355	183 439 106	188 231 942	193 125 973	198 147 248
13. Sénégal	12 509 434	12 855 153	13 207 873	13 567 337	13 955 560	14 354 690	14 742 267	15 140 308	15 549 096
14. Sierra Leone	5 746 799	5 890 078	6 037 657	6 190 277	6 348 341	6 513 398	6 682 746	6 856 498	7 034 767
15. Togo	6 191 155	6 364 507	6 542 714	6 725 910	6 914 235	7 107 834	7 306 853	7 464 681	7 625 918
Total CEDEAO	301,277,327	310 197 265	319 281 336	328 746 857	337 963 326	347 567 440	357 246 759	367 065 429	376 925 361

SOURCE : STATISTIQUE 2019, DRS, COMMISSION DE LA CEDEAO

D'un point de vue démographique, l'Afrique de l'Ouest se compose d'un pays immense, de six pays de taille modérée et de huit petits pays. Avec 198,147 millions d'habitants en 2018, le Nigéria constitue à lui tout seul 52,5 % du total, et deux autres pays, le Ghana et la Côte d'Ivoire, 14,5 % de plus. Ces trois pays non-PMA représentent donc les deux tiers de la population de la région, essentiellement concentrée le long de la côte humide, avec, en termes absolus, une croissance centralisée dans les États côtiers. La répartition démographique et les flux migratoires sont fortement influencés par les conditions agroclimatiques, l'accès à la terre, l'accès aux financements de PME/PMI et les opportunités économiques des pays de la région. Les trois quarts de la population ouest-africaine vivent en zones humides et subhumides, 20 % en zones semi-arides (Sahel) et 5 % en zones arides (ECOWAS et al, 2007).

TABLEAU 2 : ESTIMATIONS PASSES ET PROJECTIONS POUR LES PAYS MEMBRES DE LA CEDEAO (MILLIONS D'HABITANTS) (%)

Pays	1990	1950	2018 Eff. Réel	2020	2030	2050	Proportion CEDEAO Total en 2018
1. Bénin	2.3	4.8	11,8	12,1	16,2	27,5	3.1
2. Burkina Faso	4.3	9.3	20,3	20,9	28,4	49,860	5.4
3. Cabo Verde	0.2	0.3	0,5	0,6	0,6	0,7	0.1
4. Côte d'Ivoire	2.6	12.5	25,2	26,4	34,8	58,1	6.7
5. Gambie	0.3	1.0	2,2	2,4	3,3	5,6	0.6
6. Ghana	5.0	14.8	29,6	31,1	39,1	58,9	7.8
7. Guinée	3.1	5.8	11,8	13,1	17,6	29,7	3.1
8. Guinée-Bissau	0.5	1.0	1,8	1,9	2,5	4,1	0.5
9. Libéria	0.9	2.1	4,3	5,1	6,6	10,7	1.1
10. Mali	4.6	8.7	19,9	20,3	27,9	50,8	5.3
11. Niger	2.5	7.8	21,5	24,2	35,8	74,7	5.7
12. Nigéria	37.9	97.6	198, 1	206,1	271,3	459,6	52.5
13. Sénégal	2.4	7.2	15,5	16,7	22,3	37,2	4.1
14. Sierra Leone	1.9	4.0	7,0	7,9	10,0	15,1	1.9
15. Togo	1.4	3.7	7,6	8,3	10,8	17,6	2.0
TOTAL CEDEAO	69.8	180.5	377,1	397,2	527,3	900,4	100.0

SOURCE : UNDESA, 2011. 55.

SOURCE : CEDEAO, 2019, DRS, STATISTIQUE POPULATION

1.1.2 Répartition régionale et densités de la population

L'Afrique de l'Ouest est une région terrestre couvrant toute la partie occidentale de l'Afrique subsaharienne. Avec sa superficie totale de 5 114 658 km², elle occupe 17 % de tout le continent africain et comprend approximativement les pays côtiers au nord du golfe de Guinée jusqu'au fleuve Sénégal, les pays couverts par le bassin du fleuve Niger ainsi que les pays de l'arrière-pays sahélien.

La cartographie de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest avec les populations en millions d’habitants des États membres permet de constater les territoires de grande concentration des populations dans la région en 2018.

Figure 1 : Population (en millions d’habitants)



SOURCE : DRS, COMMISSION DE LA CEDEAO, STATISTIQUE DE LA POPULATION 2019

La densité de la population de l’Afrique de l’Ouest est en moyenne de 74 habitants/km² en 2018, supérieure de près de 50 % de la moyenne de tout le continent africain qui s’est établi en moyenne à 43 habitants/km². Dans le classement mondial, l’Afrique est le 2^e Continent le plus peuplé et le plus dense en termes d’habitants/km² après l’Asie (4,5 milliards d’habitants, soit 142 habitants/km²).

Il est donc évident que de cette moyenne pour l’Afrique de l’Ouest, le Nigéria et la Gambie ont les plus grands effectifs par km² (respectivement 214 et 207 habitants/km²). Paradoxalement, le Niger et le Mali bien qu’avec leurs grandes superficies sont moins denses en population avec respectivement 14 et 17 habitants/km².

TABLEAU 3 : DISPERSION DE LA POPULATION DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO

N°	États et drapeau	Superficie (km ²)	Population 2018	Densité (hbt./km ²)	Capitale
1	Bénin	114 763	11 554 473	101	Porto-Novo
2	Burkina Faso	272 967	20 291 733	74	Ouagadougou
3	Cabo Verde	4 033	544 025	135	Praia
4	Côte d'Ivoire	322 463	25 195 540	78	Yamoussoukro
5	Gambie	11 295	2 160 097	191	Banjul
6	Ghana	238 533	29 538 329	124	Accra
7	Guinée	245 857	11 784 244	48	Conakry
8	Guinée-Bissau	36 125	1 762 844	49	Bissau
9	Libéria	111 369	4 290 260	39	Monrovia
10	Mali	1 241 238	19 973 925	16	Bamako
11	Niger	1 267 000	21 466 862	17	Niamey
12	Nigeria	923 768	198 147 248	214	Abuja
13	Sénégal	196 722	15 549 096	79	Dakar
14	Sierra Leone	71 740	7 034 767	98	Freetown
15	Togo	56 785	7 625 918	134	Lomé
Total		5 114 658	376 139 601	74	

SOURCE : DRS, COMMISSION DE LA CEDEAO, STATISTIQUE DE LA POPULATION 2018

En 2018, l’Afrique de l’Ouest a connu des départs massifs vers les autres pays de l’Afrique. L’Union européenne et l’Amérique viennent respectivement en 2^e et 3^e positions dans le rang des régions de grandes destinations dans le monde entier.

1.2 Contexte Socioéconomique

Le patrimoine économique de la Zone CEDEAO est en nette croissance depuis 2010. Sur les huit années consécutives à 2010, le PIB a augmenté avec une moyenne annuelle de 23 405,35 millions de Dollar US pour s'établir en 2018, à 694 332 Millions USD à prix constant de 2010. Les années de grands exploits de croissance du PIB réel sont 2013, 2014 et 2011 avec des progressions respectives de 38 065 millions USD, 35 542,50 millions USD par 25 876,30 millions par rapport à 2012, 2013 et 2010. La croissance observée en 2018 est légèrement en dessous de la moyenne au cours de la dernière décennie de 0 point 632 en termes de millions USD.

TABLEAU 4 : PIB CEDEAO PAR SECTEUR D'ACTIVITES AUX PRIX CONSTANTS DE 2010 (MILLION \$)

Ressources PIB prix Constants	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
1. Secteur primaire	123 085,4	125 193,6	133 153,2	137 411,2	143 839,5	148 949,0	156 106,6	162 824,4	167 782,1
2. Secteur secondaire	127 433,1	140 123,4	145 905,8	151 615,9	160 403,5	158 861,5	151 578,7	159 489,8	166 605,4
3. Secteur tertiaire	242 634,2	253 802,7	265 802,8	288 352,1	307 280,6	321 732,1	323 949,3	326 289,5	335 043,5
PIB aux coûts des facteurs	493 152,6	519 119,7	544 861,7	577 379,2	611 523,6	629 542,6	631 634,6	648 603,7	669 431,1
Taxes sur biens et services	13 936,5	13 845,8	13 518,7	19 066,2	20 464,3	21 524,7	22 190,2	22 954,7	24 900,9
PIB CEDEAO prix Constants 2010	507 089,2	532 965,5	558 380,4	596 445,4	631 987,9	651 067,3	653 824,8	671 558,4	694 332,0

SOURCES : DRS, COMMISSION CEDEAO, COMPTES NATIONAUX 2018

Deuxième région économique du continent après l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest affiche une croissance soutenue, mais exposée aux chocs extérieurs. L'évolution de la valeur ajoutée brute sectorielle par branche d'activité montre que le secteur tertiaire reste dominant et représente environ près de la moitié du PIB de la région jusqu'en 2018. Les secteurs primaire et secondaire ont respectivement représenté environ 25,0 % et 24,9 % du PIB de la région en 2018 contre 22,0 % et 23,0 % en 2017. Plus précisément, le secteur des services se taille la part belle dans l'économie de la plupart des pays, et le secteur manufacturier représente la part la plus faible dans la totalité des pays. La demande – 70 % en moyenne – provient principalement de la consommation privée, mais la formation brute de capital devrait croître le plus rapidement au cours des deux prochaines années. Pour réduire la vulnérabilité aux chocs externes résultant de la dépendance de plusieurs économies, notamment du Nigéria, à l'égard de l'extraction pétrolière ou d'autres minéraux, l'Afrique de l'Ouest doit augmenter les intrants nationaux dans ses produits par le biais du secteur manufacturier, en particulier la transformation des minéraux et des produits agricoles.

Depuis plus d'une décennie, les taux de croissance élevés du PIB en Afrique de l'Ouest ne se traduisent pas par une réelle transformation productive. Le secteur des services est prédominant, sa contribution au PIB étant la plus importante dans les pays clés (sauf au Libéria et en Sierra Leone, où l'agriculture reste dominante). Dans tous les pays de la région, la contribution de l'industrie manufacturière au PIB est la plus faible de tous les secteurs. La part du secteur manufacturier reste la plus élevée en Côte d'Ivoire – environ 18 % du PIB en 2017. Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le secteur manufacturier se limite aux produits primaires de transformation de l'industrie légère et à la production de biens de consommation.

Malgré leurs avancées vers l'intégration économique et financière, les 15 États de la région, de grands exportateurs de matières premières non transformées, accusent un retard en termes d'industrialisation, de compétitivité et de montée dans les chaînes de valeur (cf. Comptes Nationaux 2018, Commission CEDEAO).

S'agissant des prévisions dans les secteurs et sous-secteurs dominants de l'économie, elles varient d'un pays à l'autre. Au Burkina Faso, le secteur manufacturier et l'industrie seront un moteur de la croissance, compte tenu du rythme soutenu du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016–2020, tandis que l'agriculture occupera la deuxième position après avoir récemment bénéficié d'investissements. Mais au Cabo Verde, le tourisme, les transports, l'industrie manufacturière, l'hôtellerie et la restauration vont dominer en 2019. Dans les prévisions 2018–2020 pour la Côte d'Ivoire, l'industrie manufacturière et les services seront les principaux moteurs de croissance économique.

De manière globale, la demande de l'économie doit être bien canalisée pour soutenir l'entrepreneuriat dans la région. Actuellement, les importations dépassent les exportations, aggravant le solde du compte courant. Le préjudice économique est encore plus important quand les importations sont largement constituées de biens de consommation, car les industries manufacturières dans les États sont trop limitées pour les produire.

Cependant, le croît démographique élevé absorbe ces dernières années les impacts positifs d'une croissance économique réelle, mais trop modeste. Après plusieurs années fastes, la croissance moyenne du PIB en Afrique de l'Ouest a stagné à 0,6 % en 2016, puis grimpé à 2,9 % en 2017. Elle a atteint 3,4 % en 2018 après que le Nigéria a consolidé sa sortie de récession. La prévision atteindra 3,9 % en 2019.

En 2018, l'ensemble de l'activité économique de l'Afrique de l'Ouest a bénéficié de la bonne tenue des secteurs, particulièrement de l'agriculture, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau notamment du commerce, des activités immobilières, des transports et communications. Ces

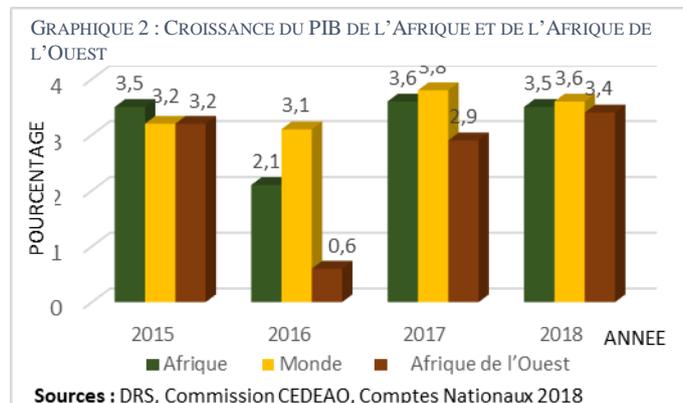
secteurs sont les plus grands consommateurs de la force physique des populations actives de la région. La performance a varié selon les pays, mais les tendances sont essentiellement régionales dans la mesure où le Nigéria contribue à près de 70 % du PIB régional.

Depuis 2015, l'inflation à deux chiffres entrave également la croissance de même que l'importance de l'économie informelle qui reste toujours négligée en tant que source de recettes publiques. Du coup, le taux de pauvreté est élevé ; en 2013, 43 % de la population vivaient sous le seuil de pauvreté international de 1,90 \$ US par jour et par habitant. Les conflits post guerre civile au Libéria et ailleurs ont aussi fait grimper ce chiffre. L'inégalité des revenus est restée élevée, y compris pendant la période de croissance économique jusqu'à l'année 2018.

La réduction des inégalités nécessitera une transformation économique structurelle, qui provoquera un transfert de la main-d'œuvre des secteurs peu qualifiés de l'économie vers des secteurs plus qualifiés et mieux rémunérés.

1.3 Contexte politique et institutionnel

Par le traité de Lagos du 28 mai 1975, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest a été établie par 15 États Membres : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Le Cabo Verde a rejoint la Communauté en 1976, mais la Mauritanie a décidé de la



quitter en 2000. L'objectif principal de la CEDEAO est de « *promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une Union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les États Membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain* ».

Avec son Siège à Abuja, au Nigéria, la CEDEAO est composée de 6 institutions principales : le Parlement de la Communauté, le Conseil économique et social, la Cour de justice de la Communauté, la Commission, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), l'Organisation Ouest-Africaine de la santé (OOAS) et le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA). Parmi ces institutions, la Commission constitue la principale entité chargée de la mise en œuvre des politiques et mesures adoptées par la Conférence des Chefs d'État et le Conseil des Ministres. Elle a été instituée en 2006 en remplacement du Secrétariat (au paravent étant la cheville ouvrière de la Communauté) et composée actuellement de 15 statutaires, issus chacun d'un pays membre.

Le territoire de l'Afrique de l'Ouest était issu de différents systèmes administratifs et coloniaux¹ qui ont défini les frontières de ses États. Même si aujourd'hui les États membres de cette communauté utilisent trois différentes langues officielles étrangères (l'anglais, le français et le portugais), ils comptent en leur sein plus d'un millier de langues locales dont des langues transfrontalières comme l'éwé, le fulfulde, le hausa, le mandingue, le wolof, le yoruba, l'ibo, le ga, etc. qui sont parlées par une population de plus de 300 millions d'habitants répartis sur une superficie d'environ 5,1 millions de km².

L'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui une communauté de peuples, qui tend à se reconstituer politiquement, avec notamment la CEDEAO, et un espace de civilisation forgé par une histoire millénaire. Les États ouest-africains ont créé la CEDEAO avec le but initial de créer une union économique et monétaire ouest-africaine. Toutefois, en 1990, son pouvoir est étendu au maintien de la stabilité régionale avec la création de l'ECOMOG, groupe militaire d'intervention qui devient permanent en 1999 ce qui lui confère d'importants moyens de pression diplomatique. Néanmoins, d'importants dysfonctionnements apparaissent au sein de la CEDEAO suite aux transitions démocratiques difficiles en Guinée (2009) et en Côte d'Ivoire (2010). Ils s'amplifient face à l'émergence de divers groupes djihadistes qui constituent aujourd'hui la première menace sécuritaire dans la région. Ainsi, en 2012, des groupes armés prennent le contrôle du Nord du Mali qui est contraint de demander l'intervention militaire de la France

Historique des Présidents en exercice de la CEDEAO :	
• Gnassingbé Eyadéma (Togo) 77–78	• Gnassingbé Eyadéma (Togo) 99
• Olusegun Obasanjo (Nigeria) 78–79	• Alpha Oumar Konaré (Mali) 99–01
• Léopold Sédar Senghor (Senegal) 79–80	• Abdoulaye Wade (Sénégal) 01–03
• Gnassingbé Eyadéma (Togo) 80–81	• John Agyekum Kufuor (Ghana) 03–05
• Siaka Stevens (Sierra Leone) 81–82	• Mamadou Tandja (Niger) 05–07
• Mathieu Kérékou (Benin) 82–83	• Blaise Compaoré (Burkina Faso) 07–08
• Ahmed Sékou Touré (Guinea) 83–84	• Umaru Musa Yar'Adua (Nigeria) 08–10
• Lansana Conté (Guinea) 84–85	• Goodluck Jonathan (Nigeria) 10–12
• Muhammadu Buhari (Nigeria) 85	• Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) 12–14
• Ibrahim Babangida (Nigeria) 85–89	• John Dramani Mahama (Ghana) 14–15
• Dawda Jawara (Gambie) 89–90	• Macky Sall (Sénégal) 15–16
• Blaise Compaoré (Burkina Faso) 90–91	• Madam Ellen Johnson Sirleaf (Libéria) 16–17
• Dawda Jawara (Gambie) 91–92	• Faure Gnassingbe (Togo) 17–18
• Abdou Diouf (Senegal) 92–93	
• Nicéphore Soglo (Benin) 93–94	
• Jerry John Rawlings (Ghana) 94–96	
• Sani Abacha (Nigeria) 96–98	
• Abdulsalami Abubakar (Nigeria) 98–99	
	<u>Muhammadu Buhari (Nigeria) 18-19</u>
	Issoufou Mahamadou (Niger) –19- till date

¹ La France a accordé l'indépendance en 1958 à la Guinée/Afrique Française de l'Ouest et en 1960 au Bénin/Dahomey, au Burkina Faso/Haute Volta, la Côte d'Ivoire, le Mali/Afrique Française de l'Ouest, le Niger/Afrique Française de l'Ouest, le Sénégal, le Togo/Togoland. Le Portugal a rendu l'indépendance à la Guinée-Bissau en 1974 et au Cap-Vert en 1975. La Grande Bretagne signé l'indépendance du Ghana/Côte d'Or, du Nigéria, de la Sierra Leone et de la Gambie, respectivement en 1957, 1960, 1961 et 1965

face à l'inaction de la CEDEAO et aucune réponse militaire commune n'a été mise en place face à l'insurrection djihadiste au Nigéria menée depuis 2009 par Boko Haram et Ansaru.

La dimension socioculturelle diversifiée du développement devrait être une composante essentielle pour la restauration de la paix et de la sécurité dans cette région. Tirant parti du passé, les dirigeants de la Communauté ont consenti d'énormes sacrifices pour maintenir la structure politique de la région.

Il faut aussi rappeler que la CEDEAO a tenu le 31 juillet 2018 à Lomé et le 22 décembre à Abuja, respectivement sa 53^e et 54^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Ces sommets tout comme ceux des années précédentes ont toujours statué sur des mesures renforçant l'intégration régionale entre autres à travers l'accélération de la mise œuvre du protocole de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO. Entre autres Décisions adoptées sur la libre circulation il faut citer :

- ⇒ Protocole du 1er mai 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- ⇒ Protocole A/SP du 1er juin 1989 portant protocole additionnel modifiant et complétant les dispositions de l'article 7 du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- ⇒ Protocole A/P du 5 mai 1982 portant code de la citoyenneté de la communauté ;
- ⇒ Protocole additionnel A/SP du 1er juillet 1982 portant code de conduite pour l'application du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- ⇒ Protocole additionnel A/SP du 1er juillet 1986 relatif à l'exécution de la deuxième étape (droit de résidence) du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- ⇒ Protocole additionnel A/SP du 2 mai 1990 relatif à l'exécution de la troisième étape (droit d'établissement) du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- ⇒ Décision C/DEC du 3 décembre 1992 relative à l'institution d'un formulaire (harmonisé) d'immigration et d'émigration des États membres de la CEDEAO ;
- ⇒ Décision A/DEC du 10 mai 1982 relative à l'application du protocole sur la libre circulation et au programme d'information du public ;
- ⇒ Décision A/DEC du 2 mai 1990 portant institution d'une carte de résident des États membres de la CEDEAO ;
- ⇒ Résolution A/RE du 2 novembre 1984 de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement relative à l'application de la première étape du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

S'agissant des principales élections en 2018, quatre États ont organisé des scrutins soit pour des présidentielles, des législatives, les sénatoriales, les régionales et municipales. Au total, 7 scrutins ont été organisés dont 2 élections présidentielles à 2 tours en Sierra Leone et au Mali.

Date	États	Types	Étapes
4/2	Guinée	Municipales	Tour unique
7/3	Sierra Leone	Législatives et Présidentielle	Législatives Tour unique présidentielle 1 ^{er} tour
24/3	Côte d'Ivoire	Sénatoriales	Élections indirectes.
31/3	Sierra Leone	Présidentielle	2 ^d tour.
29/7	Mali	Présidentielle	1 ^{er} tour
12/8	Mali	Présidentielle	2 ^d tour.
13/10	Côte d'Ivoire	Régionales et Municipales	Tour unique
20/12	Togo	Législatives	Tour unique

1.4 Contexte socioculturel de l'Afrique de l'Ouest

Avant l'arrivée des colons, l'Afrique de l'Ouest était le berceau de plusieurs empires successifs et royaumes dont le rayonnement a traversé les siècles. Les plus illustres ont été l'empire du Ghana, l'empire du Mali, l'empire Songhaï, les empires du Jolof, d'Oyo, du Bénin et du Kanem-Bornou. La région de l'Afrique de l'Ouest est un ensemble de pays qui possède des influences et un héritage communs. Le système de parenté à plaisanterie qui lie encore aujourd'hui les ethnies et groupes sociaux ouest-africains entre eux en est un exemple frappant.

Morcelée et affaiblie après la bataille de Tondibi, l'Afrique de l'Ouest subit la colonisation européenne et américaine à la fin au XIXe siècle et durant la 1^{re} partie du XXe siècle. Certains fondements de la civilisation ouest-africaine ainsi que l'histoire impériale tombent alors progressivement dans l'oubli, mais la redécouverte des manuscrits de Tombouctou ouvre un espoir considérable pour leur compréhension.

Les trois langues des anciennes puissances coloniales (français, anglais et portugais) sont les langues officielles des États ouest-africains. Les langues traditionnellement parlées comprennent la totalité des langues dites Niger-Congo A, à l'exclusion des langues adamawa-oubanguiennes (Afrique centrale) et des langues kordofaniennes (Soudan). Les autres Langues Bénoué-congolaises (le yoruba et l'igbo parlés au Nigéria) sont parfois incluses, parfois exclues selon les sources. La diversité linguistique est importante, le groupe Niger-Congo A étant moins homogène que le groupe Niger-Congo B (langues bantoues). Plus précisément, les langues ouest-africaines appartiennent aux sous-groupes suivants :

- Les langues mandé qui incluent le bambara, principale langue du Mali, ainsi que le soninké, une langue parlée surtout au Mali, mais aussi au Sénégal et en Mauritanie
- Les langues songhaïes, parlées le long du fleuve Niger, du delta intérieur au Mali, au nord du Bénin, mais surtout dans l'ouest du Niger, dans les régions de Tillabéry et de Dosso.
- Les langues atlantiques qui incluent le wolof, parlé au Sénégal et en Gambie, et le peul, parlé dans la région du Sahel ainsi qu'en Guinée
- Les langues ijoïdes au Nigéria, dont fait partie l'ijo et le défaka
- Les langues kwa, qui regroupent les langues akan ou tano central, parlées au Ghana et en Côte d'Ivoire, et langues gbe, parlées au Ghana, au Togo, au Bénin, et au Nigéria, dont le membre le plus connu est l'éwé
- La langue dogon parlée au Mali
- Le groupe de langues kru dont font partie le bété, le nyabwa, le dida et le néyo
- Le groupe gur, contenant le dagbani

ENCADRE 2 : LA CULTURE DE LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST : MOTIVATIONS DES SOCIÉTÉS

La migration, en tant que médiation entre deux espaces, constitue un moyen privilégié d'échange de biens et de valeurs culturelles, de modes de vie et d'organisation sociale. Ces échanges, appelés transferts culturels par C. Daum (1993), ont une influence positive déterminante dans la vie des populations et sur l'organisation et la gestion des localités d'origine.

Les structures collectives des migrants, les associations et tontines trouvent ainsi leur essence dans le désir de reconstituer l'architecture de la vie communautaire originelle. En effet, les sociétés traditionnelles africaines reposaient fondamentalement sur le principe de prééminence du collectif sur l'individuel. Chaque individu est entièrement défini par rapport à son identité culturelle, ethnique et finalement par rapport à un groupe communautaire. La reconnaissance de cette conscience collective et la contrainte d'appartenance constituent une obligation morale de participer à ces organisations, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Par ailleurs, l'épargne migratoire destinée aux familles et aux localités d'origine constitue à la fois un révélateur pertinent de la permanence, de l'étroitesse et de l'intensité des relations qui lient les migrants avec leur pays d'origine. Cet attachement à la communauté et au pays d'origine explique ce que J. Barou (1978) appelle « la volonté de reconstituer un univers social » en France notamment au travers de structures associatives, dont la finalité ultime étant la recherche d'une harmonie socioculturelle. Dans cette optique d'analyse, les structures collectives des migrants, les associations et tontines sont l'expression d'un comportement culturel.

Au Mali et dans certains pays africains, la migration a un caractère initiatique et culturel dans certaines contrées. C'est le cas notamment des Soninké de la région de Kayes (migration soninké en France) et du cercle de Banamba dans la région de Koulikoro (migration au Congo-Brazzaville), la migration dogon en Côte d'Ivoire (Petit, 1998) et au Cameroun (Cissé, 2009). À Niogoméra, dans le cercle de Yélimané. Dans le milieu soninké, la migration est une expérience par laquelle tout individu doit passer, cela depuis le déclin de l'empire du Wagadu. En outre, la migration est perçue comme une phase obligatoire dans la vie de tout homme avant que celui-ci ait droit à la sédentarité. On parle ici de céder le « pas de voyage » à un autre plus jeune.

En outre, au Burkina Faso, les facteurs culturels ont un poids important dans la détermination des migrations. Ce facteur culturel est lié au fait qu'avec les pays limitrophes, les populations qui sont à cheval sur les frontières et les mouvements transfrontaliers de ces populations sont très intenses et permanents. On peut évoquer le cas des Lobis, qui vivent le long de la frontière Sud avec la Côte d'Ivoire. Il en est de même avec le Mali, où une grande partie du Burkina Faso faisait partie du Soudan français (l'actuel Mali). Les populations frontalières (Sénoufo, Bambara, Bobos, Dogon, etc.) qui sont actuellement de chaque côté de ces deux pays partagent les mêmes langues et les mêmes cultures et par conséquent les mêmes comportements décisionnels pour migrer.

Au Sénégal, dans une étude intitulée « Déterminants économiques et socioanthropologiques des migrations dans les régions du Sud et du Sud-Est du Sénégal : Kolda, Kédougou et Tambacounda, 2018 », l'appartenance ethnique n'est pas toujours perçue comme ayant une influence sur l'envie de migrer. Cependant, chez certaines ethnies, « migrer est un devoir » qu'on ne cesse de rappeler aux jeunes à chaque fois que l'occasion se présente. À titre d'exemple, chez les Peulhs, à l'occasion des festivités culturelles ou des grands événements comme les cérémonies de mariages ou encore lors du retour d'un émigré qui a réussi, les Awloubé « Griots » chantent les louanges de ce dernier et en présence de ses amis qui n'ont jamais migré. Les propos souvent mis en exergue sont « So bobo yonti yo yillo (qui se traduit littéralement par "À un certain âge, il faut aller chercher ailleurs") ou encore "Mo dannaki nénénum adoyta mandat" (traduction littérale de "Quiconque n'a pas migré, sa chère maman ne se pointera jamais à un bureau de poste pour retirer un mandat [d'argent]"). De tels propos sont devenus des dictons qui peuvent véritablement motiver une personne à migrer. Avec un tel constat, il est difficile de ne pas soutenir que la migration occupe une place non négligeable dans la société peulh.

En plus des langues Niger-Congo A, le touareg, langue berbère ainsi que le haoussa, langue tchadique sont également parlés dans la zone sahélienne. La langue fon est aussi parlée au Bénin, le goun, le bariba, l'adja et autre.

La diversité culturelle, linguistique et écologique de la région est porteuse aussi bien d'opportunités que de défis pour le processus d'intégration. Le souci de combiner les forces sur les plans politique et économique a toujours été reconnu comme un pas vers la création d'une prospérité commune dans la région. À cet égard, le premier effort d'intégration remonte à 1945 avec la création du franc CFA qui a regroupé les pays francophones de la région au sein d'une union monétaire unique. Puis en 1964, le président du Libéria, William Tubman, a proposé une union économique de l'Afrique de l'Ouest qui a abouti à un accord signé en 1965 par la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

Cependant, ces initiatives n'ont produit aucun résultat concret et ce, jusqu'en 1972 lorsque le chef de l'État du Nigéria, le général Yakubu Gowon, et son homologue togolais, Gnassingbé Eyadéma, ont entrepris une tournée dans la région pour promouvoir l'idée de l'intégration.

Ainsi, grâce à leurs efforts, des projets ont été mis en avant et servis de base à l'élaboration, en 1975, du Traité de Lagos qui allait donner naissance à la CEDEAO. À l'origine, le Traité de Lagos se cantonnait à l'économie, mais du fait des problèmes politiques qu'a connus la région, il a fait l'objet d'une révision qui a permis, en 1993, à l'élargissement de son champ d'application et de ses prérogatives.

1.5 Application du protocole du 29/5/79 sur la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes signifie que tout ressortissant de la Communauté a le droit de se déplacer librement d'un État à un autre sans entraves. Conformément à l'article 2 du Protocole A/P1/5/79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement en ses principes généraux dispose : « *Les citoyens de la Communauté ont le droit d'entrer, de résider et de s'établir sur le territoire des États membres. Le droit d'entrée, de résidence et d'établissement mentionné sera établi progressivement, au cours d'une période maximum de quinze (15) ans, à compter de l'entrée en vigueur définitive du présent protocole, par l'abolition de tous les obstacles à la libre circulation des personnes et au droit de résidence et d'établissement* ».

Le protocole du 29 mai 1979 garantit la libre entrée, c'est-à-dire sans l'obligation de détenir un visa dans les États membres pour les citoyens dont le séjour ne dépasse pas les quatre-vingt-dix (90) jours. Une seule condition est à remplir, être en possession d'un document de voyage et des certificats internationaux de vaccination en cours de validité.

Le droit de résidence sur le territoire d'un État membre de la CEDEAO est reconnu aux citoyens désirant accéder ou non à une activité salariée et à l'exercer, à part les emplois de l'administration publique à moins d'une réglementation nationale contraire. Les citoyens² auront les mêmes droits et libertés que les nationaux de l'État membre d'accueil, exception faite des droits politiques.

Pour garantir une facilitation et une simplification des formalités de passage des citoyens aux frontières internes de la CEDEAO, la Commission avait fait instituer le carnet de voyage CEDEAO et le passeport CEDEAO. Selon le Protocole additionnel du 6 juillet 1985 portant code de conduite pour l'application du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, obligation est faite aux États membres d'informer les citoyens sur les conditions d'entrée, de séjour, de résidence et d'établissement dans les autres États membres de même que les conditions d'expulsion. Mis à part cette exigence de citoyenneté, le droit de résidence requiert certaines conditions indispensables pour sa jouissance : la carte de résident vaut permis de séjour ou carte de séjour avec une validité de 3 ans, renouvelable par périodes successives de 3 ans.

À la suite de l'adoption du Programme d'initiatives transfrontalières et du fonds de facilitation de la coopération transfrontalière en janvier 2006 par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, des unités pilotes de suivi de la libre circulation des personnes aux frontières ont été créées en janvier 2007 au Nigéria, au Bénin, au Togo et au Ghana. Le but est de repérer toutes les infractions à la libre circulation des personnes aux frontières.

Il est indéniable qu'en matière de libre circulation des personnes, des progrès importants ont été accomplis en Afrique de l'Ouest. Si bien que sur certains aspects, la région est citée en exemple. Ainsi, il est aisément reconnu que : aucun visa n'est exigé nulle part aux ressortissants des États membres pour leurs déplacements dans l'espace CEDEAO. Les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ont désormais le droit de circuler librement, de s'installer où ils veulent dans la Communauté en vue d'exercer ou non une activité. Le passeport CEDEAO instauré depuis décembre 2000 est appelé à être remplacé par les Cartes

² Cf. Protocole du 29 mai 1982 portant code de citoyenneté de la CEDEAO

d'Identité Biométrique pour davantage faciliter la libre circulation comme dans l'espace UEMOA. Toutefois, seuls le Bénin, le Sénégal, et le Mali ont effectivement mis en circulation ce document de voyage communautaire.

1.6 Action de coopération et d'assistance

Plusieurs partenaires appuient la CEDEAO dans le domaine de la migration. Il s'agit entre autres de la Coopération allemande (GIZ), de l'Organisation Internationale pour les Migrations, du Bureau International du Travail, et de la Coopération Suédoise. Parmi ces organisations, l'OIM à travers le projet FMM Afrique de l'Ouest et Statistics Sweden interviennent essentiellement dans le domaine de la collecte et la gestion des données sur la migration.

Chapitre II

Démarche méthodologique pour la rédaction

Ce chapitre a pour objectif de présenter les différentes approches méthodologiques utilisées pour la rédaction de ce rapport. Il s'agit de la revue documentaire, des sources de données, des outils de collecte, de la démarche d'élaboration, l'évaluation de la qualité des données, les méthodes d'estimations des indicateurs, la méthode d'analyse, la définition des concepts et les limites de l'étude.

2.1 Revue documentaire

La revue documentaire a consisté à la collecte, l'exploitation, l'analyse et la synthèse de la documentation traitant des questions de migration aux plans régional et international ainsi que toutes les informations existantes susceptibles d'être en rapport avec l'étude. Cette documentation a aussi pris en compte la revue des statistiques des institutions internationales (HCR, OIM, Eurostat, STATAFRIC, etc.) publiées et disponibles. Ainsi pour certains indicateurs, les tendances régionales ont été collectées pour servir de données de comparaison. Par ailleurs, les dispositions juridiques et techniques qui justifient le contexte de la migration en 2018 ont été synthétisées. Au demeurant, il faut noter que le phénomène de la migration est purement contextuel et n'affiche pas toujours de linéarité avec les mouvements migratoires des années antérieures. C'est ainsi que les nouvelles mesures de répression prises en 2018 par les pays européens pour l'accès sur leur territoire par les migrants internationaux ont suscité une vague importante de mouvements migratoires au début de 2018. L'Afrique de l'Ouest n'en était épargnée et une très bonne partie des émigrants vers les autres pays de l'Afrique sont certainement en attente des occasions de migration vers d'autres régions.

2.2 Sources de données

Plusieurs sources sont généralement utilisées au niveau national pour obtenir des données sur la migration. Les principales sources relatives à cette étude sont les recensements généraux de la population, les enquêtes nationales auprès des ménages, les sources administratives (Police de la Migration, Ministère du Travail, etc.), les sources des institutions internationales (HCR, OIM, etc.).

En ce qui concerne les recensements généraux de la population, sources de données par excellence des stocks de migrants internationaux à travers les variables de base (âge, sexe, lieu de résidence actuelle, lieu de naissance, lieu de résidence antérieure, etc.), ils ont permis de faire des projections pour 2018 et de renseigner les tableaux 2, 3, 4 et 5. Mais l'une des limites est la périodicité souvent de 10 ans ne permettant pas l'observation de tendances récentes, la migration étant un phénomène contextuel. En outre, des Enquêtes Régionales sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) sont réalisées souvent dans certains pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). En 2017, elles se sont déroulées au Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo. Elles ont été utilisées comme base d'actualisation des projections sur les stocks pour l'année 2018.

Tout comme les recensements, les enquêtes nationales n'appréhendent pas tous les stocks selon la définition du concept retenue dans les lignes directrices. Il en est de même pour les flux qu'il s'agisse d'émigrants ou d'immigrants internationaux. En effet, c'est la notion de la *Migration-durée-de-vie* qui est utilisée. Elle consiste à croiser les variables lieu de naissance et le lieu de

résidence à une date de référence. Ainsi, le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans un pays autre que celui de sa naissance depuis plus d'un an. Même si dans la majorité des pays, les cartes/fiches (entrée/sortie) des services de la migration ou de la police des frontières ont été plus ou moins exploitées pour fournir les données sur les flux migratoires (tableau 1), il faut noter que certains États qui, ne disposant pas de données administratives ont juste extrait de la base du stock les mouvements au cours de la dernière année comme étant le flux migratoire.

Pour l'analyse des travailleurs migrants, les données n'étaient pas disponibles au niveau des États. Mais la méthode d'analyse de la cohérence et d'estimation des données manquantes du BIT a été utilisée. S'agissant des transferts de fonds des migrants, les données provenant des États membres ont été complétées par celles contenues dans la balance des paiements des banques centrales des différents États de l'Afrique de l'Ouest et parfois avec les estimations de la Banque Mondiale.

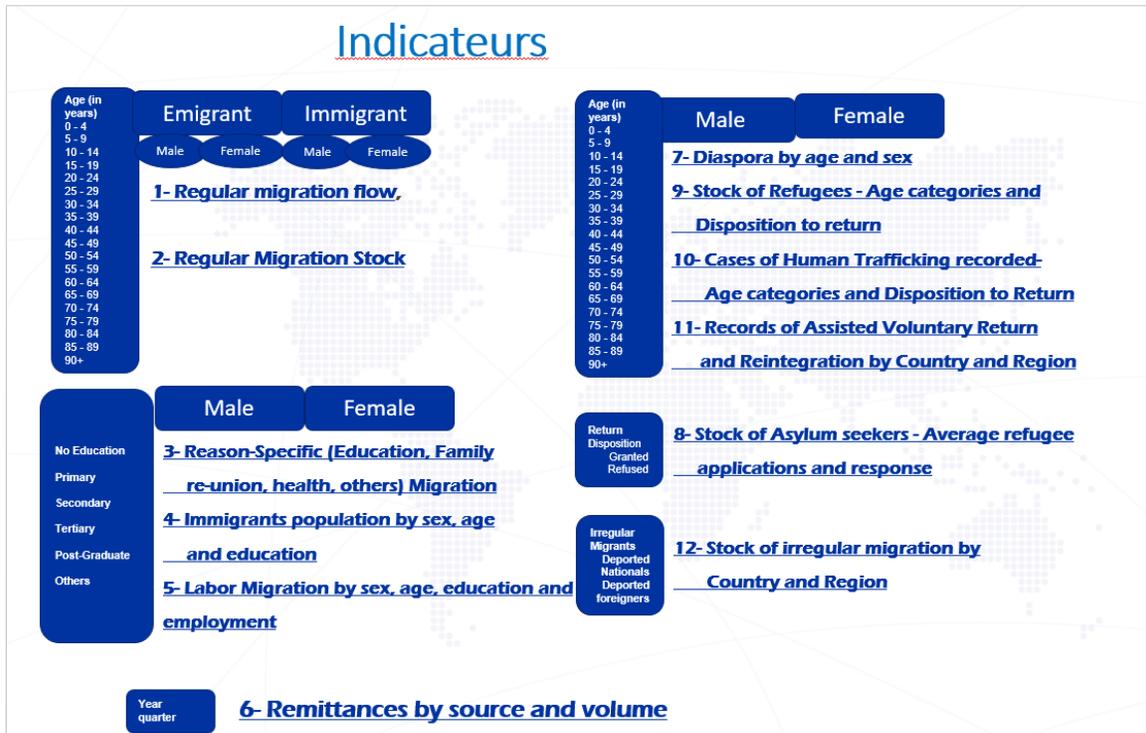
D'autres sources de données (OIM, HCR) ont été également exploitées.

2.3 Collecte des données sur la migration

L'analyse de la migration est essentiellement descriptive avec des éléments d'explication pour étayer davantage la situation de 2018. Pour mieux visualiser le phénomène à travers les pays ou certains groupes de pays, des graphiques et tableaux ont été réalisés à partir du logiciel Excel. L'analyse est faite aux niveaux national, régional et international.

2.3.1 Outil de collecte (questionnaire)

L'outil de collecte et de gestion des données de la migration pour renseigner les indicateurs régionaux a été conçu à partir du logiciel Microsoft Excel. Il porte sur les douze (12) indicateurs désagrégés selon les types de migration (émigrants et immigrants), le sexe, l'âge, etc. Ce questionnaire est consultable sur le site www.midwa.org. Les principaux indicateurs portent sur les stocks et les flux migratoires réguliers et irréguliers, les stocks de réfugiés et demandeurs d'asile, les transferts de fonds, etc.



Pour assurer un bon remplissage du questionnaire suivant les standards régionaux et internationaux en matière de la migration, la Commission de la CEDEAO a développé à l'endroit de tous les acteurs chargés de la collecte des données un guide méthodologique. En plus des philosophies qui sous-tendent les définitions des concepts, ce guide présente avec des cas pratiques le mode de fonctionnement et d'utilisation des systèmes de collecte et de traitements des données sur la migration. Ledit guide comprend les instructions de remplissage, les concepts clés et les sources de données.

2.3.2 Méthode de collecte des données

La collecte des données est une partie intégrante du développement et de l'actualisation des statistiques sur la migration. Elle vise à rassembler des données et plus généralement les données nationales suivant une approche harmonisée au plan régional.

Ces activités de collecte de données formalisées doivent être établies, adaptées aux circonstances nationales des pays, et périodiquement révisées dans le cadre de la mise en œuvre de bonnes pratiques. Les procédures de collecte de données sont nécessaires pour trouver et traiter les données existantes (c'est-à-dire des données collectées et stockées à des fins statistiques).

Cette collecte de données a débuté en juillet 2018 par la transmission de l'outil de collecte élaboré par la CEDEAO (questionnaire décrit plus haut) aux quinze (15) États membres via les points focaux chargés de le renseigner avec toutes les données nationales disponibles sur la migration et de le transmettre à la Commission de la CEDEAO. Certains Points Focaux étaient confrontés à des difficultés de traitement des informations pour renseigner ce questionnaire face aux données obsolètes et vétustes, au manque de données à l'absence d'un cadre de coordination au niveau national de la gestion des données migratoires, etc. Néanmoins, plusieurs États ont pu bien renseigner le questionnaire. Les États ayant rempli la totalité des données sur les indicateurs

sont le Nigéria et la Côte d'Ivoire, tandis que ceux qui ont présenté le plus de difficultés à le faire sont le Ghana et la Sierra Leone.

La méthode de collecte de données utilisée a été essentiellement quantitative ; ce qui d'ailleurs est une méthode de recherche de données de sources administratives ou de données d'enquêtes, utilisant des outils d'analyse mathématiques et statistiques, en vue de décrire et d'expliquer ces données sous forme de variables mesurables.

Cependant, les données provenant des états comportaient parfois des limites pour une analyse approfondie des indicateurs régionaux de la migration en Afrique de l'Ouest. Entre autres limites, on peut citer pour la plupart des États :

- Le manque de plusieurs données récentes (2018) sur certains indicateurs ;
- La non-disponibilité de données suivant la déclinaison des variables et modalités du questionnaire de la CEDEAO ;
- etc.

2.4 Évaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données est une étape importante dans les études démographiques. Elle vise à déceler les erreurs et les incohérences entachées à ces données et éventuellement à procéder à leur ajustement. L'évaluation de la qualité des données consiste en la vérification des taux de complétude de chaque indicateur (réponses fournies par les pays membres), des définitions des concepts et de la cohérence des données.

2.4.1 Taux de complétude des variables

L'évaluation des taux de réponse aux indicateurs du rapport permet de déceler les erreurs éventuelles qui pourraient entacher les analyses et la qualité des données. Les niveaux de complétude enregistrés pour les 12 indicateurs varient de 16 % (cf. tableau 10) à 100 % (cf. tableau 2), avec une moyenne globale de 65 %. En considérant la liste minimale des 6 indicateurs prioritaires validés par le Groupe Thématique de Travail sur les Données de la Migration portant sur les stocks, ce taux a atteint plus de 84 %. Afin de déterminer les tendances régionales pour chacun des indicateurs, une approche soutenable retenue par une Taskforce a permis d'estimer les données non renseignées par les pays. Cette Taskforce est constituée de huit (8) points focaux appartenant au Groupe Technique de Travail sur les Données Migratoires, et experts en analyse des indicateurs de la migration provenant du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Togo.

2.4.2 Cohérence des données

La vérification de la cohérence des données fournies par les États a été faite suivant un plan d'analyse de cohérence en conformité avec les standards internationaux en matière de la migration. Elle a consisté aux contrôles de la qualité des sources de données, des périodes de référence pour les prévisions et les estimations pour l'année 2018 et des totaux au niveau des tableaux. Ainsi, entre les tableaux de stocks et flux cette analyse de cohérence a permis de déceler les erreurs dans la considération de la définition (migrant durée de vie) utilisée par les points focaux. Toutes les incohérences observées ont pu être corrigées à partir d'autres sources de données et de la contribution des points focaux des différents pays.

2.5 Estimation et analyse des données

2.5.1 Méthode d'estimation des indicateurs

La littérature sur les projections démographiques offre deux principales approches méthodologiques pour l'estimation des données au niveau national. La première est fondée sur l'inexistence des projections nationales et/ou une bonne maîtrise de la dynamique démographique au sein des différentes entités géographiques qui composent le pays. Elle propose pour chaque subdivision sous-nationale concernée de recourir à la méthode des composantes. Les résultats obtenus sont par la suite rassemblés pour constituer les projections nationales. La seconde approche utilise les projections nationales disponibles pour produire des estimations des effectifs au sein de chacune des parties.

Au plan régional, la méthode utilisée est celle des proportions ou poids relatifs. Elle a été plus appliquée aux données manquantes du stock. Le choix de cette méthode est basé sur certaines considérations allant du taux de réponse pour les données de stock (plus de 84 %) à la spécification du comportement de la zone CEDEAO vis-à-vis de chacune des régions.

Ainsi, les indicateurs dont les données manquantes ont été estimées portent sur le flux et le stock de la migration régulière, les Raisons-Spécifiques (Éducation, Regroupement Familial, santé, autres), la Population Immigrante par sexe, âge et niveau d'éducation (stock des immigrants), la Migration du Travail par sexe et âge et les transferts de fonds des migrants par source et volume. Pour la Migration du Travail, la méthodologie développée par le Bureau International du Travail (BIT) a été utilisée pour le traitement des données. En outre, les transferts de fonds des migrants ont été complétés avec les estimations des banques centrales et de la Banque Mondiale.

Pour ce qui est des indicateurs sur la diaspora, le stock des demandeurs d'asile, le stock des réfugiés, des cas des trafics humains, le Retour volontaire assisté et le stock de la migration irrégulière ce sont les projections nationales combinées avec les estimations des organisations internationales (HCR, diaspora internationale et OIM) qui ont été utilisées.

2.5.2 Méthodologie de l'analyse

L'analyse de la migration dans ce 1^{er} rapport régional est essentiellement descriptive renforcée avec des éléments explicatifs et justificatifs de la situation en 2018. Des graphiques, des tableaux et des figures ainsi que des images illustratives sont utilisés pour mieux visualiser le phénomène à travers les pays membres de la CEDEAO, les autres pays d'Afrique hors CEDEAO et dans le reste du monde. Le niveau de désagrégation des données est fait en fonction des données disponibles soit par pays, par région, par sexe, par âge, par catégorie immigrant/émigrant, ou par groupe de pays. L'analyse comparative avec les données d'autres régions est aussi faite ainsi que l'analyse permettant d'identifier par indicateurs les grands effectifs ou parfois les pays de grands départs et de grandes destinations des migrants.

Cette analyse est basée sur la qualité, la cohérence, la probité et le caractère descriptif des données collectées. À l'issue du processus de traitement, il aura été retenu que même si les données de l'analyse de la migration sont de qualité acceptable, les analyses des indicateurs régionaux restent néanmoins descriptives et limitées, car elles ne permettent pas d'appréhender en profondeur la migration en Afrique de l'Ouest par manque de certains éléments explicatifs.

Enfin, il faut noter qu'il a été adopté trois (3) niveaux d'analyse pour chaque indicateur à savoir :

- ⇒ 1^{er} niveau : En considérant la CEDEAO comme étant un bloc et de partir des tendances globales régionales pour apprécier le comportement migratoire dans le monde entier y compris
- ⇒ 2^e niveau : Avec les détails par région et par État, analyser les mouvements migratoires de la CEDEAO vis-à-vis des régions du monde
- ⇒ 3^e niveau : En partant des proportions par sexe, âge décrire les mouvements migratoires à l'intérieur de la région c'est-à-dire entre les États membres de la CEDEAO.

Enfin pour chaque indicateur, le profile migratoire a été déterminé en fonction des variables et modalités en jeu.

2.6 Démarche d'élaboration du rapport

2.6.1 Coordination régionale de la collecte et de la gestion des données sur la migration

Pour faciliter la production des données sur la migration dans la région, la Commission de la CEDEAO avec l'appui de l'OIM avait réalisé une étude diagnostique dont les résolutions sont entre autres la mise en place au niveau régional d'un Groupe Thématique de Travail sur les Données sur la Migration. Ce Groupe de travail sous le MIDWA³ a été mis en place en 2017 et est constitué des experts nationaux (points focaux) sur les questions migratoires désignés par les Instituts Nationaux de Statistiques. Plusieurs activités de renforcement des capacités aux niveaux régional et national ont été réalisées à leur intention dans le cadre de l'harmonisation des concepts et de la facilitation de la collecte et de la gestion des données. On peut citer les ateliers de formation sur les lignes directrices sur la collecte et la gestion des données migratoires du 22 au 26 mai 2017 et de la réunion extraordinaire du groupe technique de travail du 15 au 16 février 2018 à Abuja, Nigéria.

L'atelier régional portant sur la « mise en œuvre du plan d'action régional pour l'harmonisation des outils de collecte de données sur les statistiques de la migration et du travail » du 24 au 26 juillet 2019 à Abuja, Nigéria a validé le questionnaire de collecte portant sur les 12 indicateurs régionaux retenus et a lancé la collecte des données à fin 2018. La conduite de la collecte des données sur les indicateurs régionaux de la migration au niveau des États de la CEDEAO a été assurée par les points focaux. En effet, chaque Point Focal assure la coordination nationale à travers la mise en place et l'opérationnalisation du Comité de la gestion des données sur la migration. Ce Comité National est constitué de tous les acteurs nationaux intervenants dans la migration. Il permet d'explorer et de mettre en synergie toutes les sources de production des données sur la migration.

2.6.2 Sélection des analystes

Pour l'élaboration du rapport, la Commission de la CEDEAO a opté pour la mise en place d'une Taskforce constituée de huit (8) Points Focaux du Groupe Technique de Travail sur les Données Migratoires. Ces experts en analyse des indicateurs sur la migration proviennent chacun d'un des

³ Migration Dialogue for West Africa, Dialogue sur la Migration en Afrique de l'Ouest

États Membres tels que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Togo. Sous la coordination de la Direction de la Recherche et de la Statistique de la Commission de la CEDEAO, l'élaboration du présent rapport a bénéficié de l'appui technique et/ou financier de SCB, de l'OIM et du BIT.

2.6.3 Différentes réunions techniques

Plusieurs réunions techniques se sont tenues avant la validation finale du rapport. L'objectif de ces réunions était de définir, valider la méthodologie de compilation, de calculer les indicateurs régionaux de la migration, d'analyser ces indicateurs et de dégager les grandes tendances migratoires en Afrique de l'Ouest. Au rang de ces principales réunions, il faut citer :

- Atelier méthodologique pour l'élaboration du rapport régional sur la migration du 15 au 17 juin 2020 (Visioconférence) : L'objectif était de tenir des échanges séparés avec chaque point focal pour faire le point de la collecte des données manquantes et améliorer la qualité des données nationales sur la migration afin de couvrir tous les indicateurs régionaux.
- 1^{re} Réunion Virtuelle le 06 juillet 2020 : L'objectif était de procéder au lancement de l'élaboration du rapport régional sur la migration en Afrique de l'Ouest.
- 2^e Réunion Virtuelle le 13 juillet 2020 : L'objectif était d'installer la Taskforce de rédaction du rapport et de répartir les tâches entre les membres de cette équipe.
- 3^e Réunion Virtuelle le 20 juillet 2020 : L'objectif était d'échanger sur la méthode de traitement, de compilation et d'analyse des données.
- 4^e Réunion Virtuelle le 29 juillet 2020 : L'objectif était de faire le point de la feuille de route élaborée à ce sujet.
- Série d'une dizaine de Réunions Virtuelles individuelles avec les membres de la Taskforce du 4 au 10 août 2020 : L'objectif était d'apprécier les progrès dans l'élaboration du rapport et de faire point des tâches restantes pour sa finalisation.
- Séries de Réunions Virtuelles avec la Taskforce du 29 juillet 2020 au 19 août 2020 pour analyser les insuffisances du rapport et les difficultés rencontrées par les membres lors de l'analyse des données sur la migration.
- Série de Réunions Virtuelles du 3 au 7 septembre 2020 : L'objectif était d'examiner le 1^{er} draft du rapport, partie par partie.
- D'octobre à Novembre 2020 : Transmission du document à l'OIM pour traduction et relecture du draft de rapport.
- Réunion de validation du rapport le 28 décembre 2020.
- Prise en compte des commentaires des participants et dépôt de version finale à l'OIM pour traduction.
- Etc.

2.7 Définition des concepts clés de la migration en Afrique de l'Ouest

Il est important de rappeler que le phénomène de la migration est difficile à être appréhendé, tant du point de vue théorique que pratique ; en effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approches. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études sur la migration.

C'est pour corriger ce fait que la CEDEAO a retenu des définitions harmonisées alignées aux standards internationaux.

TABLEAU 5 : DEFINITION DES CONCEPTS

CONCEPTS	DEFINITIONS	PHILOSOPHIES
MIGRANT INTERNATIONAL	Personne qui se déplace entre pays. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quels que soient 1) le statut juridique de la personne, 2) le caractère volontaire ou involontaire du déplacement, 3) les causes du déplacement ou 4) la durée du séjour.	Les migrants internationaux comprennent tous les résidents d'un pays qui ont changé de pays de résidence habituelle. Pour des raisons pratiques de mesure et conformément aux recommandations des Nations Unies, il est possible d'identifier les migrants internationaux comme étant « toutes les personnes qui résident habituellement dans le pays et qui sont des ressortissants d'un autre pays (population étrangère) ou ceux dont le lieu de naissance est situé dans un autre pays (population née à l'étranger) ».
ÉMIGRANT	Toute personne ayant quitté son État de résidence pour s'installer dans un État étranger.	
FLUX MIGRATION RÉGULIÈRE	La notion de « flux » désigne le nombre total de personnes qui se déplacent à destination ou en provenance d'un pays pendant une période de référence, généralement l'année civile. Flux d'immigrants : Nombre de personnes résidant dans un pays déterminé qui ont changé de pays de résidence habituelle pour ce pays donné pendant la période de référence. Il comprend les non-ressortissants ainsi que les ressortissants. Flux d'émigrants : Nombre de personnes qui ont changé de pays de résidence pendant la période de référence. Il comprend les ressortissants et les non-ressortissants.	Il vise à considérer le nombre d'entrées et de sorties des migrants. En réalité, le migrant international ne peut pas changer de résidence habituelle plus d'une fois au cours de la même année. Car la notion de Résidence habituelle fait appel à un Endroit où la personne a vécu sans interruption pendant la majeure partie des 12 derniers mois (c'est-à-dire pendant au moins 6 mois + 1 jour) ou au moins pendant les 12 derniers mois, sans tenir compte d'absences temporaires à des fins de vacances ou d'activités professionnelles, ou l'endroit où la personne a l'intention de vivre pendant au moins 6 mois. À considérer : - Les mouvements réglementés par les dispositions juridiques des pays d'accueil et de départ des Migrants internationaux au niveau des frontières : aériennes, terrestres et fluviales. - L'intention de changement de résidence habituelle est prise en compte et peut être éventuellement corrigée quand l'information sur la réelle durée de séjour est connue. À ne pas considérer : - les mouvements internes, c'est-à-dire à l'intérieur du pays quelle que soit la raison de changement de résidence habituelle. - Les mouvements des voyageurs simples (affaire, politique, diplomatie, etc.), des touristes, etc.
STOCK	Le stock de la migration régulière se réfère au nombre total de migrants internationaux présents dans un pays donné à un moment donné dans le temps. Stock d'immigrés : Le Nombre de personnes ayant changé de pays de résidence habituelle pour s'installer dans un pays donné. Le stock de migrants d'un pays couvre généralement le groupe d'étrangers qui y a une résidence habituelle. Stock d'émigrés : Il s'agit du nombre de résidents qui ont changé leur pays de résidence habituelle et élu domicile hors du pays en question. Le stock de migrants d'un pays est	Il se réfère à l'effectif des étrangers résidents dans un pays à un instant t au moment de leur recensement. Ici également, la notion de Résidence habituelle est primordiale et fait appel à un Endroit où une personne a vécu sans interruption pendant la majeure partie de ses temps de repos au cours des 12 derniers mois (c'est-à-dire pendant au moins six mois et un jour) ou au moins pendant les 12 derniers mois, sans tenir compte d'absences temporaires à des fins de vacances ou d'activités professionnelles, ou l'endroit où une personne a l'intention de vivre pendant au moins six mois. Il est important de considérer un instant précis pour la comptabilisation du stock. Généralement, il est arrêté au 31 décembre de l'année considérée. À cet effet, plusieurs enquêtes se réalisent au cours du 4 ^e trimestre de l'année pour minimiser les marges d'erreur pour l'année. Pour les recensements, les questions doivent être plus précises en termes d'échéances pour l'identification des migrants. À considérer : - les étrangers qui résident déjà ou qui ont l'intention de résider dans le pays sont pris en compte ; - les personnes qui ne faisaient pas partie du pays au début de leur vie et qui sont venues installer leur résidence habituelle dans le pays ; - l'intention de changement de résidence habituelle est prise en compte et peut être éventuellement corrigée quand l'information sur la réelle durée de séjour est connue ; - la notion de « régulier » se réfère au caractère légal ou officiel dans le pays. Elle est fonction des législations en vigueur dans le pays pour désigner les migrants réguliers.

généralement considéré comme le groupe de citoyens de ce pays qui habitent habituellement à l'étranger (c'est-à-dire le stock de ressortissants étrangers).

À ne pas considérer :

- les nationaux migrants de retour quel que soit la raison de changement de résidence habituelle et/ou la durée de leur séjour à l'étranger. C'est-à-dire les ressortissants du pays où ils sont recensés, qui ont émigré auparavant puis sont revenus vivre dans le pays.

Les voyageurs simples (affaire, politique, diplomatie, etc.), des touristes ou autres pour des durées de séjour inférieur à 6 mois.

RAISON-SPECIFIQUE (ÉDUCATION, RÉUNIFICATION FAMILIALE, SANTÉ, AUTRES)

Il s'agit du stock de la migration régulière éclaté suivant les raisons spécifiques des migrants.

Rappelons la définition du stock de la migration régulière se réfère au nombre total de migrants internationaux présents dans un pays à un moment donné dans le temps.

Il faut noter que si l'on peut disposer des stocks de migration régulière à toute échéance, ce serait l'idéal pour l'éclater suivant les raisons spécifiques énumérées et de faire les analyses de manière convenable pour cet indicateur. Les flux nets de la migration régulière au cours des années suivant le recensement permettent d'établir les stocks migratoires plus actualisés à des périodes plus récentes, sinon à toute échéance voulue. L'avantage de ce procédé est qu'il permet d'avoir des valeurs plus approximatives des stocks plutôt que de se caler sur des estimations qui au finish ne reflètent pas toujours la réalité. En effet, le phénomène de la migration est multi complexe et changeant à tout instant. Ce qui fait qu'il vaut mieux tabler sur les données très récentes pour les analyses au quotidien.

Ainsi, la disposition des informations sur les flux nets permettra de corriger dans une certaine mesure les effectifs pour avoir le stock récent. Ce stock éclaté suivant les raisons spécifiques de la migration internationale offre des données plus récentes pour l'actualisation du profil migratoire, le phénomène de la migration étant changeant et complexe.

Il est important de préciser que les périodes pour la comptabilisation de ces flux migratoires nets sont les années après la réalisation du recensement de la population. Le flux étant généralement, apprécié suivant chaque année calendaire.

Par ailleurs, il est bien évidemment, la répartition de la migration suivant les raisons spécifiques doit être effectuée sur la base du stock actualisé. Mais il est remarqué que les informations collectées sur les flux de migrants au niveau des frontières offrent plus de détails, et surtout sur les raisons spécifiques lors de la migration. À cet effet, de façon progressive, les variables des recensements seront alignées sur les besoins réels de détails d'informations qu'offrent déjà les flux.

À considérer :

- Les effectifs des migrants à la fin d'une période et les flux nets des années suivantes jusqu'à l'année récente demandée.
- Les mouvements des Migrants internationaux au niveau des frontières : aériennes, terrestres et maritimes.
- L'intention de changement de résidence habituelle est prise en compte et peut être éventuellement corrigée quand l'information sur la réelle durée de séjour est connue.

À ne pas considérer :

- les mouvements internes, c'est-à-dire à l'intérieur du pays quelle que soit la raison de changement de résidence habituelle.

Les voyageurs simples (affaire, politique, diplomatie, etc.), des touristes ou autres pour des durées de séjour inférieur à 6 mois

POPULATION IMMIGRANTE PAR SEXE, ÂGE ET ÉDUCATION

L'immigrant est toute personne qui se rend dans un État dont il ne possède pas la nationalité avec l'intention d'y installer sa résidence habituelle. Pour cet indicateur, l'effectif des immigrants est réparti suivant le sexe et les niveaux éducatifs lors de la migration.

Comme pour la Table 2, l'on peut considérer l'effectif des étrangers résidant dans le pays comme étant le stock des immigrants. Cependant, le même procédé que celui de la Table 3 doit être effectué pour cet indicateur, mais seulement pour les immigrants. Ainsi, il faudra établir le stock le plus récent en ajoutant au stock obtenu lors du précédent recensement les flux nets (au cours des années après le recensement du stock jusqu'à l'année la plus récente).

Il est important de considérer une période précise pour la comptabilisation des flux migratoires. Généralement, c'est l'année calendaire qui est considérée. Bien évidemment, la répartition des immigrants, suivant le niveau éducatif, doit être effectuée sur la base du stock actualisé des étrangers résidant sur le territoire.

À considérer :

- Les effectifs des étrangers à la fin d'une période et les flux des entrées des années suivantes jusqu'à l'année demandée.
- Les entrées des migrants internationaux au niveau des frontières : aériennes, terrestres et fluviales.
- L'intention de changement de résidence habituelle est prise en compte et peut être éventuellement corrigée quand l'information sur la réelle durée de séjour est connue.

À ne pas considérer :

- les mouvements internes, c'est-à-dire à l'intérieur du pays quelle que soit la raison de changement de résidence habituelle.

Les voyageurs simples (affaire, politique, diplomatie, etc.), des touristes ou autres pour des durées de séjour inférieur à 6 mois.

Les travailleurs migrants internationaux

Le concept de travailleurs migrants internationaux sert à mesurer le lien actuel avec le marché du travail des migrants internationaux dans un pays, indépendamment de l'objectif initial de la migration, et celui d'autres personnes qui ne sont pas des résidents habituels du pays mais qui ont actuellement un lien avec le marché du travail du pays où s'effectue la mesure.

L'expression migration internationale de main d'œuvre est utilisée de façon générique pour renvoyer, de façon générale, aux concepts liés aux processus et aux résultats des migrations internationales de main d'œuvre, et notamment, aux trois concepts suivants :

- a) les travailleurs migrants internationaux ;
- b) les migrants internationaux en vue de travailler ;
- c) les travailleurs migrants internationaux de retour.

MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE PAR SEXE, ÂGE, ÉDUCATION ET EMPLOI

Rappelons la définition de l'immigrant qui n'est rien d'autre qu'une personne qui se rend dans un État dont il ne possède pas la nationalité avec l'intention d'y installer sa résidence habituelle. Cet effectif est réparti suivant les tranches d'âges, le sexe et les niveaux éducatifs lors de la migration.

Cet indicateur est particulier dans sa considération en termes de besoins actuels de données. Pour le moment, il faut comprendre qu'il s'agit des immigrants comme à la Table 4. Avec le temps, les modalités suivant émigrants et immigrants seront intégrées.

Comme indiqué pour la Table 4, l'on peut considérer l'effectif des étrangers résidant dans le pays à la place du stock des immigrants. Cependant, le même procédé que celui des Tables 3 & 4 doit être effectué pour cet indicateur. Ainsi, il faudra combiner le stock et les flux (flux au cours des années après le recensement du stock jusqu'à l'année la plus récente).

Il est important de considérer une période précise pour la comptabilisation des flux migratoires. Généralement, c'est l'année calendaire qui est considérée. Bien évidemment, la répartition des immigrants suivant le niveau éducatif pourrait être effectuée sur la base du stock actualisé des étrangers résidant sur le territoire. Mais il est remarqué que les informations collectées sur les flux de migrants au niveau des frontières offrent plus de détails sur les migrants entrant dans le pays.

À considérer :

- Les effectifs des étrangers à la fin d'une période et les flux des entrées des années suivantes jusqu'à l'année de compilation des données.
- Les entrées des migrants internationaux au niveau des frontières : aériennes, terrestres et fluviales.
- L'intention de changement de résidence habituelle est prise en compte et peut être éventuellement corrigée quand l'information sur la réelle durée de séjour est connue
- Les représentations étrangères dans le pays, les associations, les regroupements professionnels des étrangers, etc.

À ne pas considérer :

- les mouvements internes, c'est-à-dire à l'intérieur du pays quelle que soit la raison de changement de résidence habituelle.
- Les voyageurs simples (affaire, politique, diplomatie, etc.), des touristes ou autres pour des durées de séjour inférieur à 6 mois.

Les emplois saisonniers de courtes durées (moins de 6 mois)

MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE PAR SEXE, ÂGE, ÉDUCATION ET EMPLOI

Rappelons la définition de l'immigrant qui n'est rien d'autre qu'une personne qui se rend dans un État dont il ne possède pas la nationalité avec l'intention d'y installer sa résidence habituelle. Cet effectif est réparti suivant les tranches d'âges, le sexe et

Cet indicateur est particulier dans sa considération en termes de besoins actuels de données. Pour le moment, il faut comprendre qu'il s'agit des immigrants comme à la Table 4. Avec le temps, les modalités suivant émigrants et immigrants seront intégrées.

Comme indiqué pour la Table 4, l'on peut considérer l'effectif des étrangers résidant dans le pays à la place du stock des immigrants. Cependant, le même exerce que celui des Tables 3 & 4 doit être effectué pour cet indicateur. Ainsi, il faudra combiner le stock et les flux (flux au cours des années après le recensement du stock jusqu'à l'année la plus récente).

Il est important de considérer une période précise pour la comptabilisation des flux migratoires. Généralement, c'est l'année calendaire qui est considérée. Bien évidemment, la répartition des immigrants suivant le niveau éducatif pourrait être effectuée sur la base du stock actualisé des étrangers résidant sur le territoire. Mais il est remarqué que les informations collectées sur les flux de migrants au niveau des frontières offrent plus de détails sur les migrants entrant dans le pays.

À considérer :

- les niveaux éducatifs lors de la migration.
- Les effectifs des étrangers à la fin d'une période et les flux des entrées des années suivantes jusqu'à l'année de compilation des données.
 - Les entrées des migrants internationaux au niveau des frontières : aériennes, terrestres et fluviales.
 - L'intention de changement de résidence habituelle est prise en compte et peut être éventuellement corrigée quand l'information sur la réelle durée de séjour est connue
 - Les représentations étrangères dans le pays, les associations, les regroupements professionnels des étrangers, etc.

À ne pas considérer :

- les mouvements internes, c'est-à-dire à l'intérieur du pays quelle que soit la raison de changement de résidence habituelle.
- Les voyageurs simples (affaire, politique, diplomatie, etc.), des touristes ou autres pour des durées de séjour inférieur à 6 mois.

Les emplois saisonniers de courtes durées (moins de 6 mois)

TRANSFERTS DE FONDS PAR SOURCE ET PAR VOLUME

Les transferts de fonds font référence aux Sommes gagnées ou acquises par les non-ressortissants et qui sont transférées dans leur pays d'origine.

Cet indicateur retrace pour chaque pays les volumes de fonds envoyés ou reçus de ses ressortissants résidant à l'étranger. Il est évident que des ressortissants étrangers résidant dans le pays envoient des fonds dans leur pays d'origine. Il permet d'appréhender la migration des fonds.

Ici, il faut comprendre par **envoi de fonds** les sorties de **liquidité monétaire** en direction de l'étranger vers des personnes physiques résidant à l'étranger. Il n'inclut pas les envois de fonds entre personnes morales ou entre institutions financières pour des activités de financement. Étant donné qu'il s'agit de flux monétaire, il est important de considérer une période précise pour leur comptabilisation. Généralement, c'est l'année calendaire qui est considérée, mais les données trimestrielles et même mensuelles existent du fait de la traçabilité permanente établie par les banques centrales dans le cadre de la gestion des devises. Ainsi, pour cet indicateur, les envois et les réceptions de fonds seront établis par trimestre pour des analyses de saisonnalité.

Cependant, il faut noter que les banques centrales prennent tous les transferts de fonds entre individus sans se soucier qu'il s'agisse des migrants ou pas. Cet état de choses sera corrigé progressivement avec le temps avec d'autres instruments d'identification des flux financiers des réels migrants. Il faut également noter que les transferts d'argent qui ne transitent pas par les institutions financières ne sont pas maîtrisés donc pas pris en compte. Mais les études ainsi que certaines variables des recensements et enquêtes sur la population permettent de les estimer. Dans ce cas, il convient de mettre un commentaire en indiquant les montants estimés et ceux des institutions financières.

À considérer :

- Les flux monétaires entre individus résidant dans des pays différents pour s'accorder aux réels migrants internationaux.
- Les envois de fonds de la diaspora aussi sont-ils à prendre en compte.
- Les pays d'envois et de réception de ces fonds.
- Les opérations sont enregistrées que quand elles sont effectivement effectuées.

À ne pas considérer :

- Les envois en nature, même s'ils sont évalués en monnaie
- Les intentions d'envois, ou de réception de fonds quelle que soit la raison

Les transferts de fonds intrapays

DIASPORA PAR ÂGE ET SEXE

Le Fonds Monétaire International (FMI) définit la diaspora comme un groupe de personnes ayant migré et leurs descendants qui maintiennent un lien avec leur pays natal. L'Union Africaine définit sa diaspora dans les termes suivants : « *personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de*

À tenir compte de la définition de l'Union Africaine qui est harmonisée dans les définitions des concepts de la migration au sein de la région CEDEAO, la diaspora d'un pays n'inclut que la population originaire de ce pays et résidant à l'étranger, en d'autres termes, hors du territoire d'origine. Cette définition insiste simultanément sur les contraintes de nationalité (personne originaire ou ressortissant d'un pays), de résidence habituelle installée hors du pays et surtout tenir des liens de coopération pour participer au développement de son pays d'origine.

À considérer :

- Les effectifs des associations dans un pays qui sont des ressortissants d'un autre pays à la fin d'une période donnée.
- Les personnes qui ne faisaient pas partie du pays au début de leur vie et qui ont installé leur résidence habituelle dans un autre pays, mais contribue au développement de leur pays d'origine ou de naissance d'une manière ou d'une autre.

contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité».

À ne pas considérer :

- les associations internes ou locales, c'est-à-dire à l'intérieur du pays quels que soient les motifs de leur regroupement.

Les ressortissants d'autres pays même s'ils ont des liens de coopération et/ou contribuent au développement du pays considéré.

STOCK DE DEMANDEURS D'ASILE - MOYENNE DES DEMANDES ET DES RÉPONSES DE RÉFUGIÉS

Le stock des demandeurs d'asile correspond à l'ensemble des personnes demandant à obtenir leur admission sur le territoire d'un État en qualité de réfugiés et attendant que les autorités compétentes statuent sur leur requête. En cas de décision de rejet, le ou les demandeur (s) débouté (s) doit ou doivent quitter le territoire de l'État considéré ; il est susceptible de faire l'objet d'une mesure d'expulsion au même titre que tout étranger en situation irrégulière, à moins qu'une autorisation de séjour soit accordée pour des raisons humanitaires ou sur un autre fondement.

Il est important d'être attentif aux définitions fonctionnelles et juridiques des termes « réfugié » et « demandeurs d'asile » lorsque l'on étudie les questions et les sources de données ci-après.

La demande d'asile est généralement individuelle. Les raisons sont a priori politiques. Tandis que les réfugiés sont souvent en masse. D'ailleurs, dans l'Approche commune de la CEDEAO sur la migration, il est stipulé : 1) soucieux de l'intensité des mouvements de réfugiés en Afrique de l'Ouest et 2) face aux difficultés de leur gestion et la régularisation de leur situation après les conflits, les États membres de la CEDEAO s'engagent à mettre en place des instruments d'intégration régionale (CEDEAO, 2008 a, 5). Par ailleurs, la cible 16.9 des Objectifs de Développement durable comprend une disposition visant à garantir à tous une identité juridique (Nations Unies, 2015, 25).

STOCK DE RÉFUGIÉS - CATÉGORIES D'ÂGE ET DISPOSITION DE RETOUR

C'est l'ensemble des Personnes qui, « craignant avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, se trouve hors du pays dont elles ont la nationalité et qui ne peuvent ou, du fait de cette crainte, ne veulent se réclamer de la protection de ce pays ». (Article 1er, A.2, de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951, telle que modifiée par le Protocole de 1967.)

S'agissant de la traite des personnes, elle concerne les personnes qui ont traversé les frontières. Par ce groupe, ici il faut s'intéresser aux migrants, c'est-à-dire ceux qui ont changé de résidence habituelle, ou qui ont exprimé lors de leur traversée l'intention d'aller passer plus de temps de repos dans un autre pays au des 12 mois suivants.

CAS DE TRAITE DES PERSONNES ENREGISTRÉ - CATÉGORIES D'ÂGE ET DISPOSITION À RETOURNER

« Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. » (Art. 3 [a], Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, 2000). La traite des personnes peut avoir lieu au niveau national ou avoir une portée transnationale.

À considérer :

- Les personnes non-ressortissantes du pays ayant officiellement soumis des demandes d'asile quelle que soit la raison, et, quelle que soit la durée du séjour.
- Les populations déplacées en raison de conflits sociaux, qui sont directement assistées par le HCR et autres ONG qui apportent des soutiens aux réfugiés.
- Parmi les migrants ceux qui ont été victime de la traite des personnes.

À ne pas considérer :

- Les déplacés au sein d'un même État,

Les réfugiés nationaux. Cette catégorie de réfugiés est très fréquente et bénéficie des appuis des Organisations internationales non gouvernementales.

DOSSIERS DE L'AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE ET À LA RÉINTÉGRATION

Cet indicateur concerne les demandeurs d'asile déboutés, de migrants victimes de la traite des personnes, d'étudiants en situation de détresse, de nationaux qualifiés et autres migrants ne souhaitant pas demeurer dans l'État considéré ou ne pouvant s'y maintenir légalement. La réintégration est relative aux appuis administratifs, logistiques et financiers aux migrants ou demandeurs d'asile de retour et à leur réinsertion dans le pays d'origine fondé sur une base volontaire.

À considérer :

- Les migrants de retour forcés ou volontaires
- Les populations déplacées en raison de conflits sociaux, qui sont directement assistées par le HCR et autres ONG qui apportent des soutiens aux réfugiés.

À ne pas considérer :

- Tous les voyageurs

STOCK DES MIGRATIONS IRRÉGULIÈRES

Il s'agit d'une migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination. Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la migration irrégulière. Dans la perspective du pays de destination, il s'agit de l'entrée, du séjour et du travail illégal dans le pays, impliquant que le migrant n'a pas les autorisations nécessaires ou les documents requis selon la loi d'immigration pour entrer, résider et travailler dans le pays en question. Dans la perspective du pays d'origine, l'irrégularité s'avère par exemple lorsqu'une personne franchit une frontière internationale sans un passeport ou document de voyage valide, ou ne remplit pas les exigences administratives pour quitter le

pays. Il y a cependant une tendance à restreindre l'usage du terme « migration illégale » aux cas de traite des personnes et au trafic illicite de migrants.

Chapitre III

Analyse des principaux indicateurs de la Migration en Afrique de l'Ouest

3.1 Flux de la migration régulière

3.1.1 Mouvements migratoires

Les mouvements migratoires de la CEDEAO (flux des entrées et des sorties entre États de la région et/ou avec les autres régions) ont atteint un niveau global de 2,12 millions en 2018. Les hommes (67,87 %) ont été plus mobiles que les femmes (32,13 %) au cours de cette année.

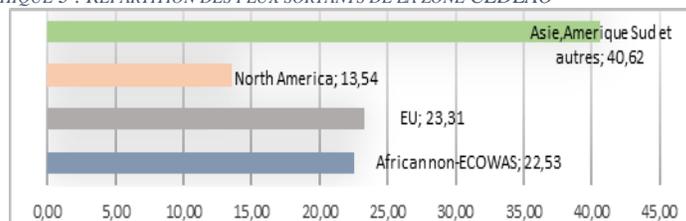
À l'intérieur de l'espace CEDEAO, ces flux migratoires (entrée et sortie) ont été chiffrés à 1,01 million de migrants, soit 47,80 % du niveau global. Enfin, que ce soit à destination ou en provenance d'autres régions (Afrique hors CEDEAO, Union européenne et Amérique du Nord). Ces flux de migrants ont respectivement atteint 13,73 %, 12,73 % et 6,78 %. Les autres régions non moins importantes ont un poids régional de 18,96 % de l'ensemble des mouvements migratoires avec l'Afrique de l'Ouest.

3.1.2 Flux sortant de la l'espace CEDEAO : Émigration

En 2018, les mouvements de sortie d'un État membre de la CEDEAO vers un autre État membre de l'espace représentent 41,13 % de l'ensemble des flux d'émigration.

Durant la même période, alors que 22,53 % des sorties au-delà des frontières de la CEDEAO l'ont été à destination d'autres pays africains, 23,31 % de ces sorties se sont faites à destination de pays de l'Union européenne, tandis que seulement 13,54 % l'ont été à destination de pays d'Amérique du Nord (principalement les États-Unis et le Canada). Il est cependant important de relever que 40,62 % des sorties de l'espace CEDEAO en 2018 ont eu pour principale destination des pays d'Asie, d'Amérique latine ou autres pays.

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES FLUX SORTANTS DE LA ZONE CEDEAO



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

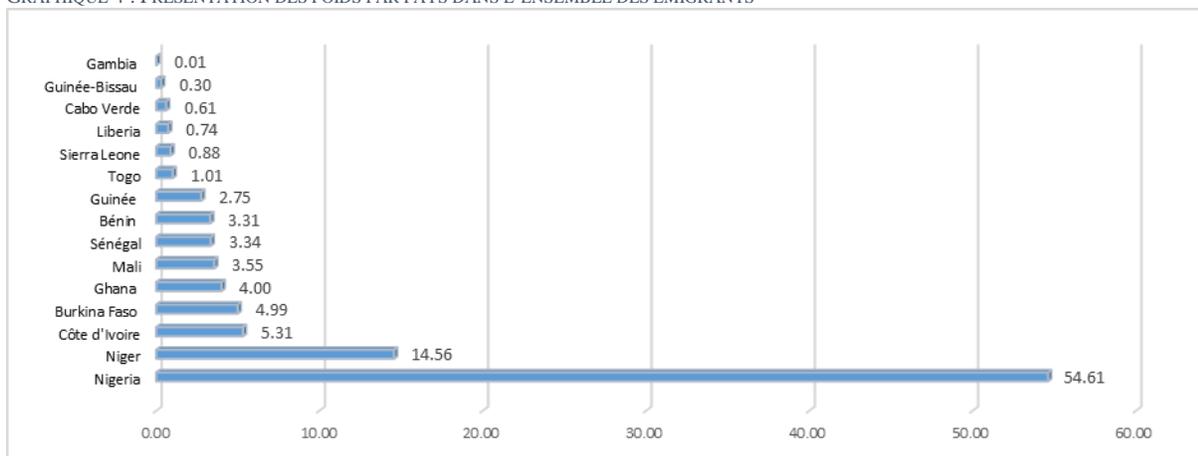
3.1.3 Catégorisation des flux sortants de la CEDEAO

❖ Proportion d'émigrants des pays de la CEDEAO par effectif engendré

En classifiant les pays par effectif global de flux sortants, l'analyse permet d'identifier les pays qui ont engendré de grands départs de migrants. Ainsi, il se dégage pour l'année 2018 que :

- Le Nigéria est le pays de grands départs d'émigrants vers les autres États de la région avec 54,61 % de l'ensemble des émigrants de la région. Il est suivi du Niger (14,56 %) ;
- Les pays ayant moyennement connu le départ d'émigrants sont : Côte d'Ivoire (5,31 %), Burkina (4,99 %), Ghana (4,00 %), Mali (3,55 %), Sénégal (3,34 %), Bénin (3,31 %) et la Guinée (2,75 %) ;
- Les pays avec les faibles effectifs d'émigrants sont le Togo (1,01 %), la Sierra Leone (0,88 %), le Libéria (0,74 %), le Cabo Verde (0,61 %), la Guinée-Bissau (0,30 %) et la Gambie (0,01 %).

GRAPHIQUE 4 : PRESENTATION DES POIDS PAR PAYS DANS L'ENSEMBLE DES EMIGRANTS



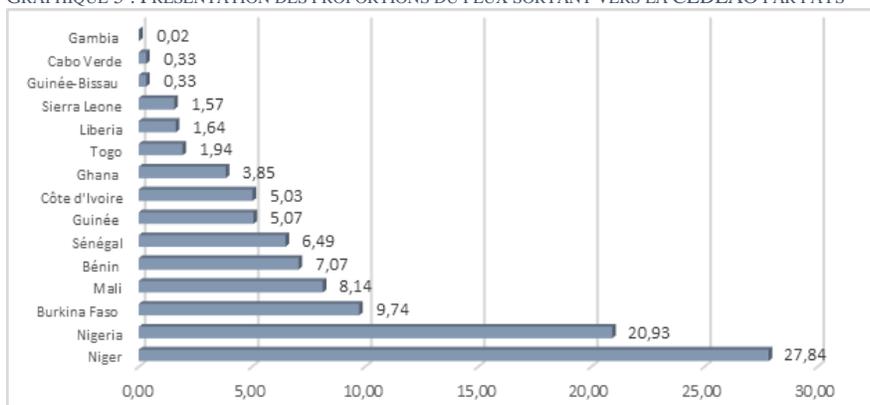
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

❖ Proportions relatives des flux des émigrants vers les autres États de la CEDEAO

L'analyse des données sur les parts des émigrants de chaque État à destination des autres États de la CEDEAO permet d'avoir les classifications suivantes :

- Le Niger et le Nigéria sont les deux États de grands départs d'émigrants vers les autres États de la région avec respectivement 27,84 % et de 20,93 % de l'ensemble des émigrants de la région ;
- Les pays ayant moyennement connu le départ d'émigrants sont : Burkina (9,74 %), Mali (8,14 %), Bénin (7,07 %), Sénégal (6,49 %), Guinée (5,07 %), Côte d'Ivoire (5,03 %) et Ghana (3,85 %) ;
- Les pays avec les faibles effectifs d'émigrants sont le Togo (1,94 %), le Libéria (1,64 %), la Sierra Leone (1,57 %), la Guinée-Bissau (0,33 %) le Cabo Verde (0,33 %), et la Gambie (0,02 %).

GRAPHIQUE 5 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX SORTANT VERS LA CEDEAO PAR PAYS



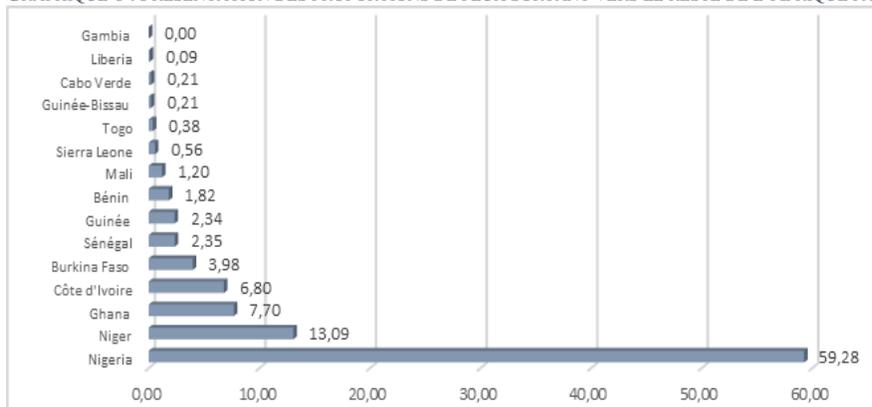
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

❖ Classification des pays par Proportion d'émigrants vers l'Afrique hors CEDEAO

Mis à part l'Afrique de l'Ouest qui est la première des destinations des migrants de la région, les émigrants privilégient en 3^e position l'Afrique hors CEDEAO (13,26 % juste derrière l'Union européenne) qui a accueilli plusieurs émigrants de la zone CEDEAO en 2018. L'évaluation du flux des émigrants à destination des autres États de l'Afrique affiche :

- Le Nigéria (59,28 %), comme étant l'État ayant la plus forte proportion de ses émigrants, à destination des pays de l'Afrique hors CEDEAO. Il est suivi de plus de 40 points en pourcentage par le Niger (13,09 %), le Ghana (7,70 %), la Côte d'Ivoire (6,80 %) et le Burkina (3,98 %) ;
- Le Libéria (0,09 %) et la Gambie (0,00 %) comme étant les États ayant les plus faibles proportions d'émigrants à destination de l'Afrique hors CEDEAO.

GRAPHIQUE 6 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DE FLUX SORTANT VERS LE RESTE DE L'AFRIQUE PAR PAYS



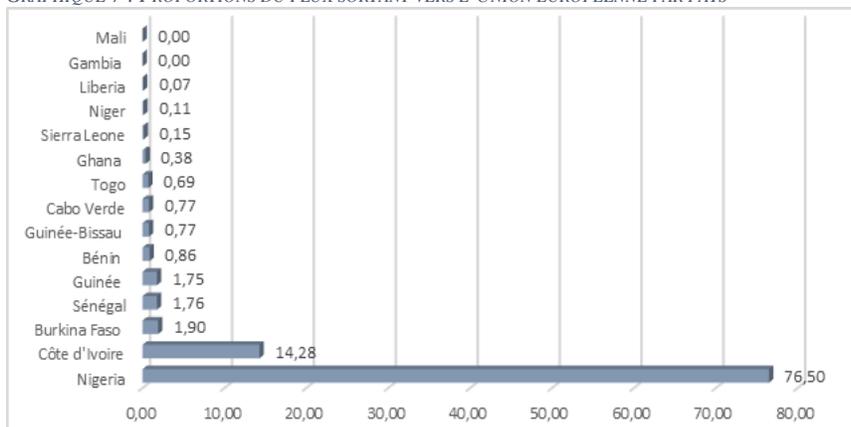
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

❖ Classification des pays par proportion d'émigrants vers l'Union européenne

L'évaluation des flux sortants (émigrants) indique que la destination Union européenne est privilégiée par 13,72 % des migrants ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ayant migré en 2018. Elle permet d'avoir la catégorisation suivante :

- Le Nigéria a été très mobile en termes de migration vers l'Union européenne en 2018. En effet, ses émigrants vers cette région représentent 76,50 % de l'ensemble du flux migratoire sortant de toute la région. La Côte d'Ivoire (14,28 %) est à moins de 62,00 % près en 2^e position dans l'ordre d'importance des États à avoir la plus forte proportion d'émigrés à destination de l'Union européenne ; le Burkina, le Sénégal et la Guinée ont chacun un peu moins de 2,00 %.
- La Gambie et le Mali sur cette période restent les pays à ne presque pas avoir dans leurs compositions de sortants de migrants vers cette région.

GRAPHIQUE 7 : PROPORTIONS DU FLUX SORTANT VERS L'UNION EUROPEENNE PAR PAYS



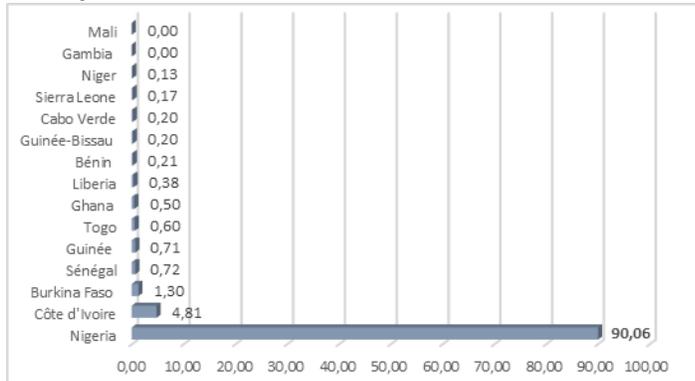
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

❖ Classification des États par proportion d'émigrants vers l'Amérique du Nord

La destination Amérique du Nord (7,97 %) en 2018 a reçu la plus faible proportion des émigrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest. Le graphique 8 ci-dessous indique que :

- Les émigrants vers cette région sont essentiellement des Nigériens (90,06 %), la plus forte proportion d'émigrés à destination de l'Amérique du Nord ;
- La Côte d'Ivoire (4,81 %) et le Burkina (1,30 %) en 2^e et 3^e positions présentent de faibles proportions d'émigrés à destination de l'Amérique du Nord. Les autres États ont chacun moins de 0,75 %.

GRAPHIQUE 8 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX SORTANT VERS L'AMERIQUE DU NORD PAR PAYS



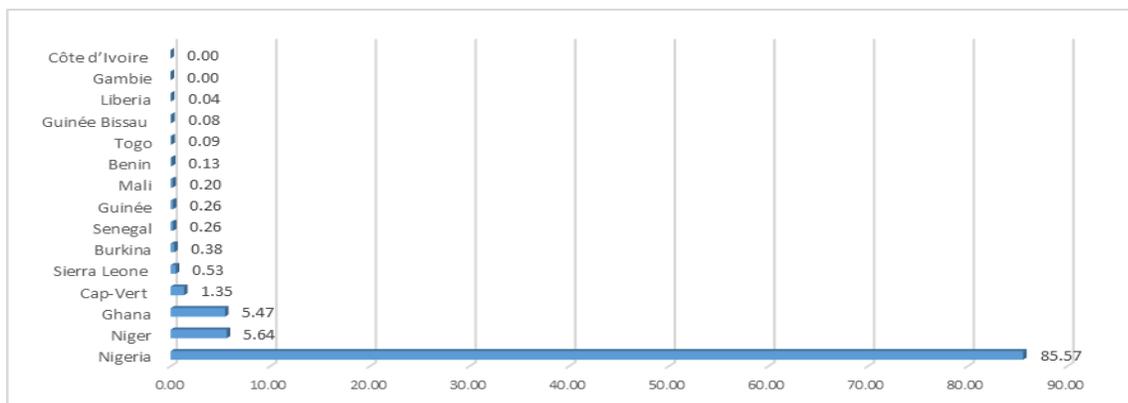
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

❖ Classification des États par proportion d'émigrants vers les autres régions

L'analyse des données sur les parts des émigrants de chaque État à destination des autres régions permet d'avoir les classifications suivantes :

- Le Nigeria reste le pays qui a engendré la majorité des émigrants vers le reste du Monde, soit 85,57% ;
- Les pays ayant engendré moyennement de sortants sont le Niger (5,64%) et le Ghana (5,47%) ;
- Les pays avec les faibles effectifs de sortants sont le Cabo-Vert (1,35%), la Sierra Leone (0,53%), le Burkina (0,38%), le Sénégal (0,26%) , la Guinée (0,26%), le Mali (0,20%), le Benin (0,13%), Togo (0,09%), la Guinée Bissau (0,08%), le Liberia (0,04%), la Gambie (0,0%) et la Côte d'Ivoire (0,0%).

GRAPHIQUE 9 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX SORTANT VERS LES AUTRES REGIONS



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

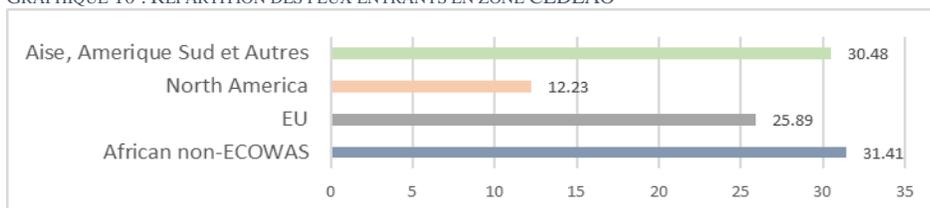
3.1.4 Flux entrant des migrants dans l'espace CEDEAO : Immigration

De manière globale, les mobilités migratoires se produisent principalement entre les États de la même région. Cette situation se confirme avec les résultats d'INED, 2017 qui ont conclu que la majorité des migrants internationaux (67 % originaires d'Europe, 60 % d'Asie, 60 % d'Océanie et 53 % d'Afrique) résidaient dans un pays situé dans leur région de naissance. Il en est de même pour la CEDEAO au niveau du flux, car 54,8 % des mouvements de flux d'entrants concernent les échanges intra régionaux.

Aussi, les mouvements d'immigrants dans la zone CEDEAO ne sont pas dominés par les régions d'Afrique, mais plutôt par les autres continents. En effet, les flux entrants de 2018 en provenance de l'Afrique ne représentent que 31.41 %. Les mouvements migratoires en provenance de l'UE représentent 25,89 % tandis que ceux provenant de l'Amérique du Nord en représentent 12,23 % contre 30,48% pour ceux en provenance des autres régions telles que l'Asie et l'Amérique du Sud représentent.

La structure par sexe des entrants en zone CEDEAO reste déséquilibrée en 2018, car 70,50 % sont des hommes et seulement 29,50 % sont des femmes.

GRAPHIQUE 10 : REPARTITION DES FLUX ENTRANTS EN ZONE CEDEAO



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

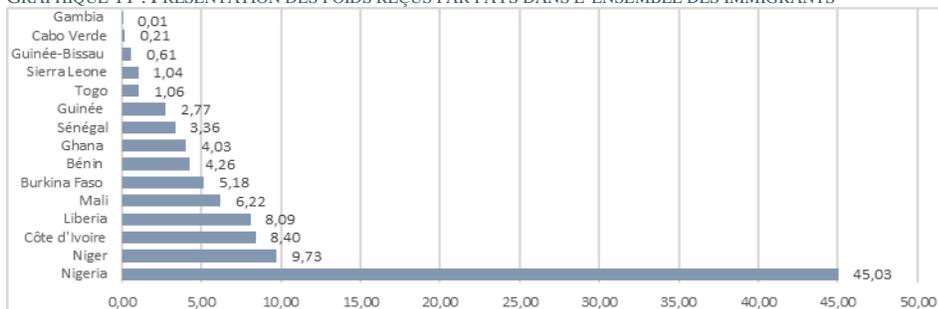
3.1.5 Catégorisation du flux entrant en Zone CEDEAO

❖ Classification des pays de la CEDEAO par quantité reçue d'immigrants

L'analyse des données sur les flux entrants, permet de dégager les pays de la CEDEAO ayant reçus les plus d'immigrants que les autres. Ainsi, il se dégage les grandes tendances suivantes :

- Les immigrants au Nigéria ont déclaré provenir de la région CEDEAO, soit près de la moitié de tous les immigrants en 2018 (45,03 %) ;
- Les pays ayant reçu moyennement d'entrants sont le Niger (9,73 %), la Côte d'Ivoire (8,40 %), le Libéria (8,09 %), le Mali (6,22 %), le Burkina (5,18 %), le Bénin (4,26 %), le Ghana (4,03 %), le Sénégal (3,36 %) et la Guinée (2,77 %) ;
- Les pays avec de faibles effectifs d'immigrants sont le Togo (1,1 %), la Sierra Leone (1,04 %), la Guinée-Bissau (0,6 %) et la Cabo Verde (0,21 %),

GRAPHIQUE 11 : PRESENTATION DES POIDS REÇUS PAR PAYS DANS L'ENSEMBLE DES IMMIGRANTS



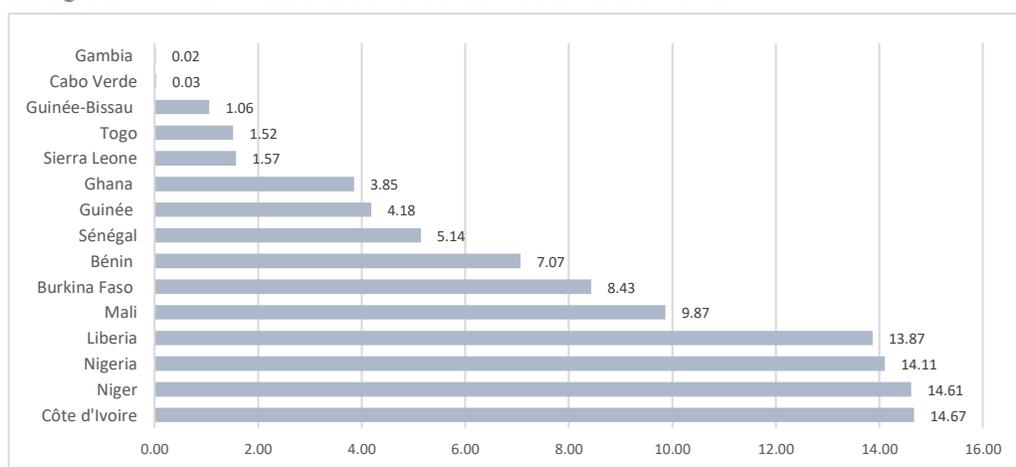
SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

❖ Classification des Etats par proportion d'immigrants en provenance des Etats de la CEDEAO

L'analyse des données sur les flux entrants de chaque pays, permet de dégager les pays de la CEDEAO ayant reçus d'immigrants issus de la CEDEAO dans l'ensemble des mouvements de ces pays. Ainsi, il se dégage les grandes tendances suivantes :

- Les pays dont le flux entrant est essentiellement constitué des migrants venus des pays de la CEDEAO sont la Côte d'Ivoire (14,67 %), le Niger (14,61 %), le Nigeria (14,11%) et le Liberia (13,87%) ;
- Les pays ayant reçu une proportion moyenne d'immigrants issus de la CEDEAO dans l'ensemble de ses mouvements sont le Mali (9,87%), le Burkina (8,43%), le Benin (7,07%), le Sénégal (5,14%), la Guinée (4,18%) et le Ghana (3,85%) ;
- Les pays avec les faibles proportions d'immigrants issus de la CEDEAO sont la Sierra Leone (1,57%), le Togo (1,52%), la Guinée-Bissau (1,06%), le Cap-Vert (0,03%) et la Gambie (0,02%).

GRAPHIQUE 12 : PROPORTIONS RELATIVES DES FLUX ENTRANTS DE LA CEDEAO PAR PAYS



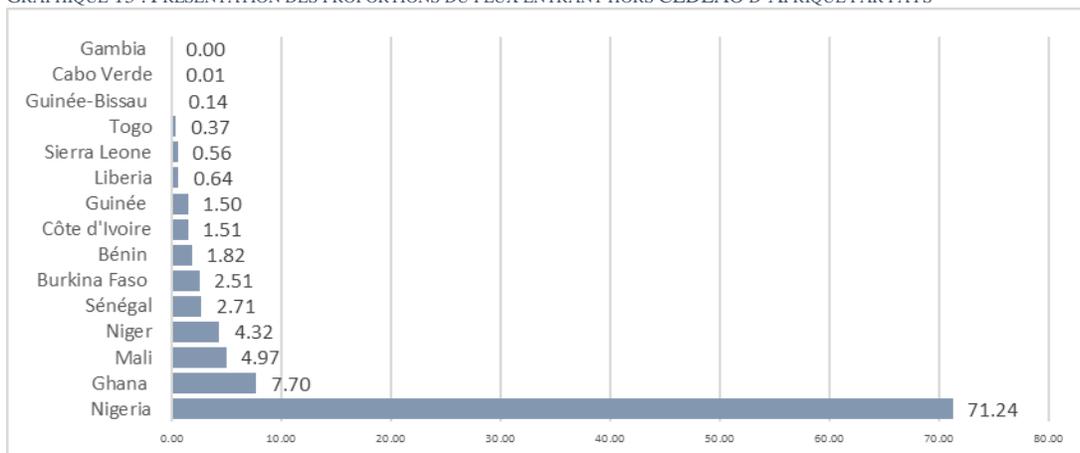
SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

❖ Classification des pays par proportion d'immigrants en provenance de l'Afrique hors CEDEAO

L'analyse des données des États membres de la CEDEAO par proportion d'immigrants issus des autres régions de l'Afrique permet d'avoir les tendances suivantes :

- Le Nigeria à lui seul a reçu 71,24% de tous les immigrants venus de l'Afrique hors CEDEAO ;
- Trois pays se positionnent comme étant ceux ayant reçu moyennement d'immigrants de l'Afrique hors CEDEAO, il s'agit notamment du Ghana (7,70%), du Mali (4,97%) et du Niger (4,32%). Les autres pays sont considérés comme étant ceux ayant de faibles proportions d'immigrants venus de l'Afrique hors CEDEAO.

GRAPHIQUE 13 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX ENTRANT HORS CEDEAO D'AFRIQUE PAR PAYS



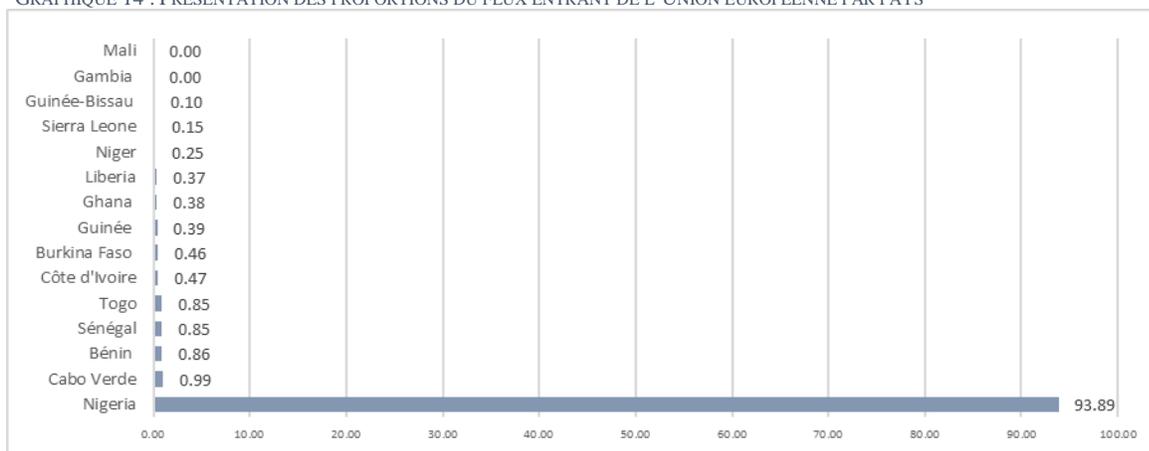
SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

❖ Classification des pays par proportion d'immigrants en provenance de l'Union européenne

Les résultats de la classification des États suivant la proportion des immigrants en provenance de l'Union européenne pourraient se résumer au fait que :

- Le Nigéria (93,89 %) loin devant le Cap-Vert (0,99 %) est l'État à avoir accueilli le plus grand effectif d'immigrants en provenance de l'Union européenne ;
- Tous les autres pays sont à très faibles proportions d'immigrants en provenance de l'Union européenne.

GRAPHIQUE 14 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX ENTRANT DE L'UNION EUROPEENNE PAR PAYS



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

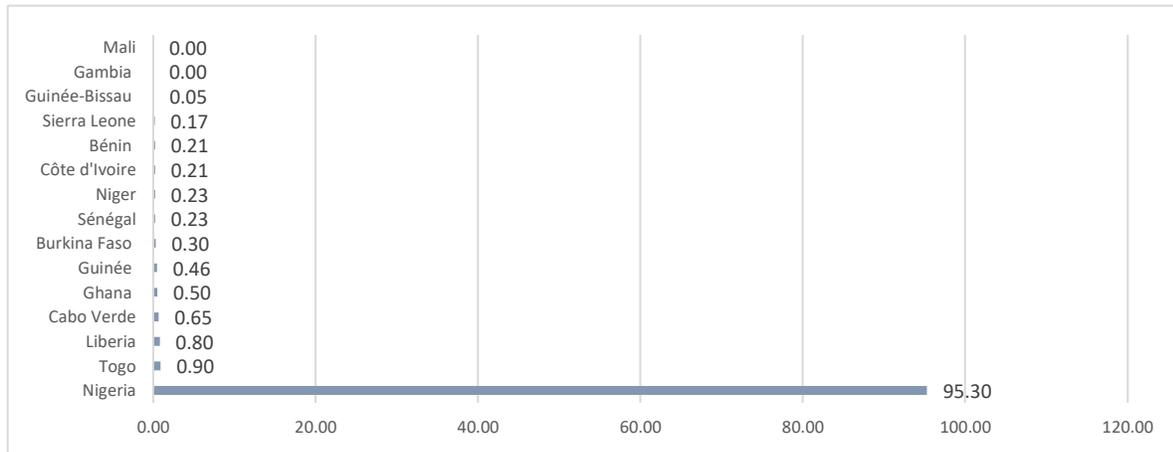
❖ Classification des pays par proportion d'immigrants en provenance de l'Amérique du Nord

Pour l'année 2018, il s'agit également de classer les États membres de la CEDEAO par proportion des immigrants en provenance de l'Amérique du Nord. Ainsi, deux groupes d'attractions d'immigrants sont observés :

- Le Nigéria reste le pays à avoir reçu la plus grande proportion d'immigrants dans l'ensemble de leurs mouvements en provenance de l'Amérique du Nord, soit 95,30 %.

- Tous les autres pays sont à très faibles proportions d'immigrants en provenance de l'Amérique du Nord.

GRAPHIQUE 15 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX ENTRANT DE L'AMERIQUE DU NORD PAR PAYS



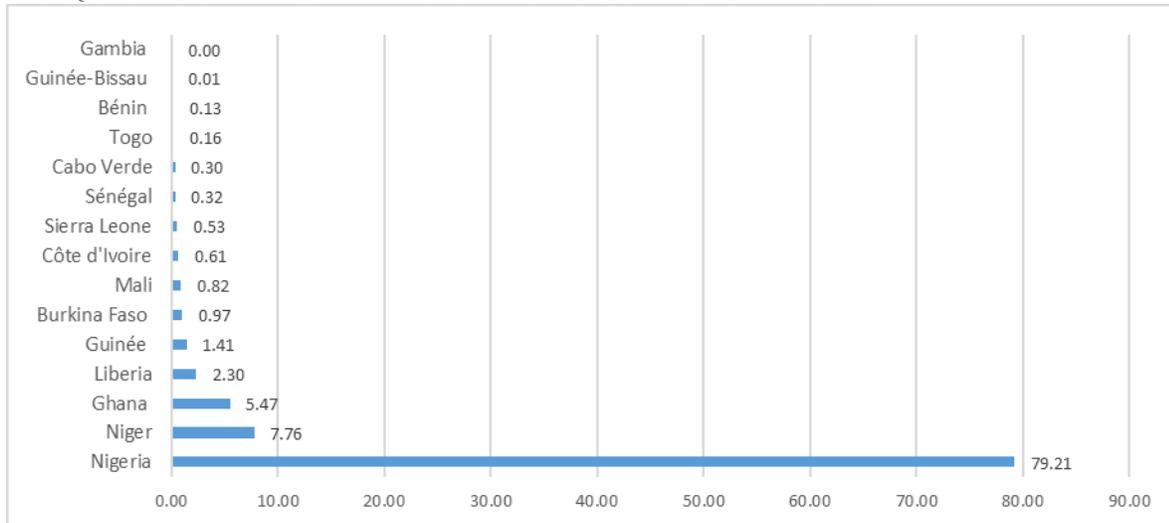
SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

❖ **Classification des pays par proportion d'immigrants en provenance des autres régions**

Pour l'année 2018, la classification des États membres de la CEDEAO par proportion des immigrants en provenance de des autres régions fait apparaître les observations suivantes :

- Le Nigéria comme pour toutes les régions, reste le pays à avoir reçu la plus grande proportion d'immigrants dans l'ensemble de leurs mouvements en provenance des autres régions, soit 9.21 %.
- Certains des autres États membres sont avec de faibles proportions (en dessous de 1,00 %) d'immigrants en provenance des autres régions mais le Niger avec 7,76 % est en deuxième position suivi du Ghana (5,47 %).

GRAPHIQUE 16 : PRESENTATION DES PROPORTIONS DU FLUX ENTRANT DES AUTRES REGIONS PAR PAYS



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES 2018 SUR LA MIGRATION

3.1.6 *Le solde migratoire*

Le solde migratoire encore appelé « *bilan migratoire* » est la différence entre les sorties et les entrées de migrants dans une unité territoriale. Ce solde est positif lorsque les sorties sont supérieures aux entrées enregistrées.

Ainsi, l'analyse du solde migratoire montre que, la région de la CEDEAO a été en excédent de 45 129 migrants internationaux. En d'autres termes, la CEDEAO pour l'année 2018 a été une région d'émigration c'est-à-dire qu'il y'a eu plus d'émigrants que d'immigrants sur cette période.

3.2 Migration régulière (Stock)

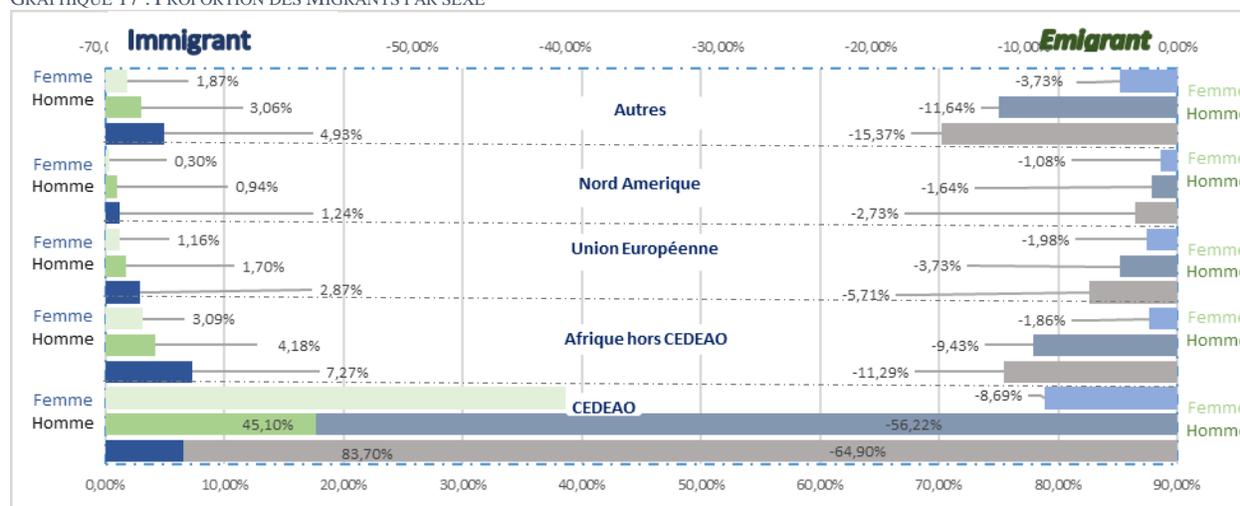
3.2.1 Stock global des migrants de l'Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest en 2018 est concernée par plus de 10,16 millions de migrants internationaux dans le monde entier. Il s'agit des individus qui ont régulièrement établi leur résidence habituelle depuis plus d'un an dans un pays autre que celui dont ils ont la nationalité. En effet, c'est la notion de la migration durée-de-vie⁴ qui a été utilisée par les États membres de la CEDEAO pour capter les migrants internationaux.

Ainsi, le volume des migrants internationaux présents dans l'espace territorial de la CEDEAO a atteint environ 5,46 millions d'immigrants dont 83,70 % sont des ressortissants des États Membres la CEDEAO. Les autres régions telles que l'Afrique hors CEDEAO, l'Union européenne et l'Amérique du Nord accueillent respectivement de 7,27 %, 2,87 % et 1,24 % du total des immigrants de l'Afrique de l'Ouest.

Au cours de la même période, 4,70 millions de ressortissants de la région ont émigré vers d'autres pays et régions. Parmi ces derniers, 64,90 % se sont établis à titre d'émigrés dans la région CEDEAO. Les détails des autres régions affichent comme le montre le graphique suivant, l'Afrique hors CEDEAO à 11,29 %, l'Union européenne à 5,71 %. Par ailleurs, la proportion des hommes (82,65 %) émigrants est plus importante que celle des femmes pour toutes les régions.

GRAPHIQUE 17 : PROPORTION DES MIGRANTS PAR SEXE



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

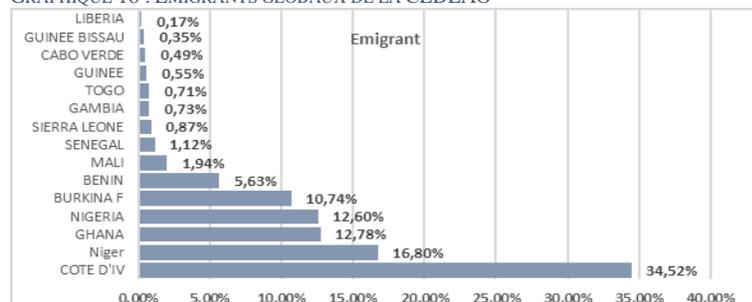
L'Afrique de l'Ouest reste la région la plus prisée par ses ressortissants migrants. L'application du protocole de la libre circulation depuis 1975 a certainement favorisé la vie en communauté aux émigrants de la région à hauteur de 64,90 % tandis que 83,70 % des immigrants de toutes les régions y compris de l'Afrique de l'Ouest se sont installés dans la zone CEDEAO. À la lecture du graphique ci-dessus, l'Union européenne et le Nord Amérique viennent juste après l'Afrique hors CEDEAO en termes d'émigrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest ou d'immigrants à destination de la région. La proportion des hommes émigrants est plus importante à celle des femmes pour toutes les régions.

⁴ La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Ainsi, le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans un pays autre que celui de sa naissance depuis plus d'un an.

3.2.2 Caractéristique des migrants internationaux ayant quitté l’Afrique de l’Ouest

En 2018, le nombre de migrants internationaux partis des États de la CEDEAO (émigrants) est élevé à plus de 4,70 millions (1,25 % de la population totale de l’Afrique de l’Ouest). Les hommes et les femmes représentent 82,65 % et 17,35 %, respectivement.

GRAPHIQUE 18 : ÉMIGRANTS GLOBAUX DE LA CEDEAO

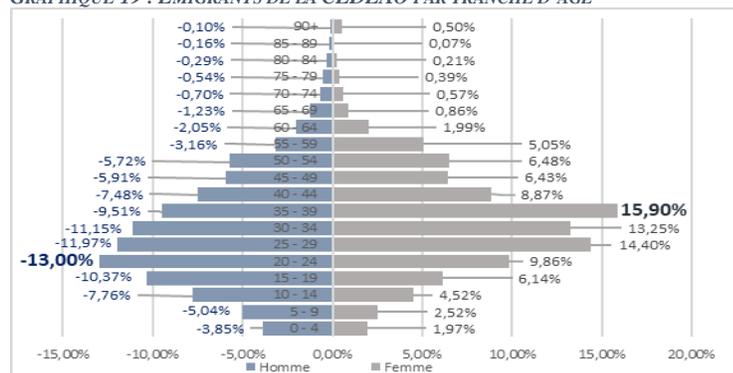


Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

La Côte d’Ivoire tout en étant conforme à sa tradition d’État de grandes migrations internationales depuis 2015 (cf. rapport sur la Migration du Travail en Afrique en 2015) fait avec le Niger plus de 51 % de l’effectif global des émigrants de l’Afrique de l’Ouest. Les parts des émigrés dans leur population totale respectives sont de 6,43 % et 3,68 %. Le Ghana, le Nigéria et le Burkina Faso représentent ensemble une part de plus du 1/3 des émigrants de la région (soit 36,12 %). Mis à part le Bénin, le Mali et le Sénégal qui occupent les 6^e, 7^e et 8^e places respectivement dans le classement des États de grands départs de migration en Afrique de l’Ouest, le reste des États connaît chacun moins de 1,00 % des émigrants de la région. Le Libéria présente le plus faible des effectifs de la région en 2018.

La structure par âge du stock de migrants présente une prédominance des groupes d’âges 20-24 ans pour les hommes et de 35-39 ans pour les femmes. Ainsi, juste après l’âge d’adolescence, les hommes sont des candidats potentiels à la migration. Par contre, les femmes migrent avec un certain âge avancé. S’agissant des quartiles, 50 % des émigrants ont moins de 30 ans chez les hommes et moins de 35 ans chez les femmes. Pour ce qui est du dernier quartile (75 à 100 %), il est occupé par des migrants de plus de 41 ans qu’ils soient hommes ou femmes. Par ailleurs, les émigrants actifs en âge de travailler (15-64 ans) occupent 80,32 % chez les hommes et 88,38 % chez les femmes. Ainsi, ce sont les bras valides de la population de l’Afrique de l’Ouest qui sont les plus portés à quitter leur pays pour établir leur résidence habituelle dans un autre pays ou région certainement pour des raisons de travail.

GRAPHIQUE 19 : ÉMIGRANTS DE LA CEDEAO PAR TRANCHE D’ÂGE



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Ainsi, sur 10 émigrants de l’Afrique de l’Ouest au moins 8 sont des hommes et à peine 2 sont des femmes. Les femmes qui migrent le plus souvent sont à 10 années près plus âgées que les hommes. La majorité des migrants (plus de 88,92 %) appartiennent à la classe de Labour Force (15 à 64 ans).

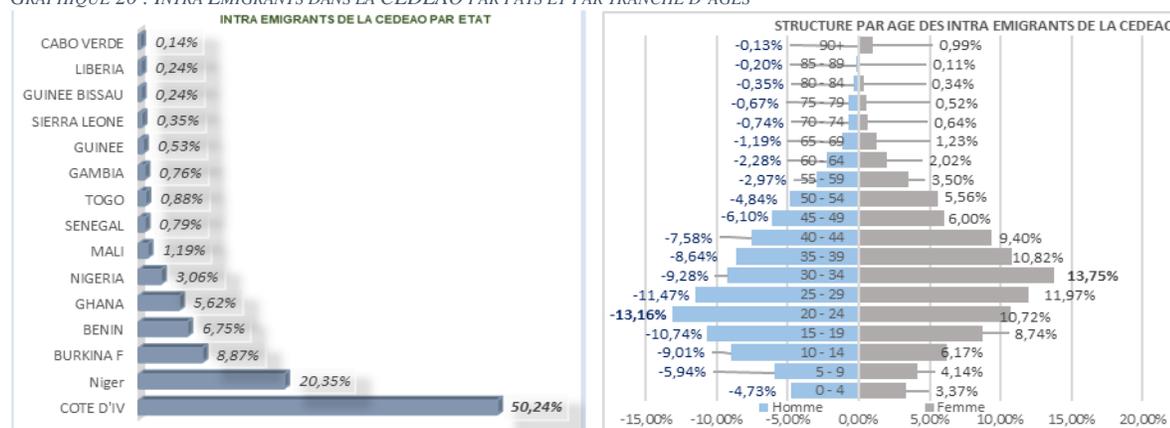
3.2.3 Caractéristique des émigrants de la région CEDEAO

L’analyse des données des États membres sur la migration en 2018 permet de dégager un stock d’émigrants de 3,05 millions (64,90 % du total) vers les pays de la CEDEAO, de 0,53 million (11,29 %) ayant quitté l’Afrique de l’Ouest pour établir leur résidence habituelle dans les autres États de l’Afrique, 0,29 million qui a migré vers l’Union européenne (soit 5,71 %) et 0,13 million (soit 2,73 %) ayant installé leur résidence habituelle dans le nord de l’Amérique. L’effectif des émigrés appréhendés lors des enquêtes et recensements nationaux est non moins négligeable pour les autres régions et a atteint en 2018, 0,72 million (soit 15,374 %). Il faut noter pour des affaires, beaucoup d’Africains vont s’installer en Asie et très peu en Australie et en Amérique du Sud.

3.2.3.1 Intra émigration de la CEDEAO

La migration au sein de la région a fait établir un stock de 3,05 millions d’émigrants à destination des autres pays de la région. La répartition par âges et pays a permis d’obtenir les graphiques suivants.

GRAPHIQUE 20 : INTRA ÉMIGRANTS DANS LA CEDEAO PAR PAYS ET PAR TRANCHE D’AGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

La nationalité ivoirienne (50,24 %) représente plus de la moitié des départs de l’Afrique de l’Ouest vers les autres États de la région suivie du Niger (20,35 %), du Burkina Faso (8,87 %), du Bénin (6,75 %) et du Ghana (5,62 %). Le Nigéria bien que disposant la plus grande population de la région avec ses 198,15 millions d’habitants en 2018, occupe la 6^e place avec une proportion de 3,06 % des émigrants à destination d’autres États de la région. Les principales raisons qui sous-tendent cette position sont entre autres la chute du taux de change du Naira en 2015, les réformes du commerce extérieur défavorables aux étrangers, combinées avec la reprise économique de certains États tel que le Ghana qui jadis était son 1^{er} pourvoyeur de migrants ont favorisé le retour au bercaïl de plusieurs migrants de 2016 à 2018.

La structure par âge des intra émigrants affiche pour les hommes la tranche d’âges de 20-24 ans et pour les femmes 30-34 ans comme étant dominant dans les effectifs par âges. La tranche

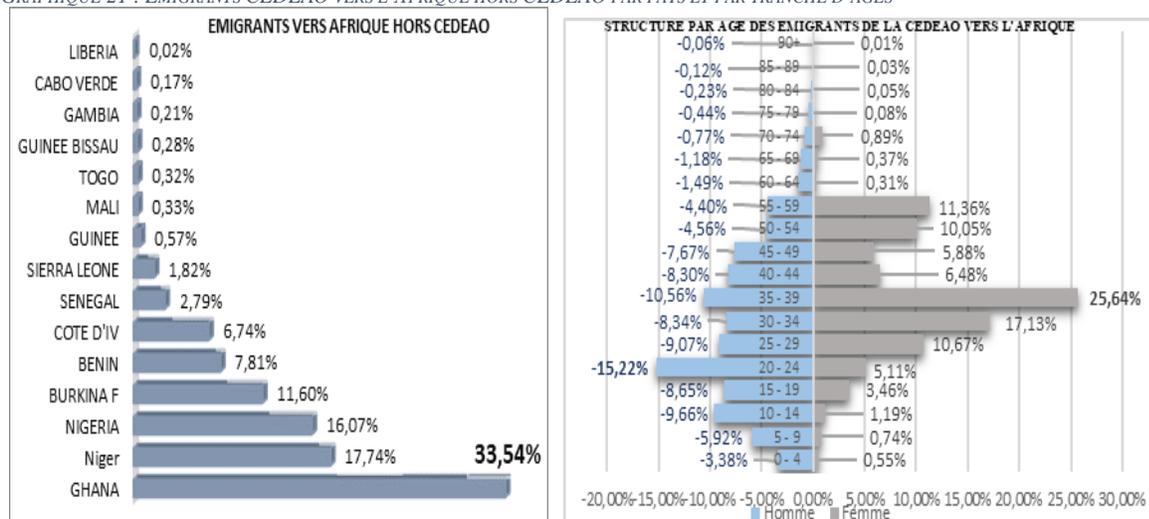
d'âges de 15 à 64 ans, qualifiée de Labour Force est occupée par 77,04 % chez les hommes et 82,48 % chez les femmes,

En somme, en supposant que la structure des émigrants vers l'Afrique de l'Ouest pourrait être la même que la répartition des immigrants en provenance de cette région, toute chose étant égale par ailleurs, les niveaux scolaires des immigrants font apparaître que ce sont les jeunes sans diplôme scolaire ou ayant atteint le primaire qui migrent le plus dans la région soit plus 88 % des émigrants. Ces jeunes sont généralement dans le commerce et les métiers d'artisanat.

3.2.3.2 Émigration de la CEDEAO vers l'Afrique hors CEDEAO

Le stock d'émigrants vers l'Afrique hors CEDEAO s'est établi en 2018 à 530 091 migrants en provenance des États membres de la CEDEAO soit 11,29 % de l'ensemble des émigrants en provenance des États membres dans le monde entier. Les graphiques ci-dessous montrent la répartition par âges et par pays de ces émigrants.

GRAPHIQUE 21 : ÉMIGRANTS CEDEAO VERS L'AFRIQUE HORS CEDEAO PAR PAYS ET PAR TRANCHE D'ÂGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Vers les pays d'Afrique hors CEDEAO, le Ghana (33,54 %) fournit plus du tiers des départs de l'Afrique de l'Ouest. Le Niger (17,74 %) à l'image de sa position dans l'Afrique de l'Ouest est le 2^e État d'où migrent des ressortissants vers le reste de l'Afrique. Ensuite viennent respectivement le Nigéria (16,07 %), le Burkina Faso (11,60 %) et le Bénin (7,81 %). Par contre, la Côte d'Ivoire qui était le pays de grands départs dans l'espace CEDEAO cette fois-ci est en 6^e position avec 6,74 %. Le reste des États est concerné par 6,50 % de départ de la CEDEAO en destination des autres États de l'Afrique.

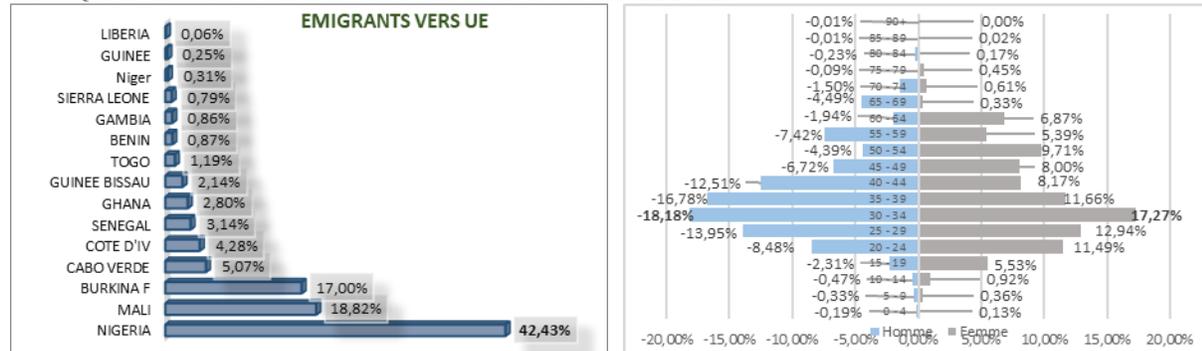
La pyramide des âges construite à partir de la répartition par sexe des émigrants vers l'Afrique hors CEDEAO montre une structure par âge qui certes n'est pas régulière comme celle des populations en Afrique, mais affiche les mêmes tranches d'âges dominantes que celle du niveau global des émigrants de l'Afrique de l'Ouest, à savoir de 20-24 ans pour les hommes et de 35-39 ans pour les femmes.

L'Afrique hors CEDEAO est donc la deuxième zone vers laquelle migrent les ressortissants de la région. Les migrants à 77,76 % chez les hommes et à 96,09 % chez les femmes ont entre 15 et 64 ans ; autrement dit, ils appartiennent à la classe de la force de travail de l'Afrique de l'Ouest.

3.2.3.3 Émigration de la CEDEAO vers l'Union européenne

L'ensemble des émigrants vers l'Union européenne s'est établi à 268 135 migrants internationaux, soit 5,71 % du stock global des émigrants de l'Afrique de l'Ouest en 2018. De cet effectif, 65,36 % sont des hommes. Les graphiques suivants présentent les détails des émigrants par États et par tranche âges.

GRAPHIQUE 22 : ÉMIGRANTS CEDEAO VERS L'UE PAR PAYS ET PAR TRANCHE D'AGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

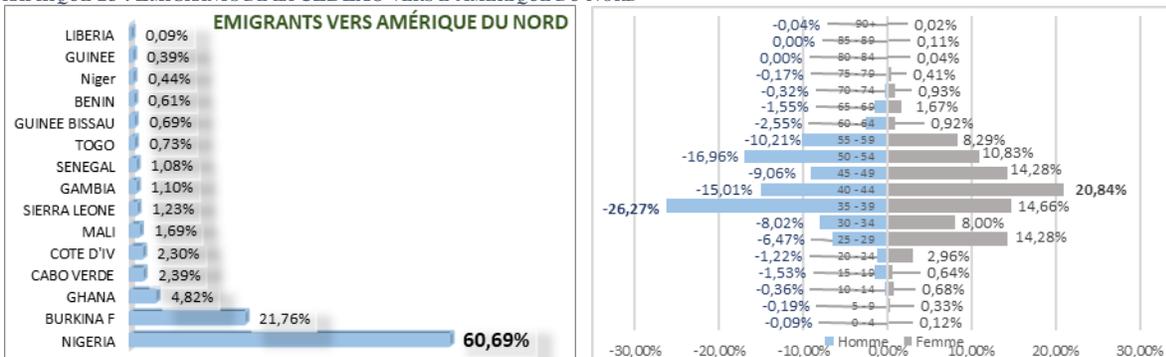
Paradoxalement aux résultats de classifications suivant les rangs des pays ayant déclaré des stocks nationaux d'émigrants dans les régions Afrique de l'Ouest et Afrique hors CEDEAO, la nationalité nigériane est en première position pour les émigrants vers l'Union européenne avec 42,43 %, suivi à moins de 24 points en pourcentage du Mali (18,82 %) et du Burkina Faso (17,00 %). Le Cabo Verde (5,07 %) et la Côte d'Ivoire (4,28 %) viennent en 4e et 5e positions. Les autres États avec des effectifs de moins de 8 500 émigrants chacun constituent ensemble environ 14,00 %. Mais il faut noter que le Niger, la Guinée et le Libéria ont présenté des stocks de moins de 1 000 émigrants.

S'agissant de la répartition par tranche d'âges, les émigrants de la zone CEDEAO en Europe sont essentiellement plus âgés de 10 ans que ceux en Afrique pour les hommes et de 5 ans de moins pour les femmes. Ils appartiennent à la tranche d'âges de 30-34 ans pour les deux sexes. La classe d'âge 15 à 64 ans, encore qualifiée de Labour Force, occupe 92,67 % des hommes et 97,02 % des femmes émigrants vers l'Europe. Par ailleurs, la lecture de la pyramide des âges laisse apparaître un troisième pic sur la tranche d'âges de 65 à 69 ans chez les hommes et de 60 à 64 ans chez les femmes. Ces tranches d'âges correspondent généralement à la période de bilan de santé chez les personnes de 3^e âge ainsi qu'à l'accompagnement des progénitures par la prise en charge des petits enfants.

3.2.3.4 Émigration de la CEDEAO vers l'Amérique du Nord

En 2018, les États membres de la CEDEAO ont déclaré 128 156 émigrants présents en Amérique du Nord. Les hommes représentaient 60,25 % et les femmes par 30,75 %. Avec cet effectif, la région du Nord Amérique (2,73 %) occupe la quatrième place dans l'ordre des régions dans lesquelles les ressortissants de la zone CEDEAO se sont installés depuis plus d'un an. En rappel, il faut noter que cette région n'a colonisé aucun État ouest-africain. Mais, cet effectif relativement faible a certainement été favorisé par l'octroi des visas canadiens à ceux qui désireraient aller s'installer définitivement au Canada. Ainsi, de milliers de visas sont octroyés chaque année avec la garantie et assurance de travail. Les graphiques suivants présentent les détails des émigrants par États et par tranche âges.

GRAPHIQUE 23 : ÉMIGRANTS DE LA CEDEAO VERS L'AMÉRIQUE DU NORD



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

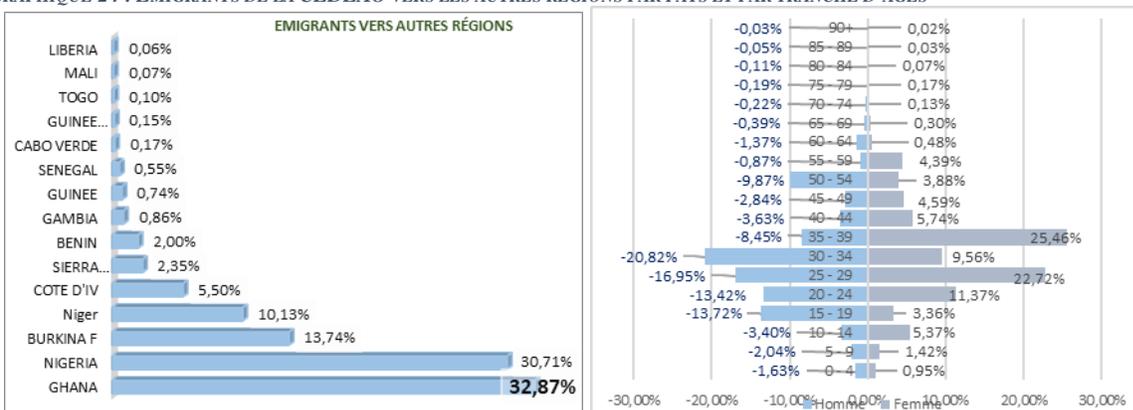
Vers l'Amérique du Nord, le Nigéria est en première position en termes d'émigrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest et représente 60,69 % de l'ensemble. Cette position du Nigéria pourrait se justifier outre sa grande population, par le fait qu'il partage la même langue officielle (un des facteurs déterminants de la migration régulière) avec les États-Unis. Il est suivi du Burkina Faso (21,76 %) et du Ghana (4,82 %). Les États du Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Sierra Leone, du Sénégal et de la Gambie ont moins d'émigrants dans le Nord Amérique compris entre 3 100 et 1 300. Les autres États présentent chacun moins de 1 000 et totalisent 2,95 % des émigrants vers cette région.

La répartition pyramidale des émigrants vers l'Amérique du Nord n'est pas régulière, et affiche la classe modale de 30 à 34 ans pour les hommes et 35 à 39 ans pour les femmes. Plus de 95,00 % des émigrants de la CEDEAO vers l'Amérique du Nord ont entre 15 et 64 ans que ce soit les hommes que les femmes.

3.2.3.5 Émigration de la CEDEAO vers les autres régions

Mis à part les régions ci-dessus citées, les autres régions concernent celles de faibles afflux migratoires avec la zone CEDEAO. Il s'agit entre autres de l'Amérique du Sud, de l'Asie et de l'Océanie. L'ensemble des Émigrants de la zone CEDEAO vers ces autres régions s'est établi à 0,72 million de migrants internationaux, soit 15,37 % du stock global des émigrants de l'Afrique de l'Ouest en 2018. De cet effectif, les hommes sont à 75,70 % et les femmes font environ 24,30 %. Les graphiques suivants affichent les détails des émigrants par États et par tranche âges.

GRAPHIQUE 24 : ÉMIGRANTS DE LA CEDEAO VERS LES AUTRES RÉGIONS PAR PAYS ET PAR TRANCHE D'ÂGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

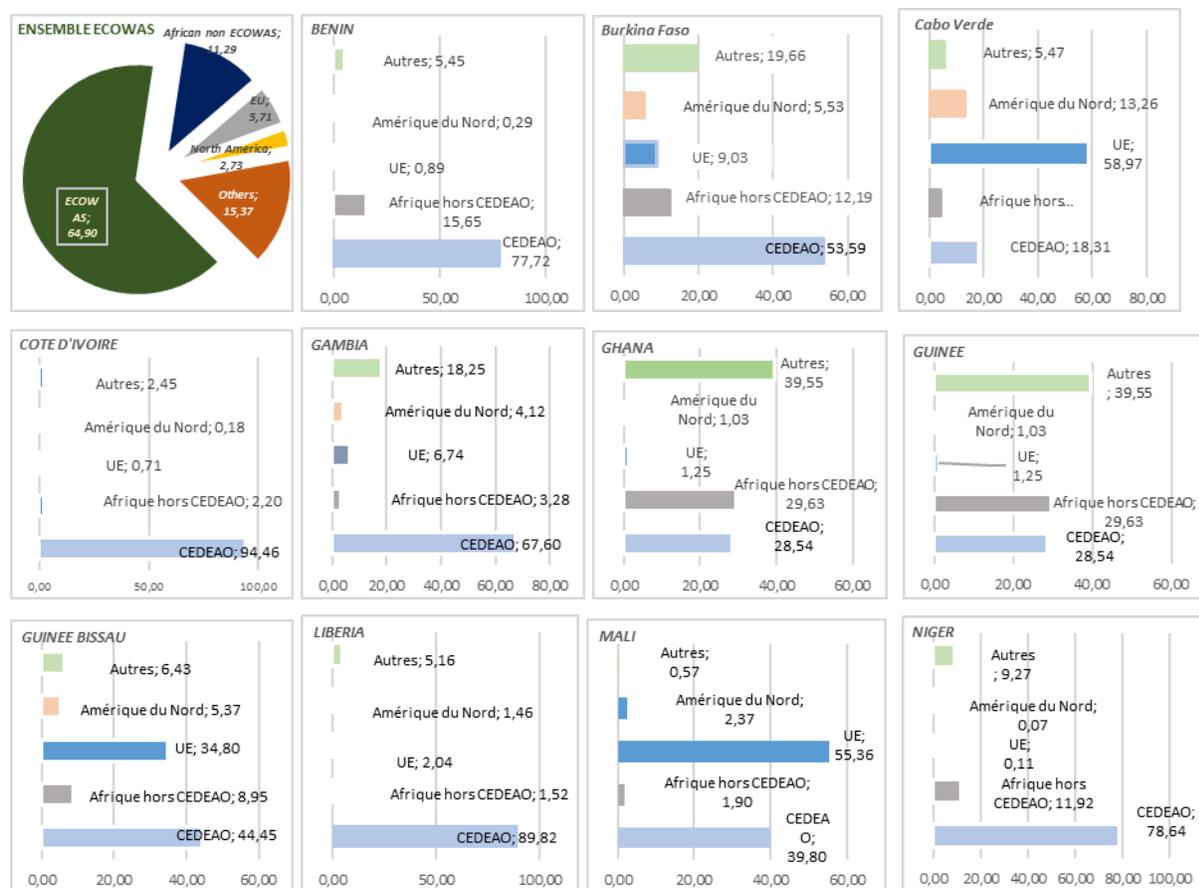
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

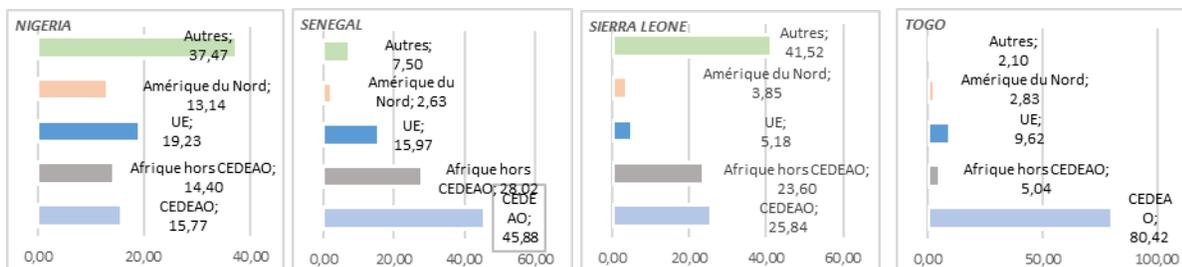
Pour les autres régions, il ne serait pas intéressant d'attribuer un rang comme pour les régions ci-dessus citées. Cependant, le nombre d'émigrants (15,37 %) est relativement important et dépasse de plus de 12 points en pourcentage les régions d'Europe et d'Amérique du Nord. Dans ces autres régions, le Ghana et le Nigéria détiennent des émigrants à hauteur de 63,59 %. Les États du Burkina Faso (13,74 %), du Niger (10,13 %), de la Côte d'Ivoire (5,50 %), de la Sierra Leone (2,35 %) et du Bénin (2,00 %) suivent respectivement. Le reste des huit autres États représente moins de 3,00 %.

Pour ce qui concerne la répartition par tranches d'âges, les émigrants de la région vers le reste du monde ont majoritairement entre 15-39 ans chez les hommes, la tranche d'âges mondiale étant de 30-34 ans. Les femmes de 20-39 ans sont plus nombreuses avec le grand pic au niveau de la tranche d'âges 35-39 ans.

Somme toute, les émigrants de la zone CEDEAO sont plus présents sur le continent d'Afrique que dans le reste du monde. La présence en majorité diffère d'un pays à un autre. Ainsi d'après les graphiques ci-dessous par pays, et mis à part l'Afrique, relativement à leurs effectifs d'émigrants, les ressortissants du Cabo Verde et de la Guinée-Bissau migrent plus vers l'Europe, certainement vers leur pays colonisateur qu'est le Portugal. Tous les autres États sont plus présents dans les autres régions du monde entier.

GRAPHIQUE 25 : POIDS DES REGIONS DANS LES ÉMIGRANTS DE CHAQUE ÉTAT DE LA CEDEAO



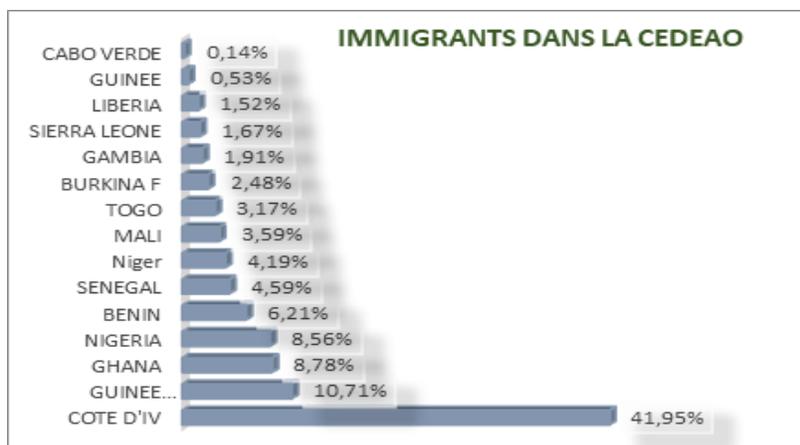


Source : données produites par les points focaux pays CEDEAO

3.2.4 Caractéristique des immigrants internationaux à destination de l’Afrique de l’Ouest

La population des immigrants de la CEDEAO a été appréhendée surtout lors des recensements nationaux de la population. Il s’agit des étrangers, c’est-à-dire des individus nés à l’étranger et ayant une autre nationalité, qui ont résidé dans le pays depuis au moins un an. Dans cette optique, les données fournies par les États, après compilation, dégagent en fin 2018, un stock d’immigrants de plus de 5,46 millions dont 3,00 millions d’hommes (55,00 %) et 2,46 millions de femmes (45,00 %). De cet effectif, l’intra immigration représente plus de 83,70 % avec un total de 4,47 millions et l’Afrique hors CEDEAO (396 724 immigrants). L’Union européenne et l’Amérique ont atteint 2,87 % et 1,24 % avec des stocks respectifs de 156 475 et de 67 638 immigrants. Les autres régions couvrent 4,93 % du total des immigrants présents dans l’Afrique avec un effectif de 269 419 immigrants. Le graphique 26 présente dans l’ordre de croissance les effectifs des États.

GRAPHIQUE 26 : IMMIGRANTS GLOBAUX PAR ÉTAT



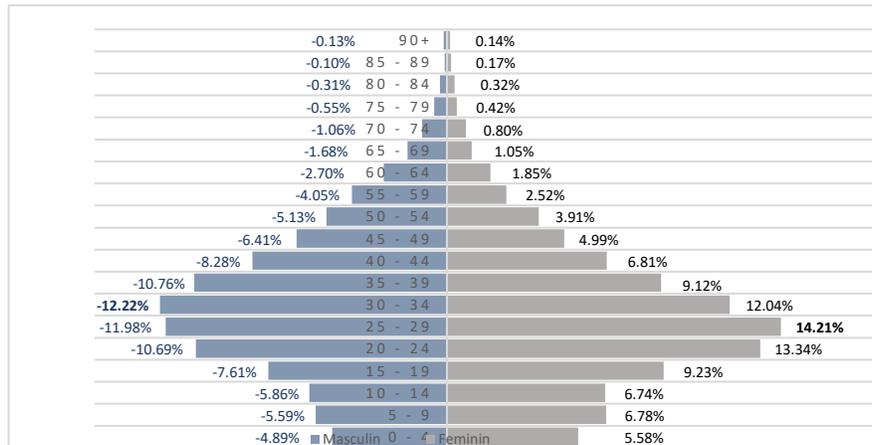
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

En rappel, la Côte d’Ivoire a une tradition d’État de grandes migrations internationales depuis 2015 comme indiqué plus haut dans l’analyse des émigrants internationaux. Dans le total des immigrants présents dans l’espace CEDEAO, elle compte 41,95 %. Elle dépasse la Guinée-Bissau (10,71 %) qui est en deuxième position de 3 fois à peu près son poids en 2018. En plus du Ghana (8,78 %), du Nigéria (8,56 %), du Bénin (6,21 %) et du Sénégal (4,59 %) elles représentent ensemble une part de plus du 4/5 des immigrants installés dans la région. Mis à part le Niger qui occupe la 7^e position dans classement, le reste des États ont identifié à la fin de l’année d’étude moins de 200 mille immigrants. La Guinée et le Cabo Verde ont les plus faibles

pourcentages relativement aux effectifs de la région en 2018 avec respectivement 0,53 % et 0,14 %.

La structure par âge du stock des immigrants présente une prédominance des groupes d'âge 30-34 ans pour les hommes et 25-29 ans pour les femmes. S'agissant des quartiles, 50 % des immigrants ont moins 34 ans chez les hommes et moins de 29 ans chez les femmes. Pour ce qui est du dernier quartile (75 % à 100 %), il est occupé par des migrants de plus de 42 ans chez les hommes, et plus de 37 ans chez les femmes. La classe d'âge 15-64 représente 79,01 %. Par ailleurs, les immigrants actifs en âge de travailler (15-64 ans) occupent 79,83 % chez les hommes et 78,02 % chez les femmes. Ainsi, les immigrants en Afrique de l'Ouest sont essentiellement des personnes actives en âges de travailler.

GRAPHIQUE 27 : IMMIGRANTS DANS L'ESPACE CEDEAO PAR TRANCHE D'AGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Ainsi, sur 100 immigrants en Afrique de l'Ouest environ 55 sont des hommes et 45 sont des femmes. Les femmes qui migrent le plus souvent sont à 5 années près moins âgées que les hommes. La majorité des migrants (plus de 90 %) ont moins de 53 ans.

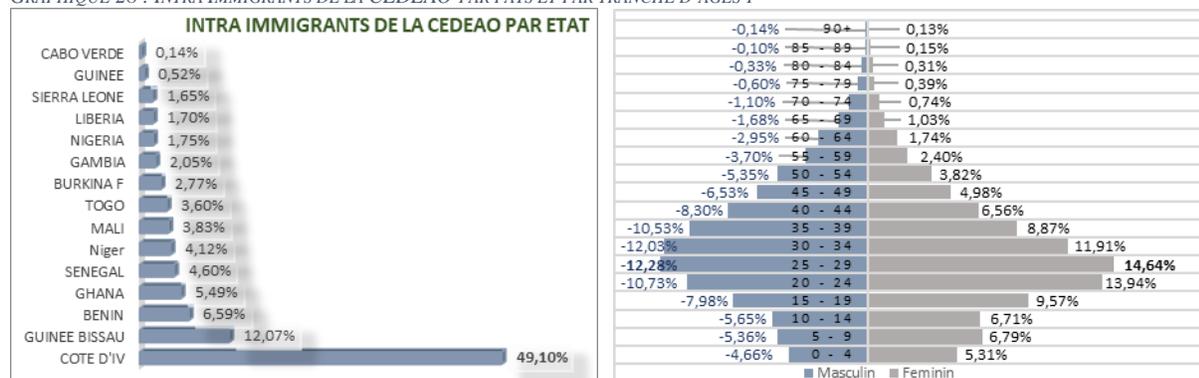
3.2.5 Caractéristique des immigrants de la région CEDEAO

La compilation des données des États membres sur la migration en 2018 a dégagé un stock d'immigrants de l'ordre de 457 millions (83,70 % du total) en provenance des pays de la CEDEAO, de 0,40 million (7,27 %) ayant quitté les autres pays de l'Afrique pour établir leur résidence habituelle en Afrique de l'Ouest, 0,16 million qui a migré en provenance de l'Union européenne (soit 2,87 %) et 0,07 million (soit 1,24 %) de l'Amérique du Nord. Les autres régions qui de façon isolée ont de faibles afflux migratoires avec l'Afrique de l'Ouest représentent 0,27 million d'immigrants ; ce qui constitue 4,93 % de l'effectif total des immigrants dans la région.

3.2.5.1 Intra immigration de la CEDEAO

La répartition par âges et pays des migrants internationaux que regorgeait l'Afrique de l'Ouest en son sein en 2018 a permis d'obtenir les graphiques suivants.

GRAPHIQUE 28 : INTRA IMMIGRANTS DE LA CEDEAO PAR PAYS ET PAR TRANCHE D'AGES T



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

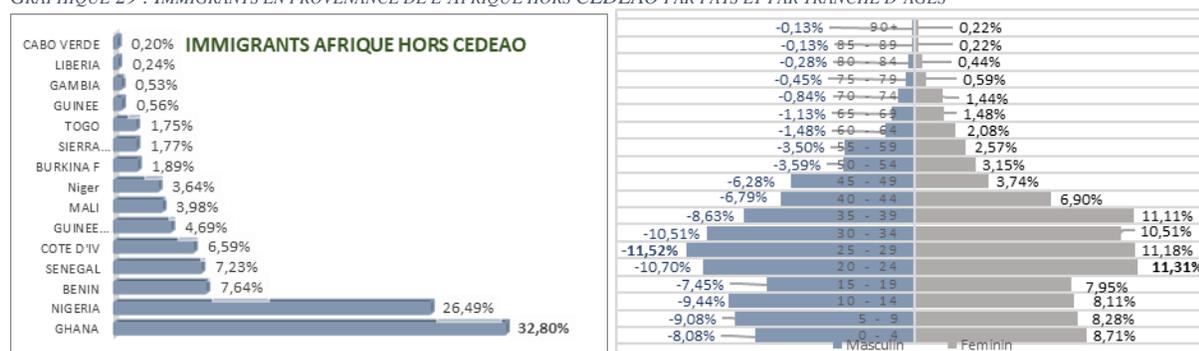
La Côte d'Ivoire (49,10 %) est un pays de grande migration internationale en Afrique de l'Ouest. Elle détient la majeure partie des émigrants vers les autres États de la CEDEAO et en même conserve son premier rang parmi les pays de grande attractivité des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. Elle représente 49,10 % de l'ensemble des immigrants réguliers appréhendés en provenance de l'Afrique de l'Ouest. C'est la notion de la migration durée de vie qui a été utilisée pour la collecte des données surtout lors des recensements nationaux de la Population. En rappel, il s'agit plutôt des étrangers qui ont déclaré ayant établi leur résidence habituelle dans le pays de destination depuis plus d'un an. La Côte d'Ivoire dépasse de loin la Guinée-Bissau (12,07 %), 2^e État dans le classement, de plus 37 points en pourcentage. Le Bénin, le Ghana et le Sénégal suivent avec des proportions respectives de 6,59 %, 5,49 % et 4,60 %. La Guinée et le Cabo Verde sont les États avec les plus faibles effectifs de stock de migrants en provenance de la région CEDEAO.

Suivant la structure par âge des intra immigrants, la classe modale pour les hommes est de 20-24 tandis que celle des femmes est 30-34. Environ 80,38 % des hommes et 78,43 % des femmes ont entre 15 et 64 ans, la classe de Labour force. À peine 5,00 % ont plus de 60 ans.

3.2.5.2 Immigration en provenance de l'Afrique hors CEDEAO

Le stock d'immigrants en provenance de l'Afrique hors CEDEAO s'est établi en 2018 à 0,40 million migrants soit 7,27 % de l'ensemble des immigrants en dénombrés dans l'espace CEDEAO. Les graphiques ci-dessous montrent la répartition par âges et par pays de ces immigrants.

GRAPHIQUE 29 : IMMIGRANTS EN PROVENANCE DE L'AFRIQUE HORS CEDEAO PAR PAYS ET PAR TRANCHE D'AGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

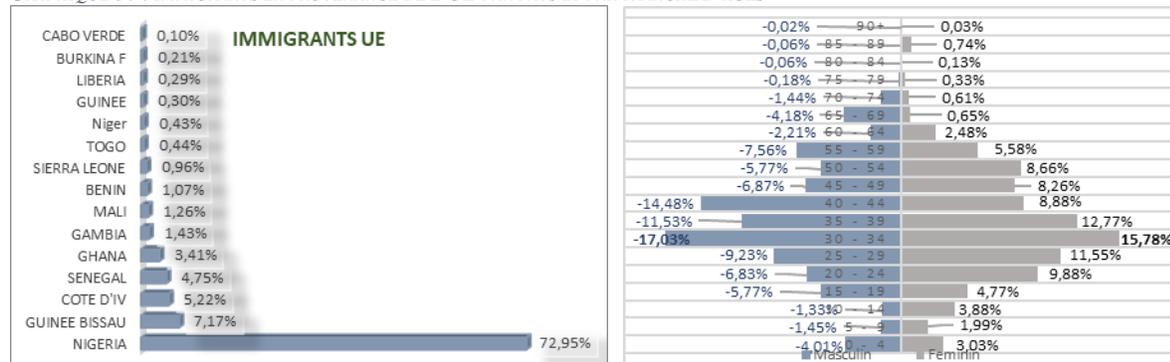
La lecture du graphique ci-dessus indique que le Ghana (32,80 %) est le pays préféré des ressortissants de l’Afrique en général. En effet, la reprise de l’économie du Ghana au cours du quinquennat 2014-18 qui avait favorisé le retour au bercail des Ghanéens émigrants au paravent est certainement aussi la raison fondamentale d’attractivité des migrants d’Afrique. Le Nigéria (26,49 %) vient en 2^e position, suivi de loin du Bénin (7,64 %), du Sénégal (7,23 %), de la Côte d’Ivoire (6,59 %), de la Guinée-Bissau (4,69 %), du Mali (3,98 %) et de la Sierra Leone (3,64 %). Les autres États ont des effectifs faibles en provenance de l’Afrique hors CEDEAO, et le Cabo Verde présente encore le plus faible effectif.

La répartition par âge des immigrants de l’Afrique affiche des pics plus proches entre 20 et 39 ans pour les deux sexes, le plus grand pic s’est établi entre 25-29 ans pour les hommes tandis que la tranche d’âges modale pour les femmes est de 20-24 ans. À 70,44 % près les hommes ont entre 15 et 64 ans tandis que la proportion correspondante aux femmes de cette tranche d’âges est de 70,50 %. À peine 4,00 % ont 60 et plus. Chez les hommes, comme chez les femmes la moitié de l’effectif des immigrants a moins de 27 ans et les 75,00 % doivent avoir au plus 39 ans.

3.2.5.3 Immigration de l’Union européenne vers la CEDEAO

L’ensemble des immigrants captés en 2018 dans l’espace communautaire de la CEDEAO et ayant la nationalité d’un des États de l’Union européenne s’est établi à 0,16 million de migrants internationaux, soit 2,87 % du stock global des immigrants dont disposait l’Afrique de l’Ouest en 2018. De cet effectif, 59,44 % sont des hommes et 40,56 % des femmes. Les graphiques suivants présentent les détails des immigrants en provenance de l’UE par États et par tranche âges.

GRAPHIQUE 30 : IMMIGRANTS EN PROVENANCE DE L’UE PAR PAYS ET PAR TRANCHE D’AGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Les Européens sont plus présents au Nigéria (72,94 %) que partout ailleurs dans la région Afrique de l’Ouest. Le principal déterminant justifiant cette situation est le fait que l’État du Nigéria est le hub des organisations régionales et internationales dans l’espace CEDEAO. La ville d’Abuja doit regorger à elle seule la majeure partie de ces ressortissants européens, car presque la totalité des institutions y a établi leur siège régional. Il est suivi de très loin, à plus de 9 fois supplémentaires de la Guinée-Bissau (7,17 %), de la Côte d’Ivoire (5,22 %), du Sénégal (4,75 %) et du Ghana (3,41 %). La Gambie, le Mali, le Bénin et la Sierra Leone ont affiché des proportions d’immigrants inférieures en absolu de 1,00 % chacun. Le Cabo Verde (0,10 %) en dernière position a sur son territoire le plus petit effectif.

S’agissant de la répartition par tranche d’âges, les migrants de l’UE présents en Afrique de l’Ouest en 2018 appartiennent essentiellement à la tranche d’âges 30-34 ans. La classe d’âges 15-64 ans, encore appelée Labour Force, occupe plus de 87,81 % des immigrants (87,27 % des

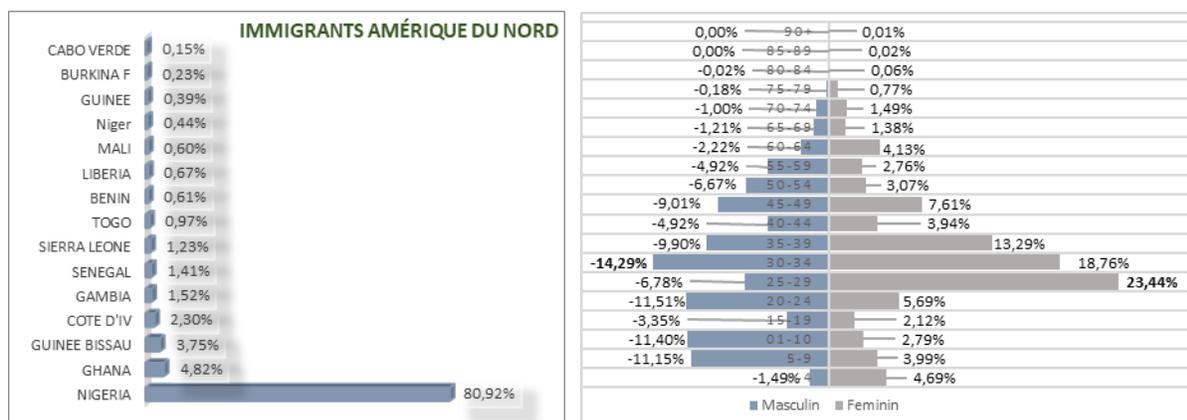
hommes et 88,61 % des femmes). La moitié des immigrants hommes ont moins de 37 ans d'âge et chez les femmes moins de 35 ans. À 75,00 %, les hommes et les femmes sont âgés de moins de 59 ans, âge qui juste précède celui de la retraite.

3.2.5.4 Immigration de l'Amérique du Nord vers la CEDEAO

Pour l'année 2018, les États membres de la CEDEAO ont déclaré présents sur leur territoire 0,0678 million immigrants ayant les nationales des États d'Amérique du Nord. Les hommes sont concernés par 59,79 % et les femmes par 40,21 %. Avec cet effectif, la région du Nord Amérique (1,24 %) occupe la quatrième place dans l'ordre des régions dans lesquelles les ressortissants des régions étrangères ont installé leur résidence habituelle dans la zone CEDEAO depuis plus d'un an.

Les graphiques suivants présentent les détails des immigrants par États et par tranche d'âges.

GRAPHIQUE 31 : IMMIGRANTS EN PROVENANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD PAR PAYS ET PAR TRANCHE D'ÂGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

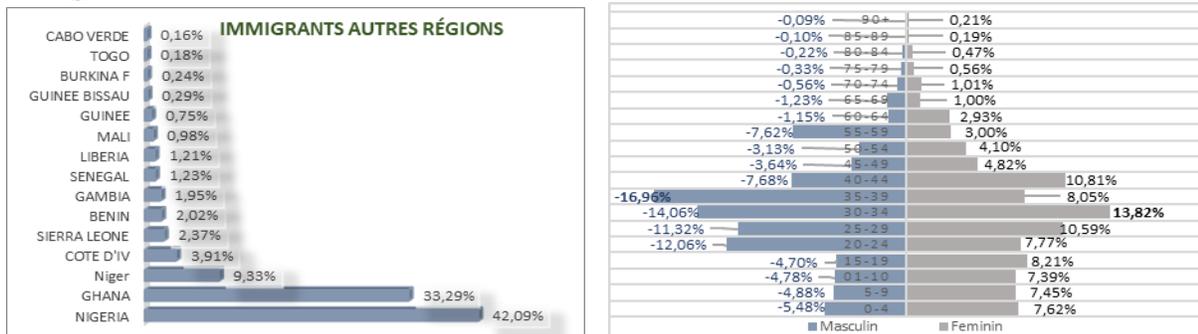
Des ressortissants de l'Amérique du Nord installés dans l'espace CEDEAO, le Nigeria (80,92 %) détient le plus grand effectif en termes de stock. Tout comme l'Union européenne, l'Amérique du Nord est plus présente dans le hub régional qu'est le Nigeria. Il est suivi de très loin par le Ghana (4,82 %) qui est aussi un pays anglophone avec beaucoup de consulats et ambassades des États habilités à délivrer les visas vers les pays d'Amérique. La Guinée-Bissau (3,75 %), la Côte d'Ivoire (2,35 %) et la Gambie (1,52 %) viennent respectivement en 3e, 4e et 5e position dans le classement des États qui ont des stocks élevés de migrants internationaux en provenance de l'Amérique du Nord. Les autres États ont des effectifs de moins de 1 000 ressortissants de l'Amérique du Nord. Comme pour les régions précédentes, le Cabo Verde a le plus faible effectif. (0,15 %).

La répartition pyramidale des immigrants de l'Amérique du Nord dans l'espace CEDEAO présente plusieurs pics, mais le graphique fait identifier aisément la tranche d'âges 30-34 ans comme classe modale chez les hommes tandis que pour les femmes c'est 24-29 ans. Les immigrants du Nord Amérique âgés de 32 ans au plus font plus de 50,00 % de leur effectif total dans l'espace de la CEDEAO. Au 3e quartile (75,00 %), les hommes sont au plus âgés de 45 ans et les femmes de 40 ans. La force de travail (15-64 ans) représente 82,27 % chez les hommes et 88,68 % chez les femmes.

3.2.5.5 Immigration des Autres régions vers la CEDEAO

En rappel, les autres régions concernent celles de faibles afflux migratoires avec la zone CEDEAO. Il s'agit entre autres des régions de l'Amérique du Sud, de l'Asie et de l'Océanie. L'ensemble des immigrants de ces zones s'est établi à 0,269 million de migrants internationaux, soit 4,93 % du stock global des immigrants en l'Afrique de l'Ouest en 2018. De cet effectif, les hommes occupent 62,11 % et les femmes font environ 37,89 %. Les graphiques suivants affichent les détails la répartition du stock de ces immigrants par États et par tranche d'âges.

GRAPHIQUE 32 : IMMIGRANTS EN PROVENANCE DES AUTRES REGIONS PAR PAYS ET TRANCHE D'AGES



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

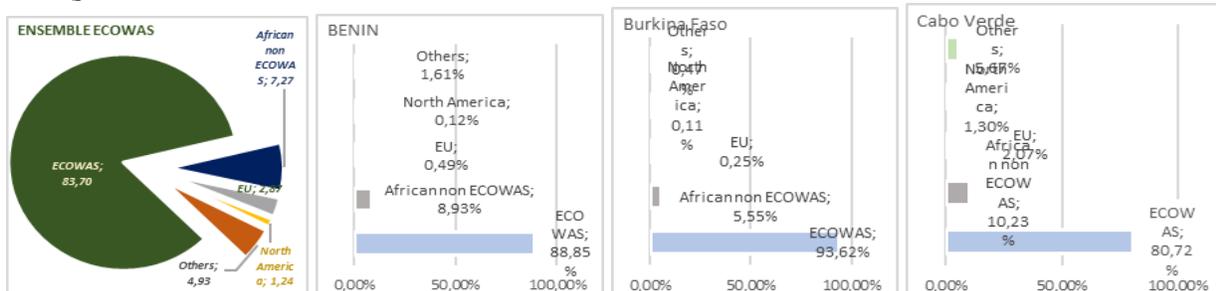
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Le nombre des ressortissants des autres régions du monde dans l'espace CEDEAO est relativement important et dépasse du double au triple les effectifs des immigrants en provenance des régions d'Europe et d'Amérique du Nord. Pour les autres régions, le Nigéria (42,09 %) détient encore le record des États contenant le plus de migrants internationaux sur son territoire. Il est suivi de peu près par le Ghana (33,29 %) et considérablement supérieur soit plus de trois fois au Niger (9,33 %) et à la Côte d'Ivoire (3,91 %). Les autres États comptent environ 11,00 % de tout l'effectif en Afrique de l'Ouest.

Suivant les âges, les immigrants des autres régions vers la zone CEDEAO ont majoritairement moins de 32 ans. Chez les hommes, la tranche d'âges modale est de 35-39 ans tandis que chez les femmes elle est de 30-34 ans. Les immigrants de moins de 42 ans font plus de 75,00 % de l'ensemble. La tranche d'âges 15-64 ans représente 82,33 % chez les hommes et 74,10 % chez les femmes.

En somme, les immigrants dans la zone CEDEAO proviennent essentiellement du continent d'Afrique en général y compris les pays de la CEDEAO. Si la Côte d'Ivoire dispose sur son territoire du plus grand effectif des migrants internationaux réguliers de l'Afrique en général et des autres États de la CEDEAO en particulier, il faut noter que le Nigéria contient le plus d'immigrants de toutes les autres régions que tous les 14 autres États de l'Afrique de l'Ouest. La situation relative par pays se présente comme suit :

GRAPHIQUE 33 : PROPORTION DES IMMIGRANTS PAR PAYS EN PROVENANCE DES REGIONS



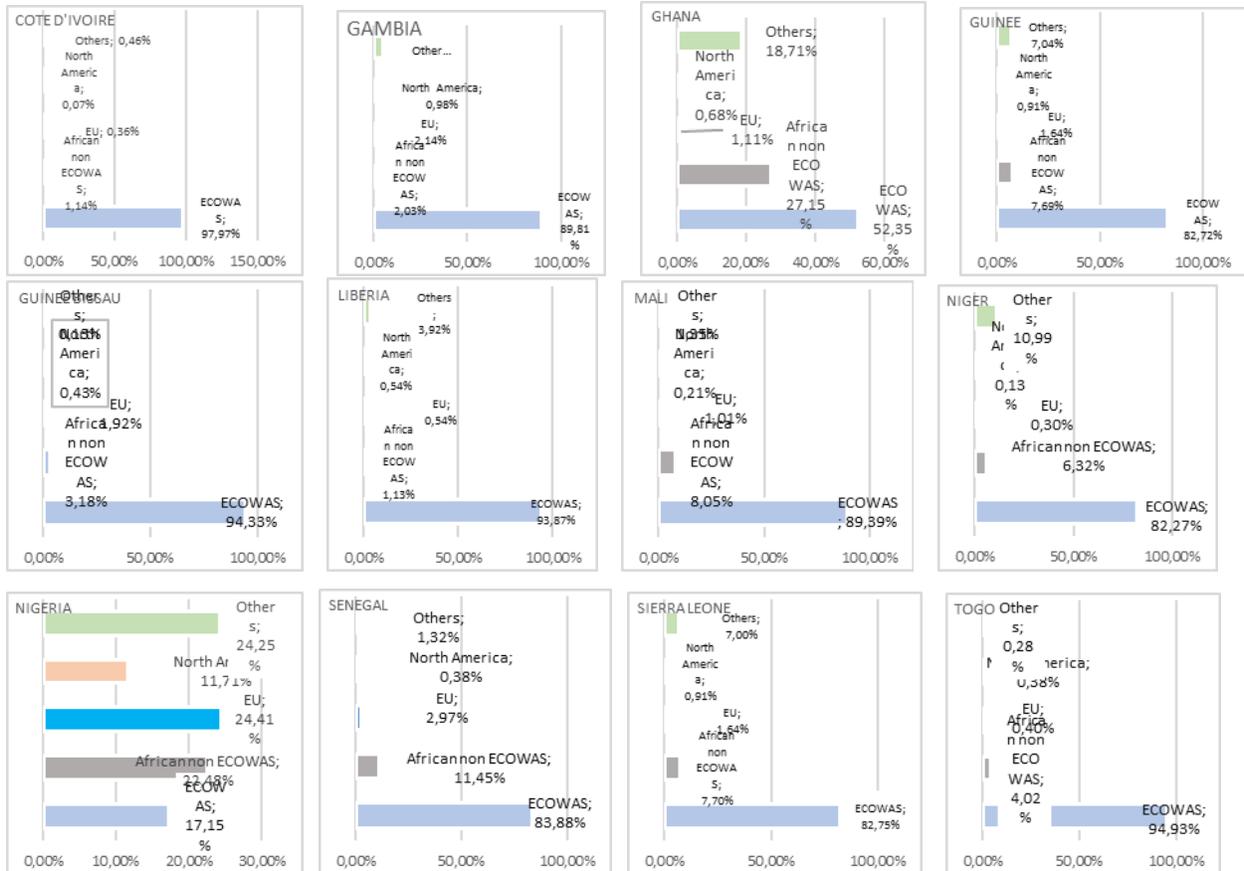
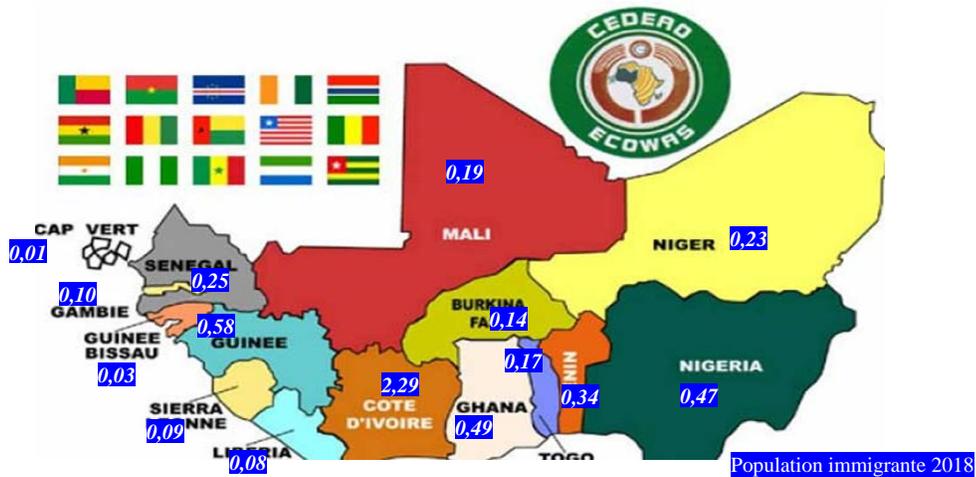


Figure 2 : Profil migratoire de la région en matière de stock (en millions)



SOURCE : DRS, COMMISSION DE LA CEDEAO, STATISTIQUE DE LA POPULATION 2019,

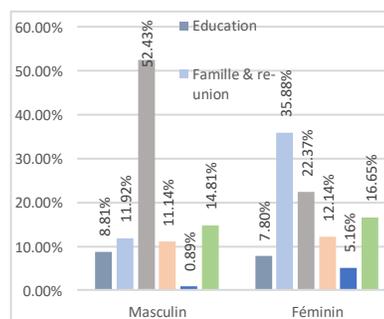
3.3 Raisons-Spécifiques de la migration (Éducation, Réunification familiale, santé, autres)

Les migrants internationaux évoquent plusieurs raisons surtout lors de la traversée des frontières internationales. Ces raisons vont du travail à la réunification familiale, en passant par l'éducation, la santé et les affaires.

3.3.1 Raisons spécifiques de l'émigration

Comme indiqué au niveau des stocks de migrants en Afrique de l'Ouest, parmi toutes les régions du monde, la CEDEAO est la zone de destination la plus choisie par ses émigrés. Les motifs évoqués sont aussi fonction du sexe de l'émigrant. En effet, si pour les hommes qui représentent 82,65 % du total des émigrés en partance de l'Afrique de l'Ouest, c'est le travail à 52,43 % de leur effectif qui est la raison principale de départ, chez les femmes (17,35 % des émigrants), la réunification familiale est le principal motif annoncé. Les hommes ont moyennement émigré pour les raisons d'affaires, de réunification familiale et d'éducation. Par contre, la 2^e principale raison chez les femmes est le travail à hauteur de 22,37 %. Les affaires et l'éducation sont à ± 1 pourcentage près de la même importance que chez les hommes.

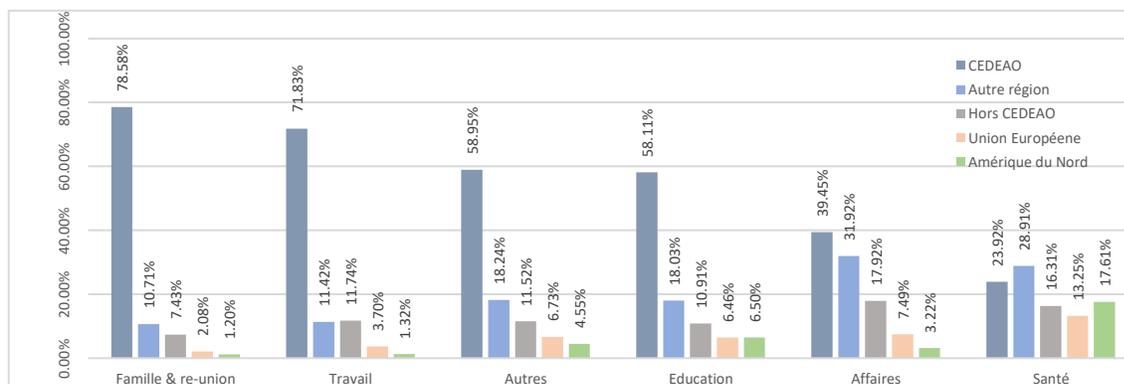
GRAPHIQUE 34 : REPARTITION PAR SEXE DES EMIGRANTS SUIVANT LES RAISONS SPECIFIQUE



Par ailleurs, plusieurs autres raisons ont été évoquées chez les hommes (14,81 %) comme chez les femmes (16,65 %), mais le motif de santé qui ne semble pas important chez les hommes est 6 fois plus préoccupant chez les femmes.

Paradoxalement, en considérant les régions de destination des émigrés, la région CEDEAO compte les plus grands effectifs pour les raisons de réunification familiale (78,58 %), de travail (71,83 %), d'éducation (58,95 %) et des affaires (39,45 %). Elle est suivie respectivement de l'Afrique hors CEDEAO, de l'Union européenne et du Nord Amérique. Le motif de santé est plus évoqué pour les émigrés à destination des autres régions (28,91 %). Du total des émigrés pour raison d'affaires, 31,92 % migrent vers les autres régions.

GRAPHIQUE 35 : REPARTITION (%) DES EMIGRES PAR REGION DE DESTINATION SELON LE MOTIF DE L'EMIGRATION



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.3.1.1 Raisons spécifiques à l'émigration dans l'espace CEDEAO

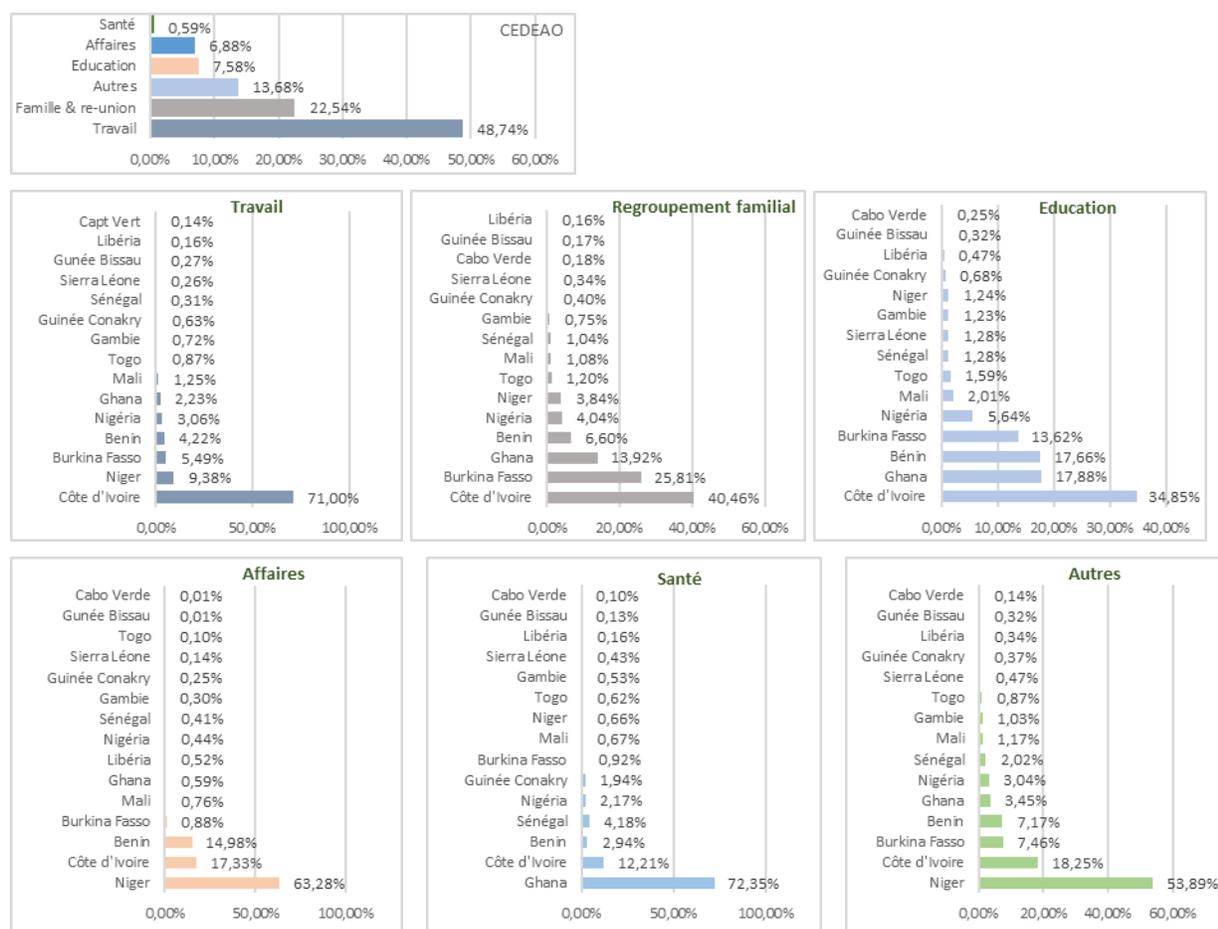
De toutes les raisons spécifiques à l'émigration, 48,74 % des ressortissants de la CEDEAO émigrent vers d'autres pays de la région pour motif de travail. La Côte d'Ivoire compte tenu de son poids dans le stock des migrants est un pays déterminant dans le comportement régional en termes de motifs de migration. Ainsi, à 71,00 %, elle fournit à elle seule l'effectif global des émigrants travailleurs de la région. Elle dépasse de plus de 61 % le Niger et le Burkina pour ce motif.

S'agissant du 2^e et 3^e motif d'émigration intra régionale, à savoir respectivement la réunification familiale (22,54 %) et l'éducation (7,58 %), la Côte d'Ivoire présente les effectifs relativement élevés. Elle est suivie du Burkina Faso, du Ghana, du Bénin et du Nigéria, tous des pays de l'Est de la CEDEAO.

Le 4^e motif évoqué porte sur les affaires et mobilise plus des émigrants nigériens, ivoiriens et béninois dans la région. Les autres États sont faiblement représentés à moins de 1 % chacun. Quant à la raison de santé, les Ghanéens sont les plus concernés à 72,35 % dans la région CEDEAO.

Les graphiques ci-dessous affichent les poids des États par raison spécifique pour l'émigration en Afrique de l'Ouest.

GRAPHIQUE 36 : ÉMIGRES DANS L'AFRIQUE DE L'OUEST PAR PAYS SELON LE MOTIF DE L'EMIGRATION



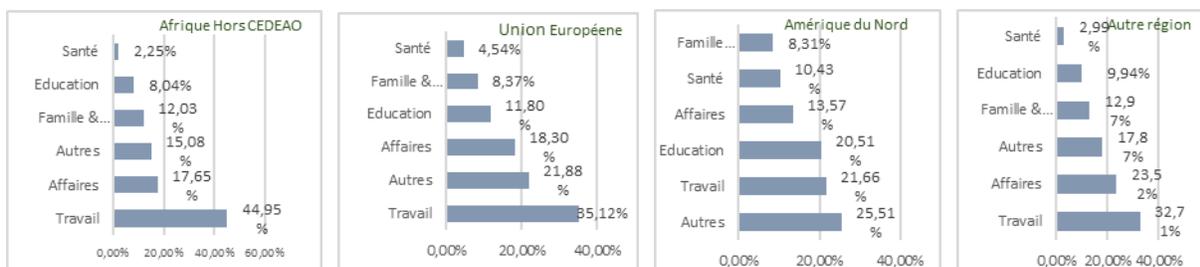
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.3.1.2 Raisons spécifiques à l'émigration vers les régions

L'analyse des stocks des migrants indique que les immigrés ressortissants de la CEDEAO se déplacent beaucoup plus en Afrique qu'en Europe (4,69 %) et Amérique du Nord (2,17 %). Selon le rapport 2017 de l'Union Africaine sur la migration de la main d'œuvre en Afrique, la raison de travail est la principale motivation de changement de résidence habituelle des migrants de l'Afrique de l'Ouest. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent les graphiques ci-dessous. Les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest émigrent vers les régions d'Afrique hors CEDEAO, de l'Union européenne et les autres régions, principalement pour les raisons de travail ensuite pour des affaires. En dehors de ces raisons d'émigration, d'autres raisons non listées sont évoquées jusqu'à un degré d'importance de plus de 15 % des émigrants vers ces régions. Les questions d'unification familiale préoccupent plus les émigrants vers l'Afrique hors CEDEAO et les autres régions que les émigrants vers l'Union européenne. Le motif de santé occupe 4,54 %, 2,99 % et 2,25 % des émigrants respectivement vers l'Europe, les autres régions et l'Afrique hors CEDEAO.

S'agissant de la région Amérique du Nord, les motifs non listés sont plus évoqués par les émigrants. Le travail (21,66 %) est-il aussi important dans les raisons d'émigration évoquées vers cette région de même que l'éducation (20,51 %). L'Amérique du Nord reçoit une proportion relativement importante des émigrants pour les raisons de santé (10,43 %) que vers toute autre région.

GRAPHIQUE 37 : PROPORTION DES EMIGRES SELON LE MOTIF DE L'EMIGRATION PAR REGION



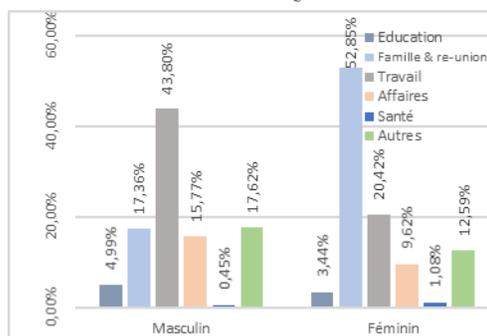
Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.3.2 Raisons spécifiques de l'immigration

Comme indiqué au niveau des stocks de migrants en Afrique de l'Ouest, les immigrants de la zone CEDEAO proviennent essentiellement de

l'Afrique y compris de ses États membres, ensuite dans l'ordre des autres régions, de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord. Les motifs évoqués sont aussi fonction du sexe de l'émigrant. En effet, 43,80 % des hommes (55,00 % du total des immigrants en Afrique de l'Ouest) immigreront en Afrique de l'Ouest pour les raisons de travail. Les femmes (45,00 %) sont plutôt portées vers la réunification familiale (52,85 % de leur effectif). Les raisons de réunification familiale (17,36 %) sont au

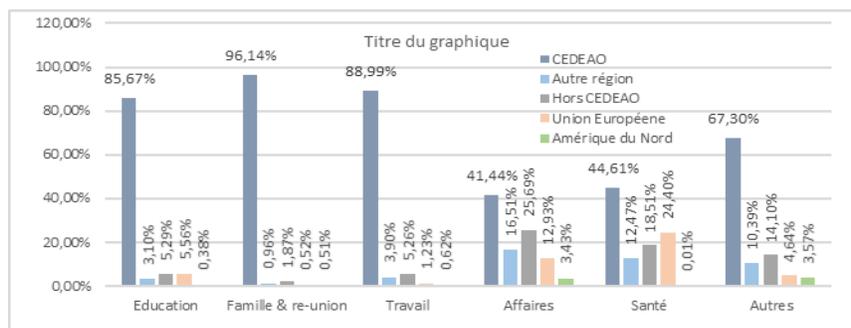
GRAPHIQUE 38 : REPARTITION PAR SEXE DES IMMIGRANTS SUIVANT LES RAISONS SPECIFIQUE



second degré pour les hommes et presque au même titre que le motif d'affaires (15,77 %) et les autres raisons non listées (17,62 %). Chez les femmes, c'est le travail (20,42 %) qui est au second degré d'importance parmi les motivations d'immigration en Afrique de l'Ouest. Les affaires (9,62 %) sont relativement un peu moins évoquées par rapport à d'autres raisons non listées. L'éducation qui est d'environ 5 % chez les hommes et 3,45 % chez les femmes importantes faiblement dans les motifs cités lors de l'immigration vers l'Afrique de l'Ouest, mais la santé pour les deux sexes ne semble pas motivante.

Par ailleurs, en considérant les régions de provenance des immigrants, la région CEDEAO compte les plus grands effectifs de ses immigrants pour toutes les raisons de migration allant de 41,44 % pour les affaires à 96,14 % pour la réunification familiale.

Graphique 39 : Répartition (%) des immigrants par région de provenance selon le motif de l'immigration



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.3.2.1 Raisons spécifiques de l'immigration de l'espace CEDEAO

De toutes les raisons spécifiques évoquées par les immigrants à destination de l'Afrique de l'Ouest, la région CEDEAO regorge la majeure partie de ses immigrants en provenance de ses États membres. Ainsi de tous les immigrants ayant respectivement évoqués les raisons d'éducation, de réunification familiale, du travail, des affaires et de santé lors 85.67 %, 96.14 %, 88.99 %, 41.44 % et 44.61 % proviennent des États de l'Afrique de l'Ouest. Les immigrants en provenance de l'Afrique hors CEDEAO sont de loin en 2^e position à part pour les raisons de santé et d'éducation pour lesquelles ce sont les ressortissants de l'Union européenne qui sont en tête.

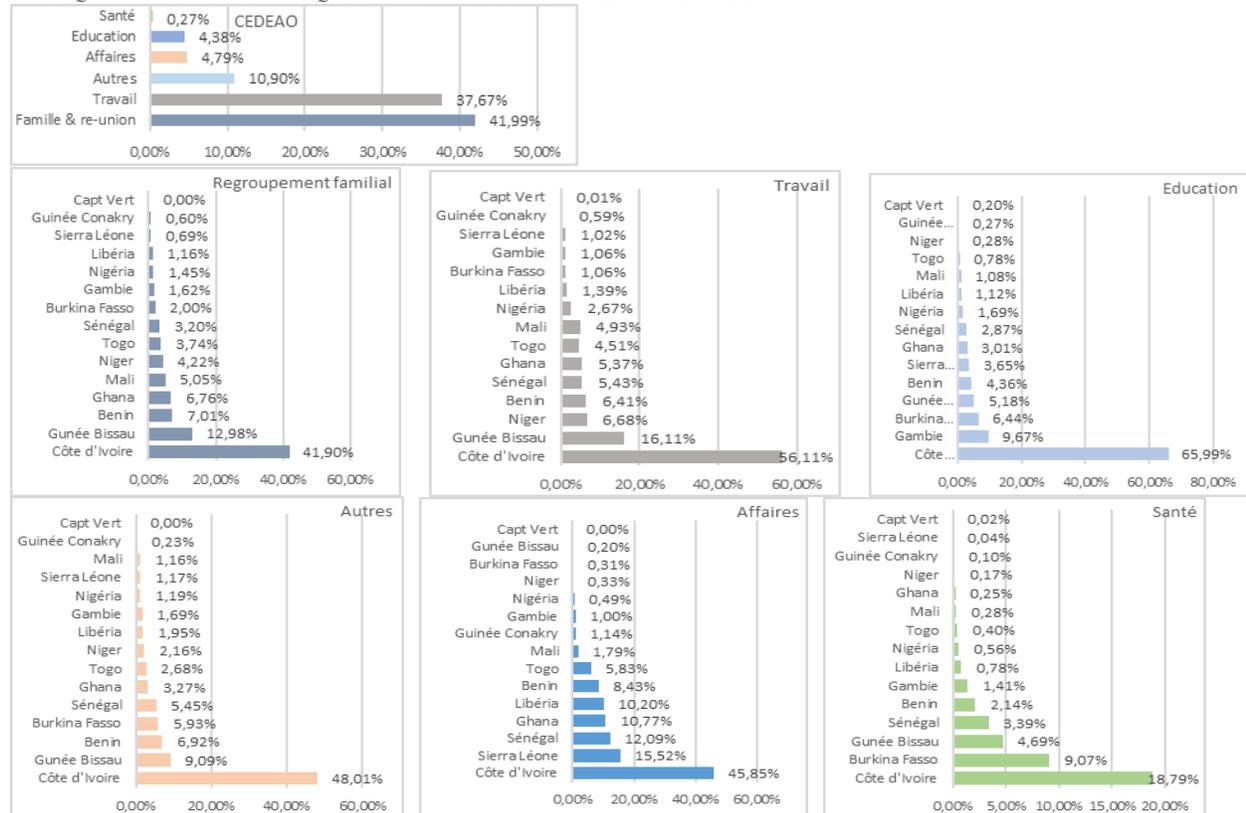
Des immigrants à l'intérieur de l'espace CEDEAO ont à 41,99 % rejoint leur famille, tandis que 37,67 % ont déplacé leur résidence habituelle en Afrique de l'Ouest pour les raisons de travail. Les affaires et l'éducation ont été évoquées par 4,79 % et 4,38 % respectivement par ces immigrants intra régional. La raison de santé est faiblement représentée ici. Elle concerne à peine 0,27 % des immigrants de 2018.

La Côte d'Ivoire compte tenu de son poids dans le stock des migrants est déterminante dans le comportement régional en termes de motifs de migration. Ainsi, parmi les immigrants ressortissants de l'espace CEDEAO, pour les motifs d'immigration à destination d'Afrique de l'Ouest, les ressortissants ivoiriens sont les plus nombreux. La Côte d'Ivoire fournit à elle seule 56,11 % de l'effectif global des immigrants travailleurs de la région. Elle dépasse de plus de 40,00 % la Guinée-Bissau et de 50,00 % environ tous les autres États.

La Guinée-Bissau est en second degré important pour les motifs de regroupement familial, de travail et autres. Les poids relatifs à ces motifs varient entre 9 et 16 %. Pour le motif d'éducation,

c'est la Gambie (9,67 %) qui est le 2^e État dont les ressortissants immigrer le plus dans la région. La Sierra Leone (15,52 %) est plus présente que 13 États pour les affaires dans la région. Les graphiques ci-dessous affichent les poids des États par raison spécifiques pour l'immigration en Afrique de l'Ouest.

GRAPHIQUE 40 : ÉMIGRES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PAR PAYS SELON LE MOTIF DE L'EMIGRATION

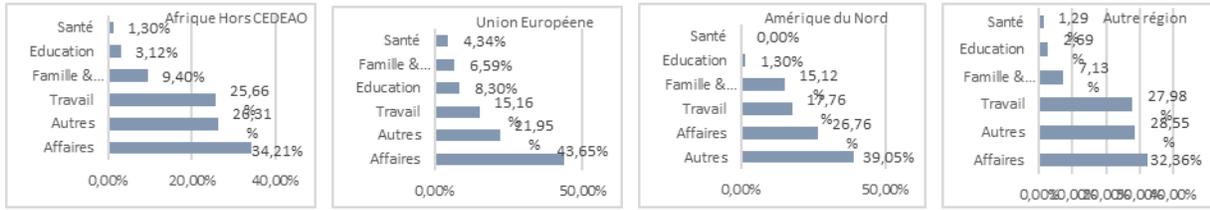


Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.3.2.2 Raisons spécifiques des immigrants en provenance du reste du monde

Les affaires constituent la principale raison d'immigration en Afrique de l'Ouest en provenance du monde hors la zone CEDEAO. En dehors des autres raisons non listées, la raison travail est presque aussi importante dans leurs déclarations de motifs de migration. Ainsi, les immigrants en provenance de l'Afrique hors CEDEAO, de l'Union européenne et des autres régions respectivement à 34,21 %, 43,65 % et 32,36 % sont venus pour des affaires. Les migrants de l'Amérique du Nord appréhendés en 2018 sont majoritairement dans l'espace CEDEAO pour plusieurs autres raisons non listées (36,05 %). Mais les affaires aussi sont-elles évoquées par 26,76 % de ces migrants internationaux. Les raisons d'unifications familiales préoccupent plus les immigrants d'Amérique du Nord (15,12 %) et de l'Afrique hors CEDEAO (9,40 %) que ceux d'Europe et des autres régions. Pour toutes les régions, très peu de leurs ressortissants ont fourni comme raison de migration le motif de santé. Aucun migrant de l'Amérique du Nord n'a émis cette raison

GRAPHIQUE 41 : PROPORTION DES IMMIGRES SELON LE MOTIF DE L'IMMIGRATION PAR REGION

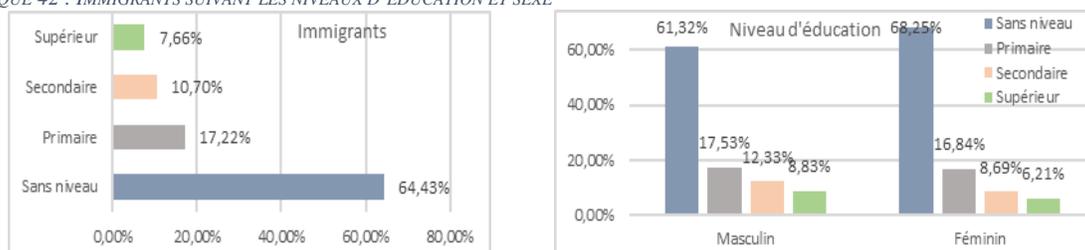


Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.4 Population immigrante par sexe, pays et région selon le niveau d'éducation

Il se dégage globalement de la répartition des immigrants suivant les niveaux d'instruction qu'environ 6 à 7 immigrants sur dix (64,43 %) présents dans la zone CEDEAO comme étant sans niveau d'instruction. Ceux qui ont atteint le seuil universitaire font à peine les 7,66 % des immigrants. En effet, si le travail est la principale raison d'immigration en Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins que ce sont majoritairement les sans-emplois au niveau national qui migrent. Or les diplômés universitaires ont plus la facilité d'emploi que ceux de niveau bas. Ainsi, les immigrants de niveau primaire (17,22 %) sont logiquement plus nombreux que ceux de niveau secondaire (10,70 %) qui à leur tour dépassent ceux de niveau universitaire.

GRAPHIQUE 42 : IMMIGRANTS SUIVANT LES NIVEAUX D'EDUCATION ET SEXE

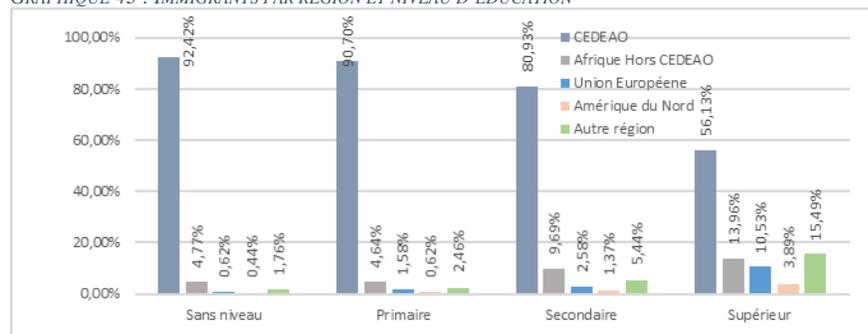


Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

L'analyse selon le sexe présente les mêmes structures que la répartition globale. Mais la proportion des immigrants sans niveau d'instruction est relativement plus élevée chez les femmes (68,25 %) que chez les hommes (61,32 %). Les hommes présentent donc des proportions plus élevées pour tous les autres niveaux éducatifs.

Par ailleurs, en considérant les effectifs relatifs des immigrants par niveau d'éducation, la région CEDEAO compte les plus grands effectifs de ses immigrants pour tous les niveaux. Parmi les immigrants sans niveaux, la proportion pour les ressortissants de la CEDEAO a atteint 92,42 % et est la plus forte proportion des différents niveaux d'instruction. Les niveaux primaire (90,70 %) et secondaire (80,93 %) sont aussi fortement représentés dans la région par les ressortissants des États membres de la CEDEAO. Pour ces niveaux, les autres régions viennent à plus de 10 fois moins en 2^e position suivie de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord. Les immigrants du niveau supérieur présentent moins d'écart entre les régions. En effet, à part la région d'Amérique du Nord qui a la plus faible proportion de ressortissants (3,89 %), toutes les régions ont plus de 10,00 %. La région CEDEAO est proportionnellement fortement représentée (56,13 %).

GRAPHIQUE 43 : IMMIGRANTS PAR REGION ET NIVEAU D'EDUCATION



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.4.1 Niveau d'éducation des intra immigrants de l'espace CEDEAO

De tous les immigrants de la région en provenance des États membres, 45,28 % sont sans niveau d'instruction. Il s'agit des individus qui n'ont pas eu l'opportunité de bénéficier des enseignements scolaires. Cette catégorie de migrants est généralement dans les activités de manœuvre et d'artisanat. Ceux qui ont déclaré avoir atteint le niveau primaire sont de l'ordre de 23,80 % et pour le niveau secondaire 19,86 %. Les immigrants en provenance des États membres de la CEDEAO ayant le niveau supérieur d'instruction sont à peine de 11,06 %. Ces derniers font essentiellement partie des personnels d'institutions régionales et internationales.

Par pays, les immigrants dans l'espace CEDEAO sont majoritairement sans niveau d'instruction. La Côte d'Ivoire compte tenu de son poids dans le stock des migrants est prépondérante dans tous les niveaux d'instruction en termes d'effectifs. Pour ce qui est des immigrants qui n'ont jamais fréquenté l'école, la Côte d'Ivoire (37,66 %) est suivie de la Guinée-Bissau. Le Ghana, le Niger, le Bénin et le Mali sont moyennement représentés à environ 6,00 % chacun dans cette catégorie d'immigrants.

La Guinée-Bissau est en second degré d'importance en considérant les immigrants intra régionaux ayant les niveaux du primaire et du secondaire. Au niveau supérieur, le Sénégal est en 2^e position avec 5,89 %. Les cadres supérieurs du Burkina Faso ne migrent presque pas.

Les graphiques ci-dessous affichent les poids des États par niveau éducatif des immigrants en Afrique de l'Ouest.

GRAPHIQUE 44 : INTRA IMMIGRANTS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PAR PAYS SELON LE NIVEAU D'EDUCATION

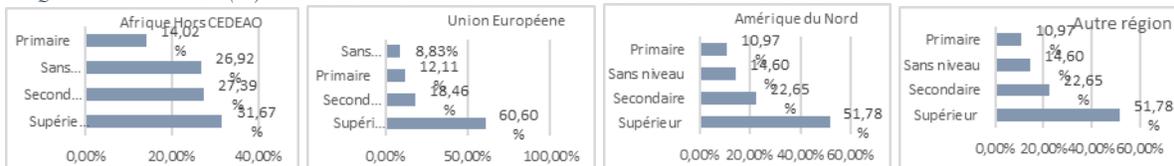


Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

3.4.2 Niveaux d'éducation des immigrants en provenance du reste du monde

Suivant les régions, les immigrants ressortissants des États de la CEDEAO sans niveau d'instruction (45,28 %) sont plus nombreux que ceux des autres régions du monde. Par contre pour les immigrants en provenance des régions d'Afrique hors CEDEAO, de l'Union européenne et de l'Amérique, la proportion des immigrés ayant un niveau supérieur est plus élevée que les autres niveaux d'instruction. En effet, les immigrants en provenance de ces régions s'installent essentiellement pour les affaires, et/ou le travail de façon officielle. Comme l'affiche le graphique ci-dessous, les européens sont migrés en Afrique de l'Ouest avec des niveaux d'instruction plus élevés (supérieur : 60,60 %) que ceux des autres régions et très peu sont sans niveau (8,83 %). Pour les ressortissants d'Afrique hors CEDEAO, d'Amérique du Nord et des autres régions, il faut remarquer que les sans niveau d'instruction dépassent en effectif ceux du niveau primaire.

GRAPHIQUE 45 : REPARTITION (%) DE LA POPULATION IMMIGRANTE PAR REGION DE PROVENANCE SELON LE NIVEAU D'EDUCATION



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

L'interprétation qui se dégage de l'analyse de ce graphique est que les mouvements migratoires dans la région CEDEAO, d'ailleurs favorisés par l'application du protocole de la libre circulation des personnes et des biens entraînent l'immigration des ressortissants sans niveau d'instruction à la recherche d'emploi dans un autre État présentant plus d'opportunités.

3.5 Migration de main d'œuvre par sexe, âge, éducation et emploi

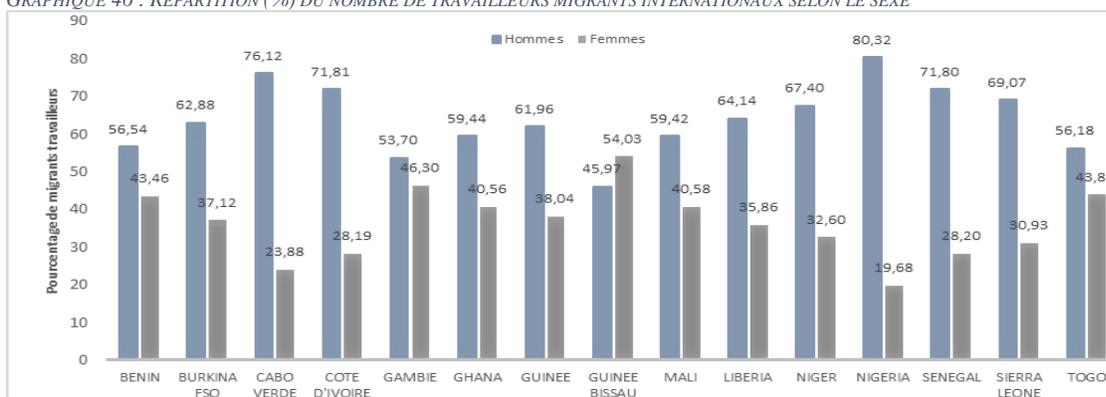
3.5.1. Analyse du nombre de travailleurs migrants internationaux selon le sexe

En utilisant la méthode d'estimation du BIT basée sur le stock de migrants nés à l'étranger, le nombre de travailleurs migrants de l'Afrique de l'Ouest en 2018 est de 2,202 millions de migrants internationaux dont 64,93 % sont des hommes et 35,07 % des femmes.

Dans la plupart des pays de la CEDEAO, la proportion de travailleurs migrants internationaux de sexe masculin est largement supérieure à celle de sexe féminin. En effet, sur l'ensemble des pays de la CEDEAO, c'est seulement en Guinée-Bissau que la proportion de travailleurs migrants internationaux de sexe masculin (46 %) est inférieure à celle de sexe féminin (55,2 %).

Le Nigéria (80 % contre 20 %) et le Cap-Vert (76 % contre 24 %) sont les pays où l'écart entre la proportion de travailleurs migrants internationaux de sexe masculin et celle des travailleurs migrants internationaux de sexe féminin est le plus grand. Autrement dit, dans chacun de ces deux pays, sur 100 travailleurs migrants internationaux, au moins 76 sont des hommes. Ils sont suivis du Sénégal et de la Côte d'Ivoire (72 % contre 28 %), où pour chacun de ces deux pays, sur 100 travailleurs migrants internationaux, 72 sont des hommes.

GRAPHIQUE 46 : REPARTITION (%) DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX SELON LE SEXE



Source : DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

La Gambie (53,70 % contre 46,30 %) est le pays où l'écart entre la proportion de travailleurs migrants internationaux de sexe masculin et celle des travailleurs migrants internationaux de sexe féminin est le plus faible. Dans ce pays, sur 100 travailleurs migrants internationaux, 46 sont des femmes.

La Guinée-Bissau reste le seul pays où la proportion de travailleurs migrants internationaux de sexe masculin est inférieure à celle des migrants travailleurs internationaux de sexe féminin. En effet, sur 100 travailleurs migrants internationaux, 54 sont des femmes.

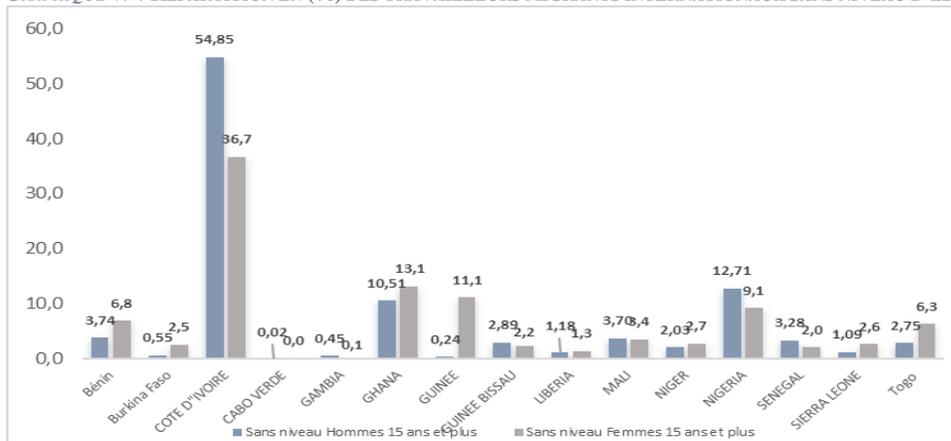
3.5.2. Analyse du nombre de travailleurs migrants internationaux résidant dans la zone CEDEAO selon le niveau d'éducation

3.5.2.1. *Travailleurs migrants internationaux sans niveau d'éducation*

Les résultats de l'étude montrent que parmi les pays de la CEDEAO, c'est la Côte d'Ivoire qui enregistre les plus fortes proportions de travailleurs migrants internationaux sans niveau d'éducation de sexe masculin (54,8 %) et de sexe féminin (36,7 %). Il est suivi du Nigéria (12,7 % contre 9,1 % respectivement) et du Ghana (10,5 % contre 11,1 % respectivement). Le

Cabo Verde enregistre la plus faible proportion de travailleurs migrants internationaux sans niveau, quel que soit le sexe.

GRAPHIQUE 47 : REPARTITION EN (%) DES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX SANS NIVEAU D'EDUCATION SELON LE SEXE



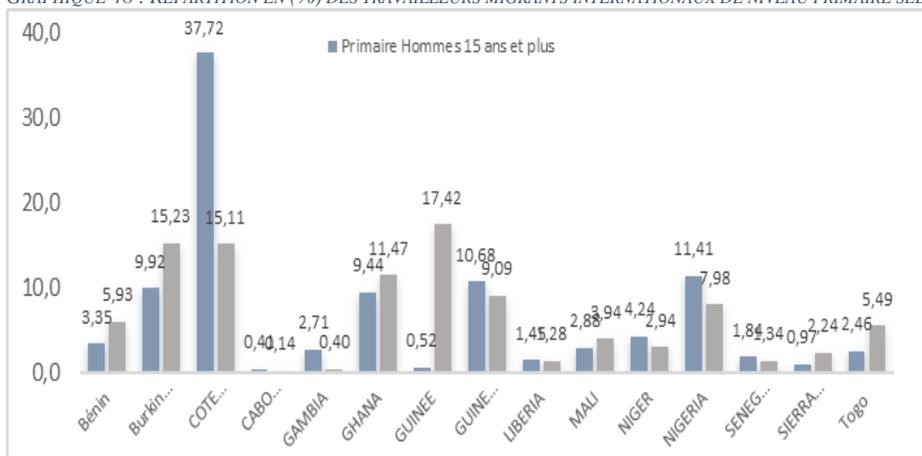
Source : Estimations, Données 2018 sur la migration

3.5.2.2. *Travailleurs migrants internationaux de niveau primaire*

Selon les résultats de l'étude, la proportion d'hommes travailleurs migrants internationaux de niveau primaire résidant dans la zone CEDEAO est plus élevée en Côte d'Ivoire (37,7 %) suivie du Nigéria (11,4 %), de la Guinée-Bissau (10,7 %) et du Burkina Faso (9,9 %). La Guinée (0,5 %) et le Cabo Verde (0,4 %) enregistrent les plus faibles proportions.

Concernant les travailleurs migrants internationaux de sexe féminin, parmi les pays de la CEDEAO, la Guinée (17,4 %) enregistre la proportion la plus élevée suivie du Burkina Faso (15,2 %) et de la Côte d'Ivoire (15,1 %). Par contre, la Gambie (0,4 %) et le Cabo Verde (0,1 %) enregistrent les plus faibles proportions.

GRAPHIQUE 48 : REPARTITION EN (%) DES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX DE NIVEAU PRIMAIRE SELON LE SEXE

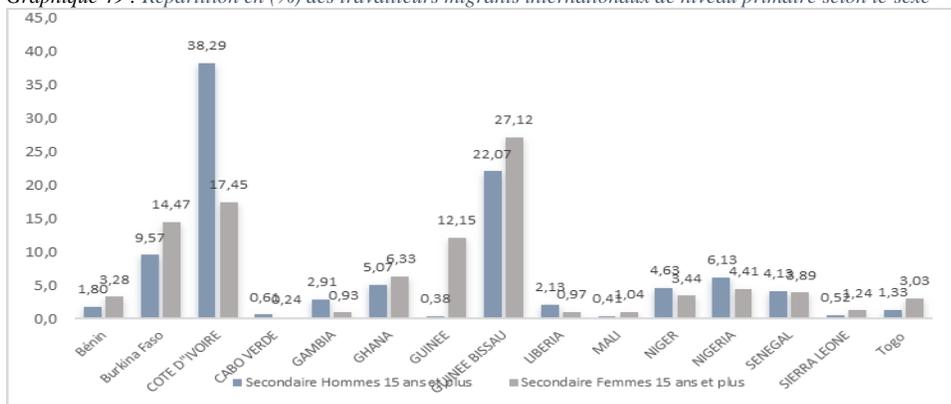


Source : Estimations, Données 2018 sur la migration

3.5.2.3. *Travailleurs migrants internationaux de niveau secondaire*

En 2018, dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Burkina sont les principaux pays d'accueil des travailleurs migrants internationaux de niveau d'étude secondaire, quel que soit le sexe.

Graphique 49 : Répartition en (%) des travailleurs migrants internationaux de niveau primaire selon le sexe

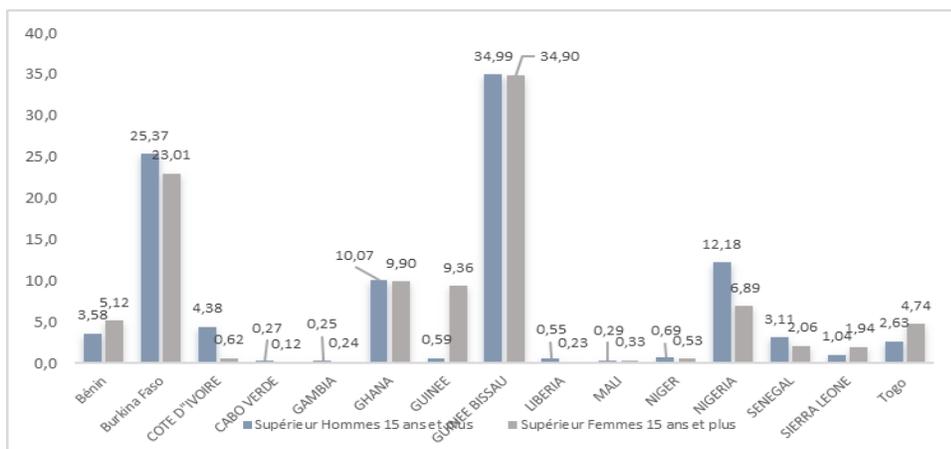


Source : Estimations, Données 2018 sur la migration

3.5.2.4. Travailleurs migrants internationaux de niveau Supérieur

Les résultats de l'étude révèlent qu'en 2018, dans la zone CEDEAO, le principal pays d'accueil des travailleurs migrants internationaux de niveau d'étude supérieure, quel que soit le sexe, se trouve être la Guinée-Bissau (35,0 % d'hommes et 34,9 % de femmes). Elle est suivie du Burkina Faso (25,4 % d'hommes et 23,0 % de femmes), du Ghana (10,1 % d'hommes et 9,9 % de femmes) et du Nigéria (12,2 % d'hommes et 6,9 % de femmes).

Graphique 50 : Répartition en (%) des travailleurs migrants internationaux de niveau supérieur selon le sexe



Source : Estimations, Données 2018 sur la migration

En définitive, les résultats de l'analyse montrent que dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire est le principal pays d'accueil des travailleurs migrants sans niveau, de niveau primaire et secondaire. Cependant, la proportion de travailleurs migrants de niveau supérieur serait plus élevée en Guinée-Bissau qu'en Côte d'Ivoire, quel que soit le sexe.

3.6 Transfert de fonds par source et volume

ENCADRE 3 : COMMENT LES TRANSFERTS DE FONDS SONT-ILS MESURES ?

Selon un groupe de travail instauré pour proposer des définitions et des instruments de mesure harmonisés [United Nations (2006)], les transferts de fonds sont comptabilisés dans trois parties différentes de la balance des paiements :

Les rémunérations des travailleurs non résidents ou résidents dans le pays pour une courte période qui ne dépasse pas un an ;

Les transferts de fonds ou des biens de la part de travailleurs migrants, appelés les versements ;

Les transferts effectués au moment de la migration de retour ou encore les capitaux rapatriés au moment du retour.

Cependant, sur la base des recommandations formulées en 2006 par un groupe de travail technique sur l'amélioration des données relatives aux transferts de fonds par les migrants dans leur pays d'origine, dirigé par les Nations Unies, la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, cette définition est entrée en révision. Cette définition exclut également les montants qui ne sont pas associés au revenu de l'activité, et les transferts des migrants de la seconde génération ou des personnes d'origine étrangère ayant été naturalisés.

Depuis 2009, Le FMI considère dans ses statistiques sur la balance des paiements, que les envois de fonds sont constitués seulement de deux composantes : (1) la rémunération des travailleurs et (2) les transferts personnels. Il convient de souligner que les revenus des migrants à court terme (moins de 12 mois) sont inclus dans la définition, alors qu'ils ne sont parfois jamais transférés (du moins pas entièrement) dans les pays d'origine.

Par contre, les estimations des envois de fonds bilatéraux de la Banque Mondiale utilisent les stocks de migrants, les revenus du pays hôte et les revenus du pays d'origine.

Source : BEN MIM Sami, MABROUK Fatma (2011) Transferts des migrants et croissance économique : quels canaux de transmission ? Cahiers du GREThA, n° 2011-28

3.6.1 Sources de données

Sur les 15 États membres de la CEDEAO, seuls 4 (Cabo Verde, Guinée, Guinée-Bissau et Togo) ont fourni des données presque complètes permettant l'analyse des transferts de fonds des migrants. Ces manquements expliquent le recours à deux autres sources de données différentes (la balance des paiements de la BCEAO et les estimations de la Banque Mondiale) pour contourner cet obstacle.

Tableau 6 : Matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intracommunautaires de la CEDEAO en 2018 (en millions de dollars américains)

		Transferts des migrants reçus par pays															
		Bénin	Burkina Faso	Cap-Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigéria	Sénégal	Sierra Leone	Togo	CEDEAO
transferts des migrants émis par pays	Bénin		6.1	0.0	11.2	0.0	32.2	0.0	0.2	0.0	3.9	15.6	626.0	7.5	0.0	6.0	708.6
	Burkina Faso	4.6		0.0	27.8	0.0	101.5	0.0	0.1	0.0	31.2	5.8	70.7	11.5	0.0	12.0	265.2
	Cap-Vert	0.0	0.0		0.0	0.0	0.1	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	9.7	4.4	0.0	0.0	16.5
	Côte d'Ivoire	17.9	28.8	0.3		0.1	146.7	6.0	6.9	59.1	116.1	14.8	595.1	40.4	0.1	33.9	1066.1
	Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	2.2	4.0	0.5	6.5	0.0	0.0	325.7	0.2	0.0	339.1
	Ghana	6.8	26.9	0.0	12.8	1.4		0.0	0.0	19.2	5.9	7.0	961.5	0.3	0.2	116.0	1158.1
	Guinée	0.5	0.1	0.1	2.1	0.5	2.6		1.4	66.9	34.3	0.6	7.9	11.1	19.2	0.7	147.9
	Guinée-Bissau	0.7	0.2	0.5	0.8	1.4	0.0	0.3		0.5	0.1	0.6	0.0	14.7	0.1	0.7	20.3
	Libéria	0.0	0.1	0.0	40.5	0.6	25.8	1.9	0.1		0.9	0.1	70.1	0.9	1.4	0.3	142.7
	Mali	5.9	5.7	0.0	24.6	4.2	59.5	1.0	0.2	2.5		11.7	169.2	56.4	0.8	15.5	357.2
	Niger	1.5	4.1	0.0	10.3	0.0	6.0	0.0	0.2	0.0	11.1		1344.2	7.0	0.0	14.2	1398.6
	Nigéria	130.6	2.4	3.3	1.2	6.8	726.8	0.4	1.8	14.9	130.7	94.4		12.6	0.4	129.7	1255.8
	Sénégal	6.8	10.6	0.0	20.3	5.0	5.3	2.8	7.0	0.0	44.6	8.0	11.2		1.3	5.9	129.0
	Sierra Leone	0.1	0.0	0.0	0.1	4.3	4.1	3.7	0.0	11.3	1.2	0.1	28.4	1.8		0.0	55.1
	Togo	5.3	7.2	0.0	11.5	0.9	146.5	0.2	0.2	0.1	6.2	8.6	446.0	6.0	0.0		638.8
	CEDEAO	180.6	92.2	4.1	163.3	25.3	1257.1	18.3	24.4	175.0	392.6	167.2	4339.9	500.4	23.8	334.8	7699.0

Source : BCEAO & BM, 2018 n DRS/CEDEAO, Données 2018 sur la migration

Ainsi, pour le Cap-Vert, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Togo, l'analyse est faite en utilisant leurs données complétées par endroit par celles issues de la balance des paiements de la BCEAO et des estimations de la Banque Mondiale. Cependant, pour les 11 autres pays, l'analyse est entièrement basée sur les données issues de la balance des paiements de la BCEAO et des estimations de la Banque Mondiale.

La balance des paiements de la BCEAO renseigne sur les envois de fonds des travailleurs migrants intracommunautaires en 2018 des pays membres de l’UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

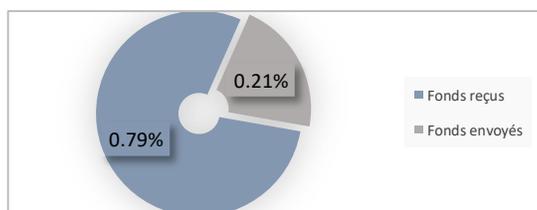
Les estimations de la Banque Mondiale renseignent sur les envois de fonds des travailleurs migrants extra et intracommunautaires des autres pays membres de la CEDEAO hors UEMOA en 2018.

Ces estimations de la Banque Mondiale sont basées sur la méthodologie développée par Ratha et Shaw, 2007 dans l’étude « Migration et envois de fonds Sud-Sud ». Cette méthodologie d’estimation est applicable à tous les envois de fonds selon la destination.

3.6.2 Transferts de fonds des migrants intra et extra-communautaires de la CEDEAO

En 2018, la région de la CEDEAO a reçu plus de flux financiers de migrants intra et extra-communautaires qu’elle n’a versé dans ladite région et dans les autres régions du monde. En effet, le graphique 51 montre que les transferts de fonds reçus dans la région de la CEDEAO s’élèvent à 33 976,2 millions de dollars US soit 78,83 % des flux financiers dans ladite région.

GRAPHIQUE 51 : REPARTITION DES TRANSFERTS DE FONDS (EN MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS) DE LA REGION DE LA CEDEAO EN 2018



Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.3 Transferts de fonds reçus et envoyés par la zone CEDEAO

L’Amérique du Nord demeure la principale source de provenance de fonds de migrants avec 28,3 % du montant total reçu dans la zone CEDEAO. Les migrants résidant dans les pays d’Afrique hors CEDEAO participent faiblement (11,1 %) aux envois de fonds à destination de la zone CEDEAO. Par contre, les résultats montrent que la zone CEDEAO envoie moins de transferts de fonds qu’elle ne reçoit des autres grandes régions. En effet, l’Amérique du Nord étant le principal pourvoyeur de fonds de la zone CEDEAO, ne reçoit, de celle-ci, même pas 1 % des envois de fonds émis vers la zone (graphique 52).

GRAPHIQUE 52 : TRANSFERTS DE FONDS REÇUS DANS LA ZONE CEDEAO PAR LES GRANDES REGIONS DU MONDE ET CEUX ENVOYES PAR LA ZONE CEDEAO DANS LES GRANDES REGIONS DU MONDE



Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.4 Transfert de fonds reçus par les pays de la CEDEAO en provenance des autres grandes régions du monde

Les transferts de fonds, en provenance des autres grandes régions du monde, reçus par les pays de la CEDEAO présentent aussi des disparités en 2018. Seul le Nigéria reçoit plus de la moitié des transferts en provenance de chacune de ces régions. En effet, le Nigéria reçoit 79,3 %, 58,7 %, 82,7 % et 79,2 % des transferts en provenance respectivement de l’Afrique hors CEDEAO, l’UE, l’Amérique du Nord et des autres régions du monde. Soit respectivement, en millions de dollars américains, 3006, 3994, 7959 et 5058. Ce qui fait de lui, parmi tous les pays de la CEDEAO, le pays qui reçoit le plus de transferts de fonds en provenance de chacune des autres régions du monde prises individuellement.

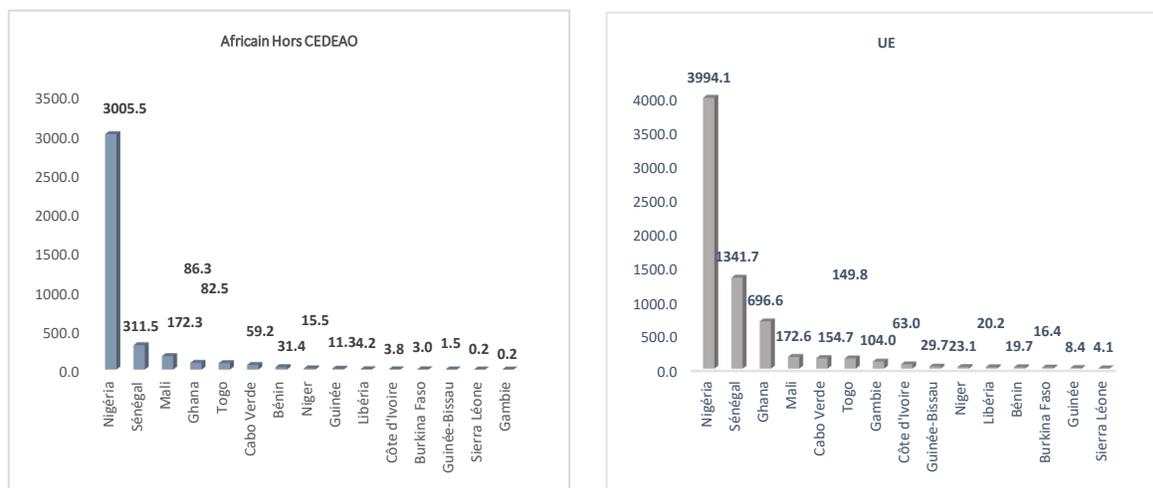
Le Sénégal est le deuxième pays (après le Nigéria) qui reçoit le plus de transferts de fonds en provenance de l’Afrique hors CEDEAO, l’UE et l’Amérique du Nord. En effet, il reçoit respectivement de chacune de ces régions 8,2 %, 19,7 % et 2,5 %. Soit respectivement, en millions de dollars américains, 311, 1342 et 247. Le Ghana est le 2^e pays (après le Nigéria) qui reçoit le plus de transferts de fonds en provenance des autres régions du monde avec plus de 512 millions de dollars américains.

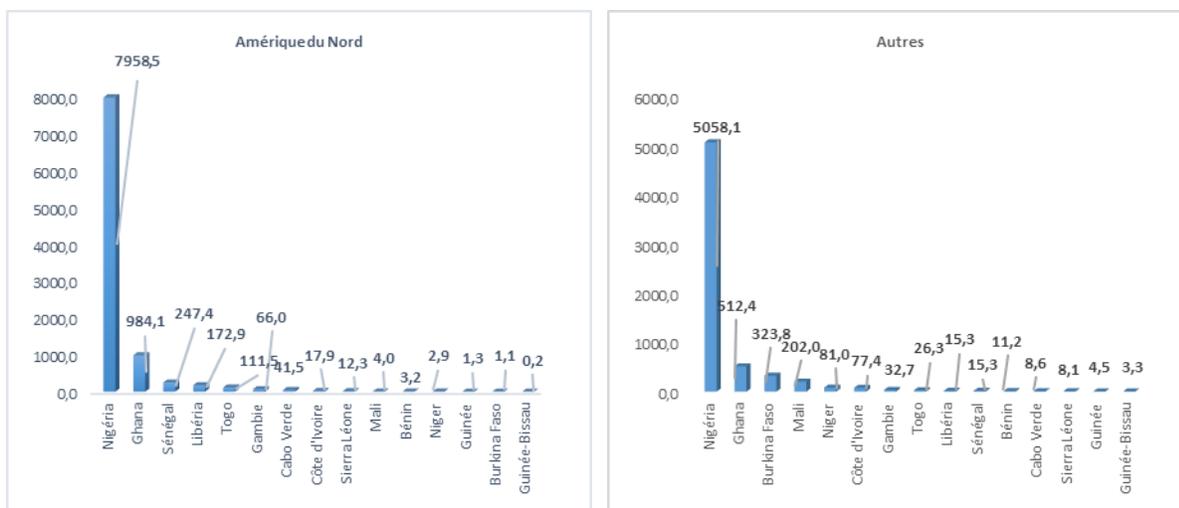
De tous les pays de la CEDEAO, la Gambie est le pays qui reçoit le moins de transferts de fonds en provenance de l’Afrique hors CEDEAO. Elle est suivie de la Sierra Leone. Ces deux pays, pris individuellement, reçoivent de cette région, moins d’un million de dollars américains. Soit, pour chacun des deux pays, moins de 1 % des transferts en provenance de la région.

Pour ce qui est de l’UE, c’est la Sierra Leone (4,1 millions de dollars américains) qui est le pays qui reçoit le moins de transferts de fonds en provenance de cette région. Elle est suivie de la Guinée qui en reçoit 8,4 millions de dollars américains. Ces deux pays, pris individuellement, reçoivent de cette région moins de 1 % des transferts en provenance de la région.

Pour l’Amérique du Nord et les autres régions du monde, c’est la Guinée-Bissau (respectivement moins d’un million de dollars américains et 3,3 millions de dollars américains) qui est le pays qui reçoit le moins de transferts de fonds en provenance de ces deux régions. Elle est aussi suivie de la Guinée qui en reçoit respectivement 1,2 et 4,5 millions de dollars américains pour chacune des deux régions précédemment citées. Ces deux pays, pris individuellement, reçoivent de ces régions moins de 1 % des transferts (graphique 53).

GRAPHIQUE 53 : TRANSFERTS DE FONDS REÇUS PAR LES PAYS DE LA CEDEAO EN PROVENANCE DES AUTRES GRANDES REGIONS





Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.5 Les transferts de fonds envoyés par les pays de la CEDEAO vers les autres grandes régions du monde

Le graphique 54 montre que les transferts de fonds envoyés par les pays de la CEDEAO vers les autres grandes régions du monde présentent aussi des disparités notoires en 2018.

En effet, pour l'Afrique hors CEDEAO et l'UE, deux pays réunis, sur l'ensemble des quinze, effectuent 75 % des transferts vers cette région. Le Nigeria (36,6 %) et le Libéria (41,4 %) réunis effectuent environ 78 % des transferts vers l'Afrique hors CEDEAO. Le Mali (43,5 %) et le Sénégal (31,3 %) réunis effectuent près de 75 % des transferts vers l'UE. Pour l'Amérique du Nord et les autres régions, un seul pays effectue la majorité des transferts. Il s'agit du Togo qui fait 72,8 % des transferts et de la Côte d'Ivoire qui en effectue les 64,7 %.

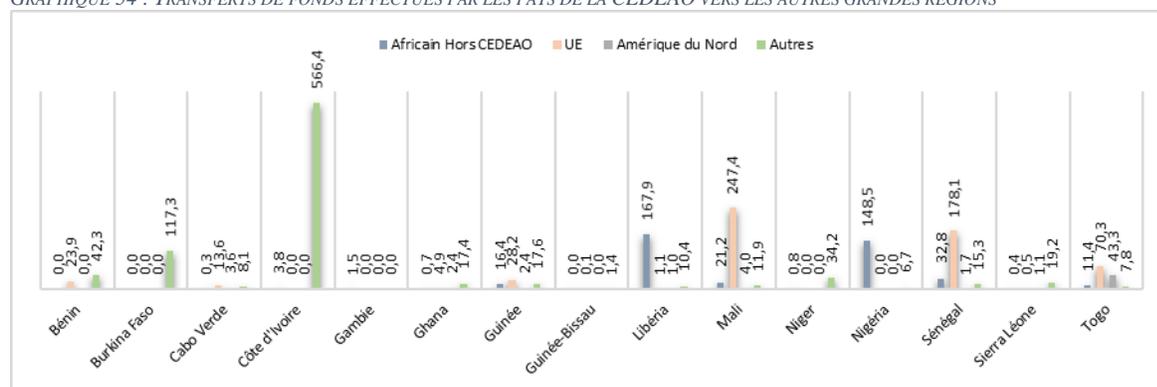
Le Libéria est le pays qui envoie le plus de fonds vers l'Afrique hors CEDEAO avec près de 170 millions de dollars américains. Le Bénin et le Burkina Faso Nigeria n'envoient presque pas d'argent vers les pays de l'Afrique hors CEDEAO.

Le Mali est le pays qui envoie le plus de fonds vers l'UE avec plus de 247 millions de dollars américains. Il est suivi du Sénégal avec de 178 millions de dollars américains. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Niger et le Nigeria n'envoient presque pas d'argent vers les pays de l'UE.

Pour ce qui est de l'Amérique du Nord, de tous les pays de la CEDEAO, c'est le Togo qui envoie le plus d'argent vers les pays de cette région avec plus de 43 millions de dollars américains. Les pays tels que : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Niger et Nigeria n'envoient presque pas d'argent vers les pays de l'Amérique du Nord.

Quant aux autres régions, c'est la Côte d'Ivoire qui envoie le plus de fonds vers cette région avec près de 65 millions de dollars américains. La Gambie étant le seul pays qui n'envoie presque pas d'argent vers les pays de cette région.

GRAPHIQUE 54 : TRANSFERTS DE FONDS EFFECTUES PAR LES PAYS DE LA CEDEAO VERS LES AUTRES GRANDES REGIONS



Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.6 Transferts de fonds au niveau des pays de la CEDEAO

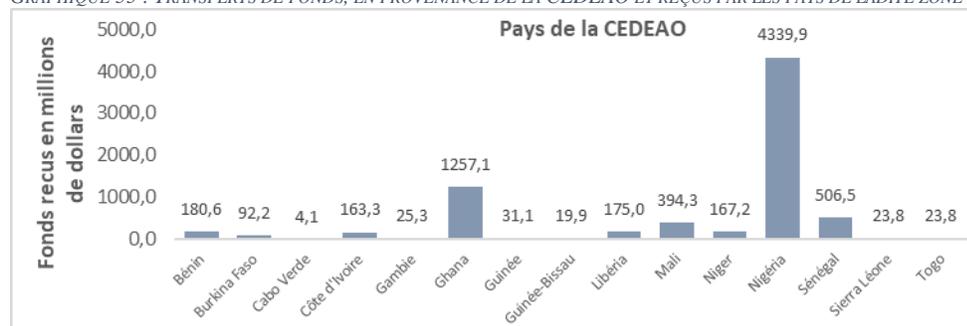
3.6.6.1 Transferts de fonds reçus

Les transferts de fonds, en provenance de la CEDEAO et reçus par les pays de ladite zone, présentent des disparités notoires en 2018. En effet, 76 % de ces fonds reçus sont répartis entre deux pays uniquement (le Nigéria et le Ghana). Le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone et le Togo, qui représentent 40 % des pays de la CEDEAO, ont reçu chacun moins de 1 % des transferts de fonds. Ces derniers sont en deçà de 500 millions de dollars pour 80 % des pays.

Le Nigéria est le pays qui reçoit le plus de transferts de fonds en provenance des pays de la CEDEAO. En effet, il intercepte 4339,9 millions de dollars dans les transferts, soit 59 % des transferts de fonds. Ce qui représente plus de la moitié des fonds en provenance de l'espace CEDEAO. Il est suivi du Ghana (17 %) qui reçoit 1257,1 millions de dollars et du Sénégal (7 %) qui en reçoit 506,5 millions de dollars.

Le Cap-Vert est le pays qui reçoit le moins de transferts de fonds dans la zone CEDEAO avec seulement 4,1 millions de dollars. Il est suivi de la Guinée-Bissau (19,9 millions de dollars) et de la Guinée (31,1 millions de dollars). Tous ces trois pays, précédemment cités, ne reçoivent même pas 1 % des transferts de fonds réalisés dans la zone CEDEAO (graphique 55).

GRAPHIQUE 55 : TRANSFERTS DE FONDS, EN PROVENANCE DE LA CEDEAO ET REÇUS PAR LES PAYS DE LADITE ZONE



Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.6.2 Transferts de fonds envoyés

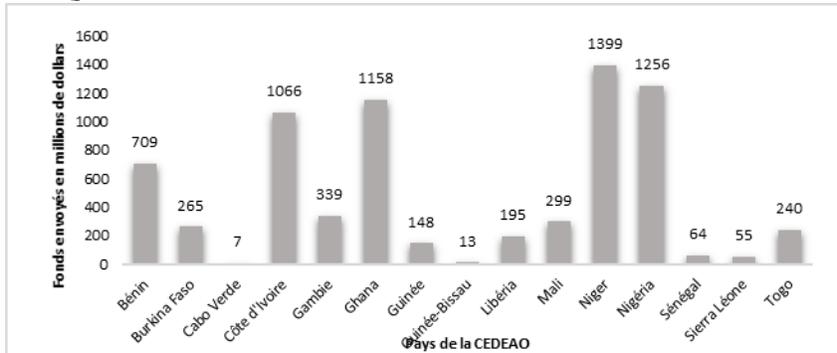
Les transferts de fonds, effectués par les pays de la CEDEAO dans la région (graphique 56), sont inégalement répartis. En effet, certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigéria ont envoyé chacun plus 1000 millions de dollars vers les autres pays de la CEDEAO. Les autres pays qui restent en ont envoyé moins.

En moyenne, chaque pays envoie 481 millions de dollars dans l'espace CEDEAO.

Le Niger est le pays qui effectue le plus de transferts de fonds en direction des pays de la CEDEAO. En effet, il est à hauteur de 1399 millions de dollars soit 19 % des transferts de fonds. Il est suivi du Nigéria (17 %) qui envoie 1256 millions de dollars, du Ghana (16 %) avec 1158 millions de dollars et de la Côte d'Ivoire (15 %) avec 1066 millions de dollars. Le Cap-Vert est le pays qui en envoie le moins avec seulement 7 millions de dollars. Il est suivi de la Guinée-Bissau (13 millions de dollars), de la Sierra Leone (55 millions de dollars) et du Sénégal (64 millions de dollars). Ces trois pays, précédemment cités, effectuent moins de 1 % des transferts de fonds reçus dans la zone CEDEAO. Le montant des transferts effectués est en deçà de 400 millions de dollars pour 67 % des pays.

Cette inégale répartition est moins disparate que celle des transferts reçus par les pays de la CEDEAO. En effet, le Niger, qui effectue le plus de transferts de fonds, envoie moins de 20 % des transferts totaux. L'écart des transferts de fonds entre le pays qui effectue le plus de transferts (Niger) et celui qui en effectue le moins (Cap-Vert) est estimé à 1391 millions de dollars, soit 3 fois moins que celui pour les transferts reçus.

GRAPHIQUE 56 : TRANSFERTS DE FONDS ENVOYES PAR LES PAYS DE LA CEDEAO DANS LEDIT ESPACE



Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.7 Analyse des transferts de fonds entre les pays de la CEDEAO et ceux de l'Afrique hors CEDEAO

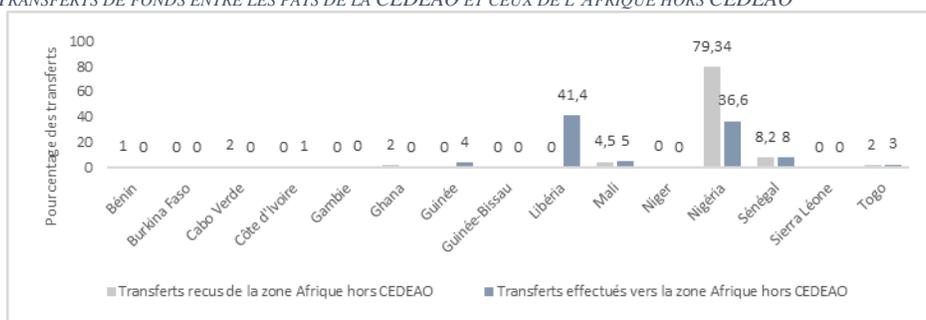
Les transferts de fonds, effectués par les pays de la CEDEAO dans la zone Afrique hors CEDEAO (graphique 57), sont inégalement répartis. En effet, environ 78 % des transferts sont effectués par deux pays (Libéria et Nigéria). Sur les quinze États membres de la CEDEAO, seuls trois ont effectué chacun plus de 5 % des transferts vers la zone Afrique hors CEDEAO.

Le Libéria est le pays qui a effectué le plus de transferts de fonds vers cette zone avec 167,9 millions de dollars soit 41,4 % de l'ensemble des transferts. Il est suivi du Nigéria qui a envoyé 148,6 millions de dollars soit 36,6 % des transferts effectués.

Les transferts de fonds reçus par les pays de la CEDEAO en provenance de la zone Afrique hors CEDEAO présentent également des disparités notoires (graphique 57). En effet, un seul pays (Nigéria) a reçu plus de 79 % des transferts en provenance de cette zone. De l'ensemble des États membres de la CEDEAO, seuls deux (Nigéria et Sénégal) ont reçu chacun plus de 5 % des transferts en provenance de la zone Afrique hors CEDEAO.

Le Nigéria, pays ayant reçu le plus de transferts de fonds en provenance de la zone Afrique hors CEDEAO, a intercepté 3005,5 millions de dollars. Il est suivi du Sénégal (8,2 %) et du Mali (4,5 %) qui ont reçu chacun respectivement 311,5 et 172,3 millions de dollars de la zone Afrique hors CEDEAO.

GRAPHIQUE 57 : TRANSFERTS DE FONDS ENTRE LES PAYS DE LA CEDEAO ET CEUX DE L'AFRIQUE HORS CEDEAO



Source : BCEAO 2018 ; Estimations BM 2018

3.6.8 Limites

Les statistiques sur les transferts de fonds issues de la balance des paiements sont relativement englobantes puisqu'elles comprennent la rémunération des travailleurs non-résidents (travailleurs saisonniers et frontaliers dont la durée de résidence dans le pays d'accueil est de moins d'un an), les envois de fonds des travailleurs migrants résidents ainsi que les transferts des migrants apparaissant dans le compte de capital de la balance des paiements. Ces statistiques n'incluent en général que les transferts empruntant des canaux officiels ou légaux (banques commerciales, services postaux, réseaux spécialisés de type Western Union ou Money Gram, etc.). Elles négligent de ce fait les flux financiers de l'émigration transitant par le biais de circuits informels dont le poids relatif est certes variable entre les pays, mais en moyenne plutôt élevée.

Dans cette analyse, il a été question de mettre en exergue les pays de la CEDEAO qui effectuent le plus de transferts de fonds à l'intérieur de la zone (ou entre les autres régions du monde).

Ainsi, le Nigéria s'est particulièrement distingué, de tous les pays de la CEDEAO, par son leadership dans le domaine des transferts de fonds envoyés et/ou reçus des pays de la CEDEAO et des autres régions du monde.

Par ailleurs, en 2018, la zone CEDEAO a reçu plus d'envois de fonds de migrants intra et extra-communautaires qu'elle n'a versé en son sein et dans les autres régions du monde. De toutes les régions du monde, l'Amérique du Nord est celle qui a envoyé le plus de transferts de fonds vers la zone CEDEAO. De tous les pays de la CEDEAO, le Nigéria a été celui qui a reçu le plus de transferts de fonds en provenance de chacune des régions du monde prises individuellement. Le Niger a été celui qui a effectué le plus de transferts de fonds en direction des pays de la

CEDEAO. Le Nigéria et le Libéria, dans cet ordre, ont été les deux pays qui ont effectué le plus de transferts de fonds vers la région Afrique Hors CEDEAO. Le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, dans cet ordre, ont été ceux qui ont reçu le moins de transferts de fonds en provenance de la zone CEDEAO.

Le développement des pays africains dépend énormément du financement extérieur. Dans un contexte de baisse continue des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement, les transferts de fonds, qui constituent une part importante des réserves de change des pays, pourraient aider à réduire considérablement la pauvreté. Cependant, s'ils ne servent qu'à la consommation alors leurs impacts sur le développement et la croissance économique ne seront pas significatifs. C'est pourquoi ces transferts devraient être encadrés pour que les fonds mobilisés puissent être alloués à d'importants projets de développement.

3.7 Diaspora par âge et sexe

3.7.1 Définition et cause de la Diaspora

ENCADRE 4 : DEFINITION DE LA DIASPORA.

Le terme diaspora vient du verbe grec diaspeirō qui signifie « se disperser » ou « se répandre ». Utilisée pour la première fois dans la Grèce antique, la diaspora désignait les personnes des pays dominants qui émigraient volontairement de leur pays d'origine pour coloniser les pays conquis. Aujourd'hui, les chercheurs reconnaissent deux types de diaspora : forcée et volontaire. Site web : <http://www.ambassadorjohnprice.com>

Le terme « diasporas » n'a pas de définition fixe et sa signification a considérablement changé avec le temps, ce qui le rend très difficile à mesurer. L'OIM définit les diasporas comme « des migrants ou des descendants de migrants, dont l'identité et le sentiment d'appartenance ont été façonnés par leur expérience et leur origine migratoire ». (Glossaire de l'OIM sur les migrations, 2019) Alors que le terme était à l'origine utilisé pour décrire le déplacement forcé de certains peuples, les « diasporas » sont maintenant généralement utilisées pour décrire ceux qui s'identifient à une « patrie », mais vivent en dehors de celle-ci. Les définitions des « diasporas » incluent non seulement les émigrants de première génération, mais aussi les enfants nés à l'étranger de ces personnes, pour autant qu'ils maintiennent un lien avec le pays d'origine de leurs parents. Ces liens - qu'ils soient culturels, linguistiques, historiques, religieux ou affectifs - sont ce qui distingue les groupes de la diaspora des autres communautés.

Normalement, les diasporas sont caractérisées par la plupart, sinon la totalité des aspects suivants :

- Migration, qui peut être forcée ou volontaire, d'un pays d'origine à la recherche de travail, de commerce ou pour échapper à un conflit ou à des persécutions ;
- Une mémoire collective idéalisée et/ou un mythe sur la maison ancestrale ;
- Une connexion continue avec un pays d'origine ;
- Une forte conscience de groupe soutenue au fil du temps ; et
- Un sentiment de bienveillance avec les membres de la diaspora dans d'autres pays. (Adapté de Cohen, 2008)

Les termes « fuite des cerveaux », « gain de cerveaux », « banque de cerveaux » et « circulation des cerveaux » sont souvent mentionnés dans le contexte de la compréhension et de l'étude des diasporas. L'OIM définit la « fuite des cerveaux » comme « l'émigration d'individus formés et talentueux du pays d'origine vers un autre pays, entraînant un épuisement des compétences/ressources dans le premier ». Le « gain de cerveaux », également appelé « fuite des cerveaux inversée », fait référence aux avantages tirés de l'immigration de personnes qualifiées dans un pays. On sait depuis longtemps que l'émigration massive d'individus hautement qualifiés ou instruits peut poser des problèmes à leur pays d'origine.

Cependant, dans la plupart des cas, la participation continue des groupes de la diaspora dans leur pays d'origine peut apporter une solution à la fuite des cerveaux. Depuis la fin des années 1990, les effets positifs de l'émigration ont donné naissance à de nouveaux termes tels que « circulation des cerveaux » et « banque de cerveaux ». La « circulation des cerveaux » fait référence aux émigrants qui transfèrent de nouvelles compétences et connaissances inestimables pour le développement dans leur pays d'origine. Même lorsque les émigrants qualifiés ne retournent pas dans leur pays d'origine, ils donnent souvent aux professionnels qualifiés qui sont restés sur place un accès aux précieuses connaissances acquises à l'étranger, appelées « banque de cerveaux ». (Kapur, 2001).

Il existe différents types de diaspora selon les causes. La migration de main-d'œuvre ou commerciale, l'impérialisme et la cohésion sociale au sein de la communauté font partie des principales causes de l'expansion de communautés à travers le monde. L'une des plus grandes diasporas des temps modernes est celle des Africains subsahariens, qui remonte à plusieurs siècles. Pendant la traite des esclaves dans l'Atlantique, de 9,4 à 12 millions de personnes d'Afrique de l'Ouest ont survécu au transport pour arriver aux Amériques en tant qu'esclaves.

Quatre régions de résidence à travers le monde seront considérées dans les analyses ;

- CEDEAO
- Afrique hors CEDEAO
- Europe
- Amérique du Nord
- Autres régions du monde

L'impact de l'engagement de la diaspora est difficile à évaluer, en raison de la difficulté à démêler la causalité et la corrélation, et à quantifier l'impact de biens insaisissables comme les transferts de compétences et de connaissances. Cependant, les gouvernements peuvent certainement faire plus pour éliminer les obstacles et créer des opportunités pour les diasporas de

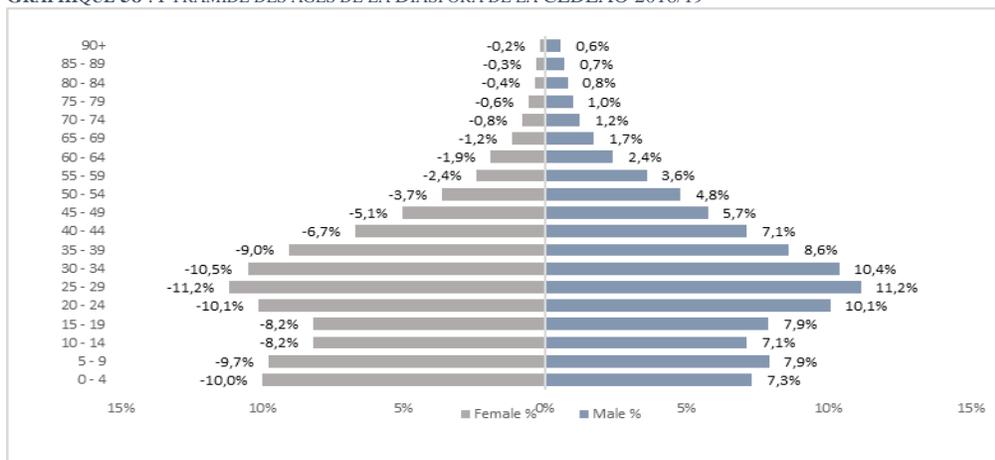
s'engager dans le développement économique. Les actions spécifiques comprennent l'identification des objectifs, la cartographie de l'emplacement et des compétences de la diaspora, la promotion d'une relation de confiance avec la diaspora, le maintien de moyens de communication sophistiqués avec la diaspora et, en fin de compte, l'encouragement des contributions de la diaspora au développement national. Les entités gouvernementales axées sur la diaspora dans les pays d'origine doivent jouer un double rôle, à la fois en facilitant les contributions de la diaspora à la patrie et en servant la diaspora.

3.7.2 Analyse de la diaspora

L'effectif de la diaspora de l'Afrique de l'Ouest active en 2018 est de 989 044 migrants. L'analyse de cette diaspora se fera à travers son profil selon l'âge et le sexe au moyen de la pyramide par âge pour les différentes régions.

3.7.2.1 Diaspora de la CEDEAO résidant dans l'espace communautaire

GRAPHIQUE 58 : PYRAMIDE DES AGES DE LA DIASPORA DE LA CEDEAO 2018/19



SOURCE : DRS/COMMISSION DE LA CEDEAO

La diaspora des pays de la CEDEAO résidant dans un autre pays de l'espace communautaire que leur pays d'origine (diaspora CEDEAO) est évaluée à 242 739 personnes, dont 158 353 hommes (65,2 %) et 83 020 femmes (34,8 %). La pyramide des âges (graphique 58) révèle un sommet effilé, un tronc (20-44 ans) plus élargi que la base (0-9 an). Il faut également remarquer des entrées importantes entre 10-19 ans).

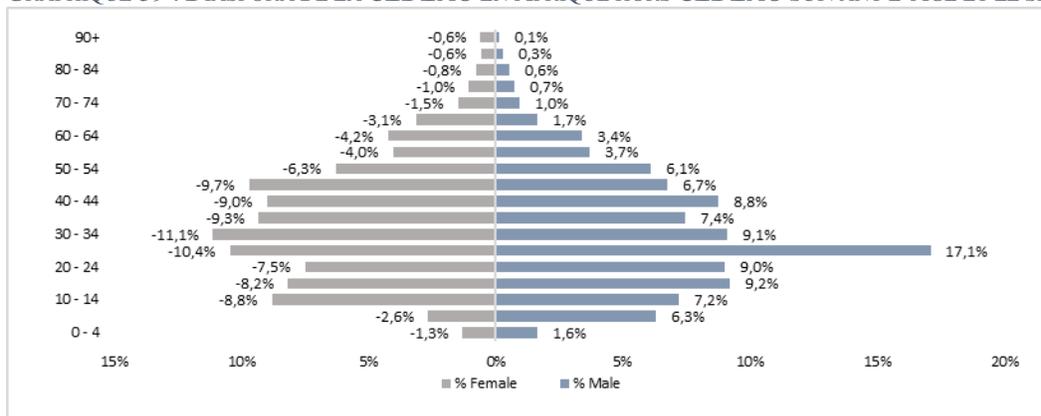
Il se dégage du profil de la diaspora de la CEDEAO résidant dans l'espace communautaire que cette diaspora est constituée majoritairement des jeunes âgés de 20 à 34 ans. Les données semblent expliquer que la plupart des résidents de la diaspora dans les États membres de la CEDEAO ont migré avec leurs enfants, d'où des proportions des enfants entre 0-9 an plus élevées que des enfants de 10-19 ans.

3.7.2.2 Diaspora de la CEDEAO en Afrique - hors CEDEAO

Cette diaspora compte 27 271 personnes, composée majoritairement de personne de sexe masculin (55,2 %) et à hauteur de 44,8 % de femmes (Graphique 59). En dépit des irrégularités,

la répartition par âge-sexe de la diaspora de la CEDEAO en Afrique - hors CEDEAO indique une base rétrécie, ce qui indique que cette diaspora compte peu d'enfant (0-9 an) et un tronc élargi avec un sommet effilé. Tout comme la structure par âge de la diaspora des pays de la CEDEAO dans l'espace CEDEAO, la diaspora de la CEDEAO en Afrique reste majoritairement constituée par les personnes d'âge actif.

GRAPHIQUE 59 : DIASPORA DE LA CEDEAO EN AFRIQUE HORS CEDEAO SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE



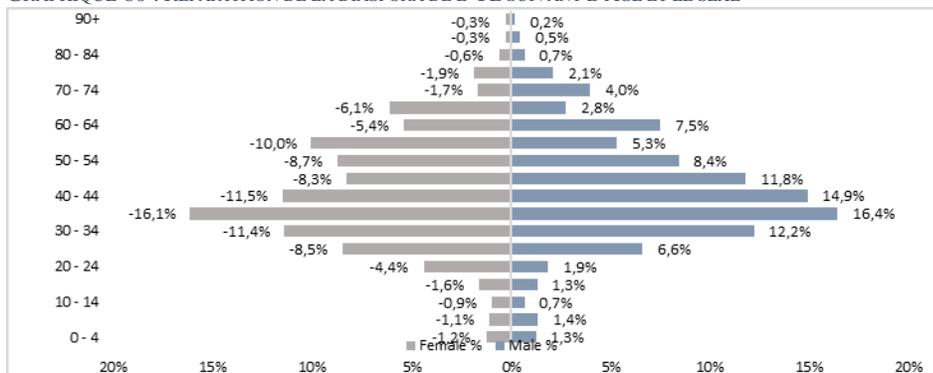
SOURCE : DRS/COMMISSION DE LA CEDEAO

La faible proportion des enfants indique que peu d'enfants accompagnent leurs parents.

3.7.2.3 Diaspora de la CEDEAO dans l'Union européenne

Pour cette diaspora constituée de 9 381 migrants, 59,5 % sont des hommes et 40,5 % des femmes. La pyramide des âges montre que la diaspora de la CEDEAO dans l'Union européenne compte également peu d'enfants (moins de 19 ans) et qu'elle est composée majoritairement des individus d'âge actif.

GRAPHIQUE 60 : REPARTITION DE LA DIASPORA DE L'UE SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE



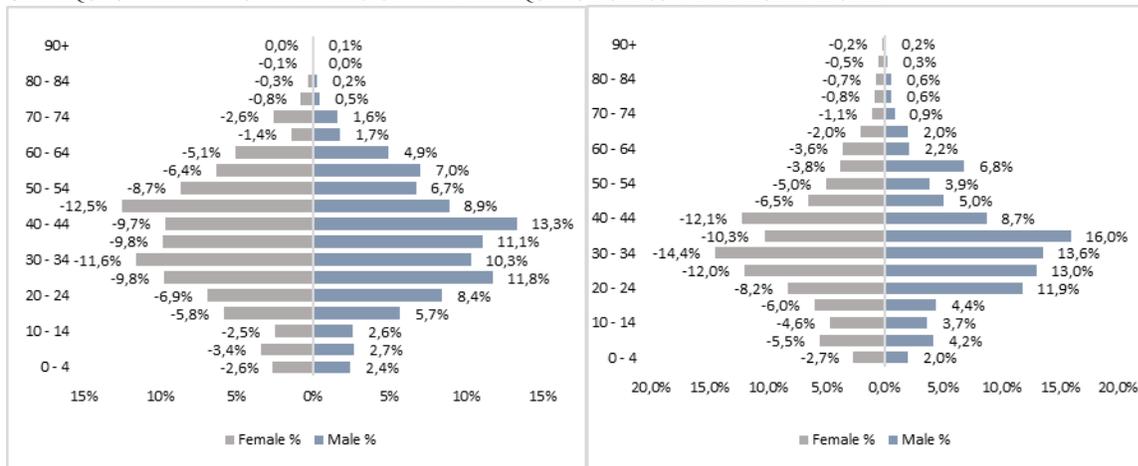
SOURCE : DRS/COMMISSION DE LA CEDEAO

3.7.2.4 Diaspora de la CEDEAO en Amérique du Nord et dans les autres régions du monde

L'Amérique du Nord accueille également la diaspora Ouest-Africaine dont l'effectif est estimé à 11 472.

Cette diaspora tout comme celle des pays de la CEDEAO résidant les autres régions du monde présente le même profil c'est-à-dire des proportions élevées des personnes d'âges actifs.

GRAPHIQUE 61 : REPARTITION DE LA DIASPORA DE L'AMERIQUE DU NORD SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE



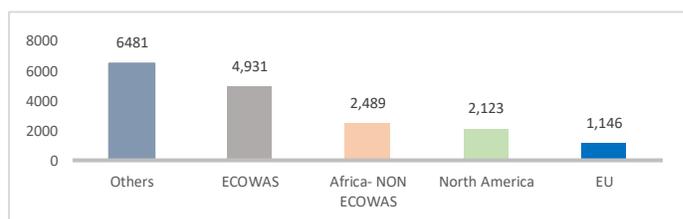
SOURCE : DONNEES PRODUITES PAR LES POINTS FOCALIS PAYS CEDEAO

3.8 Stock de demandeurs d'asile - Moyenne des demandes et des réponses de réfugiés

3.8.1 Caractéristiques des demandeurs d'asile ressortissants de la CEDEAO

De l'analyse des données collectées en 2018 sur la migration internationale, 18 540 ressortissants des États membres de la CEDEAO avaient soumis des demandes d'asile dans leur pays d'accueil. 93,20 % ont été acceptés. En dehors des autres régions du monde (pays d'Amérique du Sud, d'Australie et d'Asie) qui présentent un effectif assez élevé de 6 481 ouest-africains avec des droits d'asile, l'Afrique de l'Ouest est la première région où ses ressortissants ont plus de statuts d'asile (4 931). En 2018, 2 123 demandeurs d'asile en provenance d'Afrique de l'Ouest résident dans le Nord-Amérique tandis que dans l'UE, ils sont de l'ordre de 1 146.

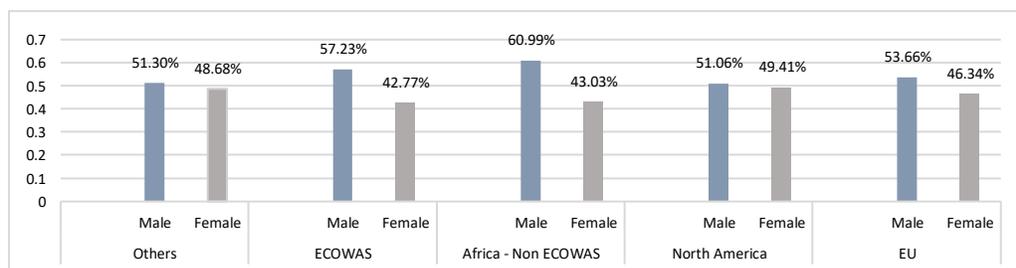
GRAPHIQUE 62 : PERSONNES AYANT SOUMIS DES DEMANDES D'OBTENTION DE STATUT DE RESIDENT PERMANENT LEGAL



SOURCE : ECOWAS, UNHCR, 2018

Par région, on note que l'effectif des hommes est nettement plus élevé que celui des femmes. De manière globale, 54,21 % sont de sexe masculin alors que la répartition est plus ou moins équilibrée pour les demandeurs d'asile pour résider en Amérique du Nord (50,84 % hommes contre 49,16 % femmes) et dans les autres régions (51,30 % hommes contre 48,70 % femmes). Dans la région d'Afrique, l'écart entre les sexes pourrait atteindre 14,58 % et en Afrique de l'Ouest 14,51 %. Dans l'Union européenne, les hommes et les femmes occupent respectivement 53,66 % et 46,34 %.

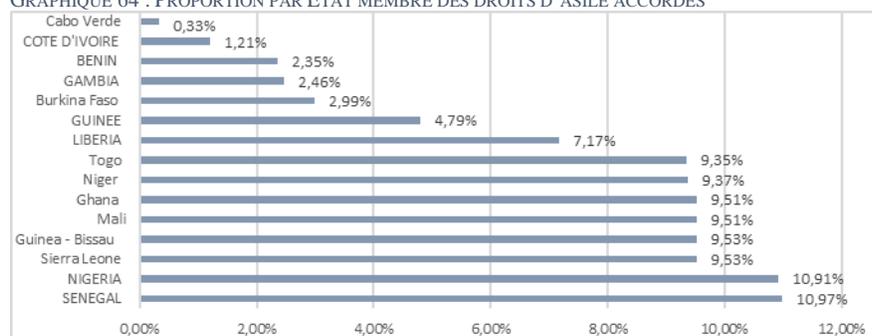
GRAPHIQUE 63 : PERSONNES OBTENANT LE STATUT DE RESIDENT PERMANENT LEGAL PAR NATIONALITE ET PAR SEXE DANS LA REGION DE LA CEDEAO 2018



SOURCE : ECOWAS, UNHCR, 2018

Des proportions par État membre des ressortissants de la CEDEAO, demandeurs des droits d'asile en 2018, il ressort que le Sénégal et le Nigéria sont les États dont les ressortissants sont le plus représentés avec 10,9 % chacun. Les États de la Sierra Leone, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Ghana, du Niger et du Togo suivent respectivement avec une moyenne de 1 % d'écart de ceux précédents.

GRAPHIQUE 64 : PROPORTION PAR ÉTAT MEMBRE DES DROITS D'ASILE ACCORDES

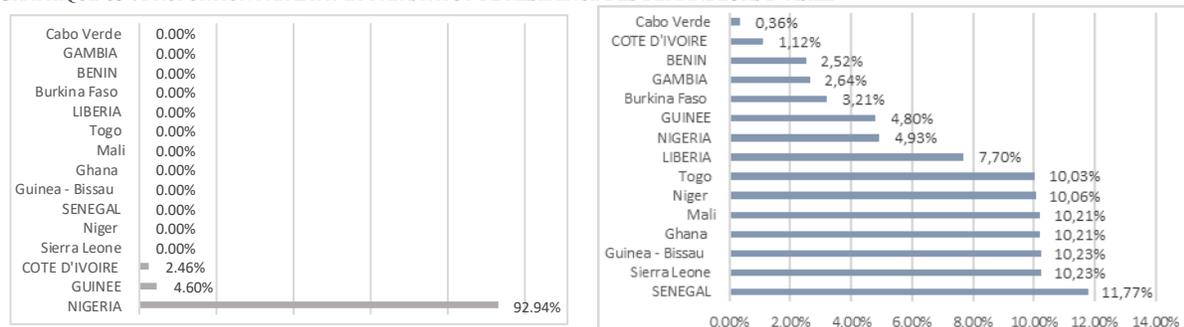


SOURCE : ECOWAS, UNHCR, 2018

3.8.2 Statut de résidence par nationalité des demandeurs d'asile ouest-africains en 2018

Seules 6,80 % des demandes de résidence permanente auprès des autorités des pays d'accueil ont été accordées. Des 93,20 % de droits d'asile accordés, les migrants sénégalais sont ceux qui en ont le plus bénéficié parmi les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. Pourtant en 2018, le Sénégal n'était pas un État de conflit ou de crises sociopolitiques. La Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo sont à des proportions moyennes de plus de 10 %. Cependant, les ressortissants de la Côte d'Ivoire qui est un État de grande migration internationale représentent 1,12 % de l'effectif des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ayant bénéficié des droits d'asile.

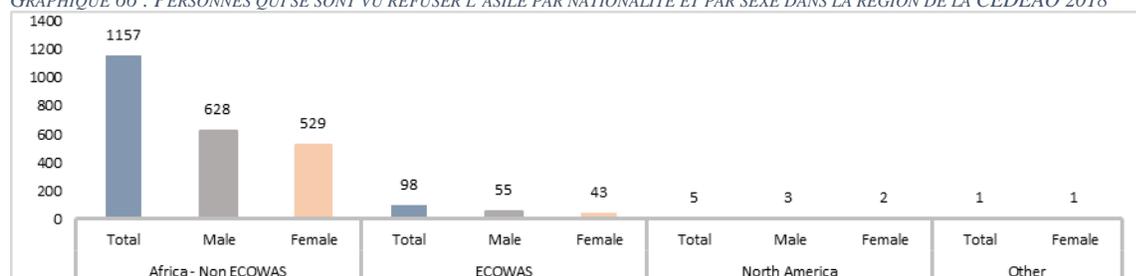
GRAPHIQUE 65 : PROPORTION PAR ÉTAT ET PAR STATUT DE RESIDENCE DES DEMANDEURS D'ASILE



SOURCE : ECOWAS, UNHCR, 2018

S'agissant du nombre de rejets, il est nettement élevé pour les citoyens du Nigéria (92,94 %). Le reste des rejets de 2018 concernent les ressortissants de la Guinée (4,60 %) et de la Côte d'Ivoire (2,46 %). Les demandes d'asile des 12 autres États sont toutes accordées en 2018. Par ailleurs, pour les autres régions, le nombre atteint un total de 1 157 alors qu'il est marginal pour les citoyens de l'UE et de l'Amérique du Nord. On note que le nombre de refus aux ressortissants de l'espace communautaire n'est pas négligeable ; ces refus se chiffrent à 98 alors que le protocole de la libre circulation des personnes et des biens donne droit de résidence et d'établissement d'activité économique dans la CEDEAO à tous les citoyens des États membres. Parmi les demandes d'asile par pays, certaines ont été refusées. Pour les ressortissants de la CEDEAO, on note globalement peu de refus.

GRAPHIQUE 66 : PERSONNES QUI SE SONT VU REFUSER L'ASILE PAR NATIONALITE ET PAR SEXE DANS LA REGION DE LA CEDEAO 2018



Source : UNHCR, ECOWAS

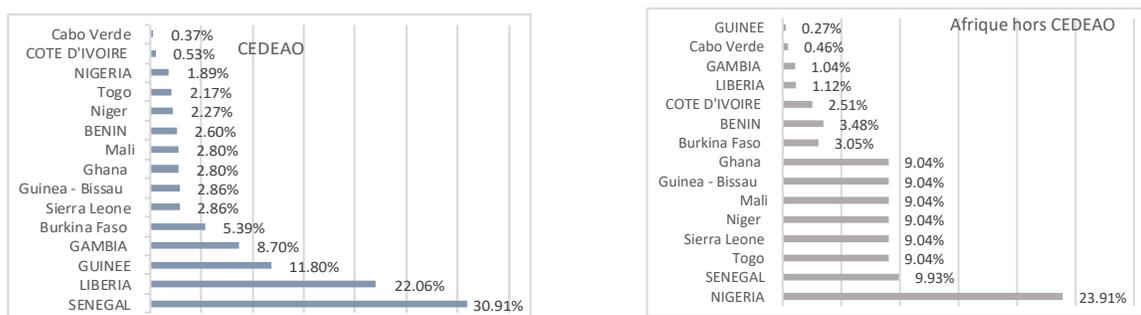
3.8.3 Structure par État des droits d'asile accordés dans les régions

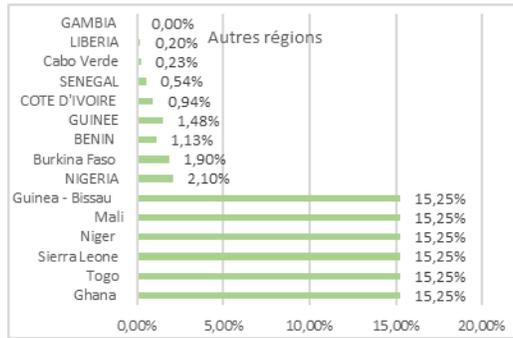
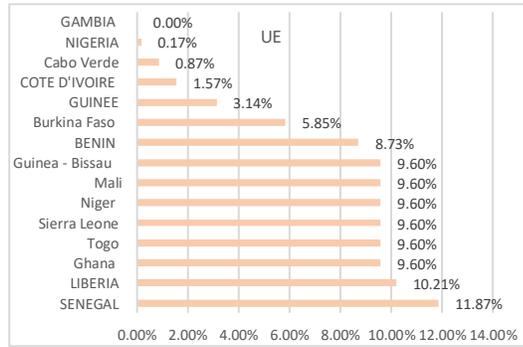
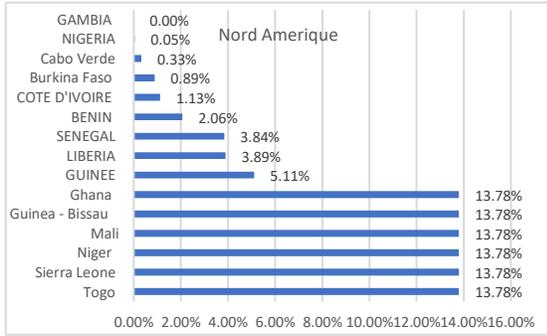
Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, le Sénégal (30,91 %) est à forte proportion dans l'espace CEDEAO suivi du Libéria (22,06 %), de la Guinée (11,80 %), de la Gambie (8,70 %) et du Burkina Faso (5,39 %). Les autres États représentent chacun moins de 3 % tandis que la Côte d'Ivoire et le Cabo Verde présentent des proportions faibles de moins de 0,60 %.

Dans la région Afrique hors CEDEAO, ce sont les ressortissants du Nigéria (23,91 %) qui ont le plus bénéficié des droits d'asile suivi moyennement du Sénégal (9,93 %), du Togo, de la Sierra Leone, du Niger, du Mali, de la Guinée-Bissau et du Ghana avec 9,04 % chacun. S'agissant des droits d'asile accordés par l'Union européenne, c'est plutôt le Sénégal avec 11,87 % qui a la plus forte proportion, suivi du Libéria, du Ghana, du Togo, de la Sierra Leone, du Niger, du Mali, de la Guinée-Bissau et du Bénin avec environ 2 % de moins. Pour la région de l'Amérique du Nord, les États du Togo, de la Sierra Leone, du Mali, du Niger de la Guinée-Bissau et du Ghana.

Enfin, dans les autres régions, les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ont bénéficié des droits de résidence permanente dans leur pays d'accueil. Il s'agit essentiellement des Ghanéens, des Togolais, des Sierra-Léonais, des Nigériens et des Maliens à hauteur de 15,25 % chacun par rapport à toute la CEDEAO. Les États de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cabo Verde, du Libéria et surtout de la Gambie ont les plus faibles proportions en dessous de 1 %.

GRAPHIQUE 67 : PROPORTION PAR ÉTAT DANS LES REGIONS DES DROITS DE RESIDENCE ACCORDES AUX DEMANDEURS D'ASILE





SOURCE : ECOWAS, UNHCR, 2018

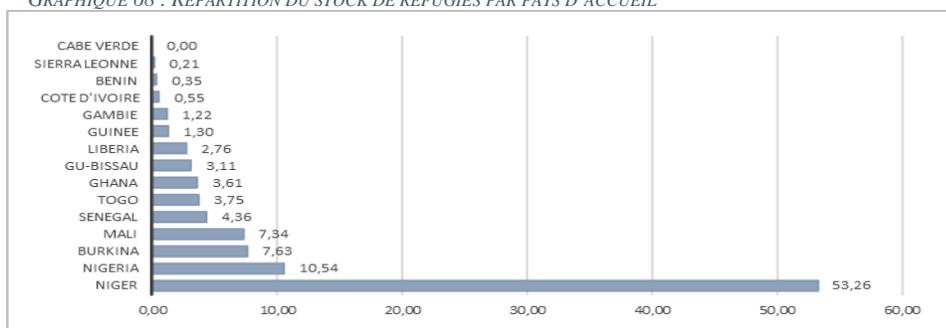
3.9 Stock de réfugiés - Catégories d'âge et dispositions de retour

3.9.1 Grands pays d'accueil des réfugiés en zone CEDEAO

L'effectif total des réfugiés ressortissants de la CEDEAO en 2018 est de 329 328. 78,45 % de ces réfugiés sont dans les hostpost des réfugiés de l'Afrique de l'Ouest. L'analyse des données du graphique ci-dessous permet de faire ressortir les tendances suivantes :

- Le pays d'accueil qui a reçu le plus de réfugiés en 2018 dans l'espace CEDEAO est le Niger avec 53,26 % des réfugiés, soit plus de la moitié ;
- Les pays qui ont accueilli moyennement les réfugiés sur leurs territoires pour l'année 2018 sont, le Nigéria, le Burkina, le Mali, le Sénégal, le Togo, le Ghana, la Guinée-Bissau et le Libéria ;
- Les pays qui ont accueilli très peu de réfugiés sont la Guinée, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Sierra Leone, le Cabo Verde.

GRAPHIQUE 68 : REPARTITION DU STOCK DE REFUGIES PAR PAYS D'ACCUEIL



SOURCE : HAUT-COMMISSARIAT DES REFUGIES, 2018

A la fin de 2015, les réfugiés étaient au nombre de 21,3 millions à travers le monde (UNHCR, 2016).

3.9.2 Classification des pays par proportion de réfugiés issus de la région CEDEAO

L'analyse des données sur le poids relatif du stock de réfugiés issus de la CEDEAO au niveau de chaque Etat fait dégager les grandes tendances suivantes :

- Les pays avec les stocks de réfugiés essentiellement en provenance des Etats membres de la CEDEAO sont par ordre d'importance le Liberia, le Niger, la Sierra Leone, la Gambie, le Burkina, la Guinée, le Togo, la Guinée-Bissau et le Ghana.
- Les pays qui ont des effectifs moyens de réfugiés issus de la CEDEAO sont : la Côte d'Ivoire, le Mali et le Benin ;
- Les pays qui présentent de faibles proportions de réfugiés issus de la CEDEAO dans l'ensemble de leurs réfugiés sont le Nigeria, le Sénégal et le Cap-Vert.

L'ensemble du stock des réfugiés pour l'année 2018 dans la zone CEDEAO est de 329 328 réfugiés, dont 172 952 femmes (52,5 %) et 156 376 hommes (47,5 %). La grande partie des réfugiés de la région CEDEAO proviennent de ses États membres. Aussi, plus de la moitié des réfugiés sont jeunes et la gent féminine est la plus concernée par ce phénomène.

Le plus grand pays d'accueil de la région CEDEAO est le Niger. D'autre part, les pays avec les stocks de réfugiés essentiellement constitués des individus venus des pays de la zone CEDEAO sont par ordre d'importance le Libéria, le Niger, la Sierra Leone, la Gambie, le Burkina, la Guinée, le Togo, la Guinée-Bissau et le Ghana.

3.10 Cas de traite des personnes enregistrés

L'expression «traite des personnes» désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes aux fins d'exploitation. Il s'agit de la pire forme de migration clandestine. Pris comme tel, les données relatives aux cas de la traite et aux caractéristiques des victimes sont très parcellaires et tributaires de l'efficacité des actions de lutte. Pour cette collecte, de nombreux pays n'ont pu fournir les données sur le nombre de cas de traite des personnes enregistrés et désagrégés selon l'âge et la disposition à retourner. Les méthodes d'estimation ne s'appliquant pas à ce cas spécifique de la migration irrégulière, cette section se limitera à une typologie de pays.

Le phénomène de traite s'observe au départ et à la destination de tous les pays de la CEDEAO, mais on distingue globalement trois catégories de pays. Les pays de départ, les pays de transit et les pays de destination des personnes victimes de traite. Le Nigéria, le Ghana, et le Sénégal sont les principaux pays d'origine, de transit et de destination. Le Mali, le Niger, le Burkina Faso auxquels s'ajoutent les pays côtiers tels que le Bénin, le Togo, la Guinée et la Gambie sont essentiellement les pays d'où partent les victimes pour la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Ghana et le Sénégal ou à destination des pays d'autres régions telles l'Afrique Centrale et l'Afrique du Nord. Pour cette dernière destination, les pays du Sahel notamment le Mali et le Niger servent de pays de transit aux trafiquants.

La documentation sur le profil des victimes de la traite humaine indique que les femmes et les enfants en sont particulièrement victimes du phénomène. La gestion des données sur la traite des personnes pose des problèmes : qualité, de comparabilité et de représentativité des statistiques. Les données collectées ne reflètent généralement pas l'ampleur du phénomène. À titre d'exemple, 683 et 239 cas de traite de ressortissants nigériens ont été interceptés et secourus dans les pays de la CEDEAO et à travers le monde respectivement en 2017 et 2018. En Gambie, 31 cas de traite ont été dénombrés avec une forte proportion de femmes soit 93 %.

3.11 Aide au retour volontaire et à la réintégration par pays et par région

Les migrants rencontrent de nombreuses difficultés dans leur projet de migration. Pour divers facteurs, ces difficultés surviennent soit dans le pays d'accueil ou sur le parcours des migrants dans les pays de transit. Ces difficultés conduisent les migrants dans la grande précarité au point que l'amélioration de leur condition de vie dépend de l'intervention des organisations notamment l'Organisation internationale de la migration (OIM), l'Union européenne à travers des programmes spéciaux d'aide à leur retour volontaire.

ENCADRE 5 : AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE ET A LA REINSERTION DE L'OIM

Depuis 2015, l'OIM développe des programmes d'aide au retour volontaire et à la réinsertion (ARVR) dans l'espace de la CEDEAO. Ces programmes offrent aux migrants la possibilité d'un retour et d'une réinsertion suivant des conditions qui respectent la dignité humaine, et économiquement avantageuses pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans le pays d'accueil et souhaiteraient retourner volontairement dans leur pays d'origine.

Pour les migrants qui doivent rentrer chez eux et qui ne disposent pas d'assez de moyens de subsistance, les programmes d'ARVR sont souvent l'unique solution possible. Ces programmes sont ouverts à toutes les personnes se trouvant à l'étranger qui ont besoin de l'aide de l'OIM, telle que les demandeurs d'asile déboutés ou ceux dont la demande risque d'être rejetée, les migrants irréguliers, les migrants en détresse, les victimes de la traite et d'autres groupes vulnérables, dont les mineurs non accompagnés, les personnes âgées ou ayant des besoins médicaux particuliers.

L'impossibilité de rapatrier rapidement ces catégories de migrants dans des conditions sûres peut être lourde de conséquences pour eux et constituer un fardeau socioéconomique considérable pour les systèmes d'asile et d'aide sociale des pays de destination et de transit.

Les acteurs clés ont tout à gagner des programmes d'ARVR : pour les migrants, ils offrent une solution alternative au retour forcé ; pour le pays de destination, ils sont économiquement plus avantageux et administrativement mieux adaptés que le retour forcé ; quant au pays d'origine et aux relations bilatérales qu'il entretient avec le pays d'accueil, un retour volontaire assisté est moins sensible qu'un retour forcé et offre davantage de garanties de réinsertion.

Les programmes d'ARVR sont aujourd'hui entrepris dans le monde entier depuis près de trois décennies. Au cours des dix dernières années, ils ont permis à un peu plus de 400 000 migrants de retourner en toute sécurité dans plus de 160 pays d'origine – dans de nombreux cas au départ de l'Europe.

<https://iomfrance.org/aide-au-retour-volontaire-et-insertion>

Au total, 22 451 migrants ont bénéficié de programme d'aide au retour volontaire dans les pays de la CEDEAO en provenance des régions autres que la CEDEAO.

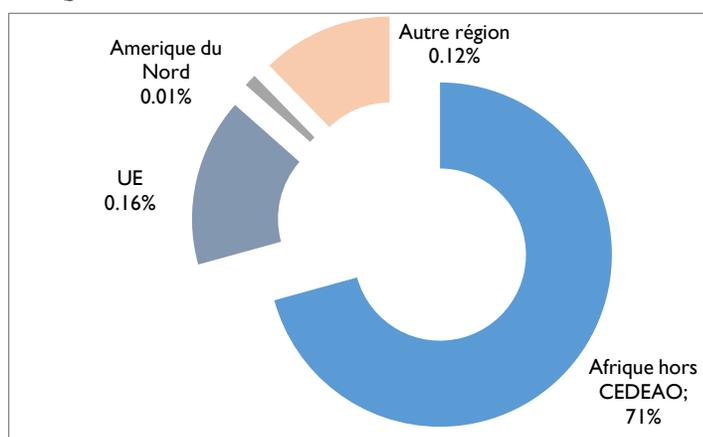
La désagrégation par profils des bénéficiaires d'aide au retour est présentée dans les sections ci-après.

3.11.1 Retours volontaires par région de provenance et par pays de retour

Suivant la région de provenance (graphique 70), les bénéficiaires au retour volontaire sont rentrés principalement des pays d'Afrique. On dénombre 15 125 personnes qui sont retournées volontairement, soit 71 % qui sont rentrés dans leur pays d'origine en provenance des autres pays africains autres que les pays de la CEDEAO. En provenance des pays de l'Union européenne dont les pays négocient les accords de retour volontaire, 3 377 migrants, soit 16 % ont bénéficié de cette aide au retour contre seulement 249 en provenance de l'Amérique du Nord.

Ces effectifs obtenus comparés à ceux d'autres sources de données notamment celles des programmes d'aides de l'OIM peuvent être différents. En effet, il arrive que les migrants bénéficiaires ne retournent pas directement dans leur pays d'origine. Ils transitent par des hostpots tels le Niger, ou d'autres pays africains autres que ceux de la CEDEAO qui ont négocié des accords de retour avec les pays d'Europe. À l'entrée dans leur pays d'origine, dont proviennent les données traitées pour ce rapport, ces migrants en provenance des pays hostpots sont comptabilisés alors qu'ils sont issus des sources des programmes d'aide au retour comme des migrants de retour volontaires de l'Europe ou d'Amérique du Nord par exemple. Le passage par un pays hostpot explique le faible effectif en provenance des pays de l'Union européenne ou d'Amérique d'où proviendrait un nombre important de migrants. Aussi les migrants de retour volontaire ne rentrent pas nécessairement dans leur pays d'origine. Ils peuvent choisir un autre pays de la CEDEAO dont ils bénéficient du protocole de la libre circulation des ressortissants de l'espace communautaire pour s'y installer.

GRAPHIQUE 70 : REPARTITION DES RETOURS VOLONTAIRES PAR REGION DE PROVENANCE



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES SUR LA MIGRATION

En 2018, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a aidé 63 316 migrants à rentrer chez eux, par le biais de ses programmes de retour volontaire et de réintégration.

D'après le rapport 2018 de l'OIM relatant les points saillants sur le retour et la réintégration des migrants, ce chiffre représenterait une diminution de 12 % par rapport à 2017. « Comme l'année précédente, cette tendance indique toujours un retour à la normale, après l'aide d'un nombre exceptionnellement élevé de bénéficiaires de l'Espace économique européen (EEE) et de la Suisse en 2016.

Sur les 63 316 migrants assistés en 2018, près de la moitié (30 919 personnes, soit 49 % de tous les bénéficiaires du programme) ont été aidés par l'OIM dans seulement deux pays, l'Allemagne et le Niger, avec chacune environ 15.000 migrants.

Plus largement, l'année 2018 a confirmé d'autres tendances clés, telle une augmentation des retours volontaires assistés des régions hors de l'EEE et de la Suisse, en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'une augmentation de la charge de travail pour l'aide aux migrants en situation de vulnérabilité dans le monde.

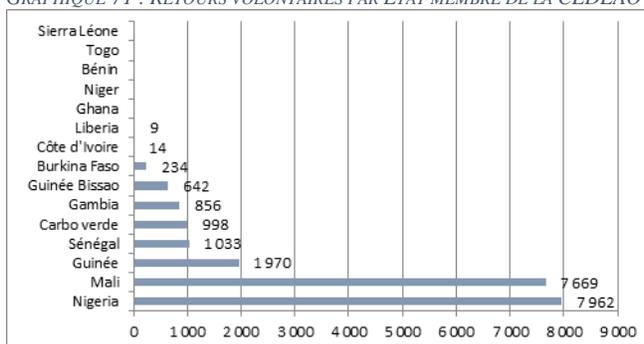
Parmi les personnes qui ont choisi de rentrer, les Iraquiens constituaient le plus important contingent en 2018, avec 5 661 rapatriés, suivis de la Guinée (5 088), de l'Éthiopie (4 792), du Mali (4 042), de la Géorgie (2 681), de l'Afghanistan (2 232), de l'Albanie (2 167), la Russie (1 952), l'Ukraine (1 901) et la Côte d'Ivoire (1 834). Par ailleurs, 65 bureaux nationaux de l'OIM dans les pays d'accueil ou de transit ont fourni des services de conseil liés à la réintégration à 18 274 bénéficiaires avant leur départ.

Source : <https://news.un.org/fr/story>

Par pays de retour de la CEDEAO (graphique 71), le Nigéria compte 7 962 migrants retours volontaires. Le Mali (7 669), la Guinée (1 970) et le Sénégal (1 033) se distinguent de par leur effectif soit respectivement 36 % ; 34 %, 9 % et 5 %. En dépit de leur faible poids démographique, le Cabo Verde (998 soit 4,5 %) et la Gambie (856 soit 3,8 %) compte un important effectif de retours volontaires. Les effectifs sont particulièrement faibles pour plusieurs pays notamment pour le Niger qui abrite un hostpot. Les migrants qui ont bénéficié du programme d'aide au retour au Niger ne sont pas comptabilisés dans ces résultats, car ils proviennent de la CEDEAO.

Il faut également relever la même observation dans la différence qui existerait au sein dans l'effectif des migrants selon les diverses sources. Les statistiques de l'OIM présentées dans les encadrés prennent en compte les bénéficiaires dans les centres d'accueil par nationalité comme citoyens de leur pays d'origine. C'est ce qui explique ces différences.

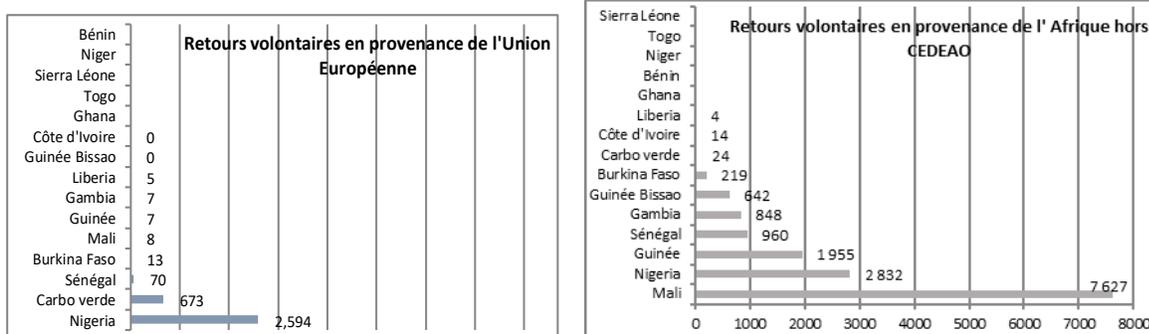
GRAPHIQUE 71 : RETOURS VOLONTAIRES PAR ÉTAT MEMBRE DE LA CEDEAO

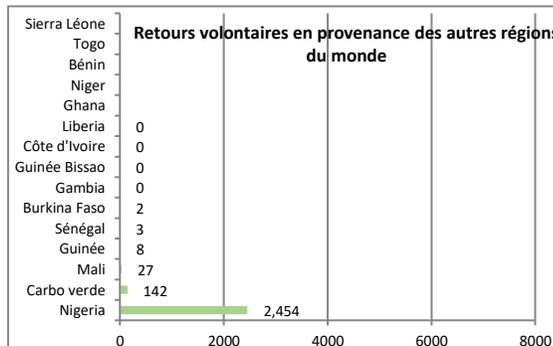
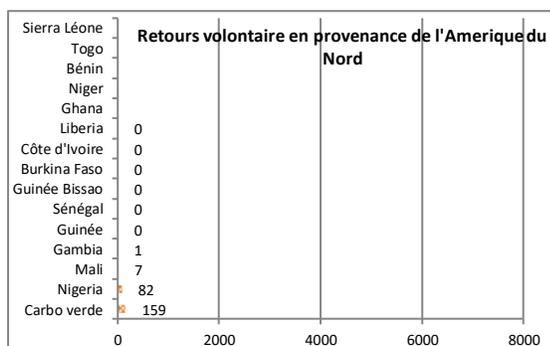


SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES SUR LA MIGRATION

Selon le Graphique 71 ci-dessous, quels que soient les pays de l'espace communautaire, les migrants proviennent davantage des autres régions d'Afrique. Seul le Nigéria connaît une diversification selon les régions de provenances des migrants. On dénombre presque autant de migrants en provenance de l'Afrique hors CEDEAO (2 832) qu'en provenance de l'Union européenne (2 595) que ceux qui sont rentrés d'autres régions du monde (2 454). La région de provenance est également diversifiée pour le Cabo Verde. En revanche pour les autres pays particulièrement le Mali, la Guinée, le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau, la quasi-totalité des migrants sont volontairement rentrés dans leur pays de provenance d'une autre région d'Afrique.

GRAPHIQUE 72 : RETOURS VOLONTAIRES SELON LE PAYS ET PAR REGION DE PROVENANCE





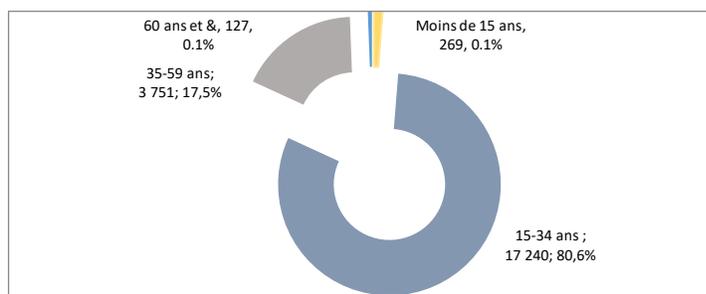
Source : DRS/CEDEAO, Données sur la migration

3.11.2 Profil des retours volontaires selon l'âge et le sexe

Étant donné que les migrants internationaux de l'Afrique de l'Ouest sont majoritairement jeunes, il est donc évident que la majorité de ceux qui bénéficient de l'aide au retour volontaire et à la réintégration soit également jeune. En effet, 17 240, soit 80,6 % sont âgés de 15-34 ans. Le nombre de migrants de la deuxième partie de la population active, celle âgée de 35-59 ans qui ont bénéficié de l'aide au retour volontaire est de 3 751 soit un peu moins d'un migrant sur 5 (17,5 %).

L'effectif des enfants qui le plus souvent sont des accompagnateurs et celui des personnes âgées sont très faibles. Ils représentent respectivement 1,3 % soit 269 et 0,6 % soit 127 migrants au retour volontaire (graphique 73 ci-dessous).

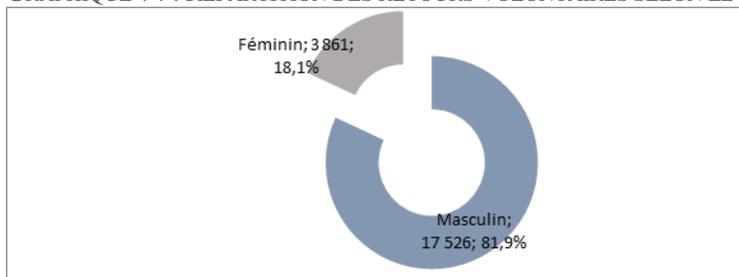
GRAPHIQUE 73 : REPARTITION DES RETOURS VOLONTAIRES PAR GROUPE D'AGES SPECIFIQUES DES MIGRANTS



Source : DRS/CEDEAO, Données sur la migration

Selon le graphique 74 ci-dessous, la prédominance des hommes par rapport aux femmes au niveau des flux ou de stock de migrants est observée au niveau des retours volontaires des migrants. En effet, 8 migrants de retour volontaire sur 10 (81,9 %) soit 18 079 sont de sexe masculin contre 18,1 % pour les femmes qui sont volontairement retournées.

GRAPHIQUE 74 : REPARTITION DES RETOURS VOLONTAIRES SELON LE SEXE



Source : DRS/CEDEAO, Données sur la migration

22 451 migrants en provenance des régions autres que la CEDEAO ont bénéficié de programmes d'aide au retour volontaire dans les pays de l'espace communautaire. Suivant la région de provenance, ces migrants sont rentrés dans leur pays d'origine en provenance principalement des pays d'Afrique. Leur effectif est de 15 125 migrants, soit 71 %.

Dans dix pays de la CEDEAO, soit les 2/3 de la communauté dont les données sont disponibles sur l'aide au retour volontaire, 22 451 migrants en provenance des régions autres que la CEDEAO ont bénéficié d'un programme d'aide au retour volontaire dans les pays de l'espace communautaire. Suivant la région de provenance, ces migrants sont rentrés dans leur pays d'origine en provenance principalement des pays d'Afrique soit 15 125 migrants correspondant à 71 % des bénéficiaires de l'aide au retour. En ce qui concerne le profil par âge et par sexe, ce sont les jeunes, 15-34 ans qui ont le plus bénéficié de l'aide au retour volontaire. Ils sont au nombre 17 204 soit 80,6 %, suivi des 35-59 ans, 3 751 soit 17,5 %. Ces deux catégories d'âges représentant la population potentiellement active constituent la quasi-totalité des bénéficiaires d'aide au retour. Les femmes ne représentent que 18,7 % soit 3 861.

3.12 Déportation en situation de migrations irrégulières

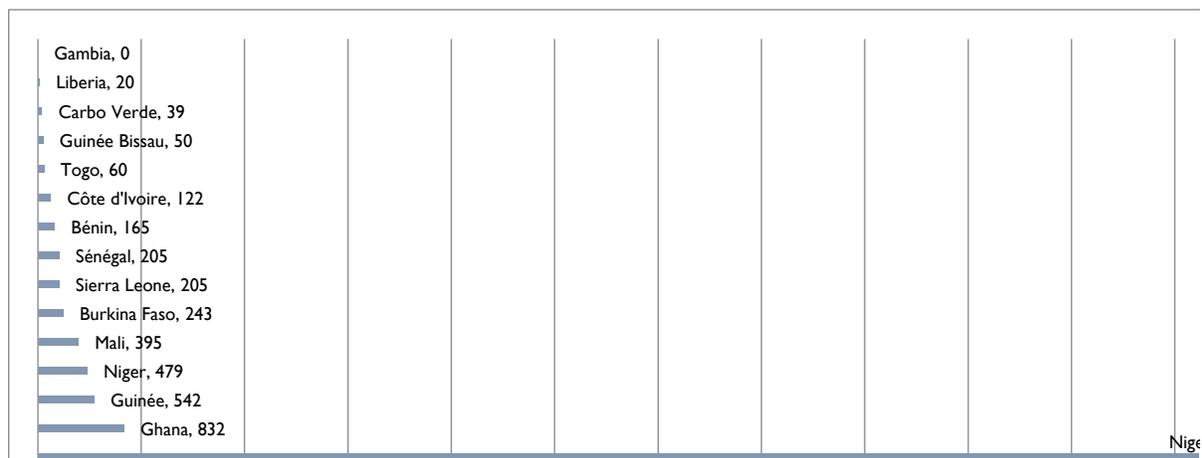
Face à l'intensification de la migration clandestine liée aux problèmes de développement économique et à l'insécurité dans certaines régions d'Afrique, les pays de destination durcissent les mesures de gestion de la migration. Ces mesures passent par la restriction des conditions d'entrée à la déportation des migrants dans leur pays d'origine ou dans des pays tiers qui acceptent de les accueillir. La déportation apparaît comme une solution de repli face aux échecs des politiques d'immigration qui prend une importance au niveau mondial en tant que mécanisme de « gestion » de l'immigration.

Les statistiques présentées dans cette partie sont celles des migrants déportés en destination des pays de l'espace communautaire. Au total, on dénombre 14 449 migrants déportés en destination de l'espace CEDEAO.

3.12.1 Pays de destination et région de provenance des déportés

La répartition des migrants déportés par pays est fortement corrélée au flux d'immigration. Selon le graphique 75 ci-dessous, le Nigéria est le premier pays de destination des déportations compte tenu de son poids démographique. En effet, environ 8 migrants sur dix (77,6 %) soit 11 226 migrants ont été déportés à destination du Nigéria.

GRAPHIQUE 75 : REPARTITION DES DEPORTES SELON LE PAYS

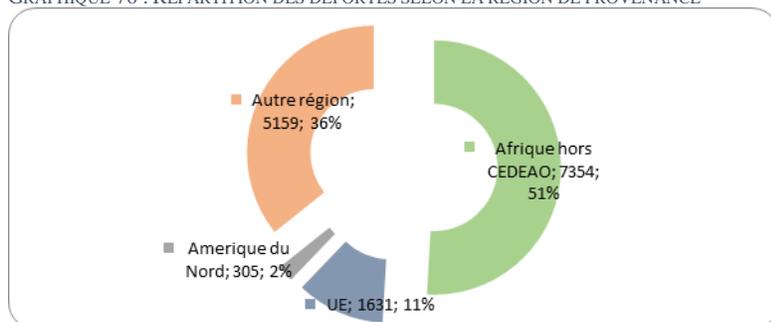


SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES SUR LA MIGRATION

Selon la région de provenance (graphique 76), les déportés ne proviennent pas seulement de l'Union européenne ou de l'Amérique du Nord qui sont les régions qui font la une de l'actualité sur la migration clandestine. Seulement 1 631, soit 11 % et 305 soit 2 % de migrants ont été déportés respectivement de l'UE et de l'Amérique du Nord. La majorité des déportés 7 354 soit 51 % sont rentrés dans l'espace communautaire en provenance des pays africains autres que ceux de la CEDEAO et 5 159 soit 36 % d'autres régions du monde.

Il faut indiquer que l'itinéraire de la migration clandestine vers l'Europe passe par de nombreux pays de transit africains tels le Maroc et les pays du Maghreb (Algérie, Libye et Tunisie). Les reconductions des migrants aux frontières se font davantage dans ces pays de transit.

GRAPHIQUE 76 : REPARTITION DES DEPORTES SELON LA REGION DE PROVENANCE

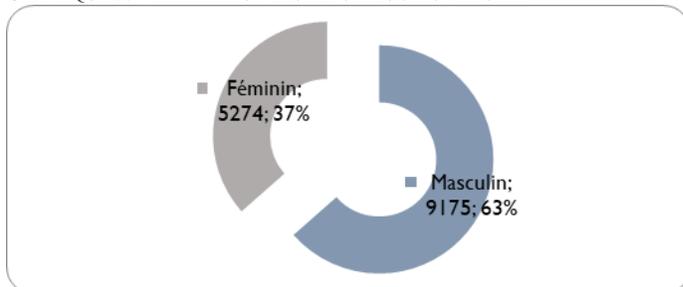


SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES SUR LA MIGRATION

3.12.2 Profil des déportés

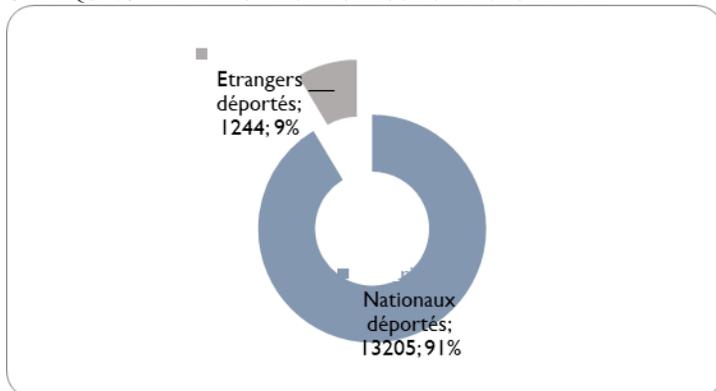
La majorité des déportés dans la CEDEAO sont de sexe masculin. En effet, les hommes sont les plus nombreux. Le même constat se fait au niveau de la quasi-totalité des déportés nationaux. Selon les deux graphiques ci-dessous, l'effectif des migrants déportés de sexe masculin s'établit à 9 175 soit 63 % contre 5 274 de migrantes déportées de sexe féminin soit 37 %. Par rapport à la citoyenneté (graphique 77), 91 % des déportés soit 13 205 sont des nationaux.

GRAPHIQUE 77 : REPARTITION DES DEPORTES SELON LE SEXE



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES SUR LA MIGRATION

GRAPHIQUE 78 : REPARTITION DES DEPORTES SELON LA CITOYENNETE



SOURCE : DRS/CEDEAO, DONNEES SUR LA MIGRATION

SYNTHESE DE RESULTATS

En destination de l'espace CEDEAO, 14 449 migrants ont été déportés. Selon la région de provenance des migrants déportés, plus de la moitié (51 %) soit 7 354 de déportés sont rentrés en provenance des pays africains autres que ceux de la CEDEAO et 1 631 soit 11 % en provenance des pays de l'Union européenne. De l'analyse du profil des migrants déportés, il ressort que la majorité sont des hommes, 9 175 soit 63 % et la quasi-totalité des déportés sont rentrés dans leur pays de citoyenneté. L'effectif des nationaux est évalué à 13 205 représentant une proportion de 91 %.

Chapitre IV

Analyses d'indicateurs secondaires

4.1 Migration et éducation

4.1.1 Éducation comme facteur de migration internationale

La migration et l'éducation évoluent dans un champ multidimensionnel. L'éducation et l'acquisition de compétences jouent un rôle important à de nombreuses étapes de la migration d'un individu. Les jeunes individus peuvent développer des connaissances, des aptitudes et des compétences et contribuer au développement socioéconomique (UNESCO, 2017b) grâce à la migration. Les rendements différentiels des compétences dans le pays d'origine et dans le pays de destination sont l'un des principaux moteurs de la migration. L'éducation devient un facteur de migration internationale surtout au niveau universitaire. La réussite économique de l'immigrant dans le pays de destination est dans une large mesure déterminée par son parcours scolaire, le degré de transférabilité de ces compétences sur le marché du travail du pays d'accueil et le montant qu'il investit dans d'autres compétences après son arrivée. Le désir d'acquérir des connaissances techniques plus approfondies dans les pays d'accueil qui pourront être plus valorisées dans le pays d'origine peut être une autre raison importante pour une migration.

Les motivations sont variées. Pour de nombreux jeunes, surtout des pays en développement comme ceux de l'Afrique de l'Ouest, les universités au plan national ne leur fournissent pas de niveau d'enseignement compétitif au plan international pouvant les propulser vers de bonnes carrières. Ainsi selon Samuel Hall Consulting, 2015, la plupart des jeunes pensent que la « bonne éducation » ne peut être obtenue qu'à l'étranger. L'espoir d'étudier dans un pays développé est devenu un élément clé de certaines sociétés. L'attente de la migration internationale structure les choix éducatifs, comme la langue à étudier et les matières à suivre, afin de faciliter la migration ultérieure (Ali, 2007). Il y a aussi l'espoir d'acquérir un meilleur emploi, soit dans le pays d'origine ou de destination, à la fin des études (Samuel Hall Consulting, 2015). Cependant, il faut noter que les qualifications des pays en développement ne sont souvent pas reconnues dans les économies développées. Ces migrants peuvent alors s'inscrire à des formations leur permettant de convertir leurs capacités en qualifications reconnues (Banerjee & Verma, 2009 ; Bloch, 2005). Ainsi, l'éducation n'a peut-être pas été le moteur de leur migration, mais devient importante une fois qu'ils ont migré.

Dans une analyse perspective d'une migration future, les décisions des migrants relatives à leur propre investissement éducatif et leurs attentes concernant les futurs projets peuvent affecter le niveau d'éducation de la population dans les pays d'origine. Mais, en allégeant les contraintes d'envois de fonds, la migration peut ainsi aider certains à accéder à la bonne formation éducative. La concurrence mondiale renouvelée pour la main-d'œuvre qualifiée des migrants pourrait encore accroître le défi de la fuite des cerveaux dans la région de la CEDEAO grâce à la mobilité des étudiants. De même, les flux migratoires ont un impact sur les résultats scolaires d'une société (Economics of Education Review, 2009 : 739–749). Les États membres de la CEDEAO doivent relever les défis de la recherche des études supérieures à l'étranger, en améliorant les normes éducatives dans leur pays d'origine, afin de réduire l'émigration et la fuite des cerveaux.

4.1.2 Migration de la main-d'œuvre et éducation

Loin d'être un phénomène nouveau, les mobilités internationales se sont fortement accrues depuis les années 1960. Le contexte actuel de mondialisation tend à accélérer les dynamiques migratoires alors que dans le même temps s'observe une élévation des niveaux d'éducation.

Ainsi, la soutenabilité de l'augmentation de la fuite des cerveaux dans le monde soulève interrogations et réflexions.

Le poids des flux des migrants qualifiés allié à la fragilité relative des données pose la nécessité d'aborder en profondeur le problème de la fuite des cerveaux. Une analyse au cas par cas s'impose (Fanny-Aude Bellemare, 2010).

4.2 Implication de la diaspora

Les pays de la sous-région de la CEDEAO ont une forte implication de la diaspora dans les pays d'origine. De nombreuses personnes de la diaspora vivant et travaillant dans la sous-région de la CEDEAO et dans d'autres parties du monde restent fortement liées à leur pays d'origine. Par exemple, la diaspora libérienne revient régulièrement chez elle pour fournir des services de conseil dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'éducation. Certains sont employés dans les secteurs public et privé de l'économie et contribuent à l'édification de la nation.

L'objectif est d'utiliser le potentiel de développement de la migration pour renforcer le lien de la diaspora aux pays d'origine et de faciliter son engagement de celle-ci à travers le transfert de connaissances et l'entrepreneuriat. Toutes les actions dans ce sens doivent viser sa contribution au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Par exemple, au Libéria, après la guerre civile, la plupart des personnes venant des pays de la CEDEAO étroitement liés à leur pays d'origine se sont engagées dans le transfert de connaissances. La diaspora au centre de toutes les actions, en utilisant son potentiel d'experts ou d'entrepreneurs pour accompagner le développement de leur pays d'origine. Ils contribuent à leur nouveau pays, mais peuvent aussi être de puissants acteurs du développement dans leur ancien. Leur expertise, leur affinité culturelle et leur engagement fort peuvent en faire des entrepreneurs en affaires, en commerce, en innovation, des experts internationaux, ainsi que d'excellents agents de développement humain et économique.

Les données disponibles sur la diaspora sont analysées comme suit : États membres de la CEDEAO, Afrique hors CEDEAO, Amérique du Nord, Union européenne et autres régions respectivement :

- Le graphique 58 révèle le total de 242 739 membres de la diaspora (65,2 % d'hommes et 34,8 % de femmes) dans la CEDEAO. Les données semblent expliquer que la plupart des membres de la diaspora des États membres de la CEDEAO ont déménagé avec leurs enfants.
- La diaspora Afrique-hors CEDEAO répartie par âge et par sexe suggère que 27 271 (55,1 % d'hommes et 44,9 % de femmes) étaient considérés comme des membres de la diaspora dans les États membres de la CEDEAO. Les données du graphique 60 montrent la présence d'environ 9 381 (5 581 hommes et 3 800 femmes) membres de la diaspora de l'UE dans la région de la CEDEAO.
- L'Amérique du Nord a également contribué au nombre de membres de la diaspora dans la région de la CEDEAO. Les données montrent qu'une majorité des membres de la diaspora nord-américaine sont des travailleurs migrants (15 à 18 ans).
- Les autres diasporas font référence à d'autres ressortissants à l'exclusion de ces régions du monde CEDEAO, Afrique hors CEDEAO, UE et Amérique du Nord. Les données

analysées dans ce rapport montrent la répartition des autres diasporas au sein de la région de la CEDEAO par âge-sexe spécifiquement. Ces autres ressortissants déménagent avec moins d'enfants, ce qui signifie une faible dépendance, car les parents sont plus engagés dans le travail rémunéré et un bon mode de vie ainsi que dans le contrôle des naissances. Les pays de la région de la CEDEAO ont une forte implication de la diaspora dans les pays d'origine. De nombreuses diasporas vivant et travaillant dans la région CEDEAO et dans d'autres parties du monde restent fortement liées à leur ancien pays.

4.3 Gouvernance des frontières de la CEDEAO

Le système de gouvernance des frontières est le principal mécanisme de contrôle pour la gestion globale des migrations. Les développements dans le monde, en particulier l'avènement de la mondialisation, ont entraîné une accélération des déplacements à travers les frontières internationales, exerçant ainsi une pression accrue sur les mécanismes de contrôle aux frontières existants en Afrique de l'Ouest. Les problèmes des « flux mixtes » et des « flux irréguliers » de personnes à travers les frontières nationales ont soulevé de nouveaux défis qui nécessitent le renforcement de la capacité du personnel de gestion des frontières à analyser l'évolution de la dynamique des migrations internationales et à faire la distinction entre les personnes légitimes ou non et les raisons légitimes ou non d'entrée et de séjour.

Les frontières sont donc les nœuds qui relient l'action publique des États dans les secteurs sécuritaire, économique, commercial, infrastructurel, environnemental, social, etc. Le système de leur gouvernance aide les États concernés et la région à élaborer des politiques frontalières et facilite en même temps la cohérence des procédures et des pratiques des agences concernées à renforcer la cohérence et à promouvoir conjointement leur intervention.

La capacité de résoudre les problèmes de migration est une condition fondamentale pour une gouvernance nationale responsable, des relations internationales efficaces et une pleine participation aux institutions internationales ou régionales. Bien que la migration ait été principalement une force positive de développement dans les pays d'origine et de destination, la migration non réglementée peut avoir des coûts sociaux, financiers et politiques pour les individus, les sociétés et les gouvernements. Des approches globales, transparentes et cohérentes de l'immigration sur les processus de gouvernance des frontières, impliquant tous les pays dans le continuum de la migration, peuvent aider à minimiser l'impact négatif de la migration et à préserver son intégrité en tant que processus social naturel (Organisation internationale pour les migrations OIM, 1211 Genève - www.iom.int).

4.3.1 Fonction des frontières

Les frontières doivent être comprises comme un instrument de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité et comme des zones de facilitation de l'intégration régionale et du développement durable. À cet égard, les choix politiques, économiques et stratégiques de l'État pour affirmer sa souveraineté doivent définir un régime frontalier capable d'allier national, intérêts régionaux et continentaux. Les frontières doivent également être considérées comme des membranes politiques des politiques mises en œuvre, ainsi que comme un point de contact, de jonction, de passerelle et de ponts, et ont également une fonction de séparation, de contrôle et de protection à l'intérieur et entre les États membres.

4.3.2 Une gouvernance frontalière efficace

Pour une gouvernance efficace des frontières, les États sont encouragés à élaborer des politiques et une législation d'immigration appropriées. Ils doivent également développer des structures administratives, des systèmes opérationnels et la base de ressources humaines nécessaires pour répondre efficacement aux divers défis migratoires tout en promouvant la paix, la sécurité et la stabilité et facilitant la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux entre les États membres.

Les États membres doivent promouvoir la subsidiarité et le partenariat et renforcer les capacités locales, non seulement au niveau central, mais également au niveau des communautés locales (communautés frontalières).

Les principaux éléments opérationnels d'un système efficace de gouvernance des frontières sont des sous-systèmes interconnectés (de préférence automatisés) qui comprendront un personnel formé, une capacité d'audit, une coopération inter institutionnelle et internationale et des partenariats stratégiques avec les transporteurs et l'industrie.

4.3.3 Personnel chargé de la gestion des frontières

L'efficacité et l'efficacité de la gestion des frontières sont problématiques dans l'économie mondialisée. La disparité économique croissante entre les États, l'immigration illégale, la criminalité transnationale et le terrorisme affectent gravement la capacité des États à contrôler leurs frontières. Dans le même temps, ces facteurs fournissent un impératif politique pour maintenir l'image de l'État comme capable d'exercer un contrôle aux frontières. Afin d'assurer la sécurité et la paix aux différentes frontières, divers corps de sécurité sont présents au niveau des frontières. Ainsi, on distingue les militaires, la police, le service d'immigration, la douane, les pompiers, le contrôle de la drogue, la santé portuaire, etc. Dans la plupart des pays francophones tels que le Bénin, le Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, on en distingue que trois différents corps remplissant toutes les fonctions citées (Police, douane et agent de santé). Mais dans la plupart des pays anglophones comme le Nigéria et le Libéria, ces fonctions sont exercées par plus de sept corps de sécurité différents. Ainsi, on distingue séparément les Services 1 - d'immigration, 2- personnalisé, 3 - de santé, 4- de militaires, 5 - de lutte contre la drogue, 6- de la police et 7 - d'incendie. Les fonctions exercées pourraient se résumer au contrôle des entrées et sorties de migrants, à la surveillance et des patrouilles aux frontières, à l'application des lois et règlements entre les États et détenir les immigrants illégaux, etc.

4.3.4 Fonctions des corps présents aux frontières

La police a pour rôle de prévenir les crimes au niveau des frontières. Elle garde un œil sur la situation de la criminalité dans son district de responsabilité. Elle assure aussi la protection de la vie de chaque citoyen de la région et prévient les crimes susceptibles de causer la mort humaine, préserve l'ordre social et arrête les délinquants. S'agissant des organes de lutte contre la drogue, ils recherchent des produits illicites en partenariat avec des agences internationales pour lutter contre le trafic de drogue. Ils exercent des patrouilles au niveau des frontières pour empêcher l'importation et l'exportation de drogues dures. Enfin, ils enquêtent sur les crimes liés à la

drogue. En outre, les services personnalisés procèdent à la perception des recettes provenant d'activités impliquant des droits d'importation/accises, à la surveillance et à la lutte contre toutes les formes d'activités de contrebande, alertent sur les importations qui posent des menaces de sécurité et travaillent en collaboration avec d'autres parapublics de sécurité. Les agents de santé quant à eux effectuent des contrôles sur les envois de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux afin de s'assurer que seuls les produits sans danger pour la consommation entrent dans la chaîne alimentaire.

Les militaires sont plutôt responsables de la sécurité et de la garde-frontières, de la prévention des délits transfrontaliers, de l'entrée ou de la sortie non autorisée des territoires, de la contrebande et de toute autre activité illégale à la frontière. Ils effectuent des tâches spéciales liées au renseignement et à la mise à disposition d'escortes transfrontalières ainsi que des guides à l'armée dans les zones frontalières.

Au-delà de ces fonctions bien réparties entre les corps d'armes au niveau des frontières, la violence armée et les conflits entre les organes de sécurité sont un problème récurrent en Afrique de l'Ouest. L'un des principaux obstacles à une paix et une sécurité durables en Afrique de l'Ouest est la relation d'exploitation et de prédation entre les institutions de sécurité de l'État et les populations en général, dans laquelle ces dernières sont plus victimes que bénéficiaires de personnes mal motivées, mal formées et mal gouvernées. Institutions de sécurité (Ebo, 2007).

En fait, la sécurité reste une question problématique non seulement dans la région de l'Afrique de l'Ouest, mais dans l'ensemble du continent africain. Le principal objectif de la gouvernance des frontières est la prévention et l'élimination des menaces transfrontières. Compte tenu de la vaste dimension des frontières et des interrelations complexes des menaces, il est clair que la réponse à la criminalité transfrontière et à l'insécurité doit être multidimensionnelle, inclusive et globale. Si les frontières sont poreuses et ne remplissent pas leur fonction de séparation, de contrôle et de protection, les dangers pour l'État prennent la forme de la criminalité transnationale organisée (CTO), du fonctionnement de groupes armés violents, du mouvement de marchandises illégales et dangereuses ou des maladies transmissibles.

4.3.5 Réseaux de coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest

La coopération transfrontalière désigne tout acte ou politique visant à promouvoir et à renforcer les relations de bon voisinage entre la population frontalière, communautés et administrations ou autres parties prenantes relevant de la juridiction de deux ou plusieurs États, y compris la conclusion d'un accord utile à cet effet. Une étude menée par Walther, O. en 2017 a montré que les frontières ouest-africaines sont au cœur des politiques conçues pour encourager le commerce régional et lutter contre l'instabilité politique. La redécouverte des périphéries de l'État-nation a favorisé une prolifération d'initiatives institutionnelles visant à cultiver la coopération entre les pays, les régions et les municipalités tout en assurant la protection et en promouvant les intérêts et les droits des personnes vivant dans les régions frontalières. Malgré ces initiatives régionales, le fonctionnement efficace de la coopération transfrontalière reste encore largement inconnu dans les États d'Afrique de l'Ouest.

Il a en outre révélé que la vision politique de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest reposait sur deux grands modèles d'intégration : un modèle inspiré de l'UE qui donne la priorité aux structures institutionnelles, et un modèle façonné par les influences américaines et axé sur les interactions entre acteurs socioéconomiques. À long terme, le succès de la

coopération transfrontalière sera déterminé par l'adoption d'un modèle d'intégration plus étroitement lié aux spécificités socioéconomiques et politiques de la région. Et cette coopération transfrontalière devrait être plus systématiquement abordée sous l'angle des relations, c'est-à-dire en considérant les interactions qui ont lieu entre ses acteurs (réseaux d'information et de pouvoir).

4.3.6 États membres de la CEDEAO et conventions internationales

Presque tous les États membres de la CEDEAO ont signé, ratifié et adopté un grand nombre de conventions, traités et lois internationaux qui respectent les normes et les codes impliquant les processus de migration.

Celles-ci incluent

- i. La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981, qui affirme que chaque individu a droit à une égale protection devant la loi et interdit l'expulsion massive des non-nationaux. Ce cadre juridique complet pour la protection des droits de l'homme et de la liberté des migrants a été complété par d'autres conventions, y compris la Convention (de l'époque) de l'Organisation de l'unité africaine régissant les aspects spécifiques des problèmes des réfugiés en Afrique, 1969 ;
- ii. La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala, 2009), qui, pour la première fois, traitait de manière exhaustive de l'accord régional sur les déplacements internes et, surtout, de la Charte africaine des droits et Bien-être de l'enfant.
- iii. D'autres conventions pertinentes comprennent la Convention de 1984 contre la Torture et autres traitements inhumains, cruels, dégradants ou Peine (ratifiée le 28 juin 2001) ;
- iv. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée de 2000 (28 juin 2001) ;
- v. Le Protocole de 2000 contre le trafic illicite de migrants par terre, mer et Air, complétant la Convention des Nations Unies contre les Crimes organisés (27 septembre 2001) ; et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1^{er} novembre 1989).

Le Protocole de 2000 visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, a été ratifié le 28 juin 2001. En outre, comme d'autres pays de la région, le Nigéria a ratifié toutes les huit conventions fondamentales de l'OIT, notamment la Convention de 1997 sur les travailleurs migrants.

4.3.7 Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, résidence et établissement

La liberté de circulation est inscrite dans le Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, la résidence et l'établissement du 29 mai 1979. Le protocole permet ce qui suit :

- i. Pour entrer dans tout État de la CEDEAO sans visa ;
- ii. Résider dans n'importe quel État membre de la CEDEAO jusqu'à 90 jours sans visa ; et de demander, après 90 jours, un permis de séjour permanent qui leur permet de créer une entreprise, de chercher un emploi et d'investir.

La première phase a constitué en l'établissement et l'adoption d'un passeport CEDEAO en 2000 ; la suppression des exigences de visa si le séjour ne dépasse pas 90 jours, ce qui a également été atteint.

Les objectifs des deuxième et troisième phases, qui sont respectivement le droit de séjour et le droit d'établissement, n'ont pas encore été mis en œuvre.

Selon un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Traité de Lagos de 1975 ne contenait pas d'éléments relatifs aux questions de paix, de sécurité, de stabilité et de gouvernance. Le maintien de la paix, de la stabilité et sécurité régionale par la promotion et le renforcement du bon voisinage a donc été incorporé au Traité révisé de la CEDEAO en 1993 comme l'un des principes fondamentaux énoncés à l'article (4). Cependant, en raison de l'instabilité régionale dans la région de la CEDEAO, les États membres ont adopté le Protocole sur la non-agression en 1978. Le Protocole s'est enrichi et en mai 1981, les États membres de la CEDEAO ont signé le Protocole sur l'assistance mutuelle en matière de défense contre toute menace ou agression armée contre un État membre. Le Comité et le Conseil de défense ainsi que la Force armée alliée de la Communauté ont tous deux été créés pour servir l'objectif déclaré. Face aux tensions croissantes dans la région de l'Afrique de l'Ouest, une coalition d'États membres anglophones a décidé de créer une Force armée en 1990 pour maintenir la paix et la sécurité, connue sous le nom de Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le Groupe de contrôle est intervenu, entre autres, au Libéria en 1990, en Sierra Leone en 1997 et en Guinée-Bissau en 1999.

Le Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurité a été adopté en décembre 1999 et est sans doute le protocole le plus complet concernant la paix et la sécurité dans la région. Il traite des capacités de maintien de la paix, de soutien humanitaire et de consolidation de la paix ainsi que de la question de la criminalité transfrontalière.

En outre, les États membres de la CEDEAO ont également adopté le Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance en 2001 en tant qu'instrument de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, la CEDEAO a mis en place des institutions et des programmes afin de réaliser les engagements des protocoles susmentionnés, notamment : le Conseil de médiation et de sécurité, le réseau d'alerte rapide et de réponse, la Force en attente de la CEDEAO, le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO.

Comme recommandations,

- i. La gouvernance des frontières doit être renforcée en termes de technologie, d'infrastructure, de processus d'inspection des voyageurs et de formation du personnel ;
- ii. Il devrait y avoir une mise en œuvre adéquate des protocoles et des lois régissant la gouvernance des frontières dans la région de la CEDEAO, surtout celui sur la libre circulation des personnes ;
- iii. Les objectifs des deuxième et troisième phases sur les protocoles sur la libre circulation des États membres (droit de séjour et droit d'établissement) devraient être mis en œuvre ;
- iv. Une coopération transfrontalière entre les États membres est nécessaire de même que la mise en place d'une stratégie de gouvernance des frontières de la CEDEAO.

- v. Le développement des structures administratives et des systèmes opérationnels et de la base de ressources humaines nécessaires pour répondre efficacement aux divers défis migratoires ;
- vi. La région de l’Afrique de l’Ouest devrait tenir compte de l’éventail des besoins, des systèmes institutionnels et du niveau de développement de la région et fournir des biens publics adaptés aux défis socioéconomiques spécifiques de chaque État membre.

4.4 Migration irrégulière

La question des migrations au sein de la CEDEAO est loin d’être une question récente. Elle a néanmoins connu certains bouleversements durant ces dernières années. Depuis le durcissement des politiques migratoires dans les pays de transit et de destination et devant la fermeture de l’espace Schengen, est apparue une nouvelle forme de migration, dite irrégulière, dans la mesure où les migrants sont désormais contraints d’entrer ou de rester de manière illégale.

Les mouvements migratoires irréguliers sont considérables sur le continent africain, en particulier au sein de l’Afrique de l’Ouest, vers l’Afrique du Nord (principalement vers la Libye), dans la Corne de l’Afrique et vers l’Afrique du Sud. On estime que les mouvements entre pays de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) sont beaucoup plus importants que les mouvements entre celle-ci et d’autres régions : ils représentent plus de 80 % de l’ensemble des flux migratoires provenant de la CEDEAO (OIM et Centre international pour le développement des politiques migratoires, 2015).

Il reste difficile d’établir avec exactitude l’ampleur réelle du phénomène de la migration irrégulière. Avec la forte médiatisation de ce « phénomène », cette forme de migration est parfois abordée de façon superficielle.

Bien que le protocole de la CEDEAO sur la libre circulation interdise les expulsions massives, le Protocole additionnel de 1986 autorise l’expulsion d’un citoyen CEDEAO à titre individuel en accord avec les lois et réglementations applicables dans l’État membre d’accueil (Article 14). Toutes choses qui facilitent la libre circulation, et réduit les cas de migration irrégulière d’autant plus que ce sont les difficultés d’entrée dans un pays qui génèrent surtout la migration irrégulière. Dans la pratique, les approches diffèrent d’un État à l’autre. Ainsi, en 2018, on dénombre 14 449 migrants déportés en destination de l’espace CEDEAO. Ils provenaient essentiellement de la zone Afrique hors CEDEAO (51 %), de l’UE (11 %) et des autres régions (36 %). Le Nigéria reste le premier pays de destination des déportations (77,6 %).

4.5 Déplacement forcé

Bien que le déplacement forcé soit un phénomène mondial, c’est en Afrique qu’il est le plus prononcé. L’Afrique abrite plus d’un tiers de la population mondiale déplacée. Au 31 décembre 2018, le continent accueillait quelque 16,8 millions de personnes déplacées internes, 7,4 millions de réfugiés et 712 000 apatrides⁵. Dans le cadre de cette étude, l’analyse des déplacements forcés portera sur les réfugiés et les personnes déplacées internes.

⁵ Rapport sur le déplacement interne en Afrique, décembre 2019

En 2018, la population totale des réfugiés dans les États membres de la CEDEAO était estimée à 326 287 réfugiés. Le Nigéria était le premier pays d'origine des réfugiés en région CEDEAO.

Les violences communautaires et les conflits ont généré des déplacements massifs de populations au sein des États de la CEDEAO. Le Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC) estimait à 2 870 500 le nombre de Personnes déplacées internes (PDI) liées aux conflits/violences dans l'espace CEDEAO et à 773 200 les nouveaux déplacements. Au Nigéria, le banditisme, les activités criminelles et les affrontements communautaires ont provoqué 541 000 nouveaux déplacements et 2 216 000 PDI liés aux conflits/violences. La violence communautaire a également entraîné de nouveaux déplacements au Mali (126 000), au Niger (52 000) et au Burkina Faso (42 000).

L'Afrique dans son ensemble, et les pays subsahariens en particulier, connaît une urbanisation ainsi qu'une croissance économique et démographique sans précédent, ce qui a accru le nombre de personnes exposées aux aléas naturels. Le nombre de nouveaux déplacements liés aux catastrophes naturelles dans l'espace CEDEAO est estimé à 786 902 PDI. Le Nigéria reste le premier pays d'origine des PDI en région CEDEAO avec 613 000 nouveaux déplacements et est suivi du Ghana (61 000).

4.6 Migration interne

4.6.1 Flux d'immigrants réguliers

Le tableau n° 7 ci-dessous donne une vue d'ensemble des flux internes d'immigrants réguliers au sein de l'espace CEDEAO. Au total, 605 875 migrants constituent la population cible de cette analyse. Le Libéria s'affiche comme le pays ayant accueilli plus de migrants en provenance de l'espace CEDEAO en 2018. Il est suivi du Nigéria et de la Côte d'Ivoire. La Gambie, la Guinée-Bissau et le Cabo Verde sont les pays ayant accueilli le moins de migrants en 2018.

TABLEAU 7 : FLUX D'IMMIGRANTS REGULIERS DANS L'ESPACE CEDEAO

Pays	Benin	Burkina Faso	Cabo Verde	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo	Total
Benin																40 180
Burkina Faso																47 944
Cabo Verde								160					17			177
Côte d'Ivoire	1188	39761	2		11	1878	3698	101	248	12102	2894	963	923	16	2192	65 977
Gambie																3 928
Ghana																21 898
Guinée	366	488	21	3614	259	627		712	1802	4728	187	409	1666	8391	513	23 783
Guinée-Bissau	8	2		3	328	1	222		1	67	36	2	2586			3 256
Libéria	156	763		9754	1383	18274	74976			3238	314	12822	904	24967	949	148 500
Mali																56 106
Niger																56 555
Nigéria	16392	708	17	792	586	9252	242	121	1279	12264	14843		13780	1328	8602	80 206
Sénégal																25 270
Sierra Leone	131	134	7	319	635	3297	690	72	602	82	47	3786	711		134	10 647
Togo																21 448

4.6.2 Flux d'émigrants réguliers

Le tableau n° 8 ci-dessous donne une vue d'ensemble des échanges des flux d'émigrants réguliers entre les différents pays de la CEDEAO. Au total, 263 663 migrants constituent la population cible de cette analyse.

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que la plupart des pays de l'espace CEDEAO ont des échanges de flux migratoires entre eux et ces échanges varient d'un pays à un autre. En effet, la population de la Guinée Conakry migre principalement vers le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Libéria. Cela pourrait trouver sa justification du fait de la proximité géographique d'une part et des opportunités économiques qu'offrent ces pays d'autre part. Quant au Bénin, le Ghana et le Niger, ils attirent plus les ressortissants du Nigéria tandis que le Cabo Verde et la Guinée Bissau attirent plus les ressortissants du Sénégal. Ceci pourrait trouver sa justification du fait de la proximité géographique qu'offrent ces pays. Les ressortissants du Togo vont principalement vers le Bénin, le Nigéria et le Ghana. Tandis que ceux de la Sierra Leone et du Libéria vont principalement vers le Ghana, la Guinée et le Nigéria avec une préférence de la Guinée Conakry pour les ressortissants du Libéria.

TABLEAU 8 : FLUX D'EMIGRANTS REGULIERS DANS L'ESPACE CEDEAO

PAYS	FLUX D'IMMIGRANTS RÉGULIERS															
	BENIN	BURKINAFASO	CABOVERDE	RCI	GAMBIE	GHANA	GUINEE	GUINEE BISSEAU	Libéria	MALI	NIGER	NIGÉRIA	SENEGAL	SIERRA LEONE	TOGO	TOTAL
BENIN																
BURKINAFASO																
CABOVERDE																
CÔTE D'IVOIRE																
GAMBIE																
GHANA																
GUINÉE	618	258	111	18507	8748	638		7927	15079	6279	79	623	46975	6715	457	113 014
GUINÉE-BISSAU	10	5			263	1	261			34	36		2085			2 695
Libéria	20	37		503	69	1297	3278			162	30	595	44	1233	45	7 313
MALI																
NIGER																
NIGERIA	21263	783	67	187	1846	10729	607	166	8066	16252	14881		13037	242	5160	93 286
SÉNÉGAL	406	467	880	7887	9102	92	2621	1440	119	4833	288	429		171	180	28 915
SIERRA LEONE	127	87	9	213	539	1846	674	37	427	45	28	2253	641		83	7 009
TOGO	2695	213		793		5094				330	105	2201				11 431
TOTAL																263 663

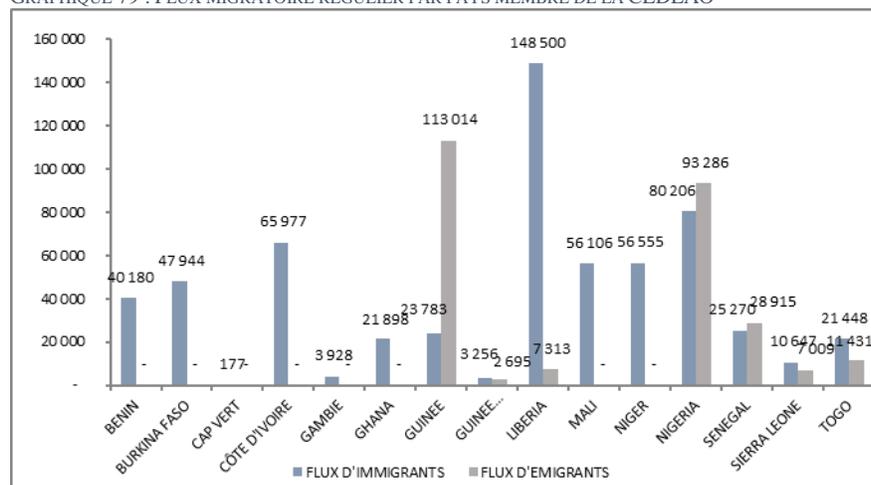
Du graphique n° 79 ci-dessous, il ressort que les plus importants flux migratoires réguliers se font avec le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la Guinée et le Libéria. Pourtant si ces deux derniers pays ont des effectifs relativement importants, ils ne sont pas les plus peuplés de la

CEDEAO. Comme quoi, le poids démographique d'un pays ne suffit donc pas à justifier la mobilité des personnes de l'espace CEDEAO.

Ainsi, l'analyse des flux d'immigrants réguliers fait ressortir trois profils : les pays à faible destination des migrants que sont la Gambie, le Cabo Verde, la Guinée Biseau, le Ghana, le Togo et la Sierra Leone. Les Pays à moyenne destination comme le Bénin, le Burkina, le Sénégal et la Guinée Conakry et les pays à forte destination tels que le Nigéria, le Libéria, la Guinée, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire.

Quant à l'analyse des flux d'émigrants réguliers, elle fait aussi ressortir trois profils : les pays à faibles départs de natifs constitués par la Sierra Leone, la Guinée Biseau et le Libéria. Les Pays à départs moyens comme le Togo et le Sénégal et les pays à forts départs tels que le Nigéria, et la Guinée.

GRAPHIQUE 79 : FLUX MIGRATOIRE REGULIER PAR PAYS MEMBRE DE LA CEDEAO



Source: DRS/ECOWAS, 2018 migration data

4.6.3 Stock d'immigrants réguliers

Le tableau n° 9 ci-dessous donne une vue d'ensemble des échanges des stocks migratoires entre les différents pays de la CEDEAO. Au total, 3 916 572 migrants constituent la population cible de cette analyse.

L'analyse du tableau n° 9 ci-dessous montre que l'ensemble des pays de l'espace CEDEAO ont des échanges de stocks migratoires entre eux et ces échanges varient d'un pays à un autre.

En effet, les ressortissants du Bénin migrent principalement vers le Burkina Faso, le Nigéria et le Togo. Tandis que ceux du Burkina Faso et du Niger migrent plus vers la Côte d'Ivoire et le Nigéria. Ceci pourrait trouver sa justification du fait de la proximité géographique d'une part et des opportunités économiques qu'offrent ces pays d'autre part. Aussi, on observe une réciprocité, en termes d'échanges migratoires entre le Mali et le Burkina Faso d'une part, le Togo et le Bénin d'autre part.

Le Sénégal attire plus les ressortissants de la Guinée Conakry, du Mali et de la Gambie et le Ghana attire plus les ressortissants du Nigéria, du Togo et du Burkina Faso. Les ressortissants du Togo vont principalement vers le Bénin et le Ghana. Tandis que ceux de la Sierra Leone et du Libéria vont principalement vers le Ghana et le Nigéria avec une préférence de la Guinée Conakry pour les ressortissants du Libéria. On observe également une réciprocité, en termes d'échanges migratoires entre ces deux (2) pays cités précédemment.

TABLEAU 9 : STOCK D'IMMIGRANTS REGULIERS DANS L'ESPACE CEDEAO

Pays	Benin	Burkina Faso	Cabo Verde	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo	Total
Benin		11116	79	29559	150	13961	1179	752	334	3019	67209	74970	1335	44	97639	301 346
Burkina Faso	152957															152 957
Cabo Verde					158	16	336	4493				271	830	84		6 188
Côte d'Ivoire	46567	1402408	89	288	55858	105347	924	6043	388694	8808	89721	27289	18240	288	70262	2 220 826
Gambie																
Ghana		36869		6010	2319				16090			149966		1252	38417	250 923
Guinée	366	488	21	3609	259	627		706	1802	4718	182	408	1665	8387	513	23 751
Guinée-Bissau	18	32	2722	62	915	10	191		29	89	36	40	3087	24	40	7 295
Libéria	167	382		4877	691	12960	37489			1182	314	5921	452	12484	474	77 393
Mali	626	8839	519	16887	197	772	11067	8341			3686	1210	3401		1062	56 607
Niger	17959	15482	601	23153	718	7429	6523	561	2644	30392		45462	27134	398	9084	187 540
Nigeria	166537	21638	47	297	43	452	30	40	594	140	45462		19	921	10608	246 828
Sénégal	1892	2933	811	12284	34446	1130	102599	19850	324	26537	2184	2413		663	2046	210 112
Sierra Leone	131	126	11	351	639	2828	694	68	606	86	47	3702	866		134	10 289
Togo	55074	11940		9598	346	37567	1944	692		3163	26897	16603	692			164 517
Total																3916572

4.6.4 Stock d'émigrants réguliers

Le tableau n° 11 ci-dessous donne une vue d'ensemble des échanges des stocks migratoires entre les différents pays de la CEDEAO. Au total, 2 039 274 personnes constituent la population cible de cette analyse.

L'analyse du tableau n° 11 ci-dessous montre que l'ensemble des pays de l'espace CEDEAO ont des échanges de stocks migratoires entre eux et ces échanges varient d'un pays à un autre.

En effet, les ressortissants du Burkina Faso migrent principalement vers la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana. Tandis que ceux du Niger migrent plus vers le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Ceci pourrait trouver sa justification du fait de la proximité géographique d'une part et des opportunités économiques qu'offrent ces pays d'autre part. Aussi, on observe une réciprocité, en termes d'échanges migratoires entre le Mali et le Burkina Faso d'une part, le Libéria et la Sierra Leone d'autre part.

TABLEAU 10 : STOCK D'EMIGRANTS REGULIERS DANS L'ESPACE CEDEAO

Pays	Benin	Burkina Faso	Cabo Verde	RCI	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo	Total
Benin																
Burkina Faso	1858			168785		10167	6613	2504	133	18405	2583	3626	1827		568	217 069
Cabo Verde																
Côte d'Ivoire																
Gambie																23 025
Ghana																
Guinée																
Guinée-Bissau																551 816
Libéria	20	37		503	69	1297	3278			162	30	594	44	1233	45	7 312
Mali	36	8339	519	16887	197	690	2984	640	263		2196	140	2417	343	814	36 465
Niger	48227	47002	13585	72429	3540	44891	9281	3070	3305	64546		220155	57525	2606	30213	620 375
Nigéria	74970	3626	271	79965	149966	408	408		5921	1210	206580		2413	3702	16603	546 043
Sénégal																
Sierra Leone	127	14	14	351	682	2763	1162	66	684	70	49	3413	921		129	10 445
Togo	6483	299		3684	151	7927				285	1172	6723				26 724
Total																2039274

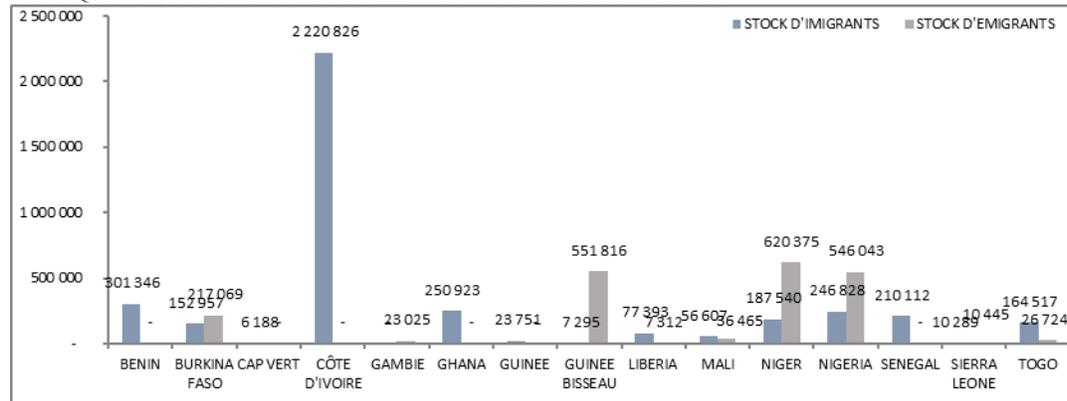
Du graphique 80 ci-dessous, il ressort que les plus importants stocks migratoires réguliers se font avec la Côte d'Ivoire, le Niger, le Nigéria, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Bénin. Pourtant si ces deux (2) derniers pays ont des effectifs relativement importants, ils ne sont pas les

plus peuplés de la CEDEAO. Comme quoi, le poids démographique d'un pays ne suffit donc pas à justifier la mobilité des personnes de l'espace CEDEAO.

Ainsi, l'analyse des flux d'immigrants réguliers fait ressortir trois profils : les pays à faible destination des migrants constitués par la Guinée Conakry, le Cabo Verde, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone. Les Pays à moyenne destination comme le Mali, le Burkina et le Libéria et les pays à forte destination telle que la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Bénin, le Sénégal, le Mali, le Niger et le Togo.

Quant à l'analyse des flux d'émigrants réguliers, elle fait aussi ressortir trois profils : les pays à faibles départs de natifs constitués par la Sierra Leone et le Libéria. Les Pays à départs moyens comme la Gambie, le Togo et le Mali et les pays à forts départs tels que le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau.

GRAPHIQUE 80 : STOCK MIGRATOIRE REGULIER PAR PAYS MEMBRE DE LA CEDEAO



Source: DRS/ECOWAS, 2018 migration data

4.7 Migration et le commerce

D'importants progrès ont été accomplis dans l'application des dispositions en matière de libre circulation des personnes. La suppression effective du visa d'entrée dans tous les États membres de la CEDEAO la reconnaissance du droit de résidence et d'établissement aux citoyens de la communauté sont en sont des exemples. Le droit d'établissement est le droit reconnu à un citoyen, ressortissant d'un État membre de s'installer ou de s'établir dans un État membre autre que son État d'origine, d'accéder à des activités économiques, de les exercer ainsi que de constituer et de gérer des entreprises ou des sociétés dans les conditions définies par la législation de l'État membre d'accueil pour ses ressortissants. Cette disposition est un facteur important de l'intégration économique des migrants. Aussi pour permettre le commerce et le paiement des transactions intra régionaux au sein de la communauté, des programmes de facilitation de transport et de transit routiers interétats sont mis en œuvre.

Toutes ces dispositions ont fait de l'espace communautaire une zone de commerce interrégional alimenté par le développement de plusieurs corridors dont les plus importants sont Lagos-Abidjan, Dakar-Bamako, et les grandes voies transnationales de desserte des pays enclavés. Dans différents pays, des filières commerciales sont tenues par des migrants. À citer.

Chapitre V

Défis et contraintes liées à l'analyse de la migration

5.1 Situation de la collecte des données sur la migration

Du traitement des données collectées auprès des États par l'intermédiaire des Points focaux nationaux, données sur la migration, le taux de réponse, en d'autres termes de remplissage du questionnaire de collecte a atteint 65 %. Avec les multiples relances et l'accompagnement technique des États, il faut noter que la liste minimale des 6 indicateurs retenus lors de l'atelier d'Abuja en juillet 2019 a été globalement renseignée à plus de 84 %.

Les données collectées et renseignées viennent des estimations sur la base des données de recensements et d'enquêtes nationales lorsque celles-ci ne portent pas sur l'année d'étude

La synthèse de remplissage du questionnaire de la CEDEAO se présente par État comme suit en fonction de chaque indicateur.

S/ N	État membre	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12
42 %	1 Benin												
42%	2 Burkina Faso												
59 %	3 Cabo Verde												
83 %	4 Côte d'Ivoire												
90 %	5 Gambie												
16 %	6 Ghana												
60%	7 Guinea Bissau												
75%	8 Guinea Conakry												
75%	9 Libéria												
75%	10 Mali												
50 %	11 Niger												
83 %	12 Nigéria												
83 %	13 Sénégal												
33 %	14 Sierra Leone												
50 %	15 Togo												

5.2 Processus harmonisation des méthodes de collecte des données

Dans le cadre de l'harmonisation des méthodes de collecte des données, il est essentiel d'avoir les mêmes concepts et définitions, la même méthodologie de collecte de données, les mêmes sources de données et les mêmes nomenclatures à utiliser dans le cadre de la migration au sein des pays membres de la CEDEAO. Cela peut rendre l'analyse des données plus soutenable et de meilleure qualité.

Il faut noter à ce niveau que les pays étaient confrontés à de grandes difficultés depuis la collecte des données jusqu'à la qualité des données au niveau régional du fait que les sources de données sur la migration sont très peu limitées, disparates et non centralisées dans la plupart des pays surtout quand il s'agit de sources de données administratives.

Parfois, les concepts et les définitions nationales sont différents de celles utilisées au niveau international. Dans ce cas précis, une analyse des concepts et des définitions au niveau national et international est nécessaire, pour répondre aux demandes internationales et assurer la comparabilité des données.

L'analyse de la correspondance entre les classifications nationales et internationales peut parfois montrer aussi des incohérences, en raison des différences qui existent dans la liste des

produits/activités. À ce niveau également, il faudra harmoniser cette nomenclature à utiliser dans les questionnaires qui seront administrés aux enquêtes.

Les États membres de la CEDEAO doivent également utiliser les mêmes sources de données dans le remplissage des tableaux qui leur sont transmis afin de permettre une meilleure analyse comparative des données au sein de l'espace CEDEAO.

Enfin, il faut également penser à l'harmonisation des questions dans les enquêtes et recensement pour appréhender les stocks et les flux de migrants de la même manière dans l'espace CEDEAO et aussi redynamiser certaines sources administratives par excellence sur les données de migration

5.3 Gouvernance de la gestion des données sur la migration

De façon générale, il n'existe pas de processus de coordination politique dans le domaine de la migration dans les États de la CEDEAO. La gestion de la migration est assurée par divers ministères des Gouvernements et acteurs du développement. Il n'existe pas de système de gestion coordonnée de données statistiques sur la migration. En effet, les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) qui sont responsables de la coordination des activités statistiques n'ont pas encore endossé un rôle de contrôle à ce jour, ainsi que de la centralisation de ces données sur les mouvements migratoires et leur impact. Aussi, les Comités nationaux sur les migrations n'ont pas été mis en place dans certains pays. On note également l'absence d'une politique de gestion des migrations dans certains pays.

5.3.1 Difficultés rencontrées par les acteurs nationaux lors de la collecte des données : Cas du Libéria & Nigéria

Les données sur la migration n'étaient pas dans l'habitude de collecte des États. Les principales données collectées lors des recensements portaient sur les étrangers vivants déjà sur le territoire national. C'est l'ampleur du phénomène au cours de cette dernière décennie qui a poussé plusieurs États dont des enquêtes nationales et recensements de la population étaient en cours à revoir leur questionnaire de collecte de données pour intégrer des modules sur la migration. C'est le cas en 2017 de la Gambie, de la Sierra Leone, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso, Bénin et du Cabo Verde qui ont renforcé leur questionnaire de collecte avec la thématique sur la migration. Cependant, le contenu de ces modules diffère d'une enquête à une autre dans le même État et aussi d'un État à un autre.

S'agissant des données administratives, elles sont loin d'être synthétisées au niveau des États. En effet, plusieurs administrations présentes dans le même État collectent les données sur les mêmes aspects de la migration et de différentes manières et/ou partiellement. Ceci limite la compilation nationale, l'analyse des tendances temporelles et la comparabilité entre les États. De plus, l'accès aux données des sources administratives notamment pour les indicateurs des flux migratoires réguliers est très difficile à cause de la sensibilité des informations contenues dans les fichiers de ces services administratifs.

Par ailleurs, au niveau des États il faut noter l'absence de données récentes sur les statistiques migratoires et le niveau de désagrégation des variables avec les données existantes qui ne répond pas aux besoins d'informations au niveau régional et international.

5.3.2 Difficultés rencontrées par les acteurs régionaux lors de la collecte des données

Au niveau régional, plusieurs constats ont affecté l'analyse des données sur les indicateurs. Ces constats vont de la diversité des définitions utilisées par les États sur la migration aux méthodes de collecte des données y relatives. Les recensements sont à des écarts de plus 10 ans dans chaque pays et les périodicités de réalisation sont presque toutes différentes entre les 15 États de la CEDEAO. Il en est de même des enquêtes nationales sur la migration qui bien qu'étant fréquentes dans les pays de l'UEMOA ne sont pas réalisées simultanément encore moins avec le même questionnaire pour faciliter la comparabilité des données. Cependant, pour corriger ces insuffisances, la Commission de la CEDEAO a procédé à :

- La définition des règles communes convenues sur la confidentialité et le caractère manifestement sensible des statistiques sur la migration ;
- L'harmonisation de la collecte et des outils de gestion avec les normes internationales sur les données migratoires ;
- L'amélioration de la qualité des données migratoires et des procédures de production des données ;
- L'élaboration et l'approbation d'indicateurs régionaux sur la migration ;
- La formation de tous les acteurs nationaux sur les standards régionaux et internationaux ;
- La diffusion électronique et échange de données et de résultats statistiques entre les fournisseurs de données nationaux.

Le questionnaire large et assez détaillé adressé aux points focaux nationaux a été renseigné partiellement par les États et les tables remplies diffèrent d'un État à un autre. Le fait est que les données produites ne correspondent presque pas aux indicateurs régionaux et internationaux et souvent ne portent que sur des aspects partiels de ces indicateurs.

Les actions en faveur de la correction de ces insuffisances sont entre autres :

- la poursuite du recyclage des acteurs nationaux sur les concepts et standards régionaux de la migration ;
- l'élaboration de questionnaire harmonisé qui répond au contexte de la région et tenant compte de la disponibilité des données dans les États ;
- l'appui technique aux acteurs nationaux dans la collecte le traitement et l'analyse des données en fonction des standards régionaux et internationaux ;
- la création d'une base de données sur la migration au niveau régional.
- Etc.

Chapitre VI

Conclusion & Recommandations/Perspectives

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce premier rapport sur les indicateurs régionaux de la CEDEAO sur la migration fournit des données permettant d'appréhender la situation des états membres sur la gestion du phénomène en 2018. Il sert de guide de référence pour les Autorités de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, les responsables politiques des États Membres et les analystes, les chercheurs et autres utilisateurs potentiels des données sur la migration.

Ce rapport traite du flux et du stock de la migration régulière, des raisons spécifiques de la migration, des caractéristiques de la population immigrante, de la migration de main d'œuvre, des transferts de fonds, de la diaspora, du stock de demandeurs d'asile, du stock de réfugiés, des cas de traite de personnes enregistrées et de l'aide au retour volontaire et à la réintégration. D'importants efforts ont été déployés chaque fois que cela a été possible pour ventiler les données par communauté économique régionale et par sexe.

En définitive, les éléments saillants du rapport sont présentés ci-après :

- Les mouvements migratoires de la CEDEAO en 2018 (entrée comme sortie) nous donnent un effectif global de 2 121 808 migrants. Les hommes (67,87 %) ont été plus mobiles sur cette période que les femmes (33,1 %).
- Les mouvements d'ensemble à l'intérieur de l'espace CEDEAO se chiffraient à 1 014 233 migrants, soit 47,8 % des mouvements migratoires globaux. Enfin, les mouvements migratoires à destination et en provenance des autres régions (Afrique hors CEDEAO, l'Union européenne et l'Amérique du Nord) ont respectivement atteint 291256 (13,7 %), 270 288 (12,7 %) et 143 797 (6,8 %) migrants.
- L'Afrique de l'Ouest en 2018 est concernée par plus de 10,10 millions de migrants internationaux dans le monde entier. Ainsi, le volume des migrants internationaux présents dans l'espace territorial de la CEDEAO a atteint environ 5,46 millions d'immigrants dont 83,70 % sont des ressortissants des États Membres la CEDEAO. Les autres régions telles l'Afrique hors CEDEAO, l'Union européenne et Nord Amérique occupent respectivement 7,27 %, 2,87 % et 1,24 % du total des immigrants de l'Afrique de l'Ouest.
- Au cours de la même période, 4,63 millions de ressortissants de la région ont émigré vers d'autres pays et régions.
- 47,19 % des émigrés évoquent le travail comme principal motif de départ. D'autres raisons sont également déclarées telles que le regroupement familial (16,09 %) et des raisons non spécifiées (15,13 %).
- Il ressort de l'étude qu'un peu plus de six immigrants ressortissants de cet espace régional sur dix (68,25 %) qui se déplacent sont sans niveau d'instruction contre seulement 6,21 % qui ont un niveau supérieur. L'analyse selon le sexe montre que la proportion des immigrées sans niveau d'instruction est plus élevée chez les femmes (64,43 %) que chez les hommes (61,32 %).
- Sur l'ensemble des pays de la CEDEAO, c'est seulement en Guinée-Bissau où la proportion de travailleurs migrants internationaux de sexe masculin (46 %) est inférieure à celle des travailleurs migrants internationaux de sexe féminin (54 %).
- En 2018, la région de la CEDEAO a reçu 33 976,2 millions de dollars US de flux financiers de migrants intra et extra-communautaires représentant 78,8 % des flux financiers dans ladite région.

- L'ensemble du stock de réfugiés pour 2018 dans la CEDEAO a atteint 329 328 réfugiés, dont 172 952 femmes (52,5 %) et 156 376 hommes (47,5 %) ;
- La majorité des réfugiés de la région CEDEAO proviennent de ses États membres, soit 78,45 %. Aussi, les réfugiés en provenance des autres régions de l'Afrique représentent 12,15 %, l'Asie 0,27 % et le reste du Monde 9,13 %.

Compte tenu de ces différentes conclusions, nous formulons les recommandations suivantes :

Les migrations bien gérées peuvent avoir un impact positif sur plusieurs indices de développement dans les pays d'origine, de transit et de destination. Toutefois, pour que les gouvernements puissent tirer profit des effets positifs de la migration, les statistiques sur les migrations doivent être développées. La capacité d'élaborer des politiques migratoires efficaces dépend en grande partie de la disponibilité de données migratoires fiables.

Pour que la CEDEAO et ses États membres soutiennent le développement et la mise en œuvre de politiques de migration réalistes et réalisables, il est nécessaire :

- d'établir et de maintenir des systèmes efficaces pour la collecte, la gestion et l'analyse des données migratoires ;
- de mettre en place et de renforcer le cadre de concertation entre tous les acteurs en charge des questions de migration ;
- Renforcer les capacités des acteurs producteurs des données de migration ;
- Consolider les relations de coopération entre les États membres et les Organisations internationales qui s'occupent des questions de migration.

ANNEXES

INDICATEUR 1 : Flux migratoire régulier par pays et par région en 2018

Pays de la CEDEAO	CEDEAO			Afrique hors CEDEAO			UE		
	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants
BENIN	71 666	31 486	40 180	5 310	2 620	2 690	2 312	1 272	1 040
BURKINA FASO	91 358	43 414	47 944	9 426	5 722	3 704	3 379	2 825	554
CABO VERDE	1 641	1 464	177	309	295	14	2 355	1 146	1 209
COTE D'IVOIRE	105 838	22 417	83 422	12 003	9 770	2 233	21 802	21 235	567
GAMBIA	224	99	126	6	3	3	7	4	3
GHANA	39 058	17 160	21 898	22 416	11 061	11 355	1 036	570	466
GUINEE	46 386	22 603	23 783	5 573	3 360	2 213	3 074	2 604	470
GUINEE BISSAU	7 482	1 464	6 018	498	295	203	1 268	1 146	122
LIBERIA	86 172	7 313	78 860	1 073	129	944	556	106	450
MALI	92 374	36 268	56 106	9 061	1 728	7 333	0	0	0
NIGER	207 180	124 075	83 106	25 187	18 807	6 380	468	167	301
NIGERIA	173 492	93 286	80 206	190 300	85 199	105 101	227 917	113 761	114 156
SENEGAL	58 155	28 915	29 240	7 371	3 380	3 991	3 654	2 619	1 035
SIERRA LEONE	15 925	6 997	8 929	1 640	809	831	393	216	177
TOGO	17 280	8 640	8 640	1 082	541	541	2 066	1 033	1 033
TOTAL	1 014 233	445 599	568 634	291 256	143 721	147 535	270 288	148 704	121 584

Suite : Flux migratoire régulier par pays et par région en 2018

Pays de la CEDEAO	Nord Amérique			Autres Régions			TOTAL		
	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants
BENIN	300	180	120	534	344	190	80 123	35 903	44 220
BURKINA FASO	1 290	1 120	170	2 365	976	1 390	107 819	54 057	53 762
CABO VERDE	553	177	376	3 943	3 507	436	8 801	6 589	2 212
COTE D'IVOIRE	4 275	4 153	122	872	0	872	144 790	57 574	87 216
GAMBIA	3	2	1	20	13	7	260	120	140
GHANA	713	428	285	21 990	14 164	7 826	85 214	43 384	41 830
GUINEE	879	617	262	2 678	665	2 013	58 590	29 849	28 741
GUINEE BISSAU	205	177	28	221	212	9	9 674	3 294	6 380
LIBERIA	788	331	457	3 394	100	3 294	91 985	7 979	84 006
MALI	0	0	0	1 697	519	1 178	103 131	38 515	64 616
NIGER	243	112	131	25 725	14 623	11 102	258 803	157 784	101 019
NIGERIA	132 518	77 782	54 736	335 093	221 698	113 395	1 059 320	591 726	467 594
SENEGAL	753	621	132	1 129	669	461	71 063	36 203	34 860
SIERRA LEONE	246	148	98	2 122	1 367	755	20 327	9 537	10 790
TOGO	1 030	515	515	451	226	226	21 910	10 955	10 955
TOTAL	143 797	86 364	57 434	402 234	259 081	143 153	2 121 808	1 083 469	1 038 340

INDICATEUR 2 : Stock migratoire régulier par tranche d'âges et par région en 2018

Tranches d'âges	CEDEAO						Africain Hors CEDEAO					
	Emigrants			Immigrants			Emigrants			Immigrants		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
0 - 4	138 524	124 759	13 765	226 659	114 688	111 971	15 780	15 300	480	33 126	18 430	14 696
5 - 9	173 841	156 935	16 906	275 093	131 908	143 185	27 436	26 791	645	34 667	20 705	13 962
10 - 14	263 098	237 915	25 183	280 692	139 249	141 443	44 734	43 696	1 038	35 208	21 530	13 678
15 - 19	319 097	283 443	35 654	398 221	196 533	201 688	41 841	38 814	3 027	30 402	16 993	13 409
20 - 24	391 073	347 326	43 747	557 997	264 284	293 713	72 827	68 362	4 465	43 484	24 404	19 080
25 - 29	351 578	302 739	48 839	611 136	302 526	308 610	49 293	39 962	9 331	45 112	26 267	18 845
30 - 34	300 951	244 881	56 070	547 286	296 202	251 084	50 928	35 949	14 979	41 709	23 982	17 727
35 - 39	272 128	227 978	44 150	446 283	259 363	186 920	67 564	45 150	22 414	38 418	19 677	18 741
40 - 44	238 470	200 132	38 338	342 734	204 375	138 359	42 591	36 929	5 662	27 112	15 476	11 636
45 - 49	185 562	161 099	24 463	265 837	160 949	104 888	39 207	34 064	5 143	20 625	14 316	6 309
50 - 54	150 438	127 747	22 691	212 257	131 684	80 573	28 353	19 563	8 790	13 497	8 190	5 307
55 - 59	92 600	78 321	14 279	141 837	91 203	50 634	28 614	18 682	9 932	12 325	7 988	4 337
60 - 64	68 383	60 154	8 229	109 213	72 594	36 619	7 012	6 740	272	6 878	3 373	3 505
65 - 69	36 357	31 335	5 022	63 091	41 417	21 674	5 657	5 333	324	5 059	2 568	2 491
70 - 74	22 239	19 648	2 591	42 699	27 049	15 650	4 254	3 479	775	4 358	1 927	2 431
75 - 79	19 935	17 804	2 131	22 963	14 658	8 305	2 062	1 990	72	2 017	1 016	1 001
80 - 84	10 647	9 257	1 390	14 615	8 126	6 489	1 107	1 059	48	1 381	646	735
85 - 89	5 753	5 315	438	5 616	2 533	3 083	556	527	29	681	307	374
90+	7 362	3 326	4 036	6 263	3 537	2 726	275	268	7	665	294	371
Total	3 048 036	2 640 114	407 922	4 570 492	2 462 878	2 107 614	530 091	442 658	87 433	396 724	228 089	168 635
				7 618 528						926 815		

Suite : Stock migratoire régulier par tranche d'âges et par région en 2018

Tranches d'âges	UE						Amérique du Nord					
	Emigrants			Immigrants			Emigrants			Immigrants		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
0 - 4	454	336	118	5 659	3 734	1 925	126	67	59	1 523	767	756
5 - 9	915	584	331	2 610	1 350	1 260	314	145	169	6 384	5 741	643
10 - 14	1 679	824	855	3 696	1 234	2 462	628	280	348	6 322	5 872	450
15 - 19	9 187	4 051	5 136	8 391	5 364	3 027	1 507	1 179	328	2 068	1 726	342
20 - 24	25 539	14 866	10 673	12 621	6 349	6 272	2 447	939	1 508	6 845	5 927	918
25 - 29	36 456	24 442	12 014	15 913	8 581	7 332	12 267	4 992	7 275	7 271	3 491	3 780
30 - 34	47 894	31 853	16 041	25 853	15 835	10 018	10 263	6 189	4 074	10 384	7 359	3 025
35 - 39	40 227	29 401	10 826	18 825	10 722	8 103	27 750	20 284	7 466	7 243	5 100	2 143
40 - 44	29 514	21 925	7 589	19 106	13 471	5 635	22 206	11 589	10 617	3 169	2 534	635
45 - 49	19 196	11 770	7 426	11 637	6 394	5 243	14 265	6 992	7 273	5 867	4 640	1 227
50 - 54	16 715	7 693	9 022	10 862	5 368	5 494	18 613	13 097	5 516	3 930	3 435	495
55 - 59	18 012	13 009	5 003	10 572	7 032	3 540	12 105	7 882	4 223	2 979	2 534	445
60 - 64	9 782	3 402	6 380	3 624	2 051	1 573	2 435	1 967	468	1 807	1 141	666
65 - 69	8 170	7 864	306	4 302	3 887	415	2 045	1 195	850	845	622	223
70 - 74	3 197	2 635	562	1 726	1 340	386	722	247	475	758	517	241
75 - 79	580	160	420	373	165	208	342	134	208	218	94	124
80 - 84	556	400	156	142	60	82	25	3	22	18	8	10
85 - 89	43	26	17	525	55	470	57	3	54	5	2	3
90+	19	16	3	39	17	22	39	28	11	2	1	1
Total	268 135	175 257	92 878	156 476	93 009	63 467	128 156	77 212	50 944	67 638	51 511	16 127
				424 611						195 794		

Suite : Stock migratoire régulier par tranche d'âges et par région en 2018

Tranches d'âges	Autres						TOTAL PAYS					
	Emigrants			Immigrants			Emigrants			Immigrants		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
0 - 4	10 564	8 902	1 662	16 947	9 172	7 775	165 448	149 364	16 084	283 914	146 791	137 123
5 - 9	13 664	11 166	2 498	15 768	8 164	7 604	216 170	195 621	20 549	334 522	167 868	166 654
10 - 14	27 983	18 564	9 419	15 540	7 995	7 545	338 122	301 279	36 843	341 458	175 880	165 578
15 - 19	80 877	74 976	5 901	16 239	7 859	8 380	452 509	402 463	50 046	455 321	228 475	226 846
20 - 24	93 252	73 301	19 951	28 108	20 174	7 934	585 138	504 794	80 344	649 055	321 138	327 917
25 - 29	132 501	92 643	39 858	29 755	18 942	10 813	582 095	464 778	117 317	709 187	359 807	349 380
30 - 34	130 511	113 749	16 762	37 625	23 518	14 107	540 547	432 621	107 926	662 857	366 896	295 961
35 - 39	90 805	46 153	44 652	36 597	28 379	8 218	498 474	368 966	129 508	547 366	323 241	224 125
40 - 44	29 911	19 851	10 060	23 894	12 857	11 037	362 692	290 426	72 266	416 015	248 713	167 302
45 - 49	23 564	15 520	8 044	11 016	6 096	4 920	281 794	229 445	52 349	314 982	192 395	122 587
50 - 54	60 742	53 942	6 800	9 430	5 242	4 188	274 861	222 042	52 819	249 976	153 919	96 057
55 - 59	12 470	4 765	7 705	15 818	12 753	3 065	163 801	122 659	41 142	183 531	121 510	62 021
60 - 64	8 299	7 461	838	4 924	1 932	2 992	95 911	79 724	16 187	126 446	81 091	45 355
65 - 69	2 647	2 116	531	3 081	2 063	1 018	54 876	47 843	7 033	76 378	50 557	25 821
70 - 74	1 432	1 209	223	1 970	934	1 036	31 844	27 218	4 626	51 511	31 767	19 744
75 - 79	1 360	1 054	306	1 131	555	576	24 279	21 142	3 137	26 702	16 488	10 214
80 - 84	707	591	116	844	363	481	13 042	11 310	1 732	17 000	9 203	7 797
85 - 89	347	296	51	360	167	193	6 756	6 167	589	7 187	3 064	4 123
90+	176	149	27	372	158	214	7 871	3 787	4 084	7 341	4 007	3 334
Total	721 812	546 408	175 404	419	167 323	102 096	4 696 230	3 881 649	814 581	5 460 749	3 002 810	2 457 939
				269						10 156 979		

Stock régulier de la migration par pays et par région en 2018

Pays de la CEDEAO	CEDEAO			Afrique hors CEDEAO			UE		
	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants
BENIN	506 971	205 625	301 346	71 704	41 402	30 302	4 010	2 343	1 667
BURKINA FASO	397 072	270 325	126 747	68 973	61 465	7 508	45 910	45 574	336
CABO VERDE	10 410	4 222	6 188	1 704	920	784	13 753	13 594	159
COTE D'IVOIRE	3 775 684	1 531 398	2 244 286	61 881	35 732	26 149	19 641	11 478	8 163
GAMBIA	116 903	23 024	93 879	3 234	1 116	2 118	4 533	2 296	2 237
GHANA	422 141	171 218	250 923	307 913	177 799	130 114	12 851	7 510	5 341
GUINEE BISSAU	31 073	7 322	23 751	3 683	1 474	2 209	6 202	5 732	470
GUINEE	568 023	16 207	551 816	21 632	3 019	18 613	11 882	661	11 221
LIBERIA	85 141	7 312	77 829	1 057	124	933	613	166	447
MALI	211 481	36 267	175 214	17 512	1 728	15 784	52 423	50 450	1 973
NIGER	808 571	620 372	188 199	108 482	94 035	14 447	1 520	841	679
NIGERIA	173 492	93 286	80 206	190 300	85 199	105 101	227 917	113 761	114 156
SENEGAL	234 301	24 189	210 112	43 451	14 773	28 678	15 862	8 422	7 440
SIERRA LEONE	86 023	10 545	75 478	16 655	9 631	7 024	3 608	2 112	1 496
TOGO	191 242	26 724	164 518	8 634	1 674	6 960	3 886	3 195	691
TOTAL	7 618 528	3 048 036	4 570 492	926 815	530 091	396 724	424 611	268 135	156 476

Suite : Stock régulier de la migration par pays et par région en 2018

Pays de la CEDEAO	Nord Amérique			Autres Régions			TOTAL		
	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants	Total	Emigrants	Immigrants
BENIN	1 192	780	412	19 883	14 429	5 454	603 760	264 579	339 181
BURKINA FASO	28 038	27 884	154	99 818	99 182	636	639 811	504 430	135 381
CABO VERDE	3 157	3 057	100	1 696	1 261	435	30 720	23 054	7 666
COTE D'IVOIRE	4 512	2 953	1 559	50 230	39 687	10 543	3 911 948	1 621 248	2 290 700
GAMBIA	2 432	1 404	1 028	11 483	6 217	5 266	138 585	34 057	104 528
GHANA	9 437	6 176	3 261	326 968	237 289	89 679	1 079 310	599 992	479 318
GUINEE BISSAU	1 147	885	262	3 080	1 060	2 020	45 185	16 473	28 712
GUINEE	3 035	496	2 539	6 126	5 345	781	610 698	25 728	584 970
LIBERIA	569	119	450	3 671	420	3 251	91 051	8 141	82 910
MALI	2 566	2 162	404	3 163	519	2 644	287 145	91 126	196 019
NIGER	858	560	298	98 252	73 111	25 141	1 017 683	788 919	228 764
NIGERIA	132 518	77 782	54 736	335 093	221 698	113 395	1 059 320	591 726	467 594
SENEGAL	2 338	1 387	951	7 267	3 956	3 311	303 219	52 727	250 492
SIERRA LEONE	2 402	1 572	830	23 326	16 941	6 385	132 014	40 801	91 213
TOGO	1 593	939	654	1 175	697	478	206 530	33 229	173 301
TOTAL	195 794	128 156	67 638	991 231	721 812	269 419	10 156 979	4 696 230	5 460 749

INDICATEUR 3 : Raison-Spécifique (Education, Réunification familiale, santé, autres)

Répartition des Migrants par sexe selon le motif de la migration

Raisons	Emigrants			Immigrants		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
EDUCATION	408 959	345 073	63 886	235 606	149963	84 639
FAMILLE & RE-UNION	755 825	464 272	291 553	1 797 313	521303	1 298 991
TRAVAIL	2 203 321	2 021 274	182 047	1 832 270	1315185	501 948
AFFAIRES	533 791	434 701	99 090	714 074	473662	236 426
SANTÉ	83 199	40 717	42 482	39 720	13546	26 582
AUTRES	711 135	575 612	135 523	841 763	529151	309 352
TOTAL	4 696 230	3 881 649	814 581	5 460 747	3 002 810	2457 937

Proportion des Migrants des régions par motif de la migration

Raisons	CEDEAO		Hors CEDEAO		Union Européenne		Amérique du Nord		Autres régions		Total
	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrants	Emigrant	Immigrant	
EDUCATION	57.30%	85.67%	10.56%	5.29%	7.84%	5.56%	6.52%	0.38%	17.78%	3.10%	100.00%
FAMILLE & RE-UNION	78.29%	96.14%	7.27%	1.87%	2.56%	0.52%	1.21%	0.51%	10.67%	0.96%	100.00%
TRAVAIL	71.36%	88.99%	11.45%	5.26%	4.52%	1.23%	1.33%	0.62%	11.34%	3.90%	100.00%
AUTRES	58.12%	67.30%	11.15%	14.10%	8.18%	4.64%	4.56%	3.57%	17.99%	16.51%	100.00%
AFFAIRES	38.88%	41.44%	17.34%	25.69%	9.09%	12.93%	3.22%	3.43%	31.46%	12.47%	100.00%
SANTÉ	23.21%	44.61%	15.53%	18.51%	15.83%	24.40%	17.38%	0.01%	28.05%	4.93%	100.00%
ENSEMBLE	64.90%	83.70%	11.29%	7.27%	5.71%	2.87%	2.73%	1.24%	15.37%	10.39%	100.00%

Proportion des Migrants par région suivant les motifs de la migration

Raisons	CEDEAO		CEDEAO		Union Européenne		Amérique du Nord		Autres régions		Ensemble	
	Emigrants	Immigrants	Emigrants	Immigrants	Emigrants	Immigrants	Emigrants	Immigrants	Emigrants	Immigrants	Emigrants	Immigrants
FAMILLE & RE-UNION	22.54%	41.99%	12.03%	9.40%	8.37%	6.59%	8.31%	15.12%	12.97%	7.13%	18.68%	36.56%
TRAVAIL	48.74%	37.67%	44.95%	25.66%	35.12%	15.16%	21.66%	17.76%	32.71%	27.98%	44.33%	35.42%
AUTRES	13.68%	10.90%	15.08%	26.31%	21.88%	21.95%	25.51%	39.05%	17.87%	28.55%	15.27%	13.56%
EDUCATION	7.58%	4.38%	8.04%	3.12%	11.80%	8.30%	20.51%	1.30%	9.94%	2.69%	8.59%	4.28%
AFFAIRES	6.88%	4.79%	17.65%	34.21%	18.30%	43.65%	13.57%	26.76%	23.52%	32.36%	11.49%	9.67%
SANTÉ	0.59%	0.27%	2.25%	1.30%	4.54%	4.34%	10.43%	0.00%	2.99%	1.29%	1.64%	0.51%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Répartition des Migrants par pays selon le motif de la migration

Pays	Education		Regroupement familial		Travail		Affaires		Santé		Autres		Total	
	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant	Emigrant	Immigrant
BENIN	17.66%	4.36%	6.60%	7.01%	4.22%	6.41%	14.98%	8.43%	2.94%	2.14%	7.17%	6.92%	50.13%	6.59%
BURKINA FASO	13.62%	6.44%	25.81%	2.00%	5.49%	1.06%	0.88%	0.31%	0.92%	9.07%	7.46%	5.93%	0.15%	2.77%
CABO VERDE	0.25%	0.20%	0.18%	0.00%	0.14%	0.01%	0.01%	0.00%	0.10%	0.02%	0.14%	0.00%	0.95%	0.01%
COTE D'IVOIRE	34.85%	65.99%	40.46%	41.90%	71.00%	56.11%	17.33%	45.85%	12.21%	18.79%	18.25%	48.01%	10.61%	49.10%
GAMBIA	1.23%	9.67%	0.75%	1.62%	0.72%	1.06%	0.30%	1.00%	0.53%	1.41%	1.03%	1.69%	0.23%	2.05%
GHANA	17.88%	3.01%	13.92%	6.76%	2.23%	5.37%	0.59%	10.77%	72.35%	0.25%	3.45%	3.27%	0.78%	5.49%
GUINEE BISSAU	0.32%	5.18%	0.17%	12.98%	0.27%	16.11%	0.01%	0.20%	0.13%	4.69%	0.32%	9.09%	0.38%	12.07%
GUINEE	0.68%	0.27%	0.40%	0.60%	0.63%	0.59%	0.25%	1.14%	1.94%	0.10%	0.37%	0.23%	3.29%	0.52%
LIBERIA	0.47%	1.12%	0.16%	1.16%	0.16%	1.39%	0.52%	10.20%	0.16%	0.78%	0.34%	1.95%	0.81%	1.70%
MALI	2.01%	1.08%	1.08%	5.05%	1.25%	4.93%	0.76%	1.79%	0.67%	0.28%	1.17%	1.16%	0.53%	3.83%
Niger	1.24%	0.28%	3.84%	4.22%	9.38%	6.68%	63.28%	0.33%	0.66%	0.17%	53.89%	2.16%	6.91%	4.12%
NIGERIA	5.64%	1.69%	4.04%	1.45%	3.06%	2.67%	0.44%	0.49%	2.17%	0.56%	3.04%	1.19%	6.52%	1.75%
SENEGAL	1.28%	2.87%	1.04%	3.20%	0.31%	5.43%	0.41%	12.09%	4.18%	3.39%	2.02%	5.45%	0.24%	4.60%
SIERRA LEONE	1.28%	3.65%	0.34%	0.69%	0.26%	1.02%	0.14%	15.52%	0.43%	0.04%	0.47%	1.17%	17.26%	1.65%
TOGO	1.59%	0.78%	1.20%	3.74%	0.87%	4.51%	0.10%	5.83%	0.62%	0.40%	0.87%	2.68%	1.22%	3.60%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

INDICATEUR 4 : Population immigrante par sexe, âge et éducation

Population immigrante par région selon le niveau d'éducation

NIVEAU D'ÉDUCATION	Afrique Hors CEDEAO		Union Européenne	Amérique du Nord	Autres régions	Ensemble
	CEDEAO	CEDEAO				
SANS NIVEAU	2 069 598	106 791	13 821	9 877	39 345	2 239 432
PRIMAIRE	1 087 890	55 608	18 952	7 419	29 551	1 199 420
SECONDAIRE	907 666	108 670	28 880	15 318	61 014	1 121 548
SUPÉRIEUR	505 338	125 655	94 823	35 024	139 509	900 349
TOTAL	4 570 492	396 724	156 476	67 638	269 419	5 460 749

Population immigrante par sexe suivant les niveaux d'éducation

Niveau d'éducation	Sexe		Total Immigrants
	Male	Female	
SANS NIVEAU	61.32%	68.25%	64.43%
PRIMAIRE	17.53%	16.84%	17.22%
SECONDAIRE	12.33%	8.69%	10.70%
SUPÉRIEUR	8.83%	6.21%	7.66%
Total	100.00%	100.00%	100.00%

Répartition de la population immigrante par pays de provenance selon le niveau d'éducation

Pays de la CEDEAO	Niveau d'éducation				Total
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	
BENIN	6.55%	7.25%	7.68%	3.38%	2.05%
BURKINA FASSO	4.70%	1.97%	0.84%	0.12%	1.65%
CABO VERDE	0.14%	0.16%	0.10%	0.11%	3.60%
CÔTE D'IVOIRE	37.66%	55.15%	55.57%	71.32%	6.59%
GAMBIE	2.85%	1.59%	1.38%	1.02%	1.70%
GHANA	6.91%	5.22%	3.58%	3.70%	49.10%
GUINÉE BISSAU	13.58%	10.24%	14.42%	5.64%	0.14%
GUINÉE	0.45%	0.40%	0.63%	0.84%	4.12%
LIBÉRIA	2.56%	1.30%	1.00%	0.33%	4.60%
MALI	6.52%	2.49%	1.24%	0.39%	1.75%
NIGER	6.66%	2.85%	1.56%	1.02%	3.83%
NIGÉRIA	1.63%	1.67%	1.85%	2.27%	12.07%
SÉNÉGAL	4.14%	4.92%	4.55%	5.89%	2.77%
SIERRA LÉONE	2.02%	1.07%	1.81%	1.11%	0.52%
TOGO	3.63%	3.71%	3.80%	2.84%	5.49%
Ensemble	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

INDICATEUR 5 : Migration de main d'œuvre par sexe et par pays

Pays de la CEDEAO	M_rate		W_rate		PW		IMW (Nombre de travailleurs migrants internationaux)		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
BÉNIN	0.02793936	0.03072289	0.66324249	0.42514166	3 069 395	3 347 464	56 878	43 723	100 601
BURKINA FASSO	0.00857255	0.00748127	1.21865166	0.69265737	4 916 449	5 851 075	51 362	30 320	81 682
COTE D'IVOIRE	0.1018214	0.07929398	0.78178911	0.41564227	7 532 894	7 141 944	599 640	235 384	835 024
CABO VERDE	0.02013111	0.00799517	0.62502045	0.48717119	198 478	201 110	2 497	783	3 281
GAMBIA	0.01636252	0.01279432	1.06158504	1.05502022	595 794	661 066	10 349	8 923	19 272
GHANA	0.01769217	0.01476393	1.21183819	0.7554309	7 463 008	7 575 513	160 007	84 491	24 4 498
GUINÉE	0.00265147	0.00219514	0.76436617	0.4967785	3 057 917	3 488 866	6 197	3 805	10 002
GUINÉE BISSAU	0.35378492	0.3659057	0.94552727	0.96209314	428 622	478 723	143 380	168 527	311 907
LIBERIA	0.02227565	0.01471323	0.32326458	0.64833564	2 280 279	1 175 337	16 420	11 212	27 632
MALI	0.00907537	0.01164919	0.81431082	0.5513238	4 465 832	5 019 747	33 003	32 239	65 242
NIGER	0.0105512	0.01078343	0.76967819	0.34541666	5 030 467	5 306 095	40 853	19 764	60 617
NIGERIA	0.00318854	0.00153233	1.21183819	0.7554309	50 062 901	50 817 602	193 443	58 825	252 268
SENEGAL	0.01527421	0.01146334	0.67434928	0.33267733	4 297 669	4 557 873	44 267	17 382	61 649
SIERRA LEONE	0.01380754	0.01212586	1.21183819	0.7554309	1 777 369	1 804 163	29 740	16 527	46 266
TOGO	0.01879313	0.0274023	1.21183819	0.7554309	1 834 778	1 953 865	41 786	40 446	82 232
TOTAL					97 011 852	99 380 443	1 429 822	772 351	2 202 173

INDICATEUR 6 : Envois de fonds par source et volume

Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2018

		Transferts des migrants reçus par pays														CEDEAO	
		BÉNIN	BURKINA FASO	CAP-VERT	CÔTE D'IVOIRE	GAMBIE	GHANA	GUINÉE	GUINÉE-BISSAU	LIBÉRIA	MALI	NIGER	NIGÉRIA	SÉNÉGAL	SIERRA LÉONE		TOGO
Transferts de fonds des migrants émis par pays	BÉNIN		6.1	0.0	11.2	0.0	32.2	0.0	0.2	0.0	3.9	15.6	626.0	7.5	0.0	6.0	708.6
	BURKINA	4.6		0.0	27.8	0.0	101.5	0.0	0.1	0.0	31.2	5.8	70.7	11.5	0.0	12.0	265.2
	CAP-VERT	0.0	0.0		0.0	0.0	0.1	0.0	2.1	0.0	0.0	0.0	9.7	4.4	0.0	0.0	16.5
	CÔTE D'IVOIRE	17.9	28.8	0.3		0.1	146.7	6.0	6.9	59.1	116.1	14.8	595.1	40.4	0.1	33.9	10 66.1
	GAMBIE	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	2.2	4.0	0.5	6.5	0.0	0.0	325.7	0.2	0.0	339.1
	GHANA	6.8	26.9	0.0	12.8	1.4		0.0	0.0	19.2	5.9	7.0	961.5	0.3	0.2	116.0	1 158.1
	GUINÉE	0.5	0.1	0.1	2.1	0.5	2.6		1.4	66.9	34.3	0.6	7.9	11.1	19.2	0.7	147.9
	GUINÉE-BISSAU	0.7	0.2	0.5	0.8	1.4	0.0	0.3		0.5	0.1	0.6	0.0	14.7	0.1	0.7	20.3
	LIBÉRIA	0.0	0.1	0.0	40.5	0.6	25.8	1.9	0.1		0.9	0.1	70.1	0.9	1.4	0.3	142.7
	MALI	5.9	5.7	0.0	24.6	4.2	59.5	1.0	0.2	2.5		11.7	169.2	56.4	0.8	15.5	357.2
	NIGER	1.5	4.1	0.0	10.3	0.0	6.0	0.0	0.2	0.0	11.1		1344.2	7.0	0.0	14.2	1 398.6
	NIGÉRIA	130.6	2.4	3.3	1.2	6.8	726.8	0.4	1.8	14.9	130.7	94.4		12.6	0.4	129.7	1 255.8
	SÉNÉGAL	6.8	10.6	0.0	20.3	5.0	5.3	2.8	7.0	0.0	44.6	8.0	11.2		1.3	5.9	129.0
	SIERRA LÉONE	0.1	0.0	0.0	0.1	4.3	4.1	3.7	0.0	11.3	1.2	0.1	28.4	1.8		0.0	55.1
	TOGO	5.3	7.2	0.0	11.5	0.9	146.5	0.2	0.2	0.1	6.2	8.6	446.0	6.0	0.0		638.8
	CEDEAO	180.6	92.2	4.1	163.3	25.3	1257.1	18.3	24.4	175.0	392.6	167.2	4339.9	500.4	23.8	334.8	7699.0

Source: DRS.ECOWAS Commission, BCEAO & BM

INDICATEUR 7 : Diaspora par âge et par pays

Age Group	Benin	Burkina Faso	Cabo Verde	Côte D'Ivoire	Gambia	Ghana	Guinea Bissau	Liberia	Mali	Niger	Nigeria	Senegal	Guinea	Sierra Leone	Togo
0 - 4	270	2 955	788	4 379	315	3 061	253	1 110	8 211	248	13 148	3 499	3 144	505	2 086
5 - 9	245	4 083	984	5 842	484	3 666	350	931	9 962	239	16 407	4 414	2 928	521	2 524
10 - 14	209	5 507	1 499	8 839	627	5 204	496	1 051	14 595	225	24 400	6 465	2 954	567	3 647
15 - 19	483	7 235	1 753	40 011	707	8 630	603	1 409	18 949	1 081	29 374	7 623	4 317	720	4 226
20 - 24	1 944	8 314	1 996	49 315	739	10 468	669	1 852	24 721	1 911	35 013	8 992	3 950	948	5 554
25 - 29	1 610	6 669	1 628	41 000	597	10 369	1 057	4 877	21 154	1 213	26 442	8 379	3 628	977	4 795
30 - 34	2 248	5 179	1 233	27 009	554	9 496	1 411	4 236	14 948	2 602	20 067	8 454	4 504	828	4 420
35 - 39	948	4 178	1 073	21 783	668	7 905	954	3 192	11 245	3 252	17 183	7 451	3 793	692	3 218
40 - 44	2 128	3 876	906	22 245	1 162	5 586	682	3 921	9 465	1 570	15 310	5 867	2 726	525	2 445
45 - 49	897	2 827	912	9 821	539	3 618	210	2 042	6 070	1 908	10 791	4 581	1 972	402	2 965
50 - 54	2 286	2 248	819	7 757	421	3 750	289	713	5 260	1 102	10 475	4 683	3 174	296	1 488
55 - 59	780	1 271	396	8 273	559	2 514	656	486	3 388	192	6 126	2 901	1 127	202	980
TOTAL	14 048	54 342	13 987	246 274	7 372	74 267	7 630	25 820	147 968	15 543	224 736	73 309	38 217	7183	38 348

INDICATEUR 8 : Stock de demandeurs d'asile - Moyenne des demandes et des réponses de réfugiés

Pays de la CEDEAO	Application	CEDEAO			Afrique Hors CEDEAO			UE			Amérique du Nord			Autres			Total		
		Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
BENIN	Granted	128	65	63	90	65	25	100	57	43	44	34	10	73	42	31	436	263	172
	Refused																		
	Total	128	65	63	90	65	25	100	57	43	44	34	10	73	42	31	436	263	172
BURKINA FASO	Granted	266	156	110	79	45	34	67	33	34	19	12	7	123	56	67	744	502	242
	Refused			0															
	Total	266	156	110	79	45	34	67	33	34	19	12	7	123	56	67	744	502	242
CABO VERDE	Granted	18	12	6	12	5	7	10	5	5	7	4	3	15	10	5	72	46	26
	Refused																		
	Total	18	12	6	12	5	7	10	5	5	7	4	3	15	10	5	72	46	26
COTE D'IVOIRE	Granted	26	15	11		39	26		12	6		13	11	61	36	25	194	115	79
	Refused	13	6	7		8	9		0	0		0	0		0	1	31	14	17
	Total	39	21	18		82	47		12	6		13	11	61	36	26	225	129	96
GAMBIA	Granted	429	241	188	27	16	11		0	0		0	0				456	257	199
	Refused	0	0	0					0	0		0	0						
	Total	429	241	188	27	16	11		0	0		0	0				456	257	199
GHANA	Granted	138	70	68	234	117	117	110	55	55	294	147	147	988	494	494	1764	883	881
	Refused																		
	Total	138	70	68	234	117	117	110	55	55	294	147	147	988	494	494	1764	883	881
GUINEE	Granted	582	414	168		5	2		24	12		45	64		73	23	830	561	269
	Refused	53	27	26		0	0		0	0		3	2		0	0	58	30	28
	Total	635	441	194		7	5		36	24		114	66		96	73	888	591	297
GUINEA BISSAU	Granted	141	72	69	234	118	116	110	56	54	294	148	146	988	498	490	1887	992	895
	Refused																		
	Total	141	72	69	234	118	116	110	56	54	294	148	146	988	498	490	1887	992	895
LIBERIA	Granted	088	435	653		17	12		74	43		56	27		7	6	1330	589	741
	Refused	0	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0			
	Total	088	435	653		17	12		74	43		56	27		7	6	1330	589	741
MALI	Granted	138	71	67	234	119	115	110	57	53	294	149	145	988	498	490	1756	885	871
	Refused																		
	Total	138	71	67	234	119	115	110	57	53	294	149	145	988	498	490	1756	885	871
NIGER	Granted	112	43	69	234	117	117	110	60	50	294	147	147	988	498	490	1688	805	823
	Refused																		
	Total	112	43	69	234	117	117	110	60	50	294	147	147	988	498	490	1688	805	823
NIGERIA	Granted	93	63	30		380	239		1	1		0	1		103	33	851	547	304
	Refused	32	22	10		620	520		0	0		0	0				1172	642	530
	Total	125	85	40		1000	759		2	1		1	1		136	103	2023	1189	834
SENEGAL	Granted	1524	1021	503		234	23		76	60		28	54		12	23	2034	1371	663
	Refused	0	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0
	Total	1524	1021	503		234	23		76	60		28	54		12	23	2034	1371	663
SIERRA LEONE	Granted	141	74	67	134	124	110	110	55	55	294	154	140	988	498	490	1767	905	862
	Refused																		
	Total	141	74	67	134	124	110	110	55	55	294	154	140	988	498	490	1767	905	862
TOGO	Granted	107	70	37	234	117	117	110	50	60	284	147	147	988	500	488	1733	884	849
	Refused																		
	Total	107	70	37	234	117	117	110	50	60	284	147	147	988	500	488	1733	884	849
TOTAL	Granted	4931	2822	2109	1512	1518	1071	837	615	531	1824	1084	1049	6200	3325	3155	17542	9605	7876
	Refused	98	55	43	0	628	529	0	0	0	0	3	2	0	0	1	1261	686	575
	Total	5029	2877	2152	3646	2146	1600	1146	615	531	2128	1087	1051	6480	3325	3156	18802	10291	8451

INDICATEUR 9 : Stock des réfugiés entrants et sortants par pays en 2018

Pays de la CEDEAO	CEDEAO		HORS CEDEAO		ASIE		ASIE		Stock de réfugiés (entrant)			Proportion Entrant	Flux réfugiés (sortant)	Proportion Sortant	Différence/sol de réfugié
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	TOTAL				
BENIN	94	92	506	435	17	23			617	550	1 167	0,4	665	0,1	509
BURKINA Faso	11 646	13 083	223	163		5			11 869	13 251	25 120	7,7	11 460	2,0	13 662
CABO VERDE									0	0	0	0,0	13	0,0	-13
COTE D'IVOIRE	457	475	412	318	76	70			945	863	1 808	0,6	38 323	6,5	-36 513
GAMBIE	1 912	2 067	25	23					1 937	2 090	4 027	1,2	17 251	2,9	-13 217
GHANA	5 473	5 380	564	254	152	73			6 189	5 707	11 896	3,6	18 086	3,1	-6 187
GUINEE	2 109	2 066	62	44	5	8			2 176	2 118	4 294	1,3	23 493	4,0	-19 199
GUINEE-BISSAU	4 431	5 163	16	12	0	0	275	339	4 722	5 514	10 236	1,5	2 049	0,3	2 801
LIBERIA	4 646	4 429	5	13	10	0			4 661	4 442	9 103	2,8	5 525	0,9	3 597
NIGER	82 355	92 085	653	305	11	0			83 023	92 390	175 413	8,1	158 275	27,0	-131 736
NIGERIA	227	116	15 019	18 964	283	118			15 529	19 198	34 727	53,8	2 725	0,5	172 693
MALI	3 732	3 973	8 375	8 076		9			12 107	12 058	24 165	10,6	276 853	47,3	-242 115
SENEGAL	20	12	6 819	7 508					6 839	7 520	14 359	4,4	18 222	3,1	-3 863
SIERRA LEONNE	324	346		8	0	0			324	354	678	0,2	4 837	0,8	-4 245
TOGO	5 071	6 568	347	317	20	12			5 438	6 897	12 335	3,8	8 040	1,4	4 296
TOTAL	122 501	13 5855	33 026	36 440	574	318	275	339	156 376	172 952	329 328	100,0	585 817		
	258 356		69 466		892		614		329 328						

Source: Annuaire statistique 2018 du HCR

Tableau: Répartition des Personnes déplacés interne par pays et par cause en 2018

Pays de la CEDEAO	Conflict Stock Displacement	Conflict New Displacements	Disaster New Displacements
BENIN	3 500	3 500	23 000
BURKINA FASO			
CÔTE D'IVOIRE	47 000	42 000	5 100
GHANA	5 000	5 000	61 000
GUINEE			3 900
GAMBIA, THE			
GUINEE-BISSAU			3 700
LIBERIA			15 000
MALI	120 000	126 000	19 000
NIGER	156 000	52 000	40 000
NIGERIA	2 216 000	541 000	613 000
SENEGAL	18 000		2
SIERRA LEONE			
TOGO	3 000	3 000	
ENSEMBLE CEDEAO	2 870 500	773 200	786 902

Source: Annuaire statistique 2018 du Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC)

INDICATEUR 10 : Cas de traite des personnes enregistrés - Catégories d'âge et disposition à retourner

Pays de la CEDEAO	AFRIQUE HORS CEDEAO	RESTE DU MONDE	TOTAL
BÉNIN	-	-	
BURKINA FASO	-	-	
CABO VERDE	-	-	
CÔTE D'IVOIRE	-	-	
GAMBIA	-	31	31
GHANA	-	-	
GUINÉE	-	-	
GUINÉE BISSAU	-	-	
LIBERIA	-	-	
MALI	-	-	
NIGER	-	-	
NIGERIA	683	239	922
SÉNÉGAL	-	-	
SIERRA LEONE	-	-	
TOGO	-	-	

INDICATEUR 11 : Dossiers de l'Aide au retour volontaire et à la réintégration par pays et par région

Migrants déportés selon le pays et la région de provenance

Pays de la CEDEAO	Région de provenance				Total
	Afrique hors CEDEAO	Union Européenne	Amérique du Nord	Autre régions	
BÉNIN	-	-	-	-	-
BURKINA FASO	219	13	0	2	234
CARBO VERDE	24	673	159	142	998
CÔTE D'IVOIRE	14	0	0	0	14
GAMBIA	848	7	1	0	856
GHANA	-	-	-	-	-
GUINÉE	1 955	7	0	8	1,970
GUINÉE BISSAU	642	0	0	0	642
LIBERIA	4	5	0	0	9
MALI	7 627	8	7	27	7,669
NIGER	-	-	-	-	-
NIGERIA	2 832	2 594	82	2 454	7 962
SÉNÉGAL	960	70	0	3	1,033
SIERRA LEONE	-	-	-	-	-
TOGO	-	-	-	-	-

INDICATEUR 12 : Migrants déportés selon le pays et la région de provenance

Pays de la CEDEAO	Région de provenance				Total
	Afrique hors CEDEAO	Union Européenne	Amérique du Nord	Autres régions du monde	
BÉNIN	132	26	0	7	165
BURKINA FASO	180	14	0	49	243
CARBO VERDE	1	24	1	13	39
CÔTE D'IVOIRE	86	10		26	122
GAMBIA	0	0	0	0	0
GHANA	552	10	2	268	832
GUINÉE	473	69	0	0	542
GUINÉE BISSAU	22	27	1	0	50
LIBERIA	5	2		13	20
MALI	355		0	40	395
NIGER	213	4	0	262	479
NIGERIA	5 125	1 427	299	4 375	11 226
SÉNÉGAL	114	12	2	77	205
SIERRA LEONE	40	4	0	27	71
TOGO	56	2	0	2	60
TOTAL	7 354	16 31	305	5 159	14449

BIBLIOGRAPHIE :

- Direction de la Recherche et de la Statistique de la CEDEAO : Compte Nationaux de la CEDEAO en 2018
- BCEAO (2018), « Balance des paiements et position extérieure globale », République de Guinée BISSAU, Ministère des Finances, Comité de la balance des Paiements, 98 pages.
- BCEAO (2020), « Balance des paiements et position extérieure globale régionales de l'UEMOA au titre de l'année 2018 », Service de la Balance de Paiements, 73 pages.
- Sami Ben Mim (2011), « Transferts des migrants et croissance économique : quels canaux de transmission ? », Cahiers du GREThA n° 2011-28, 26 pages.
- Alban A. E. AHOURE (2008), « Migrations, Transferts, Gouvernance et Croissance dans les Pays d'Afrique sub-saharienne : Une analyse à partir de données de panel », Papier préparé pour le séminaire sur les migrations IMI WORKSHOP, Rabat, Novembre 2008, 26 pages.
- Flore Gubert (2007), A propos de l'article d'Anibal Sanchez Aguilar. « Envois de fonds des migrants : quelle méthode de quantification privilégier ? », STATECO N° 101, 4 pages.
- Banque Mondiale (2011), « Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique Envois de fonds, compétences et investissements », 217 pages.
- Groupe des perspectives de développement, Banque mondiale (www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances)
- <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>

- INED 2017 <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/les-migrations-dans-le-monde/#:~:text=En%202017%2C%2064%20%25%20des%20migrants,%20soit%2061%20%25%20des%20migrants.>
- NUHCR 2016 Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant » – Quel est le mot juste ? disponible au lien:
<https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>
- CEDEAO 2015 « Voyages et déplacements dans la Communauté », disponible au lien :
<https://www.ecowas.int/la-vie-dans-la-communaute/education-et-jeunesse/?lang=fr>
- NUHCR 2014 <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=rI0o>
Source : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=rI0o>
- UNHCR 2014 <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=rI0o>
- UN 2014 <https://esa.un.org/MigGMGProfiles/Indicators/indicators.HTM>
- DESA-
Population
Division and
UNICEF 2014 <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=rI0o>

OIM

- 2009 <https://www.iomdakar.org/profiles/fr/content/profil-migratoire-nigeria>
- CEDEAO et EPA : École de Politique appliquée, Perspective monde, Canada, Disponible sur
CSAO 20. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=SM.POP.NETM&codePays=NGA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=1&codeStat2=SM.POP.NETM&codePays2=NGA&optionsDetPeriodes=avecNomP>
- CEDEAO et Atlas de l'Intégration Régionale A en Afrique de l'Ouest. Disponible sur
CSAO 2016 <https://www.oecd.org/fr/migrations/38410164.pdf>
- NUHCR 2016 Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant » – Quel est le mot juste ?. Disponible sur <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>

Sources : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SM.POP.REFG>

- Fanny-Aude Bellemare, « Migrations et fuite des cerveaux dans les économies insulaires caribéennes : éléments de réflexion », Études caribéennes [En ligne], 16 | Août 2010, mis en ligne le 15 août 2010, consulté le 11 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4702> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4702>